NAZIONALE
BIBLIOTECA
B. Prov.
IV
310
VITTORIO EM. III
NAPOLI

A PROVINCIALE

Armadio XXIII

Palchetto

Num.° d' ordine 4 8 a 23

199
1
n84

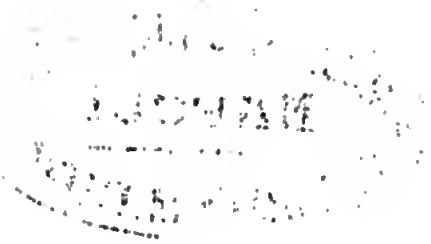

P. Pov.
IV
910

HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

TOME HUITIÉME.

R. ISTITUTO ORIENTALE
NAPOLI
BIBLIOTECA M. RIPA

613750

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LA DESCENTE DE JULES-CESAR,

JUSQU'AU Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748.

Par M. T. SMOLETT, M. D.

Traduite de l'Anglois par M. TARGE, Correspondant de l'Académie Royale de Marine, & Professeur de Mathématiques à l'Ecole Royale-Militaire.

TOME HUITIEME.

A ORLEANS,

Chez J. ROUZEAU-MONTAUT, Imprimeur du Roi, de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans, & de la Ville.

M. DCC. LXIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

LIVRE QUATRIEME.

CHAPITRE IV.

§. I. *Henri VI. eſt proclamé Roi, & le Duc de Bedford eſt déclaré protecteur d'Angleterre. Le Parlement donne pouvoir à ſon frère le Duc de Gloceſter de gouverner en ſon abſence.* §. II. *Mort de Charles VI. Roi de France.* §. III. *Etat de ce Royaume.* §. IV. *Quels étoient les principaux adhérents de Henri.* §. V. *Progrès du Duc de Bedford, Régent de France. Il conclut un traité avec le Duc de Bretagne.* §. VI.

Les François & les Ecoſſois ſont défaits à Crevant. §. VII. *Le Comte de Salisbury achève la conquête de la Champagne.* §. VIII. *Un corps d'Anglois ſous les ordres de Jean de la Pôle eſt défait à Graville. Charles reçoit un renfort de cinq mille Ecoſſois, commandés par le Comte de Douglas.* §. IX. *Affaires du Parlement d'Angleterre.* §. X. *Jacques, Roi d'Ecoſſe, eſt remis en liberté.* §. XI. *Le Duc de Bedford aſſiège Ivry.* §. XII. *Il marche contre l'ennemi.* §. XIII. *Les François ſont totalement défaits à Verneuil.* §. XIV. *Diſpute entre les Ducs de Brabant & de Gloceſter au ſujet de Jacqueline Ducheſſe de Hainaut.* §. XV. *Gloceſter entre dans le Hainaut.* §. XVI. *Il accepte un défi propoſé par le Duc de Bourgogne.* §. XVII. *Le Comte de Richemond eſt créé Conétable de France, & ſon frère le Duc de Bretagne ſe déclare pour Charles.* §. XVIII. *Le Duc de Bedford repaſſe en Angleterre pour terminer une diſpute entre le Duc de Gloceſter & l'Evêque de Wincheſter.* §. XIX. *Le Conétable de France eſt repouſſé à S. James de Beuvron.* §.

XX. *Il fait aſſaſſiner les Miniſtres de Giac & de Beaulieu.* §. XXI. *Les Anglois ſont défaits au ſiège de Montargis.* §. XXII. *Jacqueline eſt trahie à Mons, & elle ſe ſauve en Hollande.* §. XXIII. *Guerre civile entre les Courtiſans de Charles.* §. XXIV. *Le Duc de Bretagne eſt obligé de renoncer au parti de Charles.* §. XXV. *Le Duc de Gloceſter abandonne Jacqueline & épouſe Eléonor Cobham ſa concubine.* §. XXVI. *Le Comte de Salisbury entreprend le ſiège d'Orleans.* §. XXVII. *Il eſt tué d'un boulet de canon.* §. XXVIII. *Les François ſont défaits par Jean Faſtolfe à la bataille des Harengs.* §. XXIX. *La Pucelle d'Orléans ſe rend à la cour de France.* §. XXX. *Elle force les Anglois de lever le ſiège.* §. XXXI. *Les Anglois ſont défaits à Patay.* §. XXXII. *Charles eſt ſacré à Reims.* §. XXXIII. *Henri eſt couronné à Weſtminſter.* XXXIV. *Succès de Charles. Il fait une entrepriſe ſur la ville de Paris.* §. XXXV. *Le Duc de Bourbon meurt à Londres.* §. XXXVI. *Henri eſt ſacré à Paris.* §. XXXVII. *Jeanne d'Arc eſt priſe dans une ſortie à Compiegne.*

§. XXXVIII. *Xaintrailles eſt fait priſonnier par Talbot.* §. XXXIX. *La diviſion continue entre le Duc de Gloceſter & le Cardinal.* §. XL. *La Pucelle d'Orleans eſt brûlée comme hérétique.* §. XLI. *Diſpute au ſujet de la ſucceſſion de Loraine.* §. XLII. *Henri repaſſe en Angleterre.* §. XLIII. *Le crédit du Cardinal dans le Parlement l'emporte ſur celui du Duc de Gloceſter.* §. XLIV. *Factions dans la cour de Charles.* §. XLV. *La guerre eſt continuée avec différents ſuccès.* §. XLVI. *Diſpute entre les Ducs de Bedford & de Bourgogne.* §. XLVII. *Les deux Rois conviennent d'un congrès à Arras.* §. XLVIII. *Le Comte d'Arundel eſt défait & bleſſé à mort. Succès de Talbot.* §. XLIX. *Les Conférences d'Arras ſont rompues.* §. L. *Paix particulière entre Charles & le Duc de Bourgogne.* §. LI. *Le Duc de Bedford meurt à Rouen. Richard Duc d'York lui ſuccède dans la qualité de Régent.* §. LII. *Charles devient maître de Paris.* §. LIII. *Le Duc de Bourgogne entreprend le ſiège de Calais.* §. LIV. *Les Anglois ſont défaits à Popperden en Ecoſſe.* §.

LV. *Mort de Catherine veuve de Henri V.* §. LVI. *Affaires du Parlement.* §. LVII. *Talbot ſurprend Pontoiſe & fait lever le ſiège du Crotoy.* §. LVIII. *Charles prend Montereau & rentre en triomphe à Paris.* §. LIX. *Le crédit du Cardinal l'emporte ſur celui du Duc de Gloceſter.* §. LX. *Jacques, Roi d'Ecoſſe eſt aſſaſſiné.* §. LXI. *Le Conétable prend Meaux, & Talbot réduit Harfleur.*

HENRI VI. An. 1422.

AUSSI-TOST que la mort de Henri V. fut connue, le Duc de Gloceſter qui tenoit la place de Régent, fit publier des Writs au nom du jeune Henri, pour convoquer un Parlement à Weſtminſter le neuf Novembre, & ce Prince qui n'étoit âgé que de neuf mois, fut proclamé Roi à Londres. Le Parlement s'étant aſſemblé au jour indiqué, n'eut aucun égard à la déclaration verbale du dernier Monarque, qui avoit nommé le Duc de Gloceſter Régent d'Angleterre. Ils conferèrent cette haute dignité à ſon frère aîné, Jean Duc de Bedford, & Humphroi fut chargé

I. Henri VI. eſt proclamé Roi, & le Duc de Bedford eſt déclaré protecteur d'Angleterre. Le Parlement donne pouvoir à ſon frère le Duc de Gloceſter de gouverner en ſon abſence.

HENRI VI. An. 1422.

de l'exercer en ſon abſence. Le Duc fut donc choiſi pour protecteur, défenſeur du Royaume & de l'Egliſe d'Angleterre, & chef du conſeil du Roi, & on lui attribua des honoraires de huit mille marcs d'argent pour ſoutenir cette dignité. En même temps le Parlement nomma un conſeil pour l'adminiſtration de toutes les affaires du Royaume, enſorte que le protecteur n'avoit d'autre prérogative que le pouvoir de décider lorſque les voix ſeroient partagées également. Après avoir reglé cet objet important, ils firent quelques autres réglements concernant les Shériffs, les Baillis & les Juges de paix, continuèrent pour deux ans le tonnage & poundage, ainſi que le ſubſide ſur les laines, & ſe ſéparèrent enſuite, après avoir nommé des Gouverneurs pour veiller ſur la perſonne & ſur l'éducation du Roi. Ceux que l'on choiſit, furent deux de ſes oncles, Thomas Beaufort, Duc d'Exeter, & ſon frère Henri, Evêque de Wincheſter. Le dernier étoit un Prélat très-riche fort arrogant & exceſſivement ambitieux. Cette place lui acquit un ſi grand

crédit dans les conſeils d'Angleterre, qu'il ſurpaſſoit même celui du Duc de Gloceſter. La jalouſie mutuelle qui s'éleva entre eux pour l'autorité fut très préjudiciable aux intérêts de leur Souverain. A peine le Duc de Gloceſter avoit pris poſſeſſion de ſa nouvelle dignité qu'il épouſa Jacqueline fille de Guillaume V. Duc de Bavière, & héritière de Hainaut; de Hollande, de la Zélande & de la Friſe. Elle avoit été mariée à Jean, Dauphin de France, & après la mort de ce Prince, ſa mère l'avoit forcée d'épouſer le Duc de Brabant qu'elle déteſtoit. Il eſt vrai que leur haine étoit mutuelle; mais après qu'ils eurent vêcu enſemble quelques temps dans une diviſion continuelle, elle ſe retira en Angleterre où elle fut reçue favorablement par Henri V. & elle s'adreſſa au Pape pour obtenir le divorce. Il lui fut refuſé; cependant elle épouſa le Duc de Gloceſter, en vertu d'une permiſſion de l'Anti-pape Benoît, & ce mariage irrégulier cauſa beaucoup de malheurs à l'Angleterre.

HENRI VI. An. 1422.

II. Mort de Charles VI.

Charles VI. ne ſurvêcut que de cinquante jours à ſon gendre, & ſa

HENRI VI. An. 1422.

Roi de France.

mort cauſa une révolution totale dans les affaires de ce Royaume. Pluſieurs Seigneurs François qui jugeoient que leur devoir étoit d'obéir à leur Roi, ſans examiner ſcrupuleuſement ſi ſa conduite étoit à l'avantage de leur pays, ſe crurent tenus des mêmes obligations envers le Dauphin, malgré le traité de Troye qui étoit l'effet de la violence. Le Duc de Bedford informé de leurs ſentiments, fit proclamer Henri Roi de France, auſſi-tôt que Charles eut les yeux fermés, & prit le titre de Régent, ſuivant les intentions de ſon frère Henri V. Il aſſembla tous les Seigneurs François qui étoient attachés aux intérêts de l'Angleterre; leur fit prêter ſerment de fidélité pour le jeune Henri, & éxigea le même ſerment de toutes les villes qui étoient ſous la domination Angloiſe. Après cette cérémonie le conſeil de France & la ville de Paris envoyèrent une députation à Londres, pour faire compliment au jeune Roi ſur ſon acceſſion aux deux couronnes, & ils eurent ordre de paſſer par les Pays-bas, & d'exhorter le Duc de Bourgogne à maintenir les articles de l'alliance.

HENRI VI. An. 1422.

III. Etat de ce Royaume.

Pendant que le Duc de Bedford prenoit les précautions néceſſaires pour les intérêts de ſon neveu; le Dauphin, qui étoit à Eſpali, maiſon de l'Evêque du Pui ſe fit proclamer Roi de France & ſans perdre de temps, ſe rendit à Poitiers où il fut ſacré au commencement de Novembre. Il étoit maître de tout le Languedoc, du Dauphiné, du Berri, de l'Auvergne, de la Touraine, d'une partie de la Saintonge, de la ville de la Rochelle & du Poitou, & outre ces provinces il regardoit la Provence, le Maine & l'Anjou comme des pays ſur l'attachement deſquels il pouvoit compter. D'un autre côté Henri avoit le deſſus dans la Normandie, la Guyenne, la Picardie, la Champagne, la Brie, l'Iſle de France & la ville de Paris, outre les deux Bourgognes, la Flandres & l'Artois qui dépendoient du Duc de Bourgogne, ſon vaſſal & ſon allié. Dans cet état la guerre auroit pû s'étendre dans toutes les provinces de France, à l'exception de la Bretagne, qui gardoit une éxacte neutralité; mais ſon théâtre fut principalement renfermé dans la Picardie, la Champagne, la

Mézerai. Monſtrelet.

HENRI VI. An. 1422.

Brie & l'Iſle de France ; parce que les Anglois vouloient chaſſer les garniſons du Dauphin de ces provinces, avant que de porter la guerre de l'autre côté de la Loire. De plus l'intérêt de Charles le portoit à faire ſes plus grands efforts du même côté, pour empêcher les ennemis de pénetrer dans les provinces méridionales. Jean V. Duc de Bretagne gardoit toujours la neutralité, de même que ſon frère Arthur Comte de Richemond, quoique l'un & l'autre fuſſent plutôt portés pour les intérêts de l'Angleterre. Le Duc de Bourgogne pouſſé par ſa haine perſonnelle contre Charles, le meurtrier de ſon père, étoit réſolu d'obſerver éxactement ſon traité. Louis III. Duc d'Anjou & Roi de Sicile, avoit embraſſé le parti de Charles, dont il avoit épouſé la ſœur ; le Comte de Foix & ſes frères ſe déclarèrent pour les Anglois ; mais ils changèrent enſuite de parti. Les maiſons d'Armagnac & d'Albret, qui avoient précédemment fait leurs paix avec Henri V. s'étoient depuis déclarées pour les intérêts de Charles. Le Duc d'Orleans, & ſon frère, le Comte d'Angoulême, étoient priſon-

niers en Angleterre ; mais leurs amis, leurs partisans & tous ceux qui leur étoient attachés s'étoient déclarés pour Charles : de même que Jean Duc d'Alençon & son frère Pierre le Bâtard l'un des plus grands guerriers du Royaume. Jean, Duc de Bourbon, aussi prisonnier en Angleterre n'entroit point personnellement dans cette contestation ; mais son fils aîné le Comte de Clermont étoit fortement attaché à Charles & lui conservoit toutes les places de son père. Charles d'Artois, Comte d'Eu, & Louis Comte de Vendôme étoient de même prisonniers en Angleterre depuis la bataille d'Azincour. Les principaux Officiers de Charles étoient : le Comte de Buchan, Ecossois, cousin germain de Jacques I. Roi d'Ecosse, qui fut créé Conétable de France après la bataille de Baugé : les Maréchaux de la Fayette & de Severac, André de Laval, Seigneur de Lohéac, Jean d'Harcourt, Comte d'Aumale, Jean Delahaye, Seigneur de Colonge, Culant, qui fut depuis Grand-Amiral, Aymer, Vicomte de Narbonne, Pothon de Xaintrailles, Etienne de Lahire, autrement nommé Vignoles,

HENRI VI. An. 1422.

HENRI VI. AN. 1422.

Graville, & enfin le bâtard d'Orleans, qui commençoit à ſe ſignaler par ſes exploits. Les principales perſonnes de la cour étoient : la Reine Marie d'Anjou, Princeſſe d'une grande beauté & d'un mérite extraordinaire, dont Charles, Prince accompli à d'autres égards, négligeoit les charmes pour ſe livrer à des amours moins honorables : ſa mère Yolande d'Arragon, Reine de Sicile, qui avoit acquis une grande réputation de vertu & de capacité. Tannegui du Chatel premier favori de Charles avoit conſeillé & éxécuté l'aſſaſſinat du Duc de Bourgogne, mais excepté cet acte de trahiſon, il étoit à tous égards un ſujet fidelle & un ſage Conſeiller. * Louvet, Préſident de Provence étoit à la tête des Finances, Miniſtre avare & inſolent, il préferoit toujours ſes propres intérêts à ceux de ſon maître. La Tremouille tenoit le troiſième rang à la Cour de Charles, & de Giac avec le Camus de Beaulieu s'y ſoutenoient à l'ombre du crédit de Louvet.

* On peut voir ce que j'ai déja dit au ſujet de Tannegui du Châtel, dans mes nottes ſur le ſeptième Volume.

Celui qui tenoit le premier rang ntre les Partiſans & les Officiers de lenri étoit le Duc de Bedford, Ré- ent de France, l'un des Princes les lus accomplis de l'Europe, ſoit pour guerre, ſoit pour les affaires, & ıfiniment ſupérieur en mérite à tous eux qui étoient employés dans le ervice. Il étoit aidé en France par le)uc de Sommerſet, les Comtes de alisbury, Warwick & Arundel, Sir ean Falſtof, Talbot, & d'autres fficiers diſtingués par leur valeur & ur conduite. Le Duc de Bourgo- ıe avoit auſſi trois Généraux que ous pouvons mettre au nombre des nglois, puiſqu'ils ſuivoient le même rti & qu'ils firent de grands exploits ı leur faveur. Jean de Luxembourg, omte de Ligni, fils de Valeran de ıxembourg Conétable de France, ſle-Adam, Maréchal de France que enri V. avoit fait mettre à la Baſ- le; mais que le Duc de Bedford en bien-tôt ſortir, & Toulongeon dinairement nommé le Maréchal Bourgogne. La cour du jeune)i d'Angleterre étoit compoſée, de ımphroy Duc de Gloceſter, qui aloit ſon frère Bedford en valeur

HENRI VI. An. 1422.

IV. Quels étoient les principaux adhérents de Henri.

Hiſt. de Charles VII.

HENRI VI. An. 1422.

& en capacité ; mais étoit beaucoup au-deſſous de lui pour le caractère & la modération. Brave, ſavant, ouvert, affable & libéral, il étoit en même-temps ſi orgueilleux & ſi emporté que ſes ennemis jugèrent qu'il ſeroit aiſé de le perdre : Thomas Beaufort, Duc d'Exeter : ſon frère Henri, Evêque de Wincheſter, dont nous avons déja dépeint le caractère : leur neveu le Comte de Sommerſet : Richard, Duc d'York, fils de Richard, Comte de Cambridge, qui avoit eu la tête tranchée à Southampton, & petit fils d'Edmond de Langley Duc d'York, réclama depuis la couronne comme héritier de Mortimer : Humphroy, Comte de Strafford, fils d'Anne de Gloceſter, & par elle petit fils de l'infortuné Duc que Richard II. avoit fait tuer à Calais : Henri Comte d'Eſſex frère de mère du Comte de Strafford avoit épouſé Iſabelle ſœur du Duc d'York : Ralph Névil, Comte de Weſtmoreland, allié à la famille Royale par ſon mariage avec Jeanne de Beaufort, ſœur du Duc d'Exeter & de l'Evêque de Wincheſter, Thomas Courtenay, Comte de Devon qui avoit

HENRI VI. An. 1422.

épouſé la ſœur du Comte de Sommerſet : Henri Talbot, marié à la ſœur du Comte de Suſſex : Henri Holland, Comte d'Huntingdon qui deſcendoit d'une ſœur utérine de Richard II. Henri Piercy, Comte de Northumberland, & Jean Fitz-Allen, Comte d'Arundel, qui avoient épouſé des Princeſſes de la maiſon de la Marche.

V. Progrès du Duc de Bedford, Régent de France. Il conclut un traité avec le Duc de Bourgogne.

Après la mort de Charles VI. arrivée le vingt-un Octobre, la ſaiſon ne permit pas de faire aucun exploit de quelque importance, excepté le ſiège de S. Valeri, qui ſe rendit aux Anglois par capitulation. Le Comte de Ligny, Général des Bourguignons, prit auſſi Burri dans le comté de Guiſe, pendant que de leur côté Jacques d'Harcour & Lahire réduiſirent la Rue en Picardie & Vitri en Champagne ſous la domination de Charles. Le Duc de Bedford, pour ſuivre le plan que ſon frère Henri avoit formé réſolut de ſoumettre toutes les places que Charles poſſédoit de ce côté de la Loire ; mais pendant qu'il faiſoit ſes préparatifs, Graville, un des Officiers de Charles, ſurprit Meulan par eſcalade le quatre Janvier.

An. 1423.

HENRI VI. An. 1423.

Cette ville n'étoit qu'à huit lieues de Paris, & Bedford en regarda la réduction ſous ſes yeux comme une inſulte faite à ſes armes, ce qui le détermina à commencer la campagne par en faire le ſiège, qu'il entreprit en perſonne au commencement de Février. Charles ordonna au Comte d'Aumale de joindre les auxiliaires Ecoſſois commandés par le Général Stuart, & de marcher au ſecours de la place; mais ces Officiers ſe diſputèrent le commandement, & ſe ſéparèrent ſans avoir rien fait en faveur de Meulan, que Graville fut obligé de rendre par capitulation. Après ſa réduction, le Régent paſſa à Amiens, où il eut une entrevue avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, dont le dernier, avec ſon frère le Comte de Richemond, ſigna une ligue & une confédération contre Charles. Cette alliance fut cimentée par le mariage de Bedford avec Anne, ſœur du Duc de Bourgogne, & le Comte de Richemond épouſa une autre ſœur plus âgée du même Duc, qui étoit veuve du Dauphin Louis. Le Duc de Bedford conſomma ſon mariage à Troye, & en ſe

Act. pub.

rendant à Paris avec ſa jeune Princeſſe, il prit d'aſſaut Pons-ſur-Seine. Dans le même temps, Le Comte de Salisbury, nommé Gouverneur de Champagne & Brie, inveſtit le fort château de Montaigu, laiſſa le Comte pour en faire le blocus, & fit en perſonne les ſièges de Vertus, Sézanne & Epernai, qu'il réduiſit avec facilité.

HENRI VI. An. 1432.

VI. Les François & les Ecoſſois ſont défaits à Crévant.

Pendant qu'il étoit occupé de ces opérations, Charles ordonna à Tanegui du Châtel de marcher au ſecours de Montaigu; mais Salisbury inſtruit de ſon deſſein, joignit le Comte de Suffolk avec tant de diligence, que le Général François fut près d'être ſurpris, & obligé de ſe retirer en Bourgogne, où il fut pourſuivi par les troupes Angloiſes. Salisbury, voyant qu'il ne pouvoit les atteindre, inveſtit Crévant, forte place ſituée ſur la Yonne, environ trois lieues au-deſſus d'Auxerre. Charles commanda à Stuart de tirer quelques troupes des garniſons voiſines, & de ſe joindre à Châtel pour eſſayer de donner du ſecours à cette ville. Toutes les troupes qu'il raſſembla montoient à dix mille hommes, dont le

HENRI VI. An. 1423.

Maréchal de Sévérac prit le commandement ; mais avant que la jonction pût être faite, Salisburi étoit maître de la place, d'où il retourna au siège de Montaigu. Les François n'ayant pu empêcher la prise de Crévant, résolurent de la reprendre aussi-tôt, & y marchèrent avec la plus grande diligence. La Duchesse douairiere de Bourgogne, qui étoit alors à Dijon, ordonna au Maréchal Toulongeon d'assembler les milices & la noblesse du voisinage, & demanda au Comte de Salisbury qu'il se joignît à ses troupes, pour essayer de faire lever le siège. Ce Seigneur y consentit, & partit pour Auxerre, à la tête de six mille hommes de troupes choisies, & s'y étant joint aux Bourguignons, ils prirent la route de Crévant. L'armée de Charles informée de cette marche, prit poste sur une montagne, d'où il étoit difficile de la déloger. Les Anglois & les Bourguignons feignirent de vouloir passer la riviere d'Yonne à Cologne-le-Vimeux, ce qui engagea les François à quitter leur situation, & à se rendre sur les bords de la riviere, pour leur disputer le passage. Les deux ar-

mées furent en préſence ſur les rives oppoſées pendant deux heures; mais un corps d'Anglois l'ayant traverſée ſur un pont, ſoutint les efforts de toute l'armée Françoiſe juſqu'à ce que les troupes combinées des deux nations l'euſſent totalement paſſée. Alors ils attaquèrent les ennemis avec tant d'impétuoſité que le Maréchal de S. Sévérac ne pouvant tenir plus long-temps, ſe retira avec les troupes Françoiſes, & laiſſa les Ecoſſois commandés par Stuart expoſés à tout l'effort du combat. Ils ſe battirent long-temps avec opiniâtreté; mais enfin ils furent renverſés, & obligés d'abandonner le champ de bataille, après une perte de douze cents hommes tués ou faits priſonniers. Stuart, Caintrailles, & environ quarante Officiers de diſtinction tombèrent entre les mains des Anglois, auxquels la victoire coûta auſſi beaucoup de sang. Ils perdirent dans cette action plus de quatre cents hommes de leurs meilleures troupes, & entr'autres Officiers Sir Jean Grey, Sir Guillaume Kalk, Sir Gilbert Haſſel, & Richard-ap-Madock.

HENRI VI. An. 1423.

Monſtrelet.

Après cette victoire, le Comte de

VII. Le Comte

HENRI VI. An. 1423.

de Salisbury acheve la conquête de la Champagne.

Salisbury retourna au siège de Montaigu, dont la garnison réduite à vingt hommes fut obligée de capituler. Il en fit raser les fortifications, & partagea ses troupes avec le Comte de Suffolk, qui s'empara de Macon, pendant que Salisbury acheva la conquête de la Champagne, d'où il passa dans l'Isle de France; y réduisit Couci & quelques autres châteaux. Cependant le Régent donna ordre à Ralph de Bouteiller d'assiéger le Crotoi en Picardie sur la Somme de l'autre côté de S. Valeri. Jacques d'Harcour, qui y commandoit fit une belle défense, & convint ensuite de se rendre au premier jour de Mars, s'il n'étoit pas secouru avant ce temps; mais Charles n'ayant rien tenté en sa faveur, il se rendit le jour marqué au Duc de Bedford. Quoique Charles n'eût que très-peu de fonds, il paya cependant la rançon de Xaintrailles qui surprit Ham & Guise aussi-tôt qu'il eut recouvré la liberté. Lahire prit de même Compiegne; mais toutes ces places furent bien-tôt reprises par les troupes du Régent & du Duc de Bourgogne. Vers le même temps, Charles reçut un renfort de mille

HENRI VI. An. 1423.

ıommes d'armes & de cinq cents lan-
:es qui lui furent envoyées par Phi-
ippe-Marie Viſconti, Duc de Milan.
Ces troupes entrèrent dans le Beaujo-
ois, empêchèrent la ville de la Bouſ-
ière de tomber entre les mains de
Toulongeon, & même ſurprirent ce
Général, qui fut fait priſonnier avec
ept cents hommes, qu'il avoit ame-
ıés pour prendre poſſeſſion de cette
ortereſſe ſuivant la capitulation. Il
ut échangé auſſi-tôt pour Stuart qu'on
ıvoit pris à Crévant.

VIII. Un corps d'Anglois commandé par Jean de la Pôle, eſt défait à Graville. Charles reçoit un renfort de cinq mille Ecoſſois conduits par le Comte de Douglas.

Ce léger avantage fut ſuivi d'un
ıutre beaucoup plus conſidérable
)our Charles. Jean de la Pôle, frère
ln Comte de Suffolk à la tête d'un
:orps de troupes tirées de différentes
;arniſons, étoit entré en Anjou, où
l avoit brûlé les Fauxbourgs d'Angers
& remporté un très-gros butin. Dans
on retour en Normandie, il fut enlevé
)ar le Comte d'Aumale, le jeune
Duc d'Alençon, Loheac, Coulonge
& le bâtard d'Alençon qui avoient
ıſſemblé un gros corps de troupes,
)our le couper dans ſa retraite. Ils
'attaquèrent à Graville, dans le Mai-
ıe, & après un combat fort vif, il
ut défait, pris priſonnier, & eut

HENRI VI. An. 1423.

quatorze cents hommes tués ſur le champ de bataille. Cette victoire fit renaître dans le cœur de Charles l'eſpérance que la défaite de Crévant y avoit preſque éteinte. Sa confiance fut encore augmentée par l'arrivée de cinq mille hommes que le Comte de Buchan fit venir d'Ecoſſe dans le même temps, commandés par Archibald, Comte de Douglas, l'un des plus fameux guerriers de ſon ſiècle. Ce ſecours arriva à la Rochelle très-à-propos pour Charles, qui reçut les Officiers Ecoſſois avec des marques particulières de conſidération. Douglas fut créé Duc de Touraine, Stuart fut honoré du titre de Baron d'Aubigni & enſuite nommé Comte d'Evreux. Charles choiſit une compagnie d'Ecoſſois pour ſa propre garde, voulant par cette diſtinction leur marquer ſa confiance & ſon eſtime. Pour completter cette ſuite d'événements favorables, le Comte de Richemond ayant reçu un affront du Régent, qui lui refuſa le commandement de l'armée, réſolut de détacher ſon frère le Duc de Bretagne des intérêts de l'Angleterre; & par la médiation du Duc de Savoye, Char-

Mézerai.

:s conclut une trêve avec le Duc de ourgogne, pour le Lionnois & la ourgogne, qui étoient ruinés ainſi ue les provinces voiſines par l'inter- ıption du commerce. HENRI VI. An. 1423.

IX. Affaires du Parlement.

Pendant que la France étoit ainſi :poſée à toutes les miſères de la ıerre, l'Angleterre jouiſſoit de la us profonde tranquillité. Le Parle- ent aſſemblé le vingt Octobre, éta- it un nouveau Conſeil pour le gou- rnement du Royaume, par les in- gues de l'Evêque de Wincheſter, ı ayant eu diſpute avec le Duc de oceſter, forma un parti dans le rlement pour diminuer le pouvoir protecteur en augmentant celui Conſeil. Cette affaire terminée, miniſtre mit devant les deux Cham- :s l'état de la négociation avec les oſſois, touchant la rançon du Roi ques, & le Parlement approuva meſures priſes à ce ſujet. On pu- ı une loi contre l'exportation de & de l'argent du Royaume, :epté celui qui étoit abſolument :eſſaire pour le payement des trou- de France, & l'on accorda un ſide pour continuer la guerre dans pays.

HENRI VI. An. 1423.

X. Jacques, Roi d'Ecoſſe, eſt remis en liberté.

Le Duc de Gloceſter & le Conſeil reconnurent que la nation Ecoſſoiſe adoptoit des maximes très-différentes de celles qu'elle avoit ſuivies ſous la régence du dernier Duc d'Albanie ; & qu'elle agiſſoit en faveur des François par une conduite qui ſembloit être la ſuite de leur reſſentiment ſur la captivité de leur Roi. C'eſt pourquoi il fut réſolu de remettre Jacques en liberté, avec des conditions qui l'attachaſſent aux intérêts de l'Angleterre. Ses ſujets déſiroient ardemment ſon retour, & qu'il ôtat l'adminiſtration des affaires à Mandoc, Duc d'Albanie, Prince foible, ſans réſolution ni autorité, & ils avoient déja entamé pluſieurs négociations pour la liberté de leur Souverain. Elles avoient été juſqu'alors infructueuſes, parce que les Anglois avoient penſé qu'il étoit de leur intérêt de le retenir, jugeant que tant qu'il ſeroit en captivité, ſes ſujets n'entreprendroient rien de conſidérable au préjudice de l'Angleterre. Cependant ils furent trompés dans leur attente, & reconnurent enfin que le moyen le plus efficace pour rompre l'alliance de la France avec l'Ecoſſe, étoit de

rendre

endre la liberté au Roi Jacques en HENRI VI. An. 1423.
'attachant à l'Angleterre. On donna
les ſaufs-conduits aux Commiſſaires
Ecoſſois, pour qu'ils ſe rendiſſent à
ondres, afin de travailler à la déli-
rance de leur Roi, & les Evêques
e Durham & Worceſter, Les Com-
s de Northumberland & Weſtmo-
land, les Lords Névil, Cornwall
Chaworth furent choiſis pour diſ-
ter les articles. Il leur fut donné
ouvoir par leur inſtruction de con-
ntir à la liberté de Jacques, ſous
s conditions qu'il payeroit quarante
ille marcs pour les frais de ſon en-
etien en Angleterre pendant ſa cap-
vité, & qu'il concluroit une trève
ec Henri, pendant la durée de la-
elle les deux Rois ne pourroient
nner de ſecours à leurs ennemis
ſpectifs. Ils avoient auſſi ordre d'in-
uer que le moyen le plus avanta-
ux pour bien cimenter la paix,
oit de faire un mariage entre le
i d'Ecoſſe & quelque Princeſſe
ſang Royal d'Angleterre. La pre-
ère conférence fut tenue à York, où
Plénipotentiaires convinrent des
icles qui concernoient la liberté
Roi, & dans la ſeconde tenue à

HENRI VI. An. 1423.

Londres, ils réglèrent la façon dont la ſomme devoit être payée, & la qualité des ôtages que le Roi donneroit pour ſureté de l'éxécution des articles. Il y fut auſſi réglé, que le Roi d'Ecoſſe épouſeroit Jeanne de Sommerſet, ſœur du Duc du même nom, & nièce du Duc d'Exeter & de l'Evêque de Wincheſter; & que le conſeil d'Angleterre diminueroit dix mille marcs de la ſomme, en conſidération de ce mariage. Enſuite les Commiſſaires des deux nations ſignèrent une trève pour ſept ans, par laquelle le Roi Jacques s'obligeoit à rappeller ſes troupes de France avant le mois de Mai ſuivant: quoiqu'il ne put pas répondre de leur obéiſſance à ſes ordres. Ce traité fut confirmé par le Parlement, qu'on prorogea du mois de Décembre à celui de Janvier, & Jacques retourna dans ſon Royaume après dix-ſept ans de captivité.

Act. pub.

XI. Le Duc de Bedford aſſiège Yvri.

La guerre continuoit toujours en France avec divers ſuccès, & le Régent employoit toute ſon autorité & ſon adreſſe à délivrer les provinces ſeptentrionales des troupes & des adhérents de Charles. Cete entrepriſe

étoit très difficile à éxécuter, car à peine avoit il réduit une place par force, que l'ennemi en prenoit une autre par ſurpriſe, enſorte que toutes ſes peines paroiſſoient infructueuſes, & qu'on ne pouvoit rien terminer. Pendant qu'il étoit occupé à la réduction de quelques petits châteaux dans l'iſle de France, il apprit que Giraut, l'un des Officiers de Charles avoit ſurpris Yvri, place importante ſur les frontières de Normandie. Il ſe mit auſſi-tôt en marche pour la reprendre, avant que les François euſſent le temps de la mettre en état de défenſe. Il en forma le ſiège au commencement de Juillet, & Giraut promit de ſe rendre par capitulation, s'il n'étoit ſecouru avant le quinze d'Août. Charles informé de cette convention, réſolut de ſecourir la place au hazard d'une bataille, & aſſembla auſſi-tôt dans le Maine une armée de vingt mille hommes, Ecoſſois, François, & aliens. Le commandement appartenoit de droit au Comte de Buchan, en qualité de Conétable de France; mais il céda cet honneur à ſon beau-frere le Comte de Douglas, que

HENRI VI. An. 1424.

HENRI VI. Ann. 1424.

Charles nomma Lieutenant-Général du Royaume. Toute la Nobleſſe attachée au Roi de France, joignit ſon armée pour faire preuve de courage, & le douze d'Août ils s'avancèrent ſous les murs de Verneuil, dont les Anglois étoient les maîtres. Le lendemain ils ſe trouvèrent en préſence de l'armée du Régent, ſi fortement retranchée devant Ivri, que Douglas jugea impraticable de l'attaquer. Il retourna donc à Verneuil, qui ſe rendit à la première ſommation, croyant l'armée Angloiſe défaite & le ſiège d'Ivri levé, ainſi qu'on le leur avoit rapporté.

XII. Il marche contre l'ennemi.

Le Comte de Salisbury, informé de la marche de l'ennemi, ſe hâta de joindre le Régent avec un renfort de mille hommes d'armes & de deux mille archers, ce qui fit monter le nombre des Anglois à treize mille hommes de vieux ſoldats, en état de vaincre pareil nombre de quelques troupes que ce fuſſent en Europe. Ivri ſe rendit au jour marqué par la capitulation, & le lendemain le Duc de Bedford marcha à Verneuil dans la vûe d'attirer l'ennemi à une bataille. Il s'arrêta à une lieue de

eur camp ; envoya un hérault por- HENRI VI. An. 1424.
er le défi, & fit dire à Douglas par
n meſſage particulier que ſon inten-
ion étoit de dîner avec lui. L'Ecoſ-
ois fit réponſe qu'il ſeroit le bien-
enu, & que la nape ſeroit bien-tôt
niſe. Le Régent, au lieu d'attaquer
récipitamment, commença par choi-
ir pour champ de bataille, un poſte
convenable flanqué d'une hauteur,
ur laquelle il plaça deux mille ar-
hers. Il donna à ſes troupes des
ieux aigus, ſemblables à ceux dont
n s'étoit ſervi à la bataille d'Azin-
our, pour s'oppoſer à la cavalerie
rançoiſe, dans laquelle il ſavoit
u'il y avoit un grand nombre de
eune Nobleſſe, qui ne manqueroit
as de l'attaquer dans le terrein qu'il
voit choiſi, & il ne fut pas trompé
ans l'attente de cette imprudente
mpétuoſité qui a fait perdre aux
rançois tant de batailles déciſives.
Douglas ayant obſervé en perſonne
e camp des Anglois, aſſembla le
onſeil de guerre, & leur repréſenta
ue le Comte de Bedford avoit choiſi
ne poſition où il ne pouvoit être
ttaqué ſans un riſque évident; que
ut ce qu'ils avoient à faire étoit

HENRI VI. An. 1424.

de ſe maintenir dans leur poſte ſans hazarder une bataille, où les intérêts du Roi ſeroient inutilement expoſés.

XIII. Les François ſont totalement défaits à Verneuil.

Cet avis ſalutaire, approuvé du Conétable & de tous les Officiers expérimentés, trouva une vive oppoſition dans le Vicomte de Narbonne, qui le regarda comme l'effet de la timidité. Il s'étendit ſur la gloire de la France, & la honte qui rejailliroit ſur les armes du Roi, s'ils évitoient la bataille lorſqu'ils étoient ſi ſupérieurs en nombre à leurs ennemis. Il fut ſoutenu de toute la jeune Nobleſſe, & le conſeil ne fut plus rempli que de tumulte & de débats. Enfin ce Seigneur auſſi indiſcret que téméraire, s'écria : » Que ceux qui » aiment le Roi me ſuivent, » & ſortit en même temps de l'aſſemblée, à la tête de tous ceux qui étoient du même ſentiment. A l'inſtant il rangea ſes gens en bataille & leur ordonna de déployer leurs drapeaux. Douglas & le Conétable voyant leurs remontrances inutiles, & leur autorité mépriſée, réſolurent de faire tout ce qui ſeroit en eux pour ſoutenir ces imprudents guerriers, où ſi leurs efforts

HENRI VI. An. 1424.

étoient inutiles, de laver de leur propre ſang la tache qu'on vouloit imputer avec tant d'injuſtice à leur honneur. Dans cette vûe, ils voulurent former leurs troupes; mais le Vicomte de Narbonne & ſes partiſans étoient déja en marche, & le reſte de l'armée les ſuivit avec ſi peu d'ordre qu'il fut impoſſible de les ranger ni de leur faire obſerver aucune diſcipline, les deux chefs étant entraînés par la multitude. Cependant ils arrivèrent déja hors d'haleine, à la vûe du camp des Anglois, & les Généraux eſſayèrent encore de les former, en les exhortant à faire halte & à reprendre leurs eſprits avant que d'engager le combat; mais ils furent ſourds à toutes leurs remontrances, & les François ainſi que les Ecoſſois ſembloient ſe précipiter à l'envi ſur le théâtre de leur deſtruction. A la première décharge de flêches que firent les Anglois retranchés ſur la hauteur, les Italiens qui s'y trouvèrent expoſés prirent la fuite; mais le reſte de l'armée Françoiſe chargea avec tant d'impétuoſité, qu'ils mirent en déroute une aîle des Anglois. Ils pénétrèrent même juſqu'à une eſpèce

HENRI VI. An. 1424.

de barricade qu'on avoit formée devant l'arrière-garde avec les chariots de l'armée, & furent reçus par un corps d'archers retranchés derrière, qui leur envoyèrent une grêle de flêches. Ils firent un quart de converſion pour attaquer les autres archers qui étoient ſur les flancs; mais ils les trouvèrent ſi bien défendus par leurs pieus qu'ils ne purent les entâmer, & ils furent eux-mêmes ſi maltraités des flêches qu'il n'en échappa preſque aucun de ceux qui formèrent cette attaque. Cependant les deux corps d'armées combattoient avec tant de fureur, que pendant trois heures il ne parut aucun avantage de l'un ni de l'autre côté, juſqu'à ce que le corps de réſerve des Anglois qui avoit défait les hommes d'armes Italiens & la cavalerie Françoiſe, prit les Ecoſſois en flanc, & décida la fortune de cette journée. Douglas & le Connétable voyant qu'il étoit impoſſible d'empêcher leur défaite, ne voulurent pas ſurvivre à ce déſaſtre; ils ſe précipitèrent au plus fort de la bataille, & périrent au milieu des ennemis. Il en fut de même de l'imprudent Narbonne, de Venta-

lour, de Graville & de Rambouil- HENRI VI. An. 1424.
et. Les autres Officiers Généraux
ıvoient reçu des bleſſures ſi dange-
:euſes qu'ils ne purent continuer à
:ommander, enſorte que les troupes
›rivées de leurs chefs combattoient au
ıazard, & furent enfin miſes en dé-
·oute & diſperſées avec un furieux
:arnage. Les Italiens, qui avoient
quitté le champ de bataille au com-
nencement du combat, informés
auſſement que les François avoient
:u l'avantage, retournèrent pour
ıvoir leur part du pillage, & furent
i bien reçus par les Anglois victo-
ieux qu'aucun d'eux n'auroit échapé
i la nuit ne les eût favoriſés. Cinq
nille François & Ecoſſois périrent
ur le champ de bataille, & il y en
ut beaucoup de bleſſés & de pris.
)e ce nombre furent le Maréchal de
ı Fayette, Gaucour, & le jeune
)uc d'Alençon qu'on trouva reſpi-
ant encore, & dont le Régent fit
rendre tant de ſoin qu'il guérit de
:s bleſſures, quoiqu'elles fuſſent ex-
·êmement dangereuſes. Cette victoi-
e fut d'un avantage infini au Régent,
ıais elle lui coûta dix-ſept cents
ommes de ſes meilleures troupes,

HENRI VI. An. 1424.

& plusieurs Officiers distingués qui périrent dans le combat. Le lendemain le Duc de Bedford investit Verneuil, dont la garnison étoit commandée par Rambure, & fort mal pourvue de munitions, ce qui l'obligea de se rendre trois jours après par capitulation. Les Anglois trouvèrent dans cette place tous les équipages des Généraux François, Ecossois & Italiens, ainsi que l'argent destiné pour la paye des soldats. On y faisoit les funérailles du Vicomte de Narbonne; mais ils s'emparèrent du corps & le pendirent à un gibet, parce que ce Seigneur avoit eu part au meurtre du Duc de Bourgogne.

Paul Emil. Stowe. Gagnin.

XIV. Dispute entre les Ducs de Brabant & de Gloceſter, au sujet de Jacqueline Ducheſſe de Hainaut.

Après la victoire de Verneuil, le Duc de Bedford retourna à Paris, pour appaiser un soulevement élevé dans cette Capitale sur la fausse nouvelle qu'il avoit été défait. Cependant le Comte de Salisbury réduisit la ville du Mans, Sainte Suzanne, la Ferté-Bernard, & finit la conquête de tout le Maine. La consternation s'étoit répandue dans toutes les places qui favorisoient Charles, & tous ses amis commençoient à désespérer de sa cause. Lui-même, quoiqu'il fût

un Prince très actif & perſévérant, auroit vraiſemblablement cédé au torrent de la fortune, ſi les approches de l'hiver ne l'euſſent mis à couvert pour quelque temps des pourſuites de ſes ennemis. Cette ſaiſon même n'auroit pas empêché ſa ruine, s'il n'étoit ſurvenu un autre événement inattendu. Ce fut une diſpute qui s'éleva entre les Ducs de Bourgogne & de Gloceſter, & qui certainement conſerva la couronne à la maiſon de Valois. Nous avons déja rapporté que le Duc de Gloceſter avoit épouſé Jacqueline, héritière de Hainaut, même du vivant de ſon autre mari le Duc de Brabant, couſin germain de celui de Bourgogne. Celui-ci jugeant que ce mariage ſeroit une ſource d'animoſité & de guerre entre les deux maris, eut une conférence à ce ſujet avec Bedford à Amiens, & une ſeconde à Paris, où ils convinrent que cette affaire ſeroit remiſe à la déciſion du Pape, Juge naturel de ces ſortes de cauſes. Le Duc de Brabant y acquieſça, dans la confiance que ſa Sainteté ne trouveroit aucune raiſon pour annuller ſon mariage avec Jacqueline; mais le même

HENRI VI. An. 1424.

HENRI VI. An. 1424.

motif empêcha le Duc de Glocester d'y consentir, déclarant cependant qu'il étoit disposé à tout accommodement raisonnable.

XV. Glocester entre dans le Hainaut.

Cette affaire étoit demeurée en suspens jusqu'à la bataille de Verneuil, après laquelle le Duc de Glocester traversa la mer à Calais avec sa femme, & un corps de cinq mille hommes pour enlever les Etats de Jacqueline des mains du Duc de Brabant. Il cacha son dessein au Duc de Bourgogne, dont la pensée fut qu'il venoit au secours du Régent, & il fut excessivement surpris lorsqu'il apprit à Dijon que le Duc de Glocester avoit traversé une partie de ses Etats ; que toutes les villes de Hainaut s'étoient soumises tant à lui qu'à Jacqueline, & qu'elles leur avoient prêté serment de fidélité. Il ordonna aussi-tôt aux Généraux Ligny & l'Isle-Adam d'assembler une armée, & de joindre le Comte de S. Pol, qui levoit des troupes à Bruxelles pour le service de son frère, le Duc de Brabant. On peut juger combien cette rupture de l'Angleterre avec le Duc de Bourgogne étoit à contre-temps, si l'on fait attention à la situation désespé-

rée où étoient alors les affaires de Charles. Les batailles de Crévant & de Verneuil lui avoient enlevé ſes meilleures troupes & ſes plus habiles Généraux. Il étoit ſans argent & ſans crédit, hors d'état de mettre une armée ſur pied. Les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, les plus puiſſants vaſſaux de la couronne, étoient intimement liés avec l'Angleterre : ſon beau-frère le Roi de Sicile avoit perdu le Maine, & pouvoit à peine conſerver ſes propres Etats : Enfin le Roi d'Ecoſſe, l'ancien allié de la France étoit retenu par la trève qui l'empêchoit de lui donner aucun ſecours. Réduit à cette fâcheuſe ſituation, il ſe trouvoit repouſſé au-delà de la Loire, en grand danger de perdre encore les provinces de Berri, Languedoc & Dauphiné, & les Anglois par dériſion ne lui donnoient plus d'autre titre que celui de Comte de Ponthieu, ou de Roi de Bourges. Le Duc de Bedford connoiſſoit tous ſes avantages, & ne pouvoit douter que ſi ſon frère Gloceſter, dans ce temps critique, eût joint à ſes forces les troupes & l'argent qu'il avoit débarqués à Calais, la conquête de la

HENRI VI. An. 1424.

HENRI VI. An. 1425.

France n'eût été terminée en une campagne. Il lui écrivit à ce ſujet, le conjurant de retarder ſon projet contre le Duc de Brabant juſqu'à ce qu'il pût être ſoutenu de toutes les forces combinées de France & d'Angleterre. Cette remontrance n'eut aucun effet ſur Gloceſter, qui ne put être engagé à abandonner cette occaſion de ſe rendre maître des plus belles provinces du pays-bas. Cette diverſion ſi déplacée l'empêcha de pouvoir tirer de nouveaux ſecours d'Angleterre, & ſon armée étant partagée dans un grand nombre de villes & de châteaux où il étoit obligé de mettre des garniſons, il ſe trouva hors d'état de pourſuivre ſes conquêtes.

XVI. Il accepte un défi propoſé par le Duc de Bourgogne.

Dans les ordres que le Duc de Bourgogne donna à ſes Généraux pour lever des troupes en faveur de ſon parent le Duc de Brabant, il déclara que ce Prince avoit conſenti avec l'agrément du Duc de Bedford à l'expédient propoſé ; mais que celui de Gloceſter avoit rejetté cette propoſition quelque juſte qu'elle fut. Humphroy irrité de ce que le Duc de Bourgogne avançoit lui écrivit de Mons, & lui marqua que cette impu-

tation n'étoit pas éxactement conforme à la vérité. Le Duc dans ſa réponſe lui donna le démenti, & lui offrit de ſoutenir ce qu'il avoit avancé par le combat ſingulier, dont ſon propre frère le Duc de Bedford ſeroit juge. Gloceſter accepta le défi: le jour de S. George fut choiſi pour celui du combat, & cependant les deux Princes s'inſultèrent l'un l'autre de la manière la plus outrageante, tant par lettres que par meſſages. Pendant que les affaires étoient dans cette ſituation le Comte de Saint-Pol aſſiégea & prit la petite ville de Braine en Hainaut, la réduiſit en cendre & paſſa la garniſon Angloiſe au fil de l'épée, malgré la capitulation. La querelle des Ducs de Gloceſter & de Brabant devant être terminée par le combat de Humphroy & du Duc de Bourgogne, ils convinrent d'une trève juſqu'à ce que cette affaire fut décidée, & Gloceſter retourna en Angleterre. Son deſſein étoit d'emmener la Ducheſſe; mais les habitants de Mons demandèrent avec les plus vives inſtances qu'elle demeurât dans leur ville. Il ne put réſiſter à des ſollicitations auſſi preſſantes; mais il éxigea

HENRI VI. An. 1425.

HENRI VI. An. 1425.

un ſerment ſolemnel de tous les habitants, par lequel ils s'engagèrent à la défendre au péril de leurs vies contre tous ſes ennemis.

Monſtrelet.

XVII. Le Duc de Richemond eſt créé Conétable de France, & ſon frère le Duc de Bretagne ſe déclare pour Charles.

Charles, voulant profiter de ces diviſions fit ſes efforts pour détacher les Ducs de Bourgogne & de Bretagne des intérêts des Anglois. Il ſavoit que le Comte de Richemond étoit irrité contre le Duc de Bedford, qui lui avoit refuſé le commandement de l'armée; connoiſſoit l'orgueil & la vanité de ce Seigneur, & ſût ſi bien flatter ſes paſſions, que le Comte accepta l'office de Conétable, vacant depuis la mort de Buchan. Richemond entreprit même d'attirer le Duc de Bretagne dans les intérêts de Charles; & d'avoir le conſentement du Duc de Bourgogne pour s'engager à ſon ſervice, pourvu que le Monarque conſentit à bannir Louvet de ſes conſeils. Charles déclara donc Richemond Conétable de France, & le Duc ne s'oppoſa point à ſa promotion; mais quoique ce Prince fut irrité contre le Duc de Gloceſter, & contre les Anglois en général, le ſouvenir qu'il avoit encore du meurtre de ſon père l'empêcha de ſe rendre aux

propoſitions du Roi, qui lui avoit envoyé les Evêques du Pui & de Chartres pour le détacher, s'il étoit poſſible des intérêts de Henri. Ils firent leurs efforts pour excuſer Charles de la mort du dernier Duc de Bourgogne, en rejettant cette action ſur de pernicieux Conſeillers; & le Duc en prit occaſion de leur dire que lorſque Sa Majeſté les auroit banni de ſa cour il ſeroit temps de travailler à un accommodement. Il s'agiſſoit de Tannegui du Chatel & de Louvet, qui tenoient toujours le premier rang dans la faveur de Charles. Tannegui, informé de la déclaration du Duc, inſiſta à demander ſa retraite, à quoi le Roi ne conſentit qu'avec une grande répugnance: mais Louvet ne fut pas aſſez généreux pour ſacrifier ſon propre avantage aux intérêts de ſon maître. Non-ſeulement il jouiſſoit de la plus grande faveur auprès de ſon Souverain, mais ſon crédit avoit encore augmenté par celui de ſa ſœur, mariée au Duc de Joyeuſe, qui, avec la fameuſe Agnès Sorel partageoit toute l'affection de Charles. Louvet ainſi ſoutenu redoutoit peu le Conétable, & la cour fut bien-tôt parta-

HENRI VI. An. 1425.

HENRI VI. An. 1425.

gée en deux factions, ce qui nuiſoit beaucoup aux intérêts du Souverain. Charles embraſſa le Parti de Louvet; mais la Nobleſſe s'attacha au Conétable, quitta même la cour: déclara qu'ils n'y retourneroient jamais tant que ſon ennemi demeureroit en place, & ils ſe retirèrent chacun dans ſa province, laiſſant le Roi totalement abandonné. Il fut enfin obligé de ſacrifier ſon Miniſtre, & d'accorder ce que demandoit le Conétable, qui non-ſeulement en prit la place; mais remplit auſſi ſa promeſſe en attirant dans ſon parti ſon frère le Duc de Bretagne, qui rendit hommage à Charles dans la ville de Saumur.

Hiſtoire de Charles VII.

XVIII. Le Duc de Bedford repaſſe en Angleterre pour terminer une diſpute entre celui de Gloceſter & l'Evêque de Wincheſter.

La cour de Henri étoit auſſi troublée par les factions que celle de Charles. Le Duc de Gloceſter, & ſon oncle l'Evêque de Wincheſter avoient l'un pour l'autre une haine implacable. Le Prélat s'étoit oppoſé fortement à l'expédition du Hainaut: & quoique le crédit du Duc l'eut emporté dans le Conſeil, Wincheſter en ſon abſence avoit acquis tant de pouvoir qu'il parut ſurmonter celui de Gloceſter à ſon retour. Leur que-

relle se renouvella aussi-tôt, elle produisit plusieurs tumultes & combats entre leurs partisans. L'Evêque écrivit une lettre au Duc de Bedford, pour l'engager dans les termes les plus pressants à repasser en Angleterre & à venir réformer les abus occasionnés par la mauvaise conduite de son frère. Glocester de son côté dressa des articles d'accusation contre l'Evêque, pour être présentés au premier Parlement. Le Duc de Bedford, jugeant que sa présence étoit absolument nécessaire en Angleterre, laissa le commandement de l'armée de France au Comte de Warwick, y arriva le vingt de Décembre, & fut reçu en qualité de Protecteur par le Conseil & la Nation. Peu de jours après son retour, il exposa en plein Conseil l'état des affaires de France; se plaignit très vivement de l'infidèlité du Comte de Richemond & de son frère le Duc de Bretagne contre lequel on déclara la guerre par une proclamation publique le quinze de Janvier. L'affaire qui attira ensuite l'attention du Protecteur fut la querelle de son frère & de son oncle, & il employa tout son crédit pour les porter à une ré-

HENRI VI. An. 1425.

An. 1426.

HENRI VI. An. 1426.

conciliation. Il convoqua une assemblée de la Noblesse à Saint-Albans, afin qu'elle put concourir avec lui à un accommodement si nécessaire au maintien de la paix publique. Tous leurs efforts furent inutiles & l'on renvoya cette affaire à la décision du Parlement, qui fut convoqué pour le mois de Mars à Leicester. Le Duc de Gloceſter y produisit les articles de son accusation: ils furent examinés par un Comitté, reconnus frivoles & l'Evêque en fut déchargé. Le Parlement exhorta les deux parties à renoncer à leur animosité mutuelle, & ces Seigneurs s'embrassèrent avec toutes les marques extérieures d'une reconciliation parfaite, quoique leurs cœurs brûlassent du desir de vengeance. Le Duc de Bedford jugea que cet accommodement ne seroit pas le dernier, & prévoyant combien une division dans le Conseil seroit préjudiciable aux intérêts du Roi, il engagea son oncle à remettre le grand Sceau, qui fut confié à l'Evêque de Londres. Le Protecteur persuada encore au Prélat de l'accompagner en France, soux prétexte de l'accomplissement d'un vœu, & en considération

de ſa complaiſance à entrer dans ſes vues, le Duc lui promit de ſolliciter en ſa faveur un chapeau de Cardinal, qu'il obtint par la ſuite. Dans cette aſſemblée, qu'on nomma le Parlement des bâtons, (parce que l'uſage des armes étant défendu aux gens de la ſuite des membres, ils s'étoient munis de maſſes & de bâtons) on accorda les ſubſides néceſſaires pour ſoutenir la guerre de France : on y fit un Statut contre l'exportation des moutons ſans la permiſſion du Roi, & d'autres Réglements pour l'encouragement de l'agriculture, & le maintien de la liberté des ſujets. Le Protecteur rendit à Jean Mowbray, Comte-Maréchal, le titre de Duc de Norfolk dont il avoit été privé ſous le règne de Richard II. & créa quarante Chevaliers, à la tête deſquels fut le Duc d'York, héritier de Mortimer Comte de la Marche, mort depuis peu ſans enfants en Irlande.

HENRI VI. An. 1426.

Act. pub.

XIX. Le Conétable de France eſt repouſſé à S. James de Beuvron.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Angleterre, le Conétable de Richemond avoit aſſemblé une armée de vingt mille hommes en Bretagne : il étoit entré en Normandie, & s'étoit rendu maître de Pontorſon, à la fin

HENRI VI. An. 1426.

de Février. Enſuite il entreprit le ſiège de Saint-James de Beuvron, place qui fut défendue avec la plus grande valeur par une nombreuſe garniſon Angloiſe. Le Conétable comptoit ſur l'argent que devoit lui envoyer de Giac, qui avoit ſuccèdé à Louvet dans l'adminiſtration des Finances; mais craignant que s'il réuſſiſſoit dans cette entrepriſe il ne devint trop orgueilleux, & ne voulut gouverner la cour ſuivant ſa volonté, ce Miniſtre réſolut de ne point répondre à ſon attente. Le Conétable, dont l'armée diminuoit de jour en jour par la déſertion, conçut l'indignation la plus violente contre de Giac & devint furieux, dans la crainte de manquer ſa premiere expédition. Allarmé d'un faux rapport, que les ennemis étoient en marche pour ſecourir la place, il ſe détermina à donner l'aſſaut, quoique la brèche fut à peine praticable, & détacha deux mille hommes, qu'il envoya ſur la route d'Avranche pour occuper les Anglois, s'ils avançoient pendant l'attaque. Après cette diſpoſition, il fit monter à la brèche avec fureur; mais elle fut ſi vaillamment défendue, qu'il parut preſque impoſ-

sible de réussir par assaut. Le détachement, qui ne vit aucun ennemi en campagne, abandonna son poste, & retourna au camp, dans l'espérance de partager la gloire & les dépouilles de cette journée; mais la confusion avec laquelle ils arrivèrent fit juger aux assaillants qu'ils avoient été battus par l'armée Angloise, ce qui les jetta dans la consternation. Ils abandonnèrent l'assaut & furent saisis d'une telle frayeur panique, que tous les efforts du Conétable ne purent les faire retourner à la charge. Les assiégés voyant leur désordre firent une sortie & tombèrent sur eux avec tant d'impétuosité qu'ils les mirent en fuite & que leur bagage & leur artillerie tombèrent entre les mains des Anglois.

HENRI VI. An. 1426.

XX. Il fait assassiner les Ministres de Giac & de Beaulieu.

Richemond excessivement irrité de cette disgrace, entra dans une telle fureur contre de Giac, auquel il l'imputoit, qu'il jura d'en tirer vengeance, ce qu'il éxécuta dès la première occasion. Après avoir rassemblé ses troupes, il entra dans l'Anjou, y réduisit la Fléche & Gallerande, revint à la cour; fit étrangler de

HENRI VI. AN. 1426.

Giac dans ſon lit ; * le fit jetter dans la Loire, & déclara publiquement qu'il traiteroit de même tous ceux qui oſeroient s'emparer de la faveur de Charles. Malgré cette menace, le Camus de Beaulieu accepta la place vacante par la mort de Giac, mais il fut aſſaſſiné peu de jours après dans le Palais du Roi, par les ordres du féroce Conétable, qui ne vouloit ſouffrir que perſonne reſtât à la cour, à moins qu'on ne dépendit entièrement de lui. Charles entra dans une telle colère de cette audace & de cette préſomption que non-ſeulement il refuſa de le voir, mais qu'il frémiſſoit même de rage lorſqu'il en-

* M. le Préſident Hénault dit qu'il lui fit trancher la tête, en quoi il a ſuivi l'Hiſtorien du Conétable de Richemond, ſuivant lequel ce Seigneur fut éxécuté par le Bourreau de Bourges, après qu'il eut été jugé par le Bailli de Dun-le-Roi & autres gens de juſtice, ſur des crimes qu'il confeſſa. Cependant l'Hiſtorien anonyme de Charles VII. ainſi que celui de la Pucelle d'Orleans, rapportent les faits tels que M. Smollett les dit ici. Le P. Griffet dans ſes Obſervations, a adopté le ſentiment de l'Hiſtorien du Conétable.

tendoit

tendoit prononcer son nom ; cependant les affaires étoient dans une situation si désespérée, qu'il n'avoit d'autre ressource que l'armée de Bretagne, ce qui le força encore de ménager Richemond. HENRI VI. An. 1426.

XXI. Les Anglois sont défaits au siège de Montargis.

Le Comte de Warwick, qui commandoit les troupes Angloises en l'absence du Régent, s'étoit trouvé tellement affoibli par la guerre du Duc de Gloceſter dans le Hainaut, qu'il n'avoit pas été en état de tenir la campagne contre le Conétable : mais voyant alors l'armée de Bretagne diminuée par la désertion, & la cour de Charles divisée par les querelles, il assembla un corps de cinq mille hommes ; reprit dans le Maine quelques châteaux dont les Bretons s'étoient emparés, & entreprit le siège de Montargis, place très importante, située sur la rivière Loin qui en cet endroit se divise en trois branches. Son armée n'étant pas assez nombreuse pour attaquer cette ville dans les formes, il changea le siège en blocus, & partagea ses troupes en trois corps, séparés par les branches de la rivière, sur lesquelles il jetta des ponts de communication. Il prit

HENRI VI. An. 1426.

lui-même le commandement de l'un de ces corps, & donna celui des deux autres au Comte de Suffolk & à Jean de la Pole, frère de ce Seigneur. Après que ce blocus eut duré trois mois, les assiégés se trouvèrent réduits à la dernière extrêmité lorsque Charles demanda au Conétable qu'il leur conduisît du secours. Son armée avoit été séparée, & il ne voulut point s'exposer à de nouvelles disgraces, avec des troupes nouvellement levées. Ce qu'il venoit de refuser fut entrepris par le bâtard d'Orleans, qui à l'âge de vingt-deux ans avoit déja donné les plus grandes preuves de courage & de conduite militaire. Il assembla environ seize cents hommes : marcha avec confiance du côté de Montargis & forma une entreprise dont l'éxécution étoit d'autant plus difficile qu'il avoit en tête le Comte de Warwick, dont la réputation égaloit celle des plus grands Généraux. Les assiégés avoient ouvert leurs écluses, ce qui avoit rompu les ponts de communication entre les différents corps des Anglois, & le bâtard résolut de les attaquer séparément, avant que l'eau fut écou-

lée. Il donna le commandement de la moitié de ſes troupes à Lahire, avec ordre de tomber ſur les quartiers de la Pole, pendant qu'il chargeroit lui-même le Comte de Suffolk. Après un combat opiniâtre, ce Comte & ſon frère furent défaits; perdirent quinze cents hommes, dont la plus grande partie périt dans les eaux, & le Comte de Warwick ne pouvant leur donner de ſecours ſe retira en bon ordre. La place fut ravitaillée, & l'on regarda cet exploit comme un heureux préſage de la grandeur future du bâtard. Cependant cet avantage ne fut ſuivi d'aucun évènement important, & les deux partis ſe trouvèrent ſi foibles qu'ils jugèrent mutuellement devoir ſe tenir ſur la défenſive.

HENRI VI. An. 1426.

Mézerai. Monſtrelet.

Le duel entre les Ducs de Gloceſter & de Bourgogne n'avoit pas eu lieu, du commun conſentement de ces deux Seigneurs, dont le dernier employa ſes émiſſaires dans le pays de Hainaut pour former un parti qui put livrer Jacqueline à ſon mari légitime le Duc de Brabant. Ces négociations ſoutenues du crédit de la mère de cette Princeſſe, portée pour le Duc de Bourgogne, eurent un tel

XXII. Jacqueline eſt trahie à Mons. Elle ſe ſauve en Hollande.

HENRI VI. An. 1426.

ſuccès, que tout-à-coup les villes du Hainaut ſe déclarèrent pour le Duc de Brabant, & ſon frère; le Comte de Saint-Pol ſe préſenta à la tête d'une armée devant Mons où réſidoit la Ducheſſe. Les Magiſtrats feignant d'être frappés de terreur à ſon approche, déclarèrent qu'ils étoient hors d'état de ſe défendre, & firent un traité par lequel il fut ſtipulé que Jacqueline ſeroit livrée entre les mains du Duc de Bourgogne, qui en demeureroit chargé juſqu'à ce que la diſpute fut terminée par la déciſion du Pape. Le Prince d'Orange la conduiſit à Gand, & tout le Duché de Hainaut reconnut unanimement le Duc de Brabant pour Souverain. La Ducheſſe fut exceſſivement piquée de ce traitement, & ſe plaignit dans ſes Lettres au Duc de Gloceſter, d'avoir été trahie d'une manière auſſi odieuſe; cependant par refléxion elle diſſimula ſon chagrin, & même affecta d'attendre avec réſignation la ſentence du Pape, comme ſi elle eut été diſpoſée à s'y ſoumettre avec joie. Ses gardes, trompés par ſa bonne volonté apparente, ſe relâchèrent de leur vigilance, & elle trouva moyen de

s'échapper déguisée, en Hollande. Elle y fut très bien reçue par quelques Seigneurs; mais les autres se déclarèrent pour le Duc de Bourgogne, & il entreprit en faveur de cette Princesse une guerre qui dura deux années de suite. HENRI VI. An. 1426. *Ibid.*

XXIII. Guerre civile entre les courtisans de Charles.

La guerre de France étoit toujours languissante, parce qu'on manquoit d'hommes des deux côtés pour former aucune entreprise considérable. Le Comte de Suffolk fut surpris dans le Mans par le Comte d'Orval de la maison d'Albret, & obligé de se sauver dans une tour, d'où il fut délivré par la valeur de Talbot, qui en chassa les François. Après s'être emparé de Laval dans le Maine, il joignit le Comte de Warwick dans la vûe de faire le siège de Pontorson, dont le Conétable s'étoit rendu maître l'année précédente. Vers le même temps, le Duc de Bedford arriva en France avec des troupes, qui le mettoient en état de former des entreprises importantes. Il étoit accompagné de l'Evêque de Winchester qui reçut le chapeau de Cardinal à Calais avec grande solemnité. Comme il étoit Prince du Sang, on lui donna An. 1427.

HENRI VI. An. 1427.

par la ſuite le nom de Cardinal d'Angleterre, & peu de temps après ſa promotion, le Pape le nomma ſon Légat en ce Royaume. Cette dignité ſervit beaucoup à augmenter ſes richeſſes & ſon crédit, au préjudice & à la ruine de ſon ennemi le Duc de Gloceſter. La cour de Charles étoit agitée de plus en plus par la diviſion qui règnoit entre les Seigneurs & la Nobleſſe. La Trémouille s'étoit emparé de toute la faveur du Roi. Il s'étoit d'abord déclaré ami du Conétable; mais auſſi-tôt qu'il eut ſuccédé à Beaulieu dans l'adminiſtration des finances, il changea de conduite envers ce Seigneur, & fomenta l'averſion que le Roi avoit contre lui. Les autres courtiſans furent très irrités de cette conduite, parce qu'ils penſoient que le Conétable ſeul pouvoit rétablir les affaires de la France, & ils formèrent une conſpiration contre la vie du Miniſtre. Les Comtes de Clermont & de la Marche qui étoient à la tête, aſſemblèrent un corps de troupes, & eſſayèrent de le ſurprendre à Bourges: mais informés qu'il avoit ſuivi le Roi à Loches, ils réſolurent de ſe ſaiſir de ſes deux

créatures, la Borde & de Prie, qui se refugièrent dans la grande tour, où ils furent aussi-tôt investis. De Prie fut tué en combattant pour sa propre défense ; mais la Borde se soutint jusqu'à ce qu'il fut secouru par le Roi en personne. Cette querelle dégénéra en guerre civile, qui fit ses ravages pendant plusieurs mois, & fut enfin terminée par la médiation du Duc d'Alençon. Il avoit été fait prisonnier à la bataille de Verneuil, & avoit depuis peu payé pour sa rançon deux cents mille écus, qu'il n'avoit pû rassembler qu'en vendant tous ses joyaux, ainsi que la ville de Fougères au Duc de Bretagne. Cependant le Conétable irrité se retira à Vannes, & Charles n'eut plus lieu de rien espérer de la continuation de ses services, ni de ses bons offices.

HENRI VI. An. 1427.

Mézerai.

XXIV. Le Duc de Bretagne est obligé de renoncer au parti de Charles.

L'état déplorable de Charles, dénué de troupes, d'officiers & d'argent, & embarassé dans ces troubles domestiques, donna lieu au Régent d'éxécuter un projet qu'il avoit formé en Angleterre. Pontorson s'étoit rendu après un long siège, & il se mit lui-même en campagne à la tête de

HENRI VI. An. 1427.

vingt mille hommes, dans l'intention de tomber ſur la Bretagne qu'il menaçoit de mettre à feu & à ſang. Soit que le Souverain de cette Province fut réellement intimidé par ces menaces du Régent, ſoit qu'il fut content de trouver un prétexte pour abandonner une cauſe déſeſpérée qu'il avoit embraſſée uniquement par complaiſance pour ſon frère Richemond, il evoya des Ambaſſadeurs au Duc de Bedford pour demander à faire une paix particulière. Elle lui fut accordée à condition qu'il jureroit d'obſerver celle de Troye, & de rendre hommage au jeune Henri lorſqu'il en ſeroit requis. Le Duc de Bretagne fut agréablement ſurpris de cette modération du Régent qu'il n'avoit pas lieu d'attendre, & Bedford fut très ſatisfait de pouvoir détacher par des moyens favorables un auſſi puiſſant allié des intérêts de Charles.

Act. pub.

XXV. Le Duc de Gloceſter abandonne Jacqueline & épouſe ſa concubine Eléonor Cobham.

Pendant toutes ces révolutions en France, Jacqueline ſe trouvant engagée dans une guerre avec le Duc de Bourgogne, ſollicita le Duc de Gloceſter pour qu'il lui donnât du ſecours. Ce Prince, avec l'aide du

Parlement, lui envoya un petit renfort de troupes, qui auſſi-tôt après leur deſcente furent défaits par les Bourguignons. Enfin par la médiation du Régent, ils renoncèrent l'un & l'autre au duel, & l'on conclut une trève, pendant laquelle on gagna ſur Gloceſter qu'il s'en rapporteroit à la déciſion du Pape pour ſa diſpute avec le Duc de Brabant. Sa Sainteté, peu de temps après cette convention, fit publier ſa ſentence, par laquelle elle annulloit & diſſolvoit le mariage entre Jacqueline & le Duc de Gloceſter, & confirmoit le premier qu'elle avoit contractée avec le Duc de Brabant, qui ne vêcut pas longtemps depuis ce jugement. Après la mort de ce Prince, qui eut pour ſucceſſeur le Comte de Saint-Pol ſon frère, Jacqueline eſpéroit rentrer en poſſeſſion de ſes propres Etats; mais les intrigues du Duc de Bourgogne firent tant d'effet ſur ſes ſujets, qu'ils refuſèrent de la reconnoître pour leur Souveraine. Le Duc choiſi pour arbitre, elle s'obligea de lui remettre en main le gouvernement de ſes Etats, de le nommer ſon héritier, & de s'engager à paſſer le reſte de ſes jours

HENRI VI. An. 1427.

HENRI VI. An. 1427.

dans la viduité. Le Duc de Glocester acquiesça à la sentence du Pape, & quoiqu'il pût faire revivre ses prétentions à la mort du Duc de Brabant, puisque la Princesse n'avoit pas souscrit à cet accommodement, il fut engagé par son frère à se désister de ses droits, qui auroient pû préjudicier à Henri, en détachant le Duc de Bourgogne de ses intérêts. Glocester se laissa persuader, abandonna Jacqueline, & épousa Eléonor Cobham, qu'il avoit long-temps entretenue à titre de concubine.

XXVI. Le Comte de Salisbury entreprend le siège d'Orleans.

La guerre de Hainaut ainsi terminée, toutes les forces de l'Angleterre se réunirent pour la conquête de la France. Elle paroissoit d'autant

An. 1428.

plus facile, que Charles n'avoit pas de troupes en campagne, & s'étoit livré depuis peu aux plaisirs & à l'indolence, comme s'il avoit perdu toutes pensées de s'opposer aux progrès de l'ennemi. Le Comte de Warwick avoit repassé en Angleterre, où il avoit été nommé Gouverneur du Roi à la place du Duc d'Exeter mort depuis peu, & le Comte de Salisbury arriva en France avec un corps de cinq mille hommes, levés à ses

frais en Angleterre, en conſéquence d'une convention qu'il avoit faite avec le conſeil. Il emmena ce renfort à Paris, & le Régent lui donna le commandement d'une armée de ſeize mille hommes, pour réduire toutes les places que Charles poſſédoit de ce côté de la Loire, & pour le chaſſer entièrement des Provinces ſeptentrionales. Il ſe mit en marche vers cette rivière, accompagné du Comte de Suffolk, de Talbot, de Faſtolfe & de pluſieurs autres Officiers diſtingués. On réſolut dans un conſeil de guerre d'entreprendre le ſiège d'Orleans, quoique cette réſolution fut priſe à l'inſçu & contre le ſentiment du Duc de Bedford. Il étoit néceſſaire de réduire les places voiſines d'où l'on auroit pû incommoder les aſſiégeants, & les mois d'Août & de Septembre furent employés à s'emparer de Yenville, Mehun, Baugenci, Gergeau, Cléri, Sulli, & de quelques autres petites places. Enfin les troupes Angloiſes parurent devant Orleans le 12 d'Octobre. Charles jugeant de leur intention, avoit muni cette place d'une grande quantité de proviſions de guerre & de

HENRI VI. An. 1428.

HENRI VI. An. 1428.

bouche, & y avoit mis une nombreuse garnison commandée par Gaucour, qui étoit cependant prisonnier des Anglois; mais qu'on avoit relâché sur sa parole pour qu'il pût trouver l'argent nécessaire au payement de sa rançon. Le bâtard d'Orleans, * d'Orval, Lahire, Xaintrailles, Thouars, Boussac, Chabannes, Lafayette, Graville & plusieurs autres Officiers de distinction s'étoient jettés dans cette ville pour signaler leur courage & leur expérience dans l'art militaire.

XXVII. Il est tué d'un boulet de canon.

Pour mettre Orleans dans l'impossibilité de recevoir du secours, le Comte de Salisbury fit bâtir seize petits forts ou redoutes autour de la ville, dont il y en avoit six plus considérables que les autres pour commander aux principales avenues. On les garnit d'une grande quantité d'artillerie qui battoit continuellement les murailles. Cette place étoit de la plus grande conséquence pour Charles, & la garnison se défendoit avec un courage incroyable. Les assiégeants & les as-

* Nos Historiens commencent de ce temps à le nommer Comte de Dunois; cependant il n'eut ce titre que long-temps après.

HENRI VI. An. 1428.

ſiégés ſembloient combattre pour la gloire plus que pour tout autre avantage ; & il ne ſe paſſoit pas de jour qu'on ne fît des deux côtés des prodiges de valeur. Charles, ſans troupes & ſans argent, ne pouvoit eſpérer de faire lever le ſiège ; mais malgré toute la vigilance des Anglois, il réuſſiſſoit à faire entrer de temps en temps quelques ſecours, enſorte que la garniſon, qui, au commencement n'étoit compoſée que de douze cents hommes, ſe trouva augmentée à la fin de Décembre juſqu'au nombre de trois mille. Les aſſiégeants de leur côté en avoient alors vingt-trois mille, à cauſe des ſecours qu'ils avoient reçus du Régent. Le rempart des Tourelles ayant été endommagé par le canon des aſſiégeants, les François y mirent le feu ; mais les Anglois éteignirent les flames, établirent un logement dans ce poſte & s'emparèrent en même temps de la Tour du Pont. d'où ils voyoient juſques dans la ville. * Ce fut en ce lieu que le Comte

* Les Tourelles éxiſtoient encore il n'y a que quelques années : On les a détruites en abattant l'ancien pont de cette ville pour en conſtruire un nouveau. Il auroit été fa-

HENRI VI. An. 1428.

de Salisbury fut tué d'un boulet de canon, pendant qu'il étoit à une fenêtre à obſerver la contenance des ennemis. Sa mort n'interrompit pas le ſiège, qui fut pouſſé avec la même vigueur par le Comte de Suffolk, ſoutenu du renommé Talbot, l'un des plus grands Capitaines de ce ſiècle. *

Tyrrel.

cile de conſerver ce monument, où l'on auroit pû mettre ces paroles de l'Ecriture : *Hùc uſque venies & confringes tumentes fluctus tuos.*

Nous nous plaignons des Gots & des Vandales qui ont détruit nos antiquités, & nous renverſons nous-mêmes celles qui nous ſont les plus glorieuſes. Bien-tôt cette ville, ſi fameuſe dans notre Hiſtoire, ne ſera plus que comme un magnifique Bourg, lorſqu'on aura achevé de la dépouiller de tous les reſtes vénérables de ſon ancienneté. Les étrangers qui paſſoient ſur l'ancien Pont, y voyoient la Statue en bronze de la libératrice de la France : le nouveau Pont eſt conſtruit, & l'on y cherche en vain quelque monument de la gloire d'Orleans. Si quelques années s'écoulent ſans qu'on rétabliſſe l'ancien, ou qu'on en éleve un nouveau pour y ſuppléer, il ne reſtera plus aucune trace d'un événement ſi intéreſſant.

* On peut voir la deſcription de ce fameux ſiège dans l'Hiſtorien de la Pucelle : Cette Héroïne ne fut pas la ſeule de ſon ſexe qui donna des preuves de courage ; les femmes d'Orleans ſe diſtinguèrent auſſi par

HENRI VI. An. 1428.

XXVIII. Les François sont défaits par Jean Faſtolfe à la bataille des Harengs.

An. 1429.

On avoit déja paſſé quatre mois à faire des ſorties & des attaques continuelles, lorſque le Régent fit partir de Paris un convoi de poiſſon ſalé pour l'uſage des aſſiégeants pendant le Carême. Il étoit eſcorté par ſix-ſept cents hommes ſous les ordres de Sir Jean Faſtolfe, Officier d'un courage éprouvé & d'une expérience conſommée. Charles, informé du jour qu'il devoit ſe mettre en marche, ordonna au Comte de Clermont de l'attaquer ſur le chemin d'Orléans avec trois mille hommes. Ce Seigneur éxécuta ſes ordres le douze Février à Rouvrai-Saint-Denis. Faſtolfe, ſachant qu'il approchoit, rangea ſes troupes derrière une barricade de chariots, où elles ſoutinrent le premier choc de l'ennemi, qui les attaqua avec ſon impétuoſité ordinaire. Bien loin de pouvoir pénétrer derrière ce retranchement, ils y furent reçus avec tant de valeur que bien-tôt ils furent mis en déſordre: alors le Général Anglois voyant leur

ur bravoure. » Aucunes furent vues durant l'aſſaut (dit l'Hiſtorien) qui repouſſoient à coups de lances les Anglois des entrées du boulevart, & les abattoient ès foſſés ».

HENRI VI. An. 1429.

confuſion, fit ouvrir pluſieurs endroits de ces barricades, d'où ſes troupes chargèrent les François avant qu'ils puſſent ſe rallier; les mirent en déroute & en firent un grand carnage. Dans cette action qu'on nomma la bataille des Harengs, il y eut de tués cent vingt Seigneurs ou Officiers de diſtinction, outre un grand nombre de ſoldats; mais le bâtard d'Orléans, qui avoit joint le Comte de Clermont fit ſa retraite en bon ordre dans la ville avec quatre cents hommes.

Monſtrelet. Mézerai.

XXIX. La Pucelle d'Orleans ſe rend à la cour de France.

Cette défaite jetta Charles dans un ſi grand découragement, qu'il jugea ſes affaires perdues ſans reſſource: cependant pour ne pas abandonner ſes propres intérêts en négligeant quelque choſe qui pût contribuer à conſerver Orleans, il envoya Xaintrailles à Paris propoſer au Régent que cette ville fût remiſe entre les mains du Duc de Bourgogne juſqu'à la fin de la guerre. Le Duc de Bedford rejetta cette propoſition, & le Roi étoit déja déterminé à ſe retirer en Dauphiné lorſque ſes affaires furent retablies par une révolution des plus ſuprenantes. Vers la fin du mois de Février, une fille de campagne

HENRI VI. An. 1429.

hommée Jeanne d'Arc, native du village de Dunremi en Lorraine, s'adreſſa à Robert de Baudricour, Gouverneur de Vaucouleurs, & lui affirma qu'elle avoit reçu un ordre du Ciel pour faire lever le ſiège d'Orleans, & conduire Charles à Reims, où il ſeroit ſacré & couronné. Robert envoya cette fille à Chinon, où étoit le Roi, & ſoit qu'elle fût réellement une viſionnaire, qui croyoit être guidée par une inſpiration divine, ou qu'elle ſervît d'inſtrument pour l'éxécution de quelque projet formé par la Cour, dans la vue de ranimer les eſprits des François abattus par tant de défaites; il eſt certain qu'elle fut regardée comme ayant quelque choſe de ſurnaturel. Elle reconnut le Roi, qu'elle n'avoit jamais vu, quoiqu'il ſe fût déguiſé pour la ſurprendre, & les Docteurs en Théologie qui eurent ordre de l'éxaminer, déclarèrent que ſa vocation étoit miraculeuſe. Le Parlement de Poitiers après un ſemblable éxamen en porta le même jugement, & le Roi déclara qu'elle lui avoit revélé des ſecrets qu'il lui avoit été impoſſible de ſavoir autrement que par une inſpiration divine. Ces

HENRI VI. An. 1429.

circonſtances réunies prévinrent tous les eſprits en faveur de la Pucelle, & le peuple en général crut qu'elle étoit ſpécialement envoyée de Dieu pour ſauver le Royaume. Juſqu'alors ce projet, de telle façon qu'il eût été formé, réuſſiſſoit ſuivant les intentions de ſon auteur. Jeanne d'Arc fut regardée avec une eſpèce d'adoration, & les troupes Françoiſes, brûloient d'impatience de recouvrer leur honneur, ſous les auſpices de ce champion feméle. Elle avoit certainement tout le courage & l'adreſſe d'une amazone; ſon intrépidité naturelle étoit flattée & augmentée par tous les moyens dont ſe peut ſervir la ſuperſtition, & elle parvint à un dégré d'enthouſiaſme qui lui fit mépriſer tous les dangers. Elle prit les habits & l'armure d'un homme, & fut pourvue d'une épée enlevée du tombeau d'un Chevalier renommé, dans l'Egliſe de Sainte Catherine de Fierbois.

XXX. Elle force les Anglois à lever le ſiège.

Les troupes Françoiſes étant ainſi animées, Charles envoya un convoi vers Orleans, eſcorté d'un gros corps de ſoldats, que la Pucelle avoit aſſuré du ſuccès; lorſqu'ils approchèrent de

la Porte Bourgogne, le Bâtard fit une sortie pour leur en faciliter l'entrée. Le combat fut long & opiniâtre ; mais les Anglois furent défaits, & Jeanne entra dans Orleans à la tête du convoi, & au milieu des acclamations du peuple convaincu de la divinité de sa mission. Pour ne pas laisser refroidir les esprits, le quatre de Mai elle attaqua le fort de Saint Loup, l'un de ceux que les Anglois avoient élevés pour le blocus de la place. Après un combat furieux qui dura quatre heures, elle l'emporta l'épée à la main, contre une garnison de douze cents hommes, dont il y en eut quatre cents de tués à l'assaut. Deux jours après cette action, elle marcha contre le fort Saint Jean où elle trouva fort peu de résistance de la part des Anglois qui l'avoient presque abandonné à son approche. Après s'en être assuré la conquête, elle attaqua le fort de Londres, le plus considérable de tous, & l'emporta d'assaut après une défense opiniâtre. Sans laisser le moindre repos à ses troupes, elle les conduisit le même soir contre le fort des Tourelles ; mais la nuit l'obligea d'en remettre

HENRI VI. An. 1429.

HENRI VI. An. 1429.

l'attaque au lendemain matin. L'assaut dura quatorze heures sans intermission, les François furent repoussés quatre fois, & Jeanne les conduisit autant de fois à la charge en personne, quoiqu'elle fût blessée d'un coup de flêche entre le col & l'épaule; enfin le fort fut enlevé, & il y eut six cents hommes de ceux qui le défendoient taillés en pièces.

XXXI. Les Anglois sont défaits à Patay.

Cette suite de succès, dûs évidemment à la valeur de cette guerrière qu'on regardoit comme un Apôtre descendu du Ciel, jetta une consternation universelle dans les esprits des Anglois. Ils n'ajoûtoient pas foi à la divinité de sa mission; mais ils en prirent une idée bien plus absurde, & s'imaginèrent qu'elle avoit fait un pact avec le diable. La perte de tant de forts, & le découragement des soldats mettant le Comte de Suffolk dans l'impossibilité de continuer les opérations du siège, il abandonna cette entreprise, après être demeuré sept mois devant cette place, & se retira en désordre avec une perte considérable de ses troupes que les assiégés poursuivirent, quoique très inférieurs en nombre. Une terreur

panique s'étoit tellement emparée des Anglois que la seule vue de ces troupes qu'ils avoient si souvent défaites, & pour lesquelles ils marquoient auparavant tant de mépris, leur causoit alors les plus vives frayeurs. Il sembloit même que la terreur avoit fait perdre le sens aux Généraux : au lieu de tenir leurs forces réunies jusqu'à ce qu'elles se fussent remis de cette espèce d'enchantement, ils partagèrent leur armée dans les places qu'ils avoient réduites près de la Loire, avant d'entreprendre le siège d'Orleans, & se retirèrent à une grande distance avec le reste, ce qui donna la facilité aux François de reprendre les villes & les fortereſſes où ils avoient mis ces garnisons. Le Comte de Suffolk eut l'imprudence de se renfermer avec quatre cents hommes seulement dans Gergeau, où il fut fait prisonnier. Toutes les autres places, à l'exception de Baugenci, repassèrent sous la domination de Charles qui résolut d'aller à Reims pour y être sacré, quoique cette ville fût encore entre les mains des Anglois. Il ne voulut pas cependant entreprendre cette expédition ayant que d'être maître de

HENRI VI. An. 1429.

HENRI VI. An. 1429.

Baugenci, qu'il inveſtit auſſi-tôt. Pendant qu'il en faiſoit le ſiège, il fut joint par le Conétable de Richemond, qui, informé de ces ſuccès, oublia ſon reſſentiment, leva douze cents hommes de cavalerie, & autant d'infanterie en Bretagne pour le ſervice du Monarque François.

XXXII. Charles eſt ſacré à Reims

Après la réduction de cette place, Charles, de l'avis de ſon Conſeil, marcha en Beauce contre le reſte des troupes Angloiſes, au nombre de ſix mille hommes campés vers Patay, ſous les ordres de Talbot qui avoit ſuccedé au commandement après la diſgrace de Suffolk. Les François tombèrent ſur eux ſi inopinément qu'ils eurent à peine le temps de ſe former. Dès la première charge, ils étoient tellement abattus de frayeur & de confuſion, que la plus grande partie prirent la fuite ſans faire la moindre réſiſtance, & Sir Jean Faſtolfe même fut entraîné par les fuyards. Les Lords Talbot, Serles & Hungerford, ſoutinrent cependant le choc avec courage, juſqu'à ce qu'ils fuſſent accablés par le nombre, & qu'ils euſſent eu deux mille hommes tués ſur le champ de bataille. Alors ils furent obligés

de céder à la fortune & furent faits prisonniers, ainsi que Sir Thomas Rempston, & plusieurs autres Officiers de distinction. Yenville, forte place dans le voisinage de Patay, dont la garnison étoit composée d'Anglois, se rendit sans résistance aux vainqueurs, & tous les châteaux des environs d'Orleans qui tenoient pour Henri, furent abandonnés de leurs défenseurs, qui se retirèrent vers Paris. Le peu de réussite des Anglois devant Orleans & leur défaite, furent si fatales à leurs intérêts, que le Duc de Bedford se trouva obligé de se renfermer dans les murs de la Capitale, au lieu que les affaires de Charles commencèrent à devenir très favorables. Son beaufrère Louis III. Duc d'Anjou & Roi de Sicile le joignit avec un renfort de troupes, & plusieurs Officiers excellents qu'il avoit fait revenir depuis peu d'Italie, enforte que lorsqu'il fit à Gien la revue de son armée, il la trouva composée de quinze mille combattants. Il en partagea cinq mille en deux détachements; donna le commandement de l'un au Conétable, pour en faire une diversion en Normandie, & mit l'au-

HENRI VI. An. 1429.

Monstrelet.

HENRI VI. An. 1429.

tre ſous les ordres du Comte de Perdriac pour porter la guerre dans le cœur de la Guyenne. Le Roi lui-même, à la tête des dix mille qui lui reſtoient, ſe mit en marche pour Reims, reçut en chemin la ſoumiſſion des villes de Troye & de Châlons avec la promeſſe que lui firent les habitants d'Auxerre de ſuivre l'exemple des principales villes de Champagne. Ceux de Reims chaſſèrent la garniſon Angloiſe, & envoyèrent des députés au Roi, pour lui préſenter les clefs de leur ville. Le Monarque y entra en triomphe, & fut ſacré avec grande ſolemnité. Lorſque la cérémonie fut achevée, la Pucelle d'Orléans demanda la permiſſion de ſe retirer, ſous prétexte qu'elle avoit rempli la miſſion pour laquelle elle avoit été envoyée; mais le Roi la preſſa de reſter avec de ſi fortes inſtances qu'enfin elle y conſentit.

Mézerai.

XXXIII. Henri eſt couronné à Weſtminſter.

Pendant cette révolution étonnante dans les affaires de Charles, la cour de Henri en Angleterre fut agitée de nouveaux troubles par la querelle du Duc de Gloceſter & du Cardinal qui recommença dans le même temps. Ce Prélat, depuis ſon élévation étoit devenu

devenu encore plus impérieux, & le Duc, pour mortifier ſon orgueil ne voulut point lui permettre d'officier le jour de la fête de S. George, Patron de l'Ordre de la Jarretière, quoiqu'il en fut le Prélat, en qualité d'Evêque de Wincheſter. Le Duc prétendit qu'il ne pouvoit remplir les fonctions d'Evêque & celles de Cardinal ſans une permiſſion particulière de Sa Majeſté, & le Conſeil étant du même ſentiment, on députa deux Seigneurs pour lui dire qu'il eut à ſe déſiſter d'agir en qualité d'Evêque de Wincheſter. Le lendemain, il ſe rendit au Conſeil, & demanda quelles raiſons on avoit de le priver de ſes droits. On lui répondit qu'il étoit préjudiciable à ceux de la couronne qu'il fit de doubles fonctions, & que le Conſeil perſiſtoit dans ſa réſolution. Cette affaire qui faiſoit triomher ſon adverſaire, fut très ſenſible iu Cardinal. Il en fut bien-tôt conſolé ar une Bulle du Pape, qui le nomna ſon Légat en Allemagne, & Gééral d'une croiſade contre les héréques Bohémiens, connus ſous le om de Huſſites. Auſſi-tôt qu'il eut çu ſa commiſſion il ſollicita le Con-

HENRI VI. An. 1429.

Act. pub.

HENRI VI. An. 1429.

seil pour avoir la permission de lever cinq cents lances & cinq mille archers pour ce service. Elle lui fut accordée sous quelques restrictions, & il commença ses levées avec autant de diligence que de succès. Cependant les nouvelles de la bataille de Patay étant arrivées en Angleterre, le Conseil ordonna aussi-tôt qu'on levât de nouvelles troupes, sous les ordres de Radcliffe ; mais comme elles ne pouvoient être rassemblées avec assez de diligence pour donner en France le secours que l'état des affaires éxigeoit, on fit une nouvelle convention avec le Cardinal, qui s'engagea de servir dans ce Royaume avec ses troupes jusqu'à la fin de Décembre, sous la condition qu'elles ne seroient employées à aucun siège. Peu de jours après cet arrangement, Gaster, Roi d'armes arriva avec des lettres du Régent, qui pressoit le Conseil d'envoyer du secours le plus promptement qu'il seroit possible, & demandoit en même temps que le Roi passât en France pour être couronné à Paris. Henri n'avoit encore que huit ans, & le Conseil approuva qu'il fut transporté au continent ;

mais on jugea qu'il étoit convenable de commencer par le ſacrer Roi d'Angleterre. Cette cérémonie ſe fit le ſix Novembre, & le Parlement aſſemblé à cette occaſion, ordonna que la place de Protecteur ſeroit ſupprimée, & que le Duc de Gloceſter auroit à l'avenir le titre de premier Conſeiller du Roi. HENRI VI. An. 1429. *Rymer.*

Pendant que le Conſeil d'Angleterre étoit ainſi occupé, le Duc de Bedford avoit paſſé en Picardie, pour tirer des troupes des garniſons, & attendre le ſecours d'Angleterre. Cependant Soiſſons, Provins, Château-Thierri, Crépi & quelques autres places ſe ſoumirent à Charles. Lorſque le Régent eut reçu le ſecours levé par le Cardinal, il marcha vers Crépi, dans l'intention de livrer bataille aux François. En peu de jours les deux armées ſe trouvèrent en préſence dans une grande plaine, où Bedford, qui avoit peu de cavalerie choiſit une poſition avantageuſe, dans l'eſpérance que les François l'y attaqueroient avec cette impétuoſité qui lui avoit fait remporter la victoire à Verneuil; mais il fut pour cette fois trompé dans ſon attente. Charles, XXXIV. Succès de Charles. Il fait une entrepriſe ſur la ville de Paris.

HENRI VI. An. 1429.

que l'expérience avoit rendu plus prudent, défendit d'attaquer les Anglois dans leurs lignes; eſſaya pluſieurs fois inutilement de les engager au combat en abandonnant leur ſituation avantageuſe, & enfin décampa pour continuer ſes conquêtes. Le Régent le ſuivit dans l'eſpérance de livrer bataille lorſqu'il trouveroit une occaſion favorable, & eut la douleur de le voir reçu dans Senlis, Beauvais, & ſept ou huit autres places importantes dont les garniſons Angloiſes avoient été retirées. Son chagrin fut augmenté par les ſuccès du Conétable de Richemond, qui avoit paſſé en Normandie, où ſes troupes étant augmentées juſqu'au nombre de huit mille hommes, il avoit réduit Evreux & menaçoit de déſoler toute la province. Le Duc craignant la perte d'un pays d'où il tiroit la plus grande partie de ſes ſubſiſtances y marcha en toute diligence, & chaſſa le Conétable hors de ce Duché. En ſon abſence Charles fit une entrepriſe ſur la ville de Paris. Il alla camper à Montmartre, & publia une amniſtie en faveur des Pariſiens. Il eſpéroit qu'ils chaſſeroient les Anglois

& ſe ſoumettroient à lui ; mais le Régent avoit pris de ſi ſages précautions que la déclaration du Monarque ne produiſit aucun effet. Il fit attaquer le fauxbourg S. Honoré & ſes troupes y furent repouſſées avec grande perte. La Pucelle d'Orleans fut bleſſée & renverſée dans un foſſé où l'on crut qu'elle étoit morte ; mais elle en fut retirée vivante pendant la nuit. Après cet aſſaut infructueux, Charles ſe retira à Bourges, où il paſſa l'hiver, & le Régent revint à Paris, d'où il envoya dans la ſaiſon la plus rude quelques détachements, qui prirent Saint-Denis & Lagni par eſcalade.

HENRI VI. An. 1429.

Monſtrelet.

XXXV. Le Duc de Bourbon meurt à Londres.

Le mauvais ſuccès des affaires de France remplit l'Angleterre de murmure & de mécontentement. Quelques-uns accuſoient les Généraux d'avoir négligé leurs devoirs & d'autres prétendoient que ce changement étoit l'ouvrage du diable, qui ſe ſervoit de Jeanne d'Arc pour inſtrument de ſa malice. Un troiſième ſentiment étoit de ceux qui imputoient les pertes des Anglois à la mauvaiſe conduite du Conſeil, & particulièrement à l'ambition du Duc de Gloceſter, qui

HENRI VI. An. 1429.

avoit entrepris une guerre dans le Hainaut pour ſon avantage particulier, dans le temps où la conquête de la France auroit été facilement achevée ſi toutes les forces de l'Angleterre avoient été réunies. Il y avoit enfin une quatrième eſpèce de politiques, qui aſſuroient que le Conſeil avoit agi imprudemment en retenant ſi long-temps les Ducs d'Orleans & de Bourbon priſonniers en Angleterre. Ils obſervoient que le dernier Roi avoit retiré de grands avantages des diviſions des Princes François: que ſi les priſonniers avoient été renvoyés dans leur patrie, ils y auroient vraiſemblablement renouvellé leurs anciennes querelles: au lieu qu'en les retenant en Angleterre, la France avoit joui d'une eſpèce de tranquillité, qui l'avoit mis en état de ſe réunir contre l'ennemi commun: que ſi les Ducs d'Orleans & de Bourbon avoient été en France, le Duc de Bourgogne auroit certainement mis en campagne un nombre de troupes plus grand que celui qu'il avoit fourni, & que leur rançon auroit au moins ſervi à relever les Finances d'Angleterre, qui étoient preſque épuiſées.

Cette dernière réfléxion fit tant d'effet sur le Conseil, que malgré la volonté expresse du dernier Roi, qui les avoit empêché jusqu'alors d'avoir recours à cet expédient, ils crurent enfin devoir y déroger en faveur du Duc de Bourbon, qui, par un accord particulier avec Henri, s'étoit engagé de jurer qu'il accédoit à la paix de Troye; de payer une somme convenue pour sa rançon, & de donner deux de ses fils avec autant de forteresses en ôtage jusqu'à l'éxécution de sa promesse. Henri V. étoit mort avant l'éxécution de ce traité, cependant il avoit été renouvellé avec quelques changements, & le jeune Henri avoit reçu l'hommage du Duc, en qualité de Roi de France. Le traité fut ratifié, mais il survint quelques obstacles, qui empêcherent l'élargissement du Duc, & après une captivité de dix-huit ans, il mourut enfin prisonnier en Angleterre. Le Conseil s'étoit prêté à l'accommodement avec d'autant plus de facilité qu'il auroit fourni des fonds pour le voyage du Roi en France; mais cette ressource leur manquant, ils eurent recours à un autre expédient, qui réussit sui-

HENRI VI. An. 1429.

Rymer.

An. 1430.

HENRI VI. An. 1430.

vant leurs vues. Tous ceux qui poſſédoient quarante livres de rente en fonds de terres furent ſommés de recevoir l'honneur de la Chevalerie; on engagea les joyaux de la couronne, on emprunta différentes ſommes des villes, corporations & de divers particuliers; enfin le Cardinal, qui l'accompagna dans ce voyage avança plus de neuf mille livres à cette occaſion. Au moyen de ces ſecours le Roi eut un gros corps de troupes deſtinées à paſſer avec lui dans le continent; mais les Anglois en général étoient ſi frappés de la crainte des enchantements de la Pucelle, que pluſieurs Officiers & ſoldats déſertèrent avant l'embarquement, & qu'un grand nombre de ceux qui traverſèrent la mer, intimidés par le récit qu'on leur fit de ſes exploits abandonnèrent ſecrettement leurs drapeaux & retournèrent en Angleterre.

XXXVI. Henri eſt ſacré à Paris.

Henri deſcendit vers la fin d'Avril à Calais, d'où il ſe rendit à Rouen. Il paſſa l'été dans cette ville, pendant que le Régent faiſoit les préparatifs à Paris pour la cérémonie de ſon couronnement qui ſe fit le dix-ſept Décembre. Pendant que le Roi

étoit à Rouen, le Duc de Bedford, soupçonnant que celui de Bourgogne commençoit à écouter les sollicitations des Agents que Charles employoit continuellement pour le détacher des intérêts de l'Angleterre, jugea qu'il étoit à propos de l'engager plus fortement dans son alliance. Pour y réussir & former une liaison plus intime il abandonna à ce Prince toutes les places que les Anglois possédoient en Champagne & en Brie : mais ce qui contribua encore plus à le retenir alors dans ses engagements avec l'Angleterre fut un troisième mariage, où il épousa Isabelle de Portugal, proche parente de Henri. Ces différents motifs portèrent le Duc à donner au Régent de nouveaux secours, qui le mirent en état de tenir la campagne, & de s'emparer de quelques places dans l'Isle de France, qui incommodoient beaucoup les Parisiens.

HENAI VI. An. 1430.

Le Duc de Bourgogne entra en France à la tête d'une puissante armée ; réduisit Torsi & Soissons, après quoi il entreprit le siège de Compiègne, défendue par Flavi, avec une nombreuse garnison, bien pourvue

XXXVII. Jeanne d'Arc est prise dans une sortie à Compiegne.

HENRI VI. An. 1430.

de munitions de guerre & de bouche. A la première nouvelle de cette entrepriſe la Pucelle d'Orleans & Xaintrailles, ſe jettèrent dans la place, ce qui mortifia beaucoup le Gouverneur, exceſſivement chagrin de ce qu'ils partageroient avec lui la gloire de la défendre. Le vingt-cinq Mai, Jeanne fit une ſortie, & combattit avec ſon intrépidité ordinaire; mais étant obligée de faire ſa retraite, elle ſe mit à l'arrière-garde, pour ſoutenir les efforts de l'ennemi juſqu'à ce que ſes troupes fuſſent rentrées. Elle réuſſit ſuivant ſes deſirs, mais lorſqu'elle voulut les ſuivre elle trouva les portes de la ville fermées & le pont levé par ordre du Gouverneur, qu'on prétend qui la laiſſa dehors volontairement pour qu'elle tombât entre les mains des aſſiégeants. * L'im-

* Le Père Daniel a très bien remarqué qu'aucun Auteur contemporain n'a chargé le Gouverneur de ce fait odieux, & que la Pucelle elle-même dans ſes interrogatoires dit ſimplement » Qu'elle fut coupée dans la » campagne avec ſes gens du côté de la Pi» cardie au-delà de la rivière & du foſſé du » boulevart, & que ne pouvant ſe dégager » elle fut obligée de ſe rendre. » Cependant Jean Chartier parle de façon a laiſſer le fait

HENRI VI. An. 1430.

poſſibilité de s'échapper la força de ſe rendre au bâtard de Vendôme, qui la livra auſſi-tôt au Comte de Ligni, Général de l'armée de Bourgogne. Le Régent informé de cette priſe l'acheta du Comte pour une ſomme d'argent conſidérable, La place étoit cependant réduite à l'extrèmité; mais elle fut ſecourue par le Comte de Vendôme qui y fit entrer un gros renfort de troupes, de proviſions, & de munitions, enſorte que le Comte de Ligni, ne voyant plus d'apparence de réuſſir leva le ſiège, & le Duc de Bourgogne ſe retira de Noyon dans le pays d'Artois.

XXXVIII. Xaintrailles eſt fait priſonnier par Talbot.

Jeanne d'Arc avoit répandu un tel eſprit de ſuperſtition chez les Anglois & chez les François, que les meilleurs Officiers des deux armées ſe livroient à la plus aveugle crédulité.

douteux » Aucuns diſoient que la barrière » leur fut fermée au retour, d'autres qu'il » y avoit trop grande preſſe à l'entrée de la » porte » Mais l'interrogatoire de Jeanne doit nous décider en faveur du Gouverneur. Il eſt étonnant que Charles VII. n'ait fait aucune démarche pour faire rendre la liberté à ſa libératrice, ce qui peut faire juger que l'envie avoit formé contre elle un puiſſant parti dans la cour de ce Monarque.

HENRI VI. An. 1430.

On voit par une lettre du Régent au Roi, écrite depuis la levée du siège d'Orleans qu'il regardoit la Pucelle comme une enchantereſſe inſpirée par le diable, & un incident qui arriva vers le même temps prouve clairement que les Généraux François s'imaginoient qu'une providence particulière avoit embraſſé la cauſe de Charles. Un berger, des environs de Rouen, s'adreſſa au Maréchal de Bouſſac, & l'aſſura qu'en vertu d'une révélation particulière qu'il avoit reçue du Ciel, il le conduiroit par un chemin ſecret juſques dans le cœur de la ville de Rouen. Le Maréchal communiqua cette propoſition à Xaintrailles, & ils réſolurent de profiter de l'occaſion que la Providence leur offroit. Ils prirent un corps de troupes choiſies, & ſuivirent le berger, qui les conduiſit dans une embuſcade formée par Talbot, où périt la plus grande partie de leurs gens & où Xaintrailles fut fait priſonnier.

Monſtrelet.

XXXIX. La diviſion continue entre le Duc de Gloceſter & le Cardinal.

Cependant le Duc de Gloceſter, profitant en Angleterre de l'abſence du Cardinal, déclara en plein Conſeil que l'intention de Wincheſter étoit d'abandonner le Roi, qu'il avoit

accompagné en France, & de retourner en Angleterre pour y exciter de nouveaux troubles. Que ſon deſſein étoit auſſi de ſe ſervir de l'autorité du Pape pour rompre l'engagement qu'il avoit pris de ſervir contre le Roi de France. Ce diſcours fit tant d'effet ſur les eſprits, que le Conſeil publia une proclamation, pour défendre à tous les ſujets de Sa Majeſté, de quelque rang & condition qu'ils fuſſent d'acompagner le Cardinal, s'il quittoit le Roi, ſans une permiſſion ſpéciale. On conclut enſuite une trève d'un an avec le Roi de Caſtille, & une autre de cinq ans avec les Ecoſſois fut ſignée à Edimbourg par les Ambaſſadeurs d'Angleterre. *Rymer.*

HENRI VI. An. 1430.

XL. La Pucelle d'Orleans eſt brûlée comme hérétique.

La Pucelle d'Orleans étoit reſtée en priſon depuis le ſiège de Compiègne, enfin le Roi par l'avis de ſon Conſeil de France, la fit conduire à Rouen pour qu'elle y fut jugée ſur le crime de magie. Après un long éxamen les Juges Eccléſiaſtiques la condamnèrent comme hérétique à faire pénitence le reſte de ſa vie au pain & à l'eau Quelques temps après que cette Sentence eut été prononcée, les mêmes Juges, ſous prétexte qu'elle

An. 1431.

HENRI VI. An. 1431.

étoit retombée dans ſes premières erreurs la livrèrent au bras Séculier pour être brûlée vive, ce qui fut éxécuté le treize Mai dans la place du vieux marché de Rouen. Pendant tout ſon procès il ne parut en elle que les marques d'un foible enthouſiaſme, & il eſt vraiſemblable qu'on lui auroit conſervé la vie, ſi le Régent n'avoit cru abſolument néceſſaire de convaincre les ſoldats par ſa mort & ſon éxécution publique du faux jugement qu'en portoient ceux qui la regardoient comme envoyée de Dieu, ou comme un agent du diable, imagination qui ne pouvoit ſubſiſter lorſqu'on auroit vû qu'elle n'avoit pu éviter les rigueurs de la Juſtice. Quels que fuſſent les motifs qui guidèrent Bedford, on ne peut juſtifier ſa conduite, d'avoir ſacrifié à la politique, à la vengeance, ou à la ſuperſtition une fille qui n'avoit aucune étude, & qui méritoit l'eſtime de tout eſprit généreux, pour les efforts ſurprenants qu'elle avoit faits en faveur de ſon pays. *

Hiſtoire de Charles VII.

* Dans la diverſité des ſentiments ſur la Pucelle il paroît difficile de prendre un juſte milieu entre l'enthouſiaſme & l'incrédulité.

HENRI VI. An. 1431.

XLI. Diſpute au ſujet de la ſucceſſion de Lorraine.

La mort de Jeanne d'Arc nuiſit beaucoup aux intérêts de Charles, par les raiſons que nous avons déja rapportées. Ce Prince étoit dans un ſi grand embarras faute d'argent qu'il

Ce qu'on peut aſſurer avec certitude eſt que ce fut une heroïne qui ſauva ſa patrie & ranima le courage des François abbattus par leurs défaites : cependant je ne vois pas qu'il ſoit néceſſaire d'avoir recours au miracle pour réſoudre ce problême hiſtorique. Jeanne étoit une fille d'une imagination très forte, vertueuſe & animée de l'amour de la patrie. Frappée vivement des malheurs de la France elle ſe perſuada que Dieu l'avoit choiſie pour en être la libératrice. Baudricour, & après lui les Généraux François profitèrent de ce moyen que leur offroit la Providence pour rendre aux troupes le courage qu'elles avoient perdu. L'évènement juſtifie ſes premières prédictions & l'Anglois frappé d'une terreur panique n'oſe tenir contre celle dont il redoute les prétendus enchantements. Il paroît donc inutile de chercher des cauſes ſurnaturelles pour un fait qu'on peut expliquer par un ſyſtême auſſi ſimple. C'eſt la Providence ſans doute qui s'eſt ſervie de Jeanne d'Arc pour conſerver la couronne à ſes légitimes poſſeſſeurs, & il y a peut-être autant de merveilleux dans l'enchaînement des évènements que dans les révélations rapportées par ſon panégyriſte : mais l'hiſtoire ne peut être trop réſervée ſur tout ce qui tient du prodige. L'Auteur de la nature peut changer & change réellement quand il lui

HENRI VI. An. 1431.

ne pouvoit maintenir une armée ſur pied. Henri étoit à peu près dans la même ſituation, ſes ſujets François épuiſés étoient en général mécontents de ſon gouvernement, & le peuple d'Angleterre ſupportoit impatiemment une guerre ruineuſe dont on n'avoit aucune eſpérance de voir la fin. Cet affoibliſſement des deux partis changea la guerre en petites excurſions & en ſtratagèmes pour ſurprendre des villes & des forteresſes. Les François s'emparèrent de Chartres au moyen d'un chariot chargé de vin, qu'on fit verſer ſous la herſe. D'un autre côté les Anglois ſurprirent Montargis, par la correſpondance qu'ils formèrent avec une fille de la ville, qui leur fit donner entrée dans la place par un barbier ſon

plaît l'ordre qu'il a établi librement: il faut être inſenſé pour le nier, & c'eſt ce qui conſtitue le miracle: mais il agit ordinairement par une ſimple détermination des cauſes ſecondes, ce qui remplit également ſes deſſeins. Il paroît que c'eſt ce qu'il a fait dans la délivrance des François, qui ne lui en doivent pas moins de reconnoiſſance pour les avoir ſouſtraits au gouvernement tumultueux d'Angleterre, & les avoir laiſſés ſous la domination paiſible de leurs Souverains naturels.

amant. Charles se trouvoit engagé dans une nouvelle dispute, outre celle qu'il avoit avec Henri. René, second fils de Louis II. Roi de Sicile & Duc d'Anjou, avoit succédé au Duché de Bar, après la mort de son oncle, Cardinal de Bar, Marquis de Pont-à-Mousson, & il voulut aussi se mettre en possession de la Lorraine, en vertu de la démission de son beau-père, qui en étoit Duc. La succession lui fut disputée par Antoine, Comte de Vaudemont, fils de Frédéric, jeune frère du Duc Charles. Cette contestation occasionna une guerre, dans laquelle le Roi de France soutint le parti de René son beau-frère, & le Duc de Bourgogne embrassa celui de son compétiteur. Le second jour de Juillet les armées des deux Princes se rencontrèrent à Bulegneville, il y eut une bataille sanglante, dans laquelle René fut vaincu, pris & conduit à Dijon. Douze cents hommes des troupes Françoises périrent dans ce combat, ce qui mit Charles hors d'état de rien entreprendre d'important contre les Anglois. *

HENRI VI. An. 1431.

Histoire de Lorraine.

* Cette même année mourut à Rome le Pape Marin V. il eut pour successeur Ga-

HENRI V. An. 1431.

XLII. Henri repaſſe en Angleterre.

Pendant que Henri étoit en France, le Pape Eugene IV. envoya le Cardinal de Santa-Cruz pour porter les deux Rois à un accommodement. A la perſuaſion de ce Légat, ils envoyèrent des Ambaſſadeurs à Auxerre; mais les conférences ne purent avoir lieu, parce que les Anglois ne voulurent pas reconnoître les Plénipotentiaires de Charles pour Ambaſſadeurs de France. Malgré ce contretemps, le Cardinal continua d'employer ſes bons offices, & l'on fixa un jour pour ſe joindre l'année ſuivante; mais on ne put convenir du lieu, & la négociation fut infructueuſe. Henri ſortit de Paris après les fêtes de Noel, & ſe retira à Rouen,

An. 1432. qui étoit une place beaucoup plus ſûre; cependant elle fut prête d'être ſurpriſe par la trahiſon d'un Béarnois, au ſervice d'Angleterre, nommé Pierre Audebeauf, qui introduiſit dans la grande tour du château cent vingt hommes commandés par Récarville. Un gros corps de troupes s'étoit avancé pour les ſoutenir juſqu'à une lieue

briel Condolmère, Vénitien, qui prit le nom d'Eugène IV. & tint le Saint Siége près de ſeize ans.

de la ville ; mais les Officiers étant entrés en diſpute ſur le partage du butin qu'ils eſpéroient faire, la confuſion ſe mit entre eux, & ils retournèrent tous à Beauvais. Ceux qui étoient entrés dans la tour furent obligés de ſe rendre à diſcrétion, & les Gouverneurs de Henri, allarmés de cette entrepriſe, le firent paſſer en Angleterre, où l'animoſité du Duc de Gloceſter & du Cardinal ſubſiſtoit toujours avec plus de violence.

HENRI VI. An. 1432.

XLIII. Le crédit du Cardinal dans le Parlement l'emporte ſur celui du Duc de Gloceſter.

Dans le Parlement tenu l'année précédente, l'Evêque avoit réuſſi à engager la Chambre des Communes dans ſes intérêts, & il avoit triomphé de ſon adverſaire, malgré tous les efforts que le Duc avoit faits pour lui rendre de mauvais offices en ſon abſence. L'aſſemblée avoit préſenté une adreſſe à ſa Majeſté, demandant, qu'en conſidération des grands ſervices rendus à l'Etat par le Cardinal, il lui fut accordé une amniſtie pour tout ce qu'il auroit pu faire contre les loix, principalement au ſujet du ſtatut *de præmunire*. Malgré cette adreſſe qui fut répondue favorablement par le Roi, le Duc de Gloceſter ne ſe déſiſta pas de ſes pourſuites. Il prétendit

HENRI VI. An. 1432.

avoir en main des preuves suffisantes pour convaincre le Cardinal de haute trahison, crime qui n'étoit pas compris dans le pardon qu'on lui avoit accordé. Wincheſter étoit alors en Flandres pour les affaires du Roi, & il retourna à Londres sans en avoir demandé la permission, ce qui servit de prétexte au Duc pour faire saisir ses bagages. Le Cardinal se rendit le lendemain à la Chambre des Seigneurs; déclara qu'il étoit venu pour justifier sa conduite, & prouver son innocence contre tous ceux qui voudroient l'accuser de quelque faute. Gloceſter ne crut pas devoir soutenir ce qu'il avoit avancé, & le Prélat fut reconnu pour fidéle sujet, par un acte autentique qui passa sur ses instances. Il se plaignit ensuite de ce que ses bagages avoient été saisis à Sandwich, & en demanda la restitution. Il offrit de déposer entre les mains du Roi six mille livres pendant six ans, sous la condition que si l'on trouvoit que les bagages eussent été arrêtés légitimement, cette somme demeureroit confisquée au profit de Sa Majesté. Il offrit encore de lui prêter une somme plus considérable, & de dif-

férer le rembourſement de treize mille marcs qui lui étoient déja dûs, pourvû qu'on lui aſſignât le payement du tout ſur le premier ſubſide qui ſeroit accordé. Ses propoſitions furent acceptées, on lui rendit ſes effets, & les efforts du Duc de Gloceſter, bien loin d'avoir nui à ſa réputation, ne ſervirent qu'à le faire triompher par les applaudiſſements qu'il reçut dans les deux Chambres. HENRI VI. An. 1432.

XLIV. Factions dans la cour de Charles.

L'Angleterre étoit plus attentive à la conteſtation des deux rivaux ambitieux qu'à la guerre de France, qu'elle ſembloit avoir totalement oubliée; cependant les conjonctures étoient alors très favorables pour recouvrer les pertes qu'elle avoit faites, & rétablir la réputation de ſes armes. Charles s'abandonnoit à l'indolence & aux plaiſirs, dans les embraſſements d'Agnès Sorel, & laiſſoit le ſoin des affaires les plus importantes à ſes Miniſtres & à ſes Généraux. On accuſoit ſon favori la Tremouille de l'entretenir dans cette oiſiveté & dans cette indifférence; mais ce ſoupçon étoit mal fondé. Charles commençoit à ſe dégoûter de ce Miniſtre, & à vouloir ſecouer le joug qu'il lui

HENRI VI. An. 1432.

avoit impoſé. Le Conétable, informé de ce réfroidiſſement par les Emiſſaires qu'il avoit à la cour, réſolut de renouveller la tragédie de Louvet, de Giac & de Beaulieu. Il attira dans ſes intérêts les courtiſans qui haïſſoient le Miniſtre, & le fit arrêter dans ſon lit à Chinon, dans le palais même du Roi, d'où on le conduiſit priſonnier à Montreſor. Charles, également ſurpris & irrité de cet outrage jura de s'en venger ſur le Conétable; mais lorſqu'il ſut que tous les Princes du Sang & tous les Seigneurs de ſa cour étoient déclarés contre la Tremouille, il fut obligé de mettre des bornes à ſon indignation. Il ſe rappelloit avec frayeur la ligue qui avoit été formée contre lui au ſujet de Louvet, & cette réflexion, jointe au dégoût qu'il avoit commencé à prendre contre le Miniſtre, le lui fit abandonner avec moins de peine. Charles d'Anjou, frère de la Reine, le conſola de ſa perte, & ſuivant le plan du Conétable, devint ſon principal favori.

XLV. La guerre eſt continuée avec différens ſuccès.

Un Prince de ce caractère ne pouvoit être un ennemi bien formidable pour Bedford, ſi celui-ci avoit été bien ſoutenu, par des ſecours d'An-

gleterre ; mais on les avoit interrompus depuis quelque temps, enſorte qu'il ne pouvoit tenir la campagne qu'en retirant les garniſons des places, ce qui les laiſſoit en liberté de ſe déclarer pour Charles. Au commencement de l'année, Bedford détacha le Comte d'Arundel & le Maréchal de l'Iſle-Adam pour aſſiéger Lagny dans le voiſinage de Paris que Foucaut avoit ſurpris depuis peu; mais la garniſon fit une ſortie ſi vigoureuſe, que les Anglois furent obligés d'abandonner cette entrepriſe. Au mois d'Août, le Régent forma en perſonne le ſiège de la même place avec une armée de ſix mille hommes ; mais toute ſa vigilance & ſes précautions ne purent empêcher que le Bâtard d'Orleans n'y fît entrer un convoi, & le Duc craignant qu'il n'entretînt quelque intelligence avec les Pariſiens, leva ſubitement le ſiège, & rentra dans la Capitale. Un petit corps de troupes Françoiſes tiré de différentes garniſons, ſurprit la ville de Montargis ; mais le château fit une ſi vigoureuſe défenſe qu'ils furent obligés d'abandonner leur conquête. En Normandie, douze cents Anglois inveſti-

HENRI VI. An. 1432.

HENRI VI. An. 1432.

rent Lahire dans Louviers, & après un blocus de trois mois, l'obligèrent de capituler.

XLVI. Diſpute entre les Ducs de Bedford & de Bourgogne.

Ces événements étoient peu importants, en comparaiſon de celui qui arriva le treize Novembre. Ce fut la mort d'Anne de Bourgogne, qui non-ſeulement influa ſur ſon mari en particulier, mais encore ſur toute la nation Angloiſe, & rompit entièrement les liens qui avoient uni juſqu'alors les Ducs de Bedford & de Bourgogne. Le reſſentiment mutuel qui ſuccéda à cette union fut très fatal aux intérêts de l'Angleterre.

An. 1433. Au commencement de l'année, il s'éleva en Normandie une révolte dangereuſe de payſans, qui prirent les armes au nombre de ſoixante mille. Les deux tiers entrèrent dans le Véxin, & l'autre corps compoſé de vingt mille hommes, marcha à Caen, dont ils s'emparèrent ainſi que de Dieppe, Harfleur & Lillebonne. Le Comte d'Arundel, informé de cette révolte marcha auſſi-tôt contre ceux du Véxin, les chargea pendant la nuit, & remporta une victoire aiſée. Ceux de Caen, qui avoient le Maréchal de Rieux à leur tête, auroient pû

pu donner plus de peine aux Anglois; mais ils furent si intimidés par la défaite de leurs compatriotes, que la plus grande partie d'entr'eux se retirèrent dans leurs villages. Le Maréchal, avec quelques-uns des plus courageux se jetta dans Dieppe, qui demeura ainsi qu'Harfleur en la possession du Roi de France; mais Arundel reprit Caen & Lillebonne. Dans le cours de la même année, le Duc de Bedford épousa Jacqueline de Luxembourg, fille de Jacques, Comte de Saint-Pol, ce qui donna beaucoup d'ombrage au Duc de Bourgogne. Non-seulement il regarda ce mariage fait si promptement après la mort de sa sœur, comme une insulte à sa mémoire, mais il fut encore irrité contre le Régent, sur ce qu'il avoit épousé la fille de son vassal, sans son consentement & même à son insçu. Le Cardinal d'Angleterre fit ses efforts pour les réconcilier, & réussit à les faire consentir d'avoir à S. Omer une entrevue où tous les différents pussent être terminés à l'amiable; mais lorsqu'ils s'y furent rendus, il s'éleva une nouvelle dispute sur les rangs & la préséance. Aucun des deux ne voulut

HENRI VI. An. 1433.

HENRI VI. An. 1433.

céder, & ils ſe ſéparèrent plus irrités l'un contre l'autre qu'ils ne l'étoient auparavant. Il eſt vraiſemblable que le Duc de Bourgogne étoit déja déterminé à abandonner les intérêts de l'Angleterre, & que cette diſpute ſi peu importante en elle-même lui ſervit ſeulement de prétexte pour rompre avec le Régent. Cependant il vouloit faire des conditions avantageuſes avec Charles, & en conſéquence il continua toujours ſes hoſtilités. Il ſe rendit maître de S. Valeri, de Ham, de Laon & de Provins, pendant que de ſon côté le Comte d'Arundel aſſiégea & prit Silley-le-Guillaume dans le Maine.

XLVII. Les deux Rois conviennent d'un congrès à Arras.

Le Conſeil d'Angleterre avoit alors plus d'ardeur pour faire la paix que pour s'engager dans de nouvelles meſures qui tendiſſent à recouvrer ce que le Roi avoit perdu en France. Le Duc d'Orleans, toujours priſonnier à Londres, avoit offert d'employer tout ſon crédit pour parvenir à un traité d'où ſa liberté dépendoit. Il propoſa que la Reine douairière de Sicile, ſon fils Charles d'Anjou, le Duc de Bretagne, ſes frères les Comtes de Richemond & de Saint-

Gilles, le Duc d'Alençon, les Comtes d'Armagnac, de Foix, de Perdriac, de Clermont & l'Evêque de Paris ſe trouvaſſent avec les Plénipotentiaires Anglois à Calais, ou dans tout autre endroit choiſi par le conſeil d'Angleterre, & il demanda la permiſſion d'aſſiſter à ce congrès pour donner plus de force à la négociation. En même temps il préſenta un nombre d'articles ſi favorables à l'Angleterre, que le conſeil accepta ſa propoſition ſans héſiter, & il ſigna, ſcella & jura d'accomplir le traité dont il avoit donné le plan. On expédia des paſſe-ports pour la Reine douairière de Sicile & les autres perſonnes nommées. On choiſit le mois d'Octobre pour l'ouverture des Conférences, & le conſeil nomma des Commiſſaires pour traiter avec les Plénipotentiaires de Charles. Le Duc d'Orleans agiſſoit de concert avec la cour de France, dont le but étoit d'amuſer les Anglois. Les articles de la paix particulière entre Charles & le Duc de Bourgogne, étoient déja réglés par l'entremiſe du Conétable de Richemond, qui avoit conféré à Nevers avec le Duc, ſous prétexte

HENRI VI. An. 1432.

Rymer.

HENRI VI. An. 1433. d'accommoder un différent entre ce Prince & le Comte de Clermont, enſorte qu'il ne s'agiſſoit plus que de trouver l'occaſion de terminer & confirmer ce traité. Ce fut dans cette vûe qu'on forma le plan d'un congrès pour la paix générale, ſachant bien que les Anglois rejetteroient les propoſitions qu'on leur feroit, ce qui donneroit un prétexte au Duc pour faire ſon accommodement particulier. Tel étoit le vrai motif des offres avantageuſes que le Duc d'Orleans avoit faites au Roi d'Angleterre, dans le cas où les conférences ſeroient infructueuſes. Ils ſavoient que le moyen le plus propre à engager le conſeil de Henri dans une négociation, étoit de lui faire eſpérer que l'Angleterre en retireroit quelque avantage, quand même elle ſeroit ſans effet. Le Duc de Bedford, de même que tout le conſeil ignoroit abſolument ce qui ſe paſſoit entre le Duc de Bourgogne & Charles, c'eſt ce qui le fit donner ſi aiſément dans le piège. Auſſi-tôt qu'on fut d'accord pour le congrès, le Duc de Bourgogne qui paroiſſoit toujours uni avec l'Angleterre, diſpoſa telle-

An. 1434.

ment les esprits, qu'au lieu de Calais on choisit Arras pour le lieu des assemblées, & toutes les parties convinrent d'y envoyer leurs Ambassadeurs. HENRI VI. An. 1434.

La guerre ne se faisoit plus que par de légères excursions, les deux Rois étant trop foibles pour mettre des armées en campagne; aussi ne fit-on de part & d'autre rien de bien important. Les François avoient surpris Rue en Picardie, & le Comte d'Arundel résolut de reprendre cette place; mais ayant appris dans sa marche que les ennemis avoient fortifié Herberoi près Beauvais, il jugea qu'il convenoit de les en chasser avant que les ouvrages fussent portés à leur perfection, & en conséquence il alla camper devant cette ville. Informé que Vignolle & Xaintrailles avançoient avec douze mille hommes pour la secourir, il leva le siège & leur livra bataille. Dans cette action, qui fut extrêmement opiniâtre, le Comte fut blessé, fait prisonnier, & mourut peu de jours après, extrêmement regretté du Duc de Bedford. Le Comte de Clermont, devenu Duc de Bourbon par la mort de son père, se ren-

XLVIII. Le Comte d'Arundel est défait & blessé à mort. Succès de Talbot.

HENRI VI. An. 1434.

dit maître de Corbeil & de Brie-Comte-Robert, dont il gagna les Gouverneurs, & un Officier Ecoſſois ſurprit Vincennes, que cependant il ne put conſerver. Enfin Talbot arriva d'Angleterre avec un renfort de trois ou quatre mille hommes, auxquels il joignit quelques troupes tirées des garniſons, ſe rendit maître de la campagne, & reprit un grand nombre de villes, ſans que l'ennemi l'interrompit dans ſes progrès.

XLIX. Les Conférences d'Arras ſont rompues.

An. 1435.

Toute l'Europe avoit les yeux tournés ſur le congrès d'Arras, auquel le Pape envoya le Cardinal de Santa-Cruz pour ſon Ambaſſadeur, & les Cardinaux de Cypre & d'Arles s'y rendirent comme repréſentants du Concile de Baſle. Charles y envoya dix-ſept Plénipotentiaires avec le Conétable de Richemond à leur tête, & Henri en nomma vingt-ſept, tant pour la France que pour l'Angleterre, dont le Duc de Bourgogne étoit le premier. Juſqu'à ce temps le Régent & le Conſeil d'Angleterre avoient été perſuadés que le Duc agiſſoit de bonne foi; mais ils furent alors informés qu'il avoit

HENRI VI. An. 1435.

ſollicité le Pape de le relever du ſerment qu'il avoit fait à Henri V. Eugène étant conſulté à ce ſujet, déclara qu'aucun Prince François n'avoit jamais fait une pareille demande, & aſſura qu'il ſe conduiroit de façon à ſatisfaire le Roi d'Angleterre. Les Conférences commencèrent le ſix d'Août par les propoſitions de Charles, dont les Ambaſſadeurs offrirent à Henri toute la Normandie & la Guyenne, ſous les conditions qu'il renonceroit à ſes prétentions ſur la couronne de France, & rendroit hommage pour ces deux Provinces. Les Plénipotentiaires Anglois également ſurpris & irrités d'une propoſition ſi oppoſée aux articles dont on étoit convenu avec le Duc d'Orleans, rompirent bruſquement la Conférence, & ſe retirèrent ſans daigner faire la moindre réponſe.

I. Paix particulière entre Charles & le Duc de Bourgogne.

Leur départ précipité fournit un prétexte au Duc de Bourgogne pour conclure ſa paix particulière. Il déclara qu'il n'étoit pas obligé de ſuivre leur caprice, & de ſatisfaire leur orgueil aux dépens de ſes propres intérêts. Le Légat du Pape le releva de tous les ſerments qu'il avoit faits

HENRI VI. An. 1435.

à Henri V. & à ſon ſucceſſeur, & ſon traité avec Charles fut bien-tôt ratifié, d'autant que tous les articles en avoient été dreſſés avant le congrès. Charles s'obligea par ce traité de demander pardon à Philippe, ſoit par lui-même ſoit par délégués pour le meurtre de ſon père: déclarant que ce crime avoit été commis en ſa jeuneſſe à l'inſtigation de conſeillers pernicieux. Il promit de livrer tous les aſſaſſins à la juſtice: de fonder des Chapelles & des Meſſes pour le repos de l'ame de Jean Duc de Bourgogne, & de ceux qui avoient été tués à ſes côtés: de réparer tous les dommages faits à ceux qu'on avoit pris le jour du meurtre: d'élever une croix au lieu où il avoit été commis: & de payer cinquante mille écus d'or par forme de dédommagement pour les joyaux du Duc dont on s'étoit emparé lors de ſon aſſaſſinat. Il convint de céder à Philippe & à ſes héritiers, les villes & Comtés de Boulogne-ſur-mer, Macon, Saint-Jangout & Auxerre, avec toutes leurs dépendances, ainſi que toutes les taxes nommées Aides, impoſées ſur les parties de Macon, Châlon,

Autun & Langres qui dépendoient de la Bourgogne; céda auſſi les Villes, châteaux & diſtricts de Bar-ſur-Seine, Peronne, Roye, Montdidier & toutes leurs dépendances. Le Comté de Ponthieu en entier, Dourlens, Saint-Riquier, Crévecœur, Arleux, Mortagne, Saint-Quentin, Corbie, Amiens & Abbeville, furent engagés à Philippe & à ſes héritiers, juſqu'à ce que la France eut payé quatre cents mille écus pour les racheter. Philippe fut éxempté de faire hommage de ces territoires pendant la vie de Charles, & l'on convint que ſes vaſſaux ne ſeroient point tenus d'obéir au Roi ſans des ordres particuliers du Duc. Charles promit de le ſecourir s'il étoit attaqué par les Anglois; & les deux parties s'engagèrent à ne point faire d'accommodement avec l'ennemi, ſans le conſentement l'une de l'autre. Les Vaſſaux du Duc, & tous ceux qui avoient porté la Croix de ſaint André, enſeigne de Bourgogne, furent exemptés de ſervir ſous aucun autre, & l'on accorda un pardon général à toutes perſonnes, excepté aux aſſaſſins dont il a été parlé. Les deux parties renon-

HENRI VI. An. 1435.

HENRI VI. An. 1435.

cèrent à toutes les alliances qui ſeroient au préjudice de l'une ou de l'autre, & par des lettres-patentes, déclarèrent leurs ſujets reſpectifs relevés de leur ſerment de fidélité envers celui qui violeroit ce traité. Les Princes du Sang de France, & la Nobleſſe de Bourgogne le ratifièrent par leurs ſignatures & leurs ſceaux, & il fut enſuite confirmé par le Concile de Baſle, qui prononça la ſentence d'excommunication, & l'interdit contre quiconque en violeroit les articles.

Monſtrelet.

LI. Le Duc de Bedfordmeurt à Rouen. Richard, Duc d'York lui ſuccède dans la qualité de Régent.

Pendant les Conférences d'Arras, les habitants de Houdan, S. Denis, Pontoiſe, Melun, Pont-ſainte-Maxence & Meulan ouvrirent leurs portes aux troupes de Charles. Le Duc de Bedford reprit Saint Denis, dont il fit razer les fortifications; mais le bâtard d'Orleans l'obligea de lever le ſiège de Meulan, & Eſpernai tomba entre les mains des François. Iſabelle, Reine douairière de France, voyant les ſuccès de ſon fils Charles, qu'elle avoit toujours haï, & que les affaires des Anglois déclinoient de plus en plus, mourut de chagrin à Paris, fut peu regrettée

des François, qui la regardoient comme la cauſe principale de la ruine du Royaume. Sa mort fut très peu importante pour l'un & l'autre parti ; mais il n'en fut pas de même de celle du Régent qui finit ſes jours au château de Rouen le quatorze Septembre. Il fut univerſellement regretté des Anglois, non-ſeulement parce qu'il étoit l'unique ſoutien de leurs intérêts en France, mais encore par rapport à ſes grandes qualités. Il avoit certainement tout l'héroïſme de ſon frère Henri, ſans en avoir les défauts, & par ſon admirable conduite avoit ſoutenu la guerre en France, ſans tirer preſque aucun ſecours d'Angleterre. Si on lui avoit fourni ceux qui lui auroient été néceſſaires, il eſt vraiſemblable qu'il auroit fait la conquête de ce Royaume, qui naturellement gémiſſoit de ſes ſuccès ; mais qui eſtimoit ſa valeur, ſa juſtice & ſa modération. Auſſi-tôt que la mort de ce grand Prince fut connue en Angleterre, Richard Plantagenet Duc d'York y fut nommé Régent de France ; mais Henri Duc de Somerſet, ſon compétiteur en cette dignité, conduiſit ſes intrigues avec tant d'art

HENRI VI. An. 1435.

HENRI VI. An. 1435.

dans le Conſeil, que les Patentes de Richard ne furent expédiées qu'après ſept mois, pendant leſquels les partiſans de Charles étendirent leurs conquêtes ſans oppoſition.

LII. Charles devient maître de Paris.

Les Anglois déſeſpérés de la défection du Duc de Bourgogne, l'accablèrent des reproches les plus outrageants. Ce Prince voulant conſerver quelques apparences avec cette nation, envoya deux Hérault à Henri pour s'excuſer d'avoir conclu un traité ſéparé, diſant qu'il y avoit été obligé parce que ſon peuple n'étoit plus en état de ſoutenir la guerre, & il offrit en même temps ſa médiation pour la paix entre la France & l'Angleterre. On regarda cette offre comme une nouvelle inſulte; le Conſeil dédaigna de répondre à ſa lettre, & l'on ne voulut pas permettre aux Hérault de retourner. La populace de Londres devint ſi tumultueuſe qu'elle maſſacra pluſieurs Flamands dont elle pilla les maiſons; cependant on publia une proclamation pour arrêter ces déſordres, & pour accorder une nouvelle protection à ceux qui étoient établis en Angleterre. Vraiſemblablement ces inſultes & ces

Rymer.

mouvements ne déplurent pas au Duc de Bourgogne, à qui elles fournirent un prétexte de se plaindre des Anglois, & de joindre ses forces à celles de Charles. Au mois de Mars il envoya un renfort de cinq cents lances au Conétable de Richemond, qui après avoir assemblé six à sept mille hommes marcha directement à Paris, où les Emissaires de Charles & du Duc de Bourgogne avoient déja formé un parti très considérable. Il commença par se rendre maître de plusieurs petites places dans les environs de cette capitale, & alla ensuite camper devant une de ses portes. Ses troupes avoient des conférences continuelles avec les habitants, malgré toutes les précautions de Robert Lord Willoughby qui commandoit la garnison Angloise, composée de quinze cents hommes. Le treize Avril les habitants prirent les armes, pendant que le Maréchal de l'Isle-Adam escaladoit les murailles; & lorsque la garnison marcha contre les assaillants elle fut accablée des pierres qu'on lançoit par les fenêtres. Toute la ville retentissoit des acclamations. » Vive » le Roi & le Duc de Bourgogne. »

HENRI VI. An. 1436.

HENRI VI. An. 1436.

Le Gouverneur voyant l'impoſſibilité de réſiſter au torrent, ſe retira à la Baſtille, & auſſi-tôt on tendit les chaînes dans toutes les rues pour prévenir ſon retour. Cependant l'Iſle-Adam ouvrit ſes portes au Conétable, qui prit poſſeſſion de la ville ſans aucune oppoſition. Le Lord Willoughby trouvant la Baſtille ſans munitions pour ſoutenir un ſiège, capitula le troiſième jour; ſortit avec les honneurs de la guerre; & ſe retira à Rouen.

LIII. Le Duc de Bourgogne entrepreud le ſiège de Calais.

Le Duc d'York ayant enfin reçu ſa commiſſion pour la Régence, deſcendit en Normandie avec un gros corps de troupes qu'il amena d'Angleterre. Il reprit quelques petites places ou châteaux, dont les François s'étoient rendus maîtres depuis la mort du Duc de Bedford. Pendant que celui d'York étoit ainſi occupé à la conquête de la Normandie, il apprit que le Duc de Bourgogne faiſoit de grands préparatifs pour un ſiège; & ſoupçonnant qu'il avoit deſſein de faire celui de Calais, il fit part de ſes conjectures au Conſeil, le preſſant de mettre cette place en état de défenſe. Avant qu'on eût eu le temps de prendre au-

tunes meſures, le Duc inveſtit la ville avec une armée de cinquante mille hommes, & cette nouvelle ayant paſſé en Angleterre porta l'animoſité de la nation au plus violent dégré contre ce Prince, qu'ils appelloient le plus indigne de tous les Apoſtats. On donna des ordres pour lever quinze mille hommes deſtinés à ſecourir la place, ſous le commandement du Duc de Gloceſter, & en même temps on fit un don à ce Seigneur & au Lord Beaumont de toutes les terres qui appartenoient au Duc de Bourgogne tant en France que dans la Flandre. Lorſque ces troupes furent raſſemblées, le Duc de Gloceſter mit à la voile, & deſcendit en Normandie, ſix ſemaines après que le Duc de Bourgogne eut commencé le ſiège. Il n'avoit pas encore fait de grands progrès dans ſes opérations; au contraire il avoit reçu pluſieurs échecs, qui avoient jettté le découragement dans ſes troupes Flamandes. La garniſon avoit fait avec ſuccès pluſieurs ſorties vigoureuſes. Une partie de la flotte du Duc, qui bloquoit la place par mer étant demeurée à ſec dans la baſſe marée,

HENRI VI. An. 1436.

HENRI VI. An. 1436.

les habitants de Calais réuſſirent à y mettre le feu & à la détruire totalement. Les aſſiégeants avoient élevé un fort de bois, bien muni de canon, qui fut pris par les Anglois, & tous les Flamands qu'ils y trouvèrent furent paſſés au fil de l'épée : enfin le Duc de Gloceſter, avant que de s'embarquer envoya un hérault défier le Duc de Bourgogne au combat. Toutes ces circonſtances concoururent à jetter l'épouvante dans les troupes de Flandres, dont la plus grande partie n'étoit que de nouvelles milices mal diſciplinées. Lorſqu'ils apprirent que le Duc de Gloceſter venoit au ſecours de Calais tout le camp fut rempli de tumulte & de confuſion. Les ſoldats commencèrent à plier leurs tentes, & malgré les remontrances & l'autorité du Duc, ils ſe mirent en marche ſans aucun ordre. Le Duc fut obligé de les ſuivre à Gravelines, où ils prirent la fuite précipitamment, abandonnant leurs bagages, leur artillerie & leurs munitions.

LIV. Les Anglois ſont défaits à Popperden en Ecoſſe.

Ce chagrin ne fut pas le ſeul qui arriva à Philippe : A peine étoit-il de retour dans ſes Etats que les villes de

de Flandre ſe révoltèrent. Il fut lui-même dangereuſement bleſſé dans une ſédition à Bruges, après avoir vû mettre en pièces ſous ſes yeux le Maréchal de l'Iſle-Adam par la populace mutinée. Le Duc de Gloceſter, pour profiter de ces troubles, ravagea l'Artois, la Flandre & le Hainault, d'où il tira douze cents chariots, chargés de butin. Depuis ce temps le Duc de Bourgogne fut ſi occupé de ſes propres affaires, que Charles ne tira que très peu de ſecours de ſon alliance; mais les eſpérances du Monarque ſe tournèrent du côté de Jacques, Roi d'Ecoſſe, dont la ſœur Marguerite avoit cette même année épouſé Louis Dauphin de France. La trève entre l'Angleterre & l'Ecoſſe étoit expirée, & l'on avoit recommencé les hoſtilités de part & d'autre. Le Comte de Northumberland, joint aux autres Seigneurs des marches Angloiſes, entrèrent en Ecoſſe avec un gros corps de troupes. Ils furent attaqués par Guillaume Douglas, Comte d'Angus, ſoutenu de pluſieurs Lords Ecoſſois dans un lieu nommé Poperden, où après un combat opiniâtre, les Anglois furent mis en déroute.

HENRI VI. An. 1436.

Monſtrelet.

HENRI VI. An. 1436.

Ils perdirent sur le champ de bataille quinze cents hommes, & on leur en fit quatre cents prisonniers. Le conseil de Henri avoit employé tous ses efforts pour empêcher le mariage de Marguerite & du Dauphin par la voye de la négociation; mais ayant trouvé Jacques absolument déterminé à faire cette alliance avec la France, ils mirent en mer une flotte pour enlever la Princesse à son passage. Le Roi d'Ecosse trompa leur vigilance en lui faisant faire le tour des Isles d'Oueſt sous l'escorte d'un convoi de quarante vaisseaux, & elle descendit sans accident à la Rochelle.

LV. Mort de Catherine veuve de Henri V.

An. 1437.

L'année suivante fut remarquable par la mort de Jeanne de Navarre, & de Catherine de France, l'une & l'autre Reines douairières d'Angleterre. La première, qui étoit veuve de Henri IV. avoit été soupçonnée d'être entrée dans quelques intrigues contre la famille Royale; mais elle vécut de façon à dissiper cette calomnie. Catherine, veuve de Henri V. épousa après la mort de ce Monarque Owen Tudor, simple Gentilhomme du pays de Galles, remarquable par ses grandes qualités personnelles. Ce mariage, qui

répondoit si peu au rang & à la dignité dont elle avoit joui dans le premier, déplut extrêmement aux Anglois, & principalement au Duc de Gloceſter. Il crut l'honneur de ſa famille compromis dans cette alliance, & fit renfermer Owen à Newgate; mais il trouva moyen de s'échaper, & fut tué par la ſuite, combattant pour la maiſon de Lancaſter. Il eut trois fils de Catherine, dont l'aîné, nommé Edmond, fut créé Comte de Richemond. Son fils monta depuis ſur le trône d'Angleterre, aux droits de ſa mère Marguerite, ſeule fille & héritière de Jean Beaufort, Duc de Sommerſet, & deſcendant de Jean de Gaunt. Jacqueline de Luxembourg, veuve de Jean, Duc de Bedford, ſuivit l'exemple de la Reine Catherine, & après la mort de ſon mari, elle épouſa Sir Richard Woodville, jeune ſoldat de fortune, quoiqu'elle eût juré devant le Chancelier de France pour Henri, & devant le Lord Talbot de ne jamais ſe marier ſans la permiſſion du Roi, ſerment qu'elle avoit été obligée de faire avant que d'être confirmée dans la poſſeſſion de quelques Etats que le Régent lui avoit laiſſés. Wood-

HENRI VI. An. 1437.

HENRI VI. An. 1437.

ville fut condamné à une amende de mille livres pour avoir eu l'audace de faire ce mariage ſans la permiſſion de ſa Majeſté ; mais il fut depuis nommé Comte de Rivers, & enfin termina ſes jours ſur un échaffaud.

Act. pub.

LVI. Affaires du Parlement.

Dans un Parlement qui fut tenu à Weſtminſter, le Duc de Gloceſter, comme Gouverneur de Calais, repréſenta l'état fâcheux de cette fortereſſe, cauſé par les diſpoſitions mutines de la garniſon, qui depuis longtemps étoit très mal payée. Il fit une proteſtation en forme, portant que ſi l'on perdoit cette place par le défaut de payement des troupes, ce malheur ne ſeroit point attribué à ſa mauvaiſe conduite. Cette déclaration porta le Parlement à paſſer un acte pour donner pouvoir au tréſorier d'Angleterre de payer le montant de toutes les non-valeurs des droits qu'on levoit pour ce ſervice. On fit auſſi pluſieurs réglements en faveur du commerce, qui depuis quelques années étoit conſidérablement déchu. On aſſigna des fonds pour le payement de cent mille livres dûs par la couronne, & l'on accorda les droits accoutumés ſur les marchandiſes, que

l'on commença de ce temps à appeller *les Coutumes* à cauſe de leur fréquent renouvellement ; on accorda auſſi un dixième & un quinziéme, comme on avoit fait dans le Parlement précédent : enfin on nomma un Comitté de Lords pour entendre & décider toutes les pétitions qui n'avoient pu être terminées pendant le cours des aſſemblées. HENRI VI. An. 1437.

LVII. Talbot ſurprend Pontoiſe, & fait lever le ſiège du Crotoy.

Après l'arrivée de Talbot en France, les affaires des Anglois commencèrent à y devenir favorables. Charles n'avoit pas une forte armée en campagne, & ne pouvoit attendre beaucoup de ſecours du Duc de Bourgogne, qui avoit beſoin de toutes ſes forces pour appaiſer les révoltes de ſes propres ſujets. Le froid fut exceſſif au commencement de cette année, ce qui mit les deux Généraux dans l'impoſſibilité de pouvoir former aucune opération régulière : cependant, l'infatigable Talbot trouva moyen de tourner la rigueur de la ſaiſon à ſon avantage. Il aſſembla un corps de troupes auxquelles il fit prendre des habits blancs, enſorte qu'ils deſcendirent dans les foſſés de Pontoiſe ſans être aperçus de la garniſon,

HENRI VI. An. 1437.

qui ne pouvoit les diſtinguer de la neige dont la terre étoit couverte. Le reſte du détachement s'approcha de la place pendant la nuit, pour ſoutenir leurs compagnons, qui appliquèrent leurs échelles dans le temps que la garniſon relevoit la garde au point du jour; ſe firent un paſſage dans la place, & ouvrirent les portes à Talbot qui entra d'un côté dans la ville, pendant que les François prenoient la fuite par un autre. Cette ſurpriſe d'une place auſſi importante fut un coup très fâcheux pour Charles, & incommoda exceſſivement les Pariſiens, d'autant que la garniſon Angloiſe faiſoit tous les jours des courſes juſqu'aux Fauxbourgs de la Capitale. Le Duc de Bourgogne, allarmé du ſuccès des Anglois, qui pouvoient occaſionner quelque révolution fatale à ſes intérêts ſi on ne les arrêtoit efficacement, réſolut de retirer Charles de cette langueur & de cette indolence à laquelle il s'étoit juſqu'alors abandonné. Il lui fit dire que s'il vouloit conſulter ſa gloire & ſon propre avantage, en aſſemblant ſes troupes & marchant à leur tête vers Paris, pour chaſſer les Anglois

du cœur du Royaume, il contribueroit de ſon côté à ſes ſuccès par une puiſſante diverſion en Picardie. Cette propoſition parut le réveiller de ce ſommeil léthargique : il ſe mit en marche pour Paris avec ſon armée, & attaqua en chemin Montereau-Faut-Yonne, pendant que de ſon côté, le Duc de Bourgogne entreprit le ſiège du Crotoy, forte place de Picardie qui fut inveſtie par terre avec une armée nombreuſe pendant que le port fut bloqué par quatre gros vaiſſeaux François. Le Duc d'York, qui fut alors rappellé en Angleterre par les intrigues de Sommerſet, envoya Talbot au ſecours des aſſiégés, avec un corps de cinq mille hommes. Cet intrépide Général entreprit cette expédition, quoique l'armée du Duc de Bourgogne fût cinq fois auſſi nombreuſe que la ſienne, & qu'il fallût traverſer la Somme à la vue de l'ennemi. Le Duc, informé de ſon approche, laiſſa une partie de ſes troupes pour continuer le ſiège, & avec le reſte s'établit ſur les bords de la rivière, pour diſputer le paſſage aux Anglois; mais la haine qu'ils lui portoient étoit montée à un tel dégré,

HENRI VI. An. 1437.

HENRI VI. An. 1437.

qu'aucun danger ne pouvoit les détourner de pourſuivre leur vengeance. Talbot profitant de cette diſpoſition ſe jetta le premier au travers des flots, & ſes ſoldats le ſuivirent avec une telle intrépidité qu'elle imprima la terreur aux Bourguignons qui étoient ſur le rivage. Croyant qu'ils avoient affaire à des Diables plûtôt qu'à des hommes, ils s'abandonnèrent à une fuite précipitée, & leur frayeur ſe communiquant à ceux qui étoient reſtés devant la place, toute l'armée fut diſperſée, malgré les efforts de leurs Commandants. Talbot entra dans la ville en triomphe; détruiſit les travaux des aſſiégeants; réduiſit cinq ou ſix places en Picardie; reprit Tancarville en Normandie, & retourna à Rouen couvert de lauriers.

LVIII. Charles prend Montereau & rentre en triomphe à Paris.

Cependant Charles continuoit le ſiège de Montereau, qui étoit vaillament défendu par Thomas Gérard, quoique la garniſon qu'il commandoit ne fût que de quatre cents hommes. Charles s'étoit fort peu diſtingué juſqu'alors par ſon courage perſonnel; mais dans cette occaſion il ſe ſignala d'une façon bien remarquable. Non-ſeulement il s'expoſa dans la tranchée, comme

comme le dernier ſoldat de l'armée, mais lorſqu'après un long ſiège, la place fut emportée d'aſſaut, il fut un des premiers qui entra dans la bréche l'épée à la main, & il combattit corps à corps avec un courage étonnant. L'intrépidité de ſa conduite donna une très grande opinion de ſa valeur; mais il ſembla avoir épuiſé toute ſa vivacité dans cette action. Gérard s'étant retiré dans le château, le Roi retomba dans ſa première indolence, & laiſſa tout le ſoin & la conduite de ce ſecond ſiège au Dauphin ſon fils. Le Commandant Anglois, après avoir ſoutenu pluſieurs aſſauts pendant quinze jours dans cette fortereſſe, fut enfin obligé de capituler. Lorſqu'il parut devant Louis, il lui dit que contre tout autre aſſiégeant, il auroit fait une plus longue défenſe: Compliment qui flatta agréablement la vanité du jeune Prince; mais qui mortifia exceſſivement ſon père; & depuis ce jour, il conçut une telle jalouſie contre Louis qu'elle eut des ſuites très fâcheuſes. Charles ſe rendit de Montereau à Paris, où il entra en triomphe, au milieu des acclamations du peuple. Ces expreſſions de leur joye

HENRI VI. An. 1437.

sincèrement ses efforts pour procurer une pacification. Dans cette vue, il demanda la permission de passer à Calais, & de conférer avec le Duc de Bretagne, qu'il regardoit comme le Prince le plus propre à être médiateur. Le conseil auroit consenti avec joye à sa demande, si l'on avoit cru que Charles fût disposé à une paix équitable; mais jusqu'à ce qu'ils fussent mieux instruits de ses sentiments, ils ne crurent pas devoir faire aucunes avances, d'autant plus que le Duc de Gloceſter s'opposoit vivement à la négociation, sous prétexte qu'on ne pouvoit espérer une paix avantageuse, dans la conjoncture où l'on se trouvoit. Cependant ses vues étoient uniquement de contredire le Cardinal, qui approuvoit la proposition du Duc d'Orleans. Le pouvoir de ce Prélat augmentoit, à mesure que le Roi avançoit en âge; ses richesses le mettoient en état de fournir à Henri des secours d'argent, dans un temps où des services de cette nature étoient les plus grands qu'on pût rendre à l'Angleterre; de plus, le jeune Prince étoit naturellement superstitieux, & on l'avoit habitué à

HENRI VI. An. 1437.

HENRI VI. An. 1438.

la vénération la plus abjecte envers le Clergé. Le Cardinal ne négligeoit aacun de ſes avantages, & gagna tellement l'eſprit du Roi, que ſa Majeſté lui accorda un pardon général de tous les crimes qu'il pouvoit avoir commis, & de quelque nature qu'ils puſſent être, depuis la création du monde juſqu'au vingt-huit Janvier de cette année, ce qui mit ſon adverſaire abſolument hors d'état de pourſuivre ſa vengeance.

LX. Jacques, Roi d'Ecoſſe, eſt aſſaſſiné.

Vers le même temps, Jacques Roi d'Ecoſſe, Prince doué des vraies vertus royales, fut ſacrifié à l'ambition de ſon oncle Walter, Comte d'Athol, qui, avec le ſecours d'un ſcélérat proſcrit, nommé Grœme, entra dans le Couvent des Dominiquains à Perth, où le Roi étoit logé, & l'aſſaſſina pendant la nuit. Une jeune Dame de la famille de Douglas, qui étoit auprès de la Reine, entendant le bruit, courut pour fermer la porte de l'appartement; & trouvant que le verouil en avoit été ôté par quelques-uns des domeſtiques, complices de l'aſſaſſinat, elle employa tous ſes efforts pour la tenir cloſe avec ſon bras, mais il fut coupé par les

HENRI VI. An. 1438.

assassins. Quoique Jacques fut sans habits, il se saisit de son épée, & se défendit courageusement contre un grand nombre d'ennemis, dont quelques-uns tombèrent à ses pieds; mais enfin il en fut accablé, & reçut vingt-huit blessures, dont la plus grande partie étoient mortelles. On ne peut pas passer sous silence l'affection & le courage de la Reine qui étoit Angloise; elle se jetta entre son mari & les épées des assassins, & reçut même plusieurs blessures dangéreuses en défendant le Monarque. Le sort tragique de Jacques fut avantageux au Roi d'Angleterre, en ce qu'il le délivra d'un voisin dangéreux, attaché aux François ses ennemis. De plus il eut pour successeur un enfant, pendant la minorité duquel le Gouvernement d'Ecosse fut entre les mains de la Reine-mère, parente de Henri, qui procura une trève de neuf ans entre les deux nations. La peste s'étoit répandue en Angleterre, de même qu'en France, ce qui rendit la guerre languissante faute de renfort de troupes, & l'on n'entreprit rien d'important de part ni d'autre, excepté quelques petits sièges, ou des courses

Buchanan.

HENRI VI. An. 1435.

pour le pillage. Cependant le Duc de Bourgogne fit une nouvelle entrepriſe ſur Calais, en coupant une digue par laquelle il crut que la ville ſeroit inondée, & qu'il profiteroit de la terreur & de la confuſion où ſe trouveroient les ſoldats & les habitants par cet accident imprévû, pour s'en rendre maître. Le ſuccès ne répondit pas à ſon attente, & il alla camper devant Guiſnes, dont il fut encore forcé de s'éloigner par l'arrivée du Comte d'Huntingdon, qui amena du ſecours d'Angleterre. Cette année ne fut marquée par aucun événement qui mérite d'être rapporté, excepté l'échange du Comte d'Eu, priſonnier depuis la bataille d'Azincour, pour Jean de Beaufort frère de Henri, Duc de Sommerſet, qui lui ſuccéda au même titre. Il mourut peu de temps après ſans laiſſer de deſcendants mâles, & le Duché paſſa au quatrième frère Edmond, dont nous aurons occaſion de parler fréquemment par la ſuite.

LXI. Le Conétable prend Meaux, & Talbot réduit Harfleur.

Au mois de Mars, le Conétable de Richemond aſſembla un gros de troupes & inveſtit la ville de Meaux l'une des plus fortes places de France, qui

avoit ſoutenu un ſiège de ſept mois contre Henri V. Elle étoit alors défendue par le bâtard de Han, Officier d'une valeur diſtinguée ; mais malgré toute ſa vigilance & ſa conduite, la ville fut emportée d'aſſaut après trois ſemaines de ſiège & le Gouverneur fait priſonnier dans l'action. La garniſon ſe retira dans la partie nommée le marché, qui eſt ſur la rive oppoſée de la Marne & rompit le pont de communication, ce qui obligea le Conétable à entreprendre un ſecond ſiège plus difficile que le premier. Il fit trancher la tête au Gouverneur, parce qu'étant François de naiſſance il ſervoit dans l'armée d'Angleterre : enſuite il fit environner ſon camp de lignes de circonvallation, fortifiées par des redoutes, pour empêcher tout ſecours de pouvoir entrer dans la place, & le Roi ſe rendit au ſiège pour que ſa préſence animât les ſoldats à redoubler leurs efforts. Malgré toutes ces précautions, Talbot entreprit de ſecourir les aſſiégés. Il marcha à la tête d'un petit corps de troupes choiſies contre les lignes des François ; emporta l'épée à la main une des re-

HENRI VI. An. 1438.

HENRI VI. An. 1438.

doutes qui lui empêchoient le paſſage, & entra dans la place avec un convoi. Le lendemain, il ſe retira de la même manière avant que l'ennemi fut revenu de ſa conſternation, & projetta de faire entrer un ſecours encore plus conſidérable : mais le Conétable exceſſivement piqué de l'affront que lui avoit fait ce petit nombre d'Anglois preſſa la garniſon avec tant de vivacité & de perſévérance qu'elle fut obligée de capituler. Le ſuccès de cette entrepriſe l'encouragea à faire le ſiège d'Avranches, qu'il continua pendant trois ſemaines; mais Talbot avec les troupes qu'il avoit préparées pour Meaux, força ſes lignes & jetta du ſecours dans la place. Après cet exploit le Général Anglois prit la route d'Harfleur, & n'ayant pas un nombre ſuffiſant de troupes pour en former le ſiège dans les formes, il réſolut de s'en rendre maître par blocus. Dans cette vue, il ſe retrancha ſi avantageuſement qu'il auroit pu défier une armée de cinquante mille hommes de le forcer, & la place fut bloquée par mer avec une flotte que commandoit le Duc de Sommerſet. Le Comte d'Eu, nou-

An. 1439.

vellement arrivé d'Angleterre, s'avança avec un corps de troupes pour attaquer les retranchements Anglois; mais lorſqu'il vit leur poſition, il ſe retira après une légère eſcarmouche, où Gaucour fut fait priſonnier par Talbot. Le blocus dura quatre mois, après leſquels le Général Anglois ſe rendit maître de la ville; il s'occuppa enſuite à nétoyer le reſte de la Normandie des garniſons Françoiſes qui y tenoient pluſieurs châteaux, & acheva la conquête de toute cette province, à l'exception de la ville de Dieppe.

HENRI VI. An. 1439.

CHAPITRE V.

§. I. *Congrès entre Calais & Gravelines.* §. II. *Propoſitions pour la liberté du Duc d'Orleans.* §. III. *Proteſtation du Duc de Gloceſter.* §. IV. *Le Duc d'Orleans eſt remis en liberté après vingt-cinq ans de captivité.* §. V. *Ligues des Princes de France contre Charles.* §. VI. *Les François aſſiègent & prennent Pontoiſe.* §. VII. *Pourſuites contre la Ducheſſe de Gloceſter.* §. VIII. *Le Roi de France marche au ſecours de Tartas.* §. IX. *Talbot forme le blocus de Dieppe.* §. X. *Le Duc de Gloceſter accuſe le Cardinal de Wincheſter.* §. XI. *Trève avec le Duc de Bourgogne. Le Dauphin fait lever le ſiège de Dieppe.* §. XII. *Le Comte d'Armagnac eſt livré par ſurpriſe au Roi de France.* §. XIII. *Congrès à Tours.* §. XIV. *Mariage de Henri avec Margueritte d'Anjou.* §. XV. *Prolongation de la trève avec la France.* §. XVI. *Le Duc de Gloceſter eſt accuſé devant le Conſeil.* §. XVII. *Il meurt ſubite-*

ment. §. XVIII. *Le Cardinal meurt un mois après.* §. XIX. *Murmures du peuple contre la Reine & contre Suffolk.* §. XX. *Le Duc de Sommerset enlève la Régence de France au Duc d'York.* §. XXI. *Le Mans est cedé à Charles d'Anjou.* §. XXII. *La ville de Fougères en Bretagne est surprise par les Anglois.* §. XXIII. *Progrès du Roi de France en Normandie.* §. XXIV. *Il se rend maître de Rouen, & réduit toute la province.* §. XXV. *Murmures contre la Reine & contre le Duc de Suffolk.* §. XXVI. *Le Duc est accusé par les Communes.* §. XXVII. *On produit de nouveaux chefs d'accusation contre lui.* §. XXVIII. *Son banissement & sa mort.* §. XXIX. *Révolte de Jean Cade.* §. XXX. *Le Roi de France chasse les Anglois de Normandie & de Guyenne.* §. XXXI. *Le Duc de Sommerset est mis à la Tour.* §. XXXII. *Intrigues du Duc d'York.* §. XXXIII. *Il se retire dans le pays de Galles.* §. XXXIV. *Il s'avance à Brentheath avec une armée.* §. XXXV. *Il congédie ses troupes.* §. XXXVI. *Talbot, Comte de Shrewsbury passe en Guyenne avec des troupes.* §.

XXXVII. *Il eſt défait & tué à la bataille de Caſtillon.* §. XXXVIII. *Affaires du Parlement.* §. XXXIX. *Le Duc de Sommerſet eſt mis à la Tour.* §. XL. *Il eſt remis en liberté & reprend ſon crédit dans le Conſeil.* §. XLI. *Le Duc d'York ſe met en campagne avec les Comtes de Salisbury & de Warwick.* §. XLII. *Le Roi eſt défait à Saint-Albans.* §. XLIII. *Le Duc d'York eſt déclaré protecteur.* §. XLIV. *La Reine eſſaye de ſurprendre le Duc d'York & ſes partiſans à Coventry.* §. XLV. *Invaſion des François & des Ecoſſois.* §. XLVI. *Réconciliation entre la Reine & le Duc d'York.* §. XLVII. *Nouvelle rupture.* §. XLVIII. *Le Comte de Salisbury défait à Bloreheath les Royaliſtes commandés par le Lord Audeley:* §. XLIX. *Les Seigneurs mécontents ſont abandonnés de leur armée.* §. L. *Exploits du Comte de Warwick ſur mer.* §. LI. *Le Comte de la Marche entre à Londres en triomphe, avec les Comtes de Salisbury & Warwick.* §. LII. *La Reine eſt défaite à Northampton.* §. LIII. *Le Duc d'York réclame la couronne en Parlement.* §. LIV. *Rai-*

ſons pour & contre ſes prétentions. §. LV. *Accommodement entre Henri & le Duc d'York.* §. LVI. *Le Duc eſt vaincu & tué à la bataille de Wakefield.* §. LVII. *Gaſpar Tudor avec un détachement de l'armée de la Reine, eſt défait par le jeune Comte de la Marche, à la croix de Mortimer, dans le Comté d'Héreford.* §. LVIII. *Warwick eſt mis en déroute par la Reine à Barnards-Heath près Saint-Albans.* §. LIX. *Edouard Comte de la Marche eſt proclamé Roi d'Angleterre.*

HENRI VI. An. 1439.

I. Congrès entre Calais & Gravelines

PENDANT que les Généraux s'amuſoient à prendre & à reprendre des villes, la plus ſaine partie des deux nations voyoit avec regret la continuation de la Guerre ſans eſpérance de la terminer. Le Pape envoya le Cardinal de Sainte Croix, pour exhorter en ſon nom les deux Rois a ceſſer de répandre le ſang humain qui avoit été verſé avec tant de profuſion pour ſoutenir leur querelle, & en même temps Sa Sainteté écrivit au Duc de Bretagne, pour l'engager à ſe rendre médiateur. Ce Prince communiqua la lettre du Pape

HENRI VI. An. 1439.

aux deux Monarques, & les trouva également disposés à entamer une nouvelle négociation. Le Duc de Bourgogne fut comblé de joie lorsqu'il apprit cette proposition, parce qu'il se trouvoit exposé à tout le ressentiment des Anglois tant que la guerre dureroit, & qu'il ne pouvoit esperer de secours de Charles pour réduire ses sujets rebelles de Flandre. Le Duc d'Orleans saisit cette occasion d'offrir de joindre sa médiation à celle du Duc de Bretagne, & renouvella ses sollicitations pour obtenir la permission de conférer avec ce Prince à Calais. Elle lui fut accordée, malgré l'opposition du Duc de Gloceſter, qui prévoyoit que celui d'Orleans ne rempliroit pas les devoirs d'un médiateur impartial. Mais le crédit du Cardinal l'emportoit alors sur celui du Duc dans le Conseil, dont les membres desiroient si ardemment la paix, qu'ils parurent avoir oublié les vaines espérances avec lesquelles le Duc d'Orleans les avoit amusés, lorsqu'il les avoit engagés à envoyer des Ambassadeurs à Arras. Les deux couronnes nommèrent des Commissaires pour convenir

des préliminaires du congrès, & lorſqu'ils eurent conféré enſemble, ils jugèrent unanimement qu'une trève étoit abſolument néceſſaire pour réuſſir dans les négociations. Henri donna pouvoir à ſes Agents de la ratifier : cependant elle n'eut point d'effet. Au mois de Janvier, Iſabelle de Portugal, Ducheſſe de Bourgogne, & le Cardinal de Wincheſter eurent une entrevue entre Calais & Gravelines, où ils convinrent que les conférences ſeroient ouvertes entre les deux couronnes, ſous la médiation des Ducs de Bretagne & d'Orleans, & l'on choiſit de part & d'autre pour Plénipotentiaires les principaux Seigneurs des deux Royaumes. Ceux d'Angleterre furent munis d'inſtructions, qui démontroient évidemment la ſincérité des intentions du Conſeil de Henri, & ſi les Plénipotentiaires reſpectifs avoient eu moins d'attention à cacher l'étendue de leurs pouvoirs, il eſt vraiſemblable que les négociations auroient eu leur effet : mais ils eurent tant de précaution à les tenir ſecrets, dans la crainte que leurs adverſaires n'en puſſent tirer quelque avantage, que les confé-

HENRI VI. An. 1439.

HENRI VI. An. 1439.

rences furent rompues avant qu'ils fuſſent parvenus à découvrir ſincèrement leurs intentions. Les Anglois ne crurent pas devoir aller au-delà du ſecond article de leurs inſtructions, où il leur étoit ordonné de propoſer que Charles poſſedât les provinces au midi de la Loire, à condition d'en faire hommage à Henri, & les François limitèrent leurs conceſſions aux propoſitions déja faites dans les Conférences d'Arras ; ſavoir, que leur Maître en qualité de ſeul Roi de France, céderoit la Guyenne & la Normandie à Henri, comme fiefs dépendants de la couronne de France, & pour leſquels le Roi d'Angleterre lui rendroit hommage. Ils vantèrent comme une grande condeſcendance de la part de leur Monarque, de ce qu'il ne demandoit rien de plus que dans le congrès d'Arras, quoique ſes conquêtes euſſent été fort étendues depuis ce temps, & qu'il ſe fut même rendu maître de la capitale. Il n'étoit pas poſſible de parvenir à la paix tant que les deux Rois propoſeroient de pareilles conditions, puiſque ni l'un ni l'autre n'offroit de rien céder de ce qui étoit en ſon

pouvoir, & demandoit au contraire que ſon concurrent abandonnât ce qu'il poſſédoit actuellement. Après que les Ambaſſadeurs reſpectifs eurent fait tous leurs efforts pour découvrir mutuellement juſqu'où s'étendoient leurs pouvoirs, ils ſe ſéparèrent ſans rien terminer, chacun ayant toujours eſpéré que de l'autre côté on feroit des propoſitions plus raiſonnables. HENRI VI. An. 1439.

II. Propoſition pour la liberté du Duc d'Orleans.

Les Ducs de Bourgogne & d'Orleans furent les ſeuls qui retirèrent quelque avantage des conférences : Le premier étoit réſolu de travailler pour ſes ſujets de Flandre, Brabant, Hollande & Zélande qui avoient ſouffert conſidérablement de l'interruption de leur commerce avec l'Angleterre. Il employa ſon crédit auprès de la Ducheſſe, qui étoit proche parente de Henri. Elle eut pluſieurs conférences avec le Cardinal de Wincheſter, ſous prétexte de l'accommodement entre les deux couronnes ; & réuſſit à négocier une trève de commerce entre l'Angleterre & les Païs-bas. Le Duc d'Orleans gagna encore plus à la conférence ; puiſqu'il obtint ſa liberté, après une captivité de vingt-cinq ans. Nous avons déja *Rymer.*

HENRI VI. An. 1439.

remarqué que le Cardinal avoit pris un grand aſcendant ſur l'eſprit du Roi, Prince foible & craintif, qui ſe laiſſa aiſément perſuader que le Duc de Gloceſter avoit intention de le tenir dans une ſervitude perpétuelle, & que ſon ambition étoit contraire aux intérêts du Royaume. On employa tant d'artifices pour prévenir l'eſprit de Henri contre ſon oncle, que ſon caractère lui devint odieux, & qu'il ſe déclara conſtamment contre tout ce que le Duc propoſoit dans le conſeil. Ce Seigneur s'étoit toujours oppoſé à la liberté du Duc d'Orleans, non-ſeulement pour ſuivre les dernières volontés de ſon frère, mais encore parce qu'il étoit fortement perſuadé qu'en le relâchant, on augmenteroit le nombre des ennemis de l'Angleterre. L'oppoſition de Gloceſter fut avantageuſe à ce Prince : lorſqu'il demanda à aſſiſter au congrès, ſa médiation fut acceptée, & d'abord que les conférences furent ouvertes, il marqua beaucoup de zele pour un acccommodement. La Ducheſſe de Bourgogne le réconcilia avec le Duc ſon mari, & le Cardinal, après ſon retour en Angle-

terre, exposa au conseil dans les termes les plus favorables la conduite que ce Prince avoit tenue, observant que puisqu'il avoit employé tous ses efforts pour le bien de la nation, il n'étoit pas juste qu'il souffrît du peu de succès du traité. Ces amis prirent cette occasion pour renouveller les deux moyens déja avancés en sa faveur : Que la division pourroit renaître entre lui & le Duc de Bourgogne, ce qui tourneroit à l'avantage de l'Angleterre, & que sa rançon serviroit à continuer la guerre. Ils proposèrent cependant qu'avant de lui accorder sa liberté, il prêteroit serment au Roi, & jureroit de ne jamais soutenir les intérêts de Charles. HENRI VI. An. 1440.

III. Protestation du Duc de Glocester.

Le Duc de Glocester voyant le conseil déterminé à traiter avec le Duc d'Orleans pour sa liberté, fit une protestation formelle, où il exposa : Que considérant la foiblesse de Charles & de son fils le Dauphin, ainsi que la capacité, le caractère insinuant & le crédit du Duc d'Orleans, il y avoit tout lieu de penser que les Etats de France lui confieroient l'administration des affaires,

HENRI VI. An. 1440.

ce qui ſeroit d'autant plus préjudiciable à l'Angleterre, que ce Prince étoit parfaitement inſtruit des parties les plus foibles du gouvernement & du Royaume : Que ſuivant les apparences les plus probables, le Duc d'Orleans travailleroit à reconcilier Charles avec le Dauphin, ce qui feroit perdre à l'Angleterre tout l'avantage qu'elle pouvoit eſpérer de leur diviſion : Que le Duc ayant déja reconnu Charles pour ſon Souverain ne pouvoit prêter ſerment à Henri ſans ſe mettre dans la néceſſité de manquer à l'un ou à l'autre de ſes engagements : Qu'il obſerveroit plus naturellement le premier que le ſecond, conſidérant toujours ce dernier comme extorqué pendant ſa captivité, & qu'il ne pourroit même l'obſerver ſans perdre ſon titre & ſes biens : Qu'il ne pourroit donner de ſureté à laquelle on pût avoir recours dans le cas où il violeroit ſon ſerment, ſous prétexte des ordres abſolus de ſon Souverain : Que la réconciliation faite depuis peu à Calais entre les deux Ducs paroiſſoit plutôt préſager l'union de leurs intérêts contre les Anglois, qu'une diviſion qui pût être

avantageuſe à ſa Majeſté : Que ſi quelques Seigneurs qui ſervoient en France pour le Roi venoient à être pris dans le cours de la guerre, on auroit pu faire l'échange de cinq ou ſix d'entre eux pour le Duc d'Orleans, au lieu qu'on ſe privoit de cet avantage par ſa liberté : Que l'élargiſſement de ce Prince faiſoit perdre le fruit de toutes les conquêtes que les Anglois avoient faites en France : Que les peuples s'éleveroient contre les Conſeillers du Roi, pour l'avoir porté à une démarche qui le priveroit de toute la gloire & de l'avantage qu'on avoit acquis au prix de la vie du dernier Monarque, de celle des Ducs de Clarence, de Bedford & d'une infinité de Princes, de Seigneurs & de Gentilshommes morts en France depuis le commencement de la guerre : Enfin, que le dernier Roi ayant prévu par ſa prudence le danger qu'il y auroit à remettre le Duc d'Orleans en liberté, avoit recommandé dans ſes derniers moments, de garder toujours ce Prince en captivité juſqu'à ce que la paix fût ſolidement retablie. Tels furent les principaux articles de la proteſtation que

HENRI VI. An. 1440.

HENRI VI. An. 1440.

fit le Duc de Gloceſter dans le conſeil; il ſupplia ſa Majeſté d'ordonner qu'elle fût enregiſtrée, & qu'il lui en fût délivré une copie ſcellée du grand ſceau, pour lui ſervir de décharge contre toutes pourſuites, ſi l'on en faiſoit quelqu'une à l'avenir. Henri lui accorda ſa requête, mais cette proteſtation ne put empêcher l'éxécution de la réſolution priſe dans le conſeil en faveur du Duc d'Orleans.

IV. Le Duc d'Orleans eſt remis en liberté après vingt-cinq ans de captivité.

Les conventions relatives à ſon élargiſſement furent ſignées & ſcellées par les deux parties le ſecond jour de Juillet, & il obtint ſa liberté ſous des conditions beaucoup plus douces que celles qu'il avoit volontairement offertes avant le congrès d'Arras. Il ne fut point obligé de reconnoître Henri pour Roi de France, ni de livrer les villes qu'il avoit alors propoſé de remettre pour ſureté de ſes promeſſes. On ſe contenta de ſa parole & de ſon ſerment au ſujet du payement de ſa rançon, qui fut reglée à cent vingt mille écus. Il s'engagea de payer la moitié de cette ſomme avant ſon départ d'Angleterre, & de fournir les obligations du Dauphin, du Duc de Bretagne & de pluſieurs autres Prin-

ces ; pour le surplus payable après qu'il seroit remis en liberté. Il s'engagea aussi de remettre entre les mains de sa Majesté des Lettres-patentes du Roi Charles, pour autoriser cet arrangement, dans lesquelles il promettroit de tenir le Duc d'Orleans pour infâme s'il manquoit à ses engagements. Avant que de quitter l'Angleterre, il déclara au conseil qu'il ne lui étoit pas possible de trouver la première moitié de sa rançon, à moins qu'on ne lui permît de faire un voyage dans ses terres de France, & on lui accorda la permission de s'absenter un an pour ce sujet. Pour éblouir les yeux du peuple, qui ne pouvoit voir sans murmurer qu'on manquât aussi essentiellement aux volontés du dernier Monarque, Henri déclara par un acte public, qu'en mettant en liberté le Duc d'Orleans, son dessein n'étoit pas d'agir contre les intentions de son père, & que son unique objet étoit de hâter la conclusion de la paix. On fit aussi une nouvelle convention avec le Duc, dans laquelle il fut stipulé, qu'il employeroit tous ses efforts pour parvenir à un accommodement entre

HENRI VI. An. 1440.

Act. pub.

HENRI VI. An. 1440.

les deux couronnes ; que s'il y réuſſiſſoit, il ſeroit quitte de toute ſa rançon ; mais que s'ils étoient infructueux, il promettoit de ſe remettre en captivité en Angleterre. Cet arrangement n'étoit que pour la ſatisfaction du peuple, ſans aucune intention de le remplir. Le Duc partit enfin d'Angleterre & fut conduit à Gravelines, où il renouvella ſon ſerment de remplir ſes engagements, & le douze Novembre il y fut joint par le Duc de Bourgogne, dont il épouſa la nièce Marguerite de Clèves à Saint Omer, conformément au dernier arrangement entre ces deux Princes, & en conſéquence duquel la Ducheſſe de Bourgogne avoit cautionné au Roi d'Angleterre l'obligation du Dauphin de payer trente mille écus ſur ſa rançon.

V. Ligue des Princes de France contre Charles.

Le Duc de Bretagne affectoit toujours de conſerver la neutralité, quoique les ſecours conduits de temps en temps par ſon frère le Conétable à l'armée de Charles, ne puſſent être levés dans ſes Etats ſans ſon conſentement & ſa participation. En tout autre temps les Anglois auroient marqué leur reſſentiment de cette colluſion ; mais par rapport à l'état actuel

do

de leurs affaires, ils paroiſſoient contents de ce que le Duc ne ſe déclaroit pas ouvertement en faveur de leurs ennemis. Cependant les Anglois & les Bretons s'incommodoient mutuellement par mer, ce qui interrompoit le commerce, au préjudice des deux nations; c'eſt pourquoi le Roi & le Duc firent un traité par lequel ils s'engagèrent réciproquement à empêcher tous armements qui auroient pu être faits dans leurs ports, contre leurs ſujets reſpectifs. Le Comte de Warwick qui avoit enlevé la qualité de Régent en France au Duc d'York, mourut cette année, & le Duc rentra dans ſa place. S'il avoit été ſoutenu à propos, il auroit pû remettre les affaires d'Angleterre dans leur premier éclat; car vers le même temps le Dauphin & tous les Princes du Sang, à l'exception du Duc de Bourgogne & du Comte d'Eu, formèrent une ligue pour dépoſer Charles & élever ſon fils ſur le trône. Heureuſement pour le Roi de France, la Tremouille étoit un des confédérés; & le Conétable qui haïſſoit mortellement ce Seigneur, embraſſa vivement la cauſe de Charles, & le

HENRI VI. An. 1440.

Rymer.

HENRI VI. An. 1440.

ſoutint ſi puiſſamment, qu'il fut en état de conſerver ſa Royauté malgré tous leurs efforts. Ils ſe conduiſirent ſi mal dans cette guerre civile, connue ſous le nom de la Praguerie, qu'en peu de temps ils furent obligés d'avoir recours à la clémence du Roi. Pendant cette révolte les Anglois n'entreprirent rien d'important, & ſe contentèrent de faire quelques légères excurſions dans le voiſinage de Paris, où Charles retourna quand ces troubles furent appaiſés.

VI. Les François aſſiègent & prennent Pontoiſe.

An. 1441.

La Ducheſſe de Bourgogne employoit tout ſon crédit auprès des deux Rois pour les engager à renouer les conférences pour la paix, & enfin elle réuſſit à leur faire nommer des Plénipotentiaires. On choiſit Saint-Omer pour le lieu du congrès, & le Duc d'Orleans fut nommé l'un des médiateurs. Cette conférence fut auſſi infructueuſe que la précédente. Le Comte de Vendôme qui étoit à la tête de l'ambaſſade Françoiſe, refuſa de traiter avec les députés Anglois, ſous prétexte qu'ils lui étoient inférieurs en rang & en qualité : Cependant on avoit choiſi l'Evêque de Rocheſter & le Lord Fanhope, l'un

& l'autre Pairs d'Angleterre. Sous le règne de Henri V. les François ne faiſoient pas de pareilles difficultés, & ils étoient contents de traiter avec de ſimples Docteurs ès loix duement autoriſés. Pendant cette négociation, Charles aſſembla une armée & inveſtit Croil ſur la rivière d'Oize, qui capitula à la fin d'Avril. Il fit enſuite le ſiège de Pontoiſe avec douze mille hommes, & ſe rendit devant cette place au commencement de Juillet. Le Dauphin s'y trouva avec les meilleurs Généraux de France, & l'on pouſſa vigoureuſement les attaques. La Garniſon ſe défendit avec autant de valeur, & Talbot qui força un des quartiers des François y fit entrer un convoi qui renouvella leur courage, enſorte que les aſſiégeants ne firent que très peu de progrès. Malgré tous leurs ſoins & leur vigilance contre ce guerrier formidable, il réuſſit à y introduire trois fois du ſecours. Cependant Charles perſiſtoit toujours dans la réſolution d'emporter cette place, qu'il avoit aſſiégée à la prière des Pariſiens qui firent tous les frais de cette entrepriſe. Enfin le Duc d'York ayant

HENRI VI. An. 1441.

HENRI VI. An. 1441.

reçu quelques ſecours d'Angleterre, ce qui le mettoit à la tête de huit mille hommes, approcha de Pontoiſe, & envoya un Hérault au Roi pour le défier & lui préſenter la bataille. Charles répondit que ſon intention n'étoit pas de régler ſa conduite ſuivant les deſirs de ſes ennemis. La rivière d'Oize couloit entre les deux armées, & il avoit un détachement de mille hommes à la garde du pont, enſorte qu'il pouſſoit ſes opérations ſans craindre d'être attaqué. Le Duc d'York fit traverſer la rivière pendant la nuit dans des barques de peaux tannées à cinq ou ſix cents hommes, qui tombèrent tout-à-coup ſur la garde du pont, la paſſèrent au fil de l'épée, & ouvrirent le paſſage au reſte de l'armée Angloiſe. Cet évènement imprévû, jetta Charles dans une telle conſternation qu'il leva auſſi-tôt le ſiège, & ſe retira ſous le canon de Poiſſi. Le Duc d'York le ſuivit & lui préſenta encore la bataille; mais il refuſa de quitter ſa poſition, & le Régent ſe retira après avoir pillé l'Abbaye de Poiſſi & tout le canton voiſin. Ce départ précipité de Pontoiſe, devant une armée beau-

coup moins nombreuſe que la ſienne, fit élever de grandes clameurs contre Charles, & ſa réputation en fut tellement altérée, que ſes amis lui dirent qu'il étoit abſolument néceſſaire de la rétablir par quelque exploit ſignalé. Ainſi preſſé, il retourna à Pontoiſe dans le temps où il y étoit le moins attendu ; recommença le ſiège ; le pouſſa avec une vivacité étonnante, & enfin emporta la place d'aſſaut. Il monta lui-même des premiers à la brêche, & combattit main-à-main contre les plus vaillants des aſſiégés ; ce qui effaça entièrement les fâcheuſes impreſſions que ſa retraite avoit cauſées. Ses ſujets furent alors convaincus que ſon averſion des opérations militaires, ne devoit pas être attribuée à aucun défaut de courage ; mais uniquement à ſon caractère indolent, auquel il ſe livroit trop facilement. Quelque temps après cet exploit, il réduiſit la ville d'Evreux, par le moyen d'un Pêcheur qui le fit entrer avec un corps de troupes Françoiſes aſſez nombreux pour en chaſſer la garniſon.

HENRI VI. An. 1441.

Hiſtoire de Charles VII.

VII. Pourſuites contre la Du-

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en France, le Cardinal de

HENRI VI. An. 1441.

Wincheſter, non content d'avoir ruiné le crédit du Duc de Gloceſter dans le Conſeil, forma des projets contre la vie de ce Prince, en faiſant ſes efforts pour trouver lieu de l'accuſer du crime de haute-trahiſon. Il eſpéroit que l'indifférence du Roi envers le Duc, & le mépris qu'on avoit marqué pour lui dans le Conſeil, exciteroient un homme d'un caractère auſſi violent à tenir quelques diſcours qu'on pourroit tourner contre lui, & le Prélat introduiſit dans ſa maiſon des eſpions pour être témoins de tout ce qu'il pourroit dire. Le Duc, malgré tous ſes défauts étoit trop attaché à ſon Souverain pour donner contre lui des armes de cette nature, & le Cardinal fut obligé de changer de batterie. Bien informé de la foibleſſe, de l'orgueil & de l'ambition qui formoient le caractère de la Ducheſſe, il employa ſes agents à éxaminer ſa conduite. Ils virent qu'elle entretenoit une ſecrette correſpondance avec un Prêtre nommé Roger Bolinbroke, qui ſe prétendoit expert dans la Négromancie, & avec une femme verſée dans l'art des char-

cheſſe de Gloceſter.

mes & des philtres amoureux. Un autre Prêtre, nommé Sir Jean Hume, & un certain Woodhame, émiſſaires du Cardinal, trouvèrent moyen de s'inſinuer dans cette cabale; & ſur le rapport qu'ils firent de ce qu'ils avoient reconnu, l'on crut avoir aſſez de raiſon pour décreter Bolinbroke. Auſſi-tôt qu'il fut en priſon, la Ducheſſe ſe retira à Weſtminſter comme dans un lieu d'azile. Les autres complices ayant été arrêtés & interrogés, on commença à inſtruire un procès criminel contre elle, pour avoir pratiqué des ſortilèges contre la vie du Roi. On l'accuſa d'avoir fait une image de cire pour repréſenter Sa Majeſté, & de l'avoir fait fondre lentement devant le feu, dans l'eſpérance qu'à meſure qu'elle ſe conſommeroit la ſanté du Roi s'affoibliroit. La Ducheſſe, engagée à quitter ſon azile, fut confrontée avec Bolinbroke, qui nia d'avoir jamais fait aucun pacte avec le Diable, & d'avoir eu aucune intention contraire à Sa Majeſté. Tout ce que la Ducheſſe avoua, fut qu'elle avoit conſulté ces complices ſur le philtre qu'elle vouloit donner

HENRI VI. An. 1441.

HENRI VI. An. 1441.

à ſon mari pour empêcher que ſon affection pour elle ne diminuât. Hume & Woodhame inſiſtèrent ſur ce qui concernoit l'image, & les Archevêques de Cantorbéry & d'York, le Cardinal de Wincheſter & l'Evêque de Salisbury nommés pour l'éxamen de cette affaire myſtérieuſe, firent un rapport ſi peu favorable, qu'on nomma une commiſſion compoſée des Comtes d'Huntingdon, de Stafford, de Suffolk & de Northumberland, pour la juger ſur le crime de haute-trahiſon. Après avoir éxaminé toutes les charges il la renvoyèrent à la cour Eccléſiaſtique, où elle fut condamnée à une pénitence publique de trois jours, pendant leſquels elle devoit aller pieds nuds & tête nue dans les rues de Londres juſqu'à l'Egliſe de Saint Paul, une torche de cire à la main, & à être enſuite enfermée pour le reſte de ſa vie dans une priſon, ſous la garde de Sir Thomas Stanley. Cette ſentence fut éxécutée à la rigueur; & les ennemis de Gloceſter eſpéroient que cette honte publique ruineroit ſon crédit, où le porteroit à prendre quelques meſures violentes contre le Gouverne-

ment ; mais ils furent trompés dans leur attente. Le Duc fidèle juſqu'à l'enthouſiaſme, ſupporta ſon malheur avec la plus parfaite réſignation, & la diſgrace de ſa femme, bien loin de le faire mépriſer des Anglois, ne ſervit qu'à enflammer leur colère contre ſes adverſaires. HENRI VI. An. 1441.

VIII. Le Roi de France marche au ſecours de Tartas.

Toutes les fois que le crédit du Duc de Gloceſter déclinoit dans le Conſeil, la guerre de France paroiſſoit totalement oubliée, & l'on négligeoit toutes les occaſions favorables qui pouvoient ſe préſenter de recouvrer les conquêtes Angloiſes. Après la réduction de Pontoiſe les Princes de France s'engagèrent dans une nouvelle ligue contre Charles. Ils avoient à leur tête le Duc d'Orleans, irrité de la froide réception que le Roi lui avoit faite, après une captivité de vingt-cinq ans, ſuite de ſes efforts pour la défenſe de ſon Souverain, & pendant laquelle il avoit rendu des ſervices très importants à ſa patrie. Cette confédération auroit été beaucoup plus dangéreuſe que la première, ſi le Roi n'avoit eu la prudence d'en détacher le Duc par des conceſſions conſidérables ; mais

HENRI VI. An. 1442.

la défection de ce Prince rompit leurs meſures, & ils furent encore obligés d'avoir recours à la clémence du Monarque. Cet orage étant appaiſé, Charles aſſembla une armée nombreuſe pour donner du ſecours à Tartas, ville de Guyenne, appartenante à la maiſon d'Albret, & aſſiégée par le Comte d'Huntingdon. La garniſon, après une vigoureuſe défenſe qui dura juſqu'au mois de Janvier, capitula, ſous les conditions: que la place ſeroit miſe en dépôt entre les mains de deux Seigneurs du pays, pour être livrée aux Anglois ſi elle n'étoit ſecourue avant le vingt-quatre Juin. Charles ayant aſſez de temps pour faire ſes préparatifs, paſſa l'hiver en Poitou, & y raſſembla une armée nombreuſe à laquelle ſe joignirent tous les Seigneurs du Royaume. Au printemps il ſe mit en marche pour Limoges, d'où il ſe rendit à Montauban, & prit enſuite la route de Toulouſe. Il fit citer les Comtes d'Armagnac & de Cominges pour comparoître au Parlement de cette ville, & répondre aux charges portées contre eux par Margueritte, femme du dernier. Elle avoit été re-

tenue priſonnière pendant vingt-deux ans dans un château, à cauſe du Comté de Cominges qui lui appartenoit & qu'elle refuſoit de laiſſer par teſtament à ſon mari. Il ſe nommoit Matthieu de Grailli, frère de Jean, Comte de Foix, & ils n'avoient qu'une fille, d'une ſanté très foible. Le père jugeant que la vie de cet enfant ne ſeroit pas longue preſſoit la Comteſſe de le nommer ſon héritier au défaut de leur fille; mais elle réſiſta à toutes ſes ſollicitations. Ce refus occaſionna une querelle qui fut ſuivie d'une ſéparation. Le mari fit un partage de ſes terres avec le Comte d'Armagnac, qui attaqua la Comteſſe, défit ſes troupes & la fit priſonnière. Cependant elle trouva moyen pendant ſa captivité de faire un teſtament en faveur de ſa fille, & de ſubſtituer le Comté de Cominges à Charles VII. Roi de France. La fille mourut peu de temps après ce teſtament, & Charles, informé de la clauſe qui étoit en ſa faveur, réſolut de mettre la Comteſſe en liberté & d'en obtenir la confirmation. Ce fut pour cette affaire qu'il fit citer le mari & le Comte d'Armagnac au Parlement de Tou-

HENRI VI. An. 1442.

Monſtrelet.

HENRI VI. An. 1442.

louſe, où le dernier fut obligé d'amener la Comteſſe, alors âgée de quatre-vingt ans. Elle fut miſe en liberté; le teſtament fut confirmé par un Arrêt du Parlement, & Charles prit poſſeſſion du Comté de Cominges. Le Comte d'Armagnac non-ſeulement fut condamné à abandonner la partie dont il étoit en poſſeſſion; mais il lui fut même défendu d'exercer les droits régaliens dans ſes propres territoires. Il regarda cette ſévérité comme une ingratitude, après tous les ſervices que ſa famille avoit rendus à la couronne de France, & réſolut de ſaiſir la première occaſion qu'il trouveroit de ſe venger de Charles. Dans cette vue, il evoya des Ambaſſadeurs pour demander la protection de Henri, & lui offrir une de ſes filles en mariage. Sa propoſition fut éxaminée & acceptée dans le Conſeil. Le Roi nomma auſſi-tôt des Ambaſſadeurs pour régler les conditions du mariage & conclure le traité. Cependant Charles s'étant approché de Tartas, les Anglois commandés par le Comte d'Huntingdon, ne ſe crurent pas en état de tenir la campagne contre une auſſi nombreuſe armée, ſe retirèrent, &

Act. pub.

la place fut remiſe au Seigneur d'Albret, ſuivant la capitulation. Le Conſeil d'Angleterre n'avoit pas ignoré les préparatifs du Roi de France pour cette expédition ; mais ils ne firent aucune démarche pour s'oppoſer à ſes deſſeins, & ſembloient abandonner entièrement la défenſe de la Guyenne, quoiqu'elle parut prête à être totalement enlevée à l'Angleterre. Charles ſe rendit maître de Saint-Sever, & inveſtit Acqs, * qui ſe rendit après un ſiège de ſix ſemaines. La Réole fut priſe d'aſſaut, Marmande tomba également au pouvoir des François, & Charles après ces conquêtes ſe retira à Toulouſe, où il paſſa l'hiver. HENRI VI. Ann. 1442.

IX. Talbot fait le blocus de Dieppe.

Les Anglois parurent enfin ſe réveiller de leur léthargie & réſolurent de faire une diverſion à l'autre extrémité du Royaume. On leva cinq mille hommes en Angleterre, dont on donna le commandement à Talbot, créé depuis peu Comte de Shrewsbury. Il deſcendit en Normandie, & força bien-tôt le bâtard d'Orleans à le laiſſer maître de la campagne. Pendant que le Comte aſſiégeoit le château de Conches, ſon adverſaire, qui venoit

* Autrement nommée Dax.

HENRI VI. An. 1442.

de recevoir le titre de Comte de Dunois voulut faire une diverſion, & inveſtit Galardon, mais Conches ayant été réduit en peu de jours il ne crut pas devoir attendre les Anglois, qui s'avançoient pour lui livrer bataille. Après la retraite de Dunois, le Comte de Shrewsbury marcha à Dieppe, qui étoit la place la plus importante que le Roi de France poſſedât en Normandie. Le Comte n'avoit pas un nombre ſuffiſant de troupes pour entreprendre le ſiège dans les formes, c'eſt pourquoi il prit d'aſſaut le fort de Charles-Meſnil ſitué ſur la montagne de Polet, qui commandoit les avenues de la ville, & comme le mois de Novembre étoit déja fort avancé, il réſolut d'en faire le blocus pendant l'hiver. Dans cette vue, il étendit le fort dont il s'étoit emparé; en rétablit les fortifications; dreſſa ſes batteries, & laiſſant la conduite du ſiège à ſon fils naturel, il repaſſa en Angleterre pour y ſolliciter un renfort plus conſidérable, mais il n'avoit pas lieu d'eſpérer qu'on le lui accordât avec la promptitude que ce ſervice éxigeoit. Le Roi & ſon Conſeil étoient totalement dirigés par le Cardinal, qui

avoit détruit les intérêts de l'Angleterre dans le continent, & que son orgueil, son insolence & son ambition avoient rendu odieux à toute la nation.

HENRI VI. An. 1442.

Hist. de Charles VII.

X. Le Duc de Glocester accuse le Cardinal de Winchester.

La clameur publique étoit si forte contre ce Prélat, regardé comme le persécuteur de tous ceux qui s'opposoient aux usurpations du Pape, que le Duc de Glocester se hazarda à porter contre lui une accusation dans le Conseil, composée de quatorze articles, portant: qu'il avoit accepté la dignité de Cardinal contre les ordres du dernier Roi, & au préjudice de l'Eglise Métropolitaine de Cantorbéry: qu'en obtenant une Bulle du Pape pour se conserver la possession de l'Evêché de Wincheſter, après avoir perdu ses droits sur ce siége par un jugement en forme il avoit agi contre les loix du Royaume, & en particulier contre le statut *Præmunire*: que conjointement avec Jean Kemp, Archevêque d'York, ils s'étoient emparés du gouvernement de la personne du Roi sans autorité légitime: qu'il avoit dépouillé Sa Majesté de ses joyaux: qu'en qualité de Chancellier du Royaume, il avoit scellé

HENRI VI. An. 1442.

un ordre pour la liberté du Roi d'Ecoſſe, & un autre pour décharger ce Prince de ſa rançon, ſous la condition qu'il épouſeroit ſa nièce: qu'il avoit privé le Roi de ſes revenus en s'appropriant les droits ſur la laine dans le port de Southampton: qu'il avoit eu l'audace de faire citer pluſieurs perſonnes par-devant lui, au préjudice des droits de la couronne & de l'autorité Royale: qu'il avoit obtenu de la cour de Rome une éxemption de taxes en faveur de ſon Diocèſe, au préjudice de Sa Majeſté, ce qui avoit été d'un pernicieux éxemple pour les autres Prélats: qu'il avoit contribué à la reconciliation du Duc de Bourgogne avec Charles & avec le Duc d'Orleans, au déſavantage manifeſte de l'Angleterre: que pendant qu'il avoit été Ambaſſadeur & Plénipotentiaire pour négocier la paix, il avoit envoyé l'Archevêque d'York pour perſuader à Sa Majeſté de renoncer à ſes prétentions ſur la couronne de France, au deshonneur du Roi & de ſes illuſtres ancêtres: que le Duc d'Orleans avoit obtenu la liberté par ſes intrigues & celles du Duc d'York contre la vo-

lonté expreſſe du dernier Roi : que dans la place de Chancellier il avoit lui-même acheté des terres du Roi, au lieu d'empêcher de ſemblables aliénations conformément au devoir de cette charge : qu'en ne délivrant des commiſſions pour l'armée qu'à ſes créatures, il avoit été cauſe de toutes les pertes qu'on avoit faites en France : enfin qu'il avoit vendu des places à des perſonnes abſolument hors d'état de les remplir. Ces articles furent lus en plein Conſeil : mais tous les membres étoient dévoués au Cardinal ; ils admirent pour ſa juſtification l'acte d'amniſtie que le Roi lui avoit accordé, & Sa Majeſté le ratifia encore par un nouveau pardon. Le Prélat étoit alors totalement maître de la Cour & du Conſeil : il avoit introduit le Comte de Suffolk au ſervice de Henri, dont l'affection pour ce Seigneur devint ſi grande qu'il ne ſe conduiſoit que par ſes conſeils. Ce favori, ainſi que Jean Kemp Archevêque d'York parloient de Wincheſter comme du ſujet ſur l'habileté & la fidélité duquel Sa Majeſté devoit le plus compter. Non contents d'élever le Cardinal par les

HENRI VI. An. 1442.

Act. pub.

HENRI VI. An. 1442.

plus grands éloges, ils saisissoient toutes les occasions de nuire au Duc de Gloceſter. Ils le représentoient comme un Seigneur très dangéreux, qui avoit des vues sur la couronne, & qui faisoit ses efforts pour engager Sa Majesté dans de fausses mesures qui pussent lui attirer la haine & le mépris de ses sujets. Le Roi, qui manquoit également d'esprit & de pénétration, ajouta foi à leurs discours, & le caractère violent du Duc sembloit appuyer leurs accusations; car il ne pouvoit soutenir les mortifications continuelles auxquelles il étoit exposé sans marquer son ressentiment, menaçant même ses adversaires de sa vengeance.

XI. Trève avec le Duc de Bourgogne. Le Dauphin fait lever le siège de Dieppe.

An. 1443.

Au commencement de l'année, on entama une négociation secrette entre Henri & le Duc de Bourgogne; qui jugeant que les difficultés pour parvenir à un accommodement général étoient insurmontables résolut de se retirer d'une guere ruineuse, par une trève particulière avec l'Angleterre. Il étoit d'autant plus disposé à la conclure qu'il avoit des sujets de mécontentement contre Charles; avoit tout lieu de croire que sa reconciliation

avec lui avoit été purement politique du côté du Monarque, & que ſon ancienne animoſité reprendroit le deſſus, auſſi-tôt que ſes affaires ſeroient parfaitement rétablies. En conſéquence le Duc penſa qu'il agiroit contre ſes propres intérêts s'il l'aidoit à terminer une guerre dont les ſuccès le rendroient trop puiſſant, & il donna plein pouvoir à la Ducheſſe de conclure une trève générale pour tous ſes Etats avec le Roi d'Angleterre. Celle qu'on avoit déja faite ne regardoit que le commerce entre les Pays-bas & ce Royaume; mais celle que la Ducheſſe conclut au mois d'Avril, s'étendit ſur la Bourgogne, & ſur tous les territoires du Duc en général, pour continuer en ſa force juſqu'à ce que l'une des deux parties y renonçât, avec convention expreſſe que dans ce cas celui qui romproit déclareroit ſes intentions trois mois avant la rupture actuelle. Le blocus de Dieppe continuoit depuis huit mois ſans qu'il fut venu aucun ſecours d'Angleterre, & Charles réſolut d'en faire entrer dans la place avant l'arrivée du renfort que les aſſiégeants attendoient. Le Dauphin

HENRI VI. An. 1443.

Monſtrelet.

HENRI VI. An. 1443.

ſollicita vivement pour avoir le commandement de cette expédition, & ce ne fut qu'avec une peine extrême que ſon père y conſentit. Il craignoit le caractère turbulent de ce jeune Prince, & appréhendoit de lui confier un corps de troupes, à la tête duquel il put prendre de nouvelles meſures pour ſe révolter. Cependant ces conſidérations cédèrent à la néceſſité de ſecourir Dieppe, qui étoit réduite à l'extrêmité. Le Dauphin ſe mit en marche de Guyenne, avec quatre mille chevaux, & trouvant que le fort du Charles-Meſnil dont les Anglois s'étoient emparés étoit imprenable du côté des terres, il ſe jetta dans la place malgré tous leurs efforts, ſans leur donner le temps de ſe reconnoître, il fit une ſortie avec toutes ſes troupes, l'attaqua du côté de la ville; fut repouſſé dans trois différents aſſauts, & au quatrième l'emporta l'épée à la main. Les Anglois, que cette perte mettoit hors d'état de continuer le blocus ſe retirèrent en bon ordre. Jean, Duc de Sommerſet arriva d'Angleterre environ cinq jours après leur retraite, avec un renfort de cinq mille hommes, qui auroient

prévenu les ſuccès du Dauphin s'ils étoient arrivés plutôt : mais le blocus étant levé tout ce qu'ils purent faire, fut de ravager une partie du pays & de réduire quelques châteaux peu importants.

HENRI VI. An. 1443.

XII. Le Comte d'Armagnac eſt livré par ſurpriſe au Roi de France.

Pendant que le Dauphin moiſſonnoit des lauriers en Normandie, le Comte d'Armagnac aſſembloit un corps de troupes avec lequel il reprit la partie du Comté de Cominges, qu'il avoit perdue par l'arrêt du Parlement de Toulouſe. Charles livré dans Tours aux plaiſirs de la volupté ne put être engagé à en abandonner les délices pour s'oppoſer aux progrès de ce nouvel ennemi. Il réſerva la gloire de cette expédition pour le Dauphin, qui, à ſon retour de Normandie, l'entreprit ſans héſiter. A ſon approche, le Comte fut abandonné de tous ſes amis, & les Anglois ne firent aucune démarche pour ſoutenir ſes intérêts, quoique le Roi eût deſſein d'épouſer ſa fille. Le Dauphin ne trouva preſque aucune oppoſition à réduire le Rouergue & tous les Etats du Comte, à l'exception de la petite ville de l'Iſle-en-Jourdain qu'il aſſiégea inutilement pendant un aſſez

HENRI VI. An. 1443.

long-temps. Enfin, déſeſpérant de la reduire par force, le Dauphin invita le Comte à une conférence, ſous la foi d'un ſauf-conduit, & l'envoya au Roi, qui ne ſe fit aucun ſcrupule de le retenir *. Il demeura deux ans priſonnier; mais il fut enſuite remis en liberté, & rétabli dans la poſſeſſion de ſes Etats, à la ſollicitation des Rois de Caſtille & de Navarre. Ce malheur interrompit les négociations commencées pour le mariage de ſa fille avec le Roi d'Angleterre, & elles ne furent jamais renouées par la ſuite.

XIII. Congrès à Tours. An. 1444.

La France & l'Angleterre étoient également fatiguées d'une guerre auſſi pernicieuſe, qui duroit depuis trente ans ſans interruption. Les Princes & les

* M. Smollett a copié Rapin Thoyras, en diſant que le Comte étoit ſorti ſous la foi d'un ſauf-conduit. On n'en trouve aucune preuve, & même lorſqu'en 1445. ce Seigneur fit ſoutenir ſa cauſe devant le Roi & ſon Conſeil, il ſe plaignit bien d'avoir été pris dans l'Iſle-en-Jourdain par le Dauphin, ſur ce que ſans cauſe raiſonnable on l'avoit accuſé envers le Roi & mis en ſon indignation: mais il n'y eſt nullement parlé de ſauf-conduit, ce qu'il n'auroit ſurement pas oublié de faire valoir. *Voyez Mathieu de Couci, Edit. du Louvre pag.* 547.

Seigneurs François étoient découragés par les fatigues & les pertes qu'ils avoient ſouffertes : Les campagnes & les villes étoient déſertes : Le Royaume, quoique très peuplé auparavant, ne pouvoit plus fournir de ſoldats : Le Duc d'Orleans pour remplir ſes engagements ſollicitoit continuellement Charles de conſentir à un accommodement : Le Duc de Bourgogne l'en preſſoit de même, & tout le peuple déſiroit ardemment la fin des calamités que cette guerre entraînoit avec elle. L'Angleterre ſoupiroit également pour la paix : Tout l'argent du Royaume étoit conſommé dans les dépenſes perpétuelles que demandoient les opérations militaires, & l'on ne pouvoit jamais eſpérer de l'en retirer. Le Roi étoit naturellement pacifique, & ſon conſeil compoſé pour la plus grande partie d'Eccléſiaſtiques, ſentoit que la continuation d'une guerre infructueuſe le rendoit de plus en plus odieux au peuple, toujours diſpoſé à imputer à une mauvaiſe adminiſtration tous les malheurs qui peuvent arriver. Le Duc de Glocester penſoit ſeul qu'on devoit faire de nouveaux efforts pour profiter de

HENRI VI. An. 1444.

HENRI VI. An. 1444.

la foibleſſe du Roi de France, & de la trève qu'on avoit conclue depuis peu avec le Duc de Bourgogne; mais ſon ſentiment ne pouvoit être écouté dans un conſeil compoſé de ſes ennemis déclarés. Les deux Rois convinrent d'un congrès, & le miniſtére Anglois eut aſſez peu de fermeté pour conſentir qu'il ſe tînt à Tours, où réſidoit le Roi Charles; enſorte qu'il ſembloit qu'on ſe rendît à ſa cour pour y demander un accommodement. Le Comte de Suffolk fut nommé Chef de cette ambaſſade, & comme ſes pouvoirs s'étendoient encore plus loin qu'à faire un traité avec la France, il fut muni d'un ordre en forme du conſeil pour qu'il pût éxécuter tout ce qui étoit porté dans ſes inſtructions. Lorſque les conférences furent ouvertes, on fit de part & d'autre ſes propoſitions pour parvenir à une paix générale; mais elles furent mutuellement rejettées, & cette négociation ſe termina par une trève de deux ans entre les deux couronnes. Dans le cours de la même année, on en fit une autre de ſept ans à Edimbourg entre l'Angleterre & l'Ecoſſe.

Rymer.

Cette

Cette affaire étant terminée, le Comte de Suffolk ſongea à éxécuter l'autre partie de ſa commiſſion. Il propoſa un mariage entre le Roi ſon maître & Marguerite d'Anjou, fille de René, qui, depuis la mort de Louis ſon frère aîné, avoit pris le titre de Roi de Sicile. Cette Princeſſe joignoit la beauté & l'eſprit à la pénétration & au courage : très propre à remplir l'attente de Suffolk, qui avoit déja prévenu Henri en ſa faveur, dans l'eſpérance qu'il la pourroit engager dans la faction contraire au Duc de Gloceſter. Quoique cette propoſition fût très agréable à la France, Charles inſtruit de l'impatience de Henri & de ſon conſeil menagea le traité avec tant d'adreſſe, que le Comte de Suffolk, au lieu de demander une dot pour Marguerite, promit au nom de ſon maître, que toute la province du Maine ſeroit cédée à Charles d'Anjou, oncle de la Princeſſe. Lorſqu'on eut arrêté les articles du mariage, le Comte retourna en Angleterre pour les préſenter au miniſtère, afin qu'ils fuſſent approuvés & confirmés par le Roi & ſon conſeil. Le Duc de Gloceſter, qui entendit parler alors

HENRI VI. An. 1445.

XIV. Mariage de Henri avec Marguerite d'Anjou.

HENRI VI. An. 1445.

pour la première fois de ce traité, s'y oppoſa vivement, en alléguant deux raiſons auxquelles il n'y avoit pas de réponſe. Il obſerva que le Roi étoit déja engagé avec la fille du Comte d'Armagnac ; qu'il ne pouvoit renoncer à cet engagement ſans manquer à l'honneur & à la bonne foi ; & que de plus, le Maine étoit le Boulevard de la Normandie, qu'on ne pouvoit céder ſans expoſer toute cette province au danger le plus imminent. Ses remontrances ſur cette affaire ne furent pas plus écoutées que ſur toutes les autres, & le Comte de Suffolk fut muni des pouvoirs néceſſaires pour épouſer la Princeſſe Marguerite en qualité de Procureur de Henri. Ce foible Roi enviſageoit cette alliance avec tant de ſatisfaction, que pour en donner des marques, il changea le titre de Comte de Suffolk en celui de Marquis ; donna celui de Duc d'Exeter à Jean Holland, Comte de Huntingdon ; celui de Duc de Buckingham à Humphroi, Comte de Strafford ; & celui de Duc de Warwick à Henri fils du dernier Comte, qui avoit été Régent en France. Les nôces furent célébrées dans la ville de Tours,

en préſence du Roi Charles & de toute ſa cour, avec une magnificence qui convenoit mal au peu de richeſſes de la Princeſſe, & à l'état d'épuiſement où étoient les deux nations. La cérémonie ſe fit au mois de Novembre, & au printemps ſuivant, la nouvelle Reine partit pour l'Angleterre, accompagnée des Dames Angloiſes qui étoient paſſées en France pour lui former une ſuite honorable. Elle deſcendit le dix-huit Avril à Porcheſter, & le mariage ſe fit dans le Prieuré de Southwark, d'où elle ſe rendit à Londres, & le treize de Mai elle fut couronnée dans l'Abbaye de Weſtminſter. Elle s'empara auſſi-tôt de l'eſprit du Roi & lia avec le Marquis de Suffolk, le Cardinal de Wincheſter & l'Archevêque d'York une étroite correſpondance & une intime aſſociation, cimentée par leur mutuel intérêt contre le Duc de Gloceſter, qu'ils regardoient comme leur ennemi commun.

HENRI VI. An. 1445.

Rymer. Ch. V. Voyrei ceſter.

XV. Prolongation de la trêve avec la France.

Le Parlement avoit été aſſemblé avant l'arrivée de Margueritte, & lorſqu'elle eut été couronnée le Marquis de Suffolk fit une harangue aux deux Chambres, où il s'étendit ſur

HENRI VI. An. 1445.

les avantages de cette alliance, ainſi que ſur ſes propres ſervices, tant dans les opérations militaires que dans les négociations. Il appuya particulièrement ſur la conduite, la prudence & l'adreſſe qu'il avoit employées pour conclure les articles de ce dernier traité, qui ameneroit la paix & la ſatisfaction à toute la nation. Le Parlement le crut ſur ſa parole pour l'importance de ſes ſervices, approuva ſa conduite, & ſur deux quinzièmes qui furent accordés pour les beſoins de l'Etat, on en attribua la moitié d'un à ce Seigneur, pour le dédommager des frais qu'il avoit faits en amenant la Princeſſe. Le reſte de l'année fut employé en négociations pour renouveller les Conférences, & faciliter une entrevûe entre les deux Rois, parce qu'on la regardoit comme le moyen le plus efficace pour parvenir à une paix ſolide. En conſéquence, les Miniſtres des deux couronnes convinrent que leurs Souverains ſe trouveroient dans quelque endroit de la France, & que Henri commenceroit par paſſer à Calais, afin d'être à portée de ſe rendre au lieu qu'on choiſiroit. Ce-

pendant il ſurvint des difficultés ſur ce choix, & l'entrevûe fut remiſe à un autre temps ; mais on conſentit à prolonger la trève. Dans le cours de cette année Henri Chichely Archevêque de Cantorbéry, mourut après avoir occupé trente ans ce ſiège, & eut pour ſucceſſeur Jean Stafford Evêque de Bath & Wells, qui dût ſa promotion au crédit du Cardinal.

HENRI VI. An. 1445.

Aucune affaire ne retenant plus le Duc d'York en France, il repaſſa en Angleterre, où la cour le reçut très favorablement. Le Roi, pour lui marquer ſon contentement, lui accorda une Patente qui le continuoit pour cinq ans dans la Régence de France. La Reine & ſa cabale, dont l'autorité étoit alors ſuffiſamment établie, & qui n'avoit aucune crainte du côté d'un Parlement dévoué à ſes volontés, commença à chercher les moyens de perdre le Duc de Gloceſter, dont la popularité leur étoit formidable. Ils avoient tout lieu d'appréhender que ſi jamais il montoit ſur le trône dont il étoit l'héritier préſomptif, il ne leur fit rendre compte de leur conduite. La Reine qui étoit d'un caractère impé-

XVI. Le Duc de Gloceſter eſt accuſé devant le Conſeil.

An. 1446.

HENRI VI. An. 1446.

rieux & vindicatif, conſerva un tel reſſentiment de l'oppoſition du Duc à ſon mariage, qu'il ne put être effacé par ſes ſoumiſſions ni par les attentions qu'il marqua depuis pour elle. La première démarche qu'ils firent pour ſa ruine, fut une accuſation ridicule, en conſéquence de laquelle il fut exclus du Conſeil, quoiqu'il juſtifiât ſi évidemment ſa conduite, que ſes ennemis furent obligés de le décharger du crime dont on l'accuſoit. Le peuple qui lui avoit donné le nom de Bon Duc de Gloceſter, embraſſa ſon parti avec tant de chaleur, qu'on n'entendoit dans Londres que des éxécrations contre le Miniſtère, & des menaces qui devoient faire connoître à la cabale l'impoſſibilité de lui ôter la vie par une ſentence juridique, ſans courir les riſques d'exciter de dangéreuſes convulſions dans l'Etat. Ils réſolurent donc de l'accuſer publiquement de quelque crime, qui pût leur fournir un prétexte de le faire mettre en priſon, où l'on pourroit le faire mourir ſecrettement & ſans craindre aucune émotion. Dans cette vûe ils firent convoquer un Parlement pour

le mois de Février à S. Edmondsbury, & cependant commencèrent à affecter de combler le Duc de careſſes, pour lui faire naître des ſoupçons. Leur objet étoit de le détourner de ſe rendre à cette aſſemblée, afin d'avoir quelque prétexte de le faire arrêter. Pour augmenter ſes inquiétudes, ils employèrent des émiſſaires qui tenoient des diſcours propres à le détourner de paroître dans un Parlement, où il ſeroit certainement accuſé de divers crimes & défauts de conduite. Ils l'aſſuroient que les meſures étoient déja priſes pour ſa condamnation, & que ſes ennemis avoient choiſi Edmondsbury pour le théâtre de leur méchanceté, parce que cette ville étoit éloignée de Londres où il étoit trop aimé du peuple. HENRI VI. An. 1447.

XVII. Il meurt ſubitement.

Malgré toutes ces inſinuations artificieuſes, le Duc ne voulut point en s'abſentant du Parlement, donner lieu de le ſoupçonner coupable des crimes dont on le chargeoit, & il ſe rendit à Edmondsbury au temps marqué, mettant ſa ſureté dans ſon innocence. Dès le premier jour de la ſeſſion, il fut arrêté & mis en priſon ſous prétexte d'une informa-

HENRI VI. An. 1447.

tion qui le chargeoit du deſſein d'aſſaſſiner le Roi, s'emparer de la couronne, & délivrer ſa femme du château de Kenilworth, où elle étoit détenue priſonnière. Tous les partiſans du Duc furent extrêmement irrités de l'injuſtice de cet arrêt; mais ne doutant pas qu'il ne ſe juſtifiât amplement dans l'aſſemblée ils en eurent moins d'inquiétude. Ce Prince infortuné ne put prouver la fauſſeté de l'accuſation; car après avoir été renfermé dix-ſept jours, ſans que ſon affaire fut miſe ſur le bureau, on le trouva mort dans ſon lit, & ceux qui étoient les plus éxempts de préjugés penſèrent que ſes ennemis lui avoient fait ôter la vie. Pour prévenir ces odieuſes conjectures, ſon corps fut expoſé pendant trois jours; mais quoiqu'il ne manifeſtât aucune marque de violence, le peuple dit hautement qu'il avoit eu le ſort du Prince de même nom, qu'on avoit étouffé à Calais, ou celui d'Edouard II. qui avoit été cruellement mis à mort au château de Berkeley. De telle façon que cet évènement fut arrivé, la mort de Humphroi Duc de Gloceſter, fut pleurée amèrement par tout le peuple.

Stowe. Hall. Speed. Polyd. Virgil.

en général, & particulièrement par les ſavants & les artiſtes ingénieux dont il avoit toujours été le protecteur & le patron. On fit courir enſuite artificieuſement des bruits contre ſa réputation, dans la vûe de perſuader au public qu'il avoit été coupable des crimes dont on l'avoit chargé. Ses domeſtiques furent arrêtés ſur le ſoupçon d'avoir été ſes complices, & l'on donna une commiſſion *d'Oyer and Terminer* au Marquis de Suffolk & à quelques autres pour les juger ſur le crime de haute-trahiſon. Sir Roger Chamberlayn, Richard Midleton, Thomas Herbert, Richard & Arthur Needeham, ainſi que pluſieurs autres Gentilshommes de la maiſon du Duc, & vingt-ſept domeſtiques ſubalternes furent mis en priſon pendant pluſieurs mois, après quoi on les conduiſit pour être jugés à Derptford. Ils furent déclarés convaincus d'avoir formé le projet d'élever le Duc de Gloceſter ſur le trône d'Angleterre, & furent condamnés à mort au grand deshonneur des juges. Suffolk qui étoit à la tête de ce honteux tribunal, voulut ſe rendre le peuple favorable par un acte

HENRI VI. An. 1447.

HENAI VI. An. 1447.

de clémence. Il permit que les accusés fussent conduits sur des traineaux au lieu de l'éxécution, & même qu'on leur passât la corde au col; mais on la coupa aussi-tôt pendant qu'ils vivoient encore, & ils reçurent leur pardon, à la satisfaction inexprimable de tous les spectateurs.

Act. pub.

XVIII. Le Cardinal meurt un mois après.

Cette affectation de douceur, si contraire au caractère de Suffolk, ne put effacer les impressions fâcheuses que le meurtre du bon Duc Humphroi avoit faites sur le public. On ne soupçonna pas le Roi d'y avoir trempé; mais on regarda généralement la Reine comme son auteur, & le Marquis, ainsi que le reste du Ministère, furent maudits du peuple, qui les accabloit des imprécations les plus odieuses. Rien ne prouve mieux la foiblesse des vûes humaines que la mort du Duc de Gloceſter. La Reine croyoit être délivrée de toute opposition lorsqu'il n'éxisteroit plus, & au contraire elle fut l'origine du grand nombre de malheurs, qui tombèrent ensuite sur cette Princesse & sur sa famille, d'autant que cet évènement donna lieu au Duc d'York de faire valoir ses prétentions à la

couronne, qu'il n'auroit vraiſemblament jamais ſoutenues, ni même oſé publier pendant la vie du Duc de Gloceſter. La mort du Cardinal de Wincheſter ſuivit de près celle de ſon adverſaire à laquelle il avoit particulièrement contribué. Il n'y avoit pas encore ſix ſemaines que le Duc avoit perdu la vie, lorſque l'ambitieux Prélat fut ſaiſi d'une maladie qui le conduiſit au tombeau. Sa mort qui fut accompagnée de toutes les terreurs des ames criminelles, priva la Reine & ſon favori Suffolk du crédit attaché à la grande puiſſance & à la fortune immenſe du Cardinal: ce qui expoſa plus que jamais le Marquis à la haine & aux invectives du peuple.

HENRI VI. An. 1447.

XIX. Murmures du peuple contre la Reine & contre Suffc

Le temps fixé pour la concluſion de la paix avec la France étant écoulé, le peuple qui ne vit aucunes démarches de faites pour parvenir à un traité ſi ardemment deſiré, déclama hautement contre Suffolk. On l'accuſoit publiquement d'avoir trahi les intérêts de ſon pays, en cédant le Maine à la France, & en les abuſant par une trève ruineuſe pendant laquelle l'ennemi avoit le temps de ſe

HENRI VI. An. 1447.

fortifier, au lieu de travailler à une paix ſolide. Ces clameurs augmentoient de jour en jour, & le Marquis demanda de juſtifier ſa conduite devant le Roi. On indiqua un jour pour le faire, & en préſence de pluſieurs Seigneurs attachés à ſes intérêts, il expoſa tout ce qu'il avoit fait en France, & produiſit l'ordre du Conſeil, en vertu duquel il avoit agi. Le Roi fut tellement ſatisfait de ſes défenſes qu'il le déclara publiquement déchargé de tout ſoupçon de mauvaiſe conduite; lui donna des lettres patentes ſcellées du grand ſceau pour le déclarer innocent de toute imputation qui pourroit être à ſa charge, & défendit à tous ſes ſujets, ſous peine d'encourir ſon indignation, de rien dire ou faire qui put porter quelque préjudice à ſa réputation. Ce témoignage rendu en faveur de ſon innocence ne put appaiſer les murmures de la nation. Non-ſeulement elle le déteſtoit comme auteur de la mort de Gloceſter, & comme un traitre qui avoit livré le Maine; mais le ſujet de leur haine le plus inplacable étoit d'avoir fait le mariage du Roi avec Margueritte, ce qu'ils regardoient comme une des

plus grandes calamités qui fut jusqu'alors arrivée à l'Angleterre. Ils ne pouvoient supporter l'administration de cette Princesse étrangère, dont le gouvernement étoit insolent & arbitraire, & qui ne se servoit du Roi que pour donner de l'autorité aux mesures qu'elle prenoit. Henri s'occupoit principalement de sa dévotion, & la Reine prenoit soin de l'encourager dans ses exercices de Religion pour détourner totalement son esprit & son affection des affaires de l'Etat. Elle affectoit de mépriser les murmures du peuple, & sembla le défier en élevant son favori à la dignité de Duc de Suffolk : enfin elle entretint une communication si intime avec ce Seigneur que sa propre réputation en souffrit beaucoup.

HENRI VI. An. 1447.

XX. Le Duc de Sommerset enlève la Régence de France au Duc d'York.

La haine qui éclatoit universellement contre la Reine & son Ministre, jointe au caractère indolent & à la foiblesse du Roi encouragèrent Richard, Duc d'York à élever ses vues jusqu'au trône d'Angleterre. Nous avons déja remarqué qu'il étoit héritier de Mortimer, descendu de Lionel, troisième fils d'Edouard III. Par conséquent son titre étoit préférable

HENRI VI. An. 1447.

à celui de Henri, qui venoit de Jean de Gaunt frère cadet de Lionel. Avant que Richard s'embarquât dans aucunes meſures pour le ſoutien de ſes prétentions, il voulut ſonder les inclinations du peuple, & répandit des Emiſſaires qui prirent occaſion du gouvernement deſpotique de Margueritte pour faire obſerver que le peuple étoit eſclave d'une double uſurpation. Ils avançoient que Margueritte s'étoit emparée d'un pouvoir qu'elle n'avoit aucun droit d'exercer, quand même ſon mari auroit été légitime Roi d'Angleterre : mais que la Royauté de la maiſon de Lancaſter étoit elle-même uſurpée : que ſi les vertus éclatantes du dernier Monarque l'avoient rendu tolérable, elle étoit devenue inſuportable depuis ſa mort par la foibleſſe de Henri, & par l'orgueil de la Reine, iſſue d'une famille qui avoit toujours entretenu une inimitié déclarée contre la nation Angloiſe. Ils ajoutoient que dans une telle circonſtance le peuple devoit tourner les yeux vers le Duc d'York légitime héritier de la couronne, qui poſſédoit les plus grandes qualités & les vertus les plus éminentes, & avoit

déja rendu des ſervices très importants à la patrie. Ces diſcours artificieuſement répandus attirèrent un grand nombre de partiſans au Duc, qui paroiſſoit n'y prendre aucun inrérêt : mais ces bruits populaires alarmèrent vivement la Reine & toute la maiſon de Lancaſter. Ils ne doutèrent point que toutes ces clameurs ne vinſſent originairement de Richard, & réſolurent de diminuer ſon crédit, en lui donnant quelques mortifications, & en élevant le rival de ſon pouvoir & de ſa réputation. C'étoit Edmond, Duc de Sommerſet, qui fut nommé Régent pour la France, ſans aucun égard à la commiſſion du Duc d'York, accordée pour un temps qui n'étoit pas encore expiré. Le frère de Sommerſet avoit toujours été en diſpute avec Richard, & en cette occaſion Edmond le traita avec tant d'inſolence qu'elle fut la ſource d'une haine irréconciliable entre les deux maiſons, quoique le Duc d'York diſſimulât pour lors ſon reſſentiment. * *Stowe. Speed.*

HENRI VI. An. 1447.

* Cette même année 1447, le 23. Février mourut à Rome le Pape Eugène IV. Il eut pour ſucceſſeur le Cardinal de Boulogne, qui prit le nom de Nicolas V. & occupa le Saint Siège huit ans.

HENRI VI. An. 1448.

XXI. Le Mans eſt cédé à Charles d'Anjou.

Dans la négociation pour le mariage du Roi, il avoit été ſtipulé, ainſi que nous l'avons rapporté, que la ville du Mans & tout le pays du Maine ſeroient cédés à Charles d'Anjou; mais cet article n'avoit pas eu juſqu'alors ſon éxécution par l'oppoſition du Duc de Gloceſter & les murmures de la nation Angloiſe. Enfin Henri envoya deux Commiſſaires livrer la ville du Mans à ce Prince; ils le trouvèrent en chemin ſur le pont pour en prendre poſſeſſion, & firent une proteſtation en forme devant un Notaire public, portant: que la ſeule intention du Roi en cédant cette place étoit de ſe procurer une paix ſolide avec le Roi Charles avant l'expiration de la trève; qu'il ſe réſervoit la Souveraineté de la ville & de la province, & que dans le cas où le Prince d'Anjou feroit quelques démarches contraires à cette Souveraineté, Henri ſeroit libre de révoquer cette ceſſion. La ville fut livrée aux François, & l'on continua la négociation pour la paix, ainſi que pour l'entrevue des deux Rois; mais de nouvelles difficultés y mirent encore obſtacle, & la trève fut renouvellée juſqu'au pre-

mier Avril de l'année ſuivante : cependant elle fut interrompue avant ce temps par un accident imprévu.

HENRI VI. An. 1448.

XXII. La ville de Fougères en Bretagne eſt ſurpriſe par les Angloiſ.

Surrienne, Arragonois, Chevalier de la Jarretière & Gouverneur de la baſſe Normandie pour le Roi d'Angleterre ſurprit la ville de Fougères qui appartenoit au Duc de Bretagne & en pilla les habitants. Le Duc informé de cet outrage envoya un Hérault au Duc de Sommerſet, alors réſidant à Rouen, pour lui demander la reſtitution de la place & du pillage, & le Régent promit qu'il en auroit ſatisfaction. Il étoit néceſſaire d'éxaminer les particularités de cette affaire pour les communiquer à la cour d'Angleterre ; mais le Duc de Bretagne, ne voulant point ſouffrir ce retard, ſe plaignit au Roi de France de l'infraction de la trève, dans laquelle ſes Etats avoient été expreſſément compris. Charles jugea cette occaſion favorable pour profiter de la foibleſſe de Henri, & des mécontentements de la nation Angloiſe, dont il étoit parfaitement inſtruit. Il affecta d'entrer vivement dans le reſſentiment du Duc, & envoya deux Ambaſſadeurs à Londres, demander

HENRI VI. An. 1448.

réparation de cet affront, & le payement de ſeize cents mille écus, pour indemniſer ſon vaſſal de la perte qu'il avoit ſoufferte. La cour d'Angleterre fut extrêmement ſurpriſe de la demande qu'on lui faiſoit d'une ſomme auſſi exorbitante & de l'ardeur avec laquelle Charles prenoit les intérêts du Duc de Bretagne, qui n'avoit point été compris dans le traité comme ſon allié ou ſon vaſſal; mais uniquement comme un Prince neutre, qui avoit ſouvent agi en qualité de médiateur entre les deux Monarques. Le Miniſtre, cependant, aſſura les Ambaſſadeurs que le Roi donneroit un dédommagement au Duc, auſſi-tôt qu'on ſeroit certain de la perte qu'il avoit faite. On leur dit en même temps que ſi Charles vouloit envoyer des Députés à Louviers, ils y ſeroient joints par des Ambaſſadeurs d'Angleterre, qui auroient des pouvoirs ſuffiſants pour régler tous les ſujets de diſputes entre eux & leurs alliés. En conſéquence on ouvrit des conférences dans cette ville, & les Plénipotentiaires Anglois y obſervèrent que Fougères avoit étoit ſurpriſe à l'inſçû & ſans le conſentement du

Régent, & que la ſomme demandée ſurpaſſoit de beaucoup le dommage que le Duc avoit ſouffert. Les Ambaſſadeurs François, ſans aucun égard à ces remontrances, déclarèrent formellement que ſi le Duc de Bretagne ne recevoit la ſatisfaction demandée, leur maître regarderoit cette conduite comme une infraction de la trève, ce qui mit auſſi-tôt fin aux conférences. Charles étoit tellement diſpoſé à renouveller les hoſtilités pendant que Henri n'étoit point préparé à une rupture, que ſi la cour d'Angleterre lui eut accordé ſa demande, il auroit trouvé quelqu'autre ſujet de rallumer le feu de la guerre : & ſe ſeroit même ſervi du prétexte de la violation de la trève avec l'Ecoſſe, avant la mort de Jacques, telle que nous l'avons rapportée. * Cependant

HENRI VI. An. 1448.

* La pénétration de notre Auteur eſt étonnante, puiſqu'il juge de ce que Charles VII. auroit fait ſi l'on avoit donné la ſatisfaction demandée. Il eſt bien vrai que le Monarque François étoit en droit de regarder la trève comme rompue par l'irruption que les Anglois avoient faite en Ecoſſe ; cependant il étoit ſi diſpoſé à l'accommodement, que lorſque les Bretons eurent ſurpris Pont-de-l'arche par repréſailles, il

HENRI VI. An. 1448.

il amuſa le Miniſtère Anglois par des négociations, à l'ombre deſquelles il ſe préparoit pour l'ouverture de la campagne, pendant que le conſeil de Henri demeuroit dans l'inaction, ſans prendre aucunes meſures contre l'orage qui le menaçoit. Ils manquèrent même à rendre la ville de Fougères, & ne firent aucunes démarches pour appaiſer le Duc de Bretagne, ſi juſtement irrité. Cette conduite pourroit faire croire que Marguerite n'ayant point d'enfants qui attachaſſent ſon affection à la cauſe des Anglois, ſoutenoit les deſſeins de ſa famille en France, & par ſa négligence favoriſoit l'expulſion des troupes de ſon mari hors de ſon pays natal.

Rymer.

XXIII. Progrès du Roi de France en Normandie.

An. 1449.

Auſſi-tôt que Charles ſe trouva en état de recommencer la guerre, il ſurprit au nom du Duc de Bretagne le château de Conches & Pont-de-l'Arche en Normandie, Gerbay dans le Beauvoiſis, Cognac & S. Maigrin

offrit de faire rendre cette place aux Anglois, pourvû que de leur côté ils rendiſſent Fougeres, ce qui fut refuſé. Cette ſeule circonſtance ſuffit pour décider lequel des deux partis cherchoit la guerre.

en Guyenne. Les Anglois ſe plaignirent de la violation de la trève ; mais on leur répondit qu'on ne faiſoit qu'uſer de repréſailles pour la priſe de Fougères. Ainſi la guerre recommença dans le temps que le Duc de Sommerſet étoit totalement dépourvu de troupes pour défendre ce que les Anglois poſſédoient, & Charles eut le champ libre pour étendre ſes conquêtes. Son principal objet étoit de réduire la Normandie ſous ſon obéiſſance, & pour y parvenir, il avoit mis ſur pied quatre armées. Il ſe mit à la tête de l'une, donna le commandement de la ſeconde au Comte de Dunois qu'il avoit nommé depuis peu Comte de Longueville; chargea le Duc d'Alençon de la troiſième, & laiſſa au Duc de Bretagne la quatrième, toute compoſée de ſes propres troupes. Toutes les places de Normandie étoient mal pourvues de troupes & de proviſions, & la plus grande partie des Gouverneurs, ſur la foi de la trève, étoient paſſés en Angleterre ; enſorte que Charles trouva très peu d'oppoſition à ſoumettre cette Province. Pluſieurs places ſe rendirent à la ſeule vue des

HENRI VI. An. 1449.

HENRI VI. An. 1449.

troupes Françoiſes : dans quelques villes les habitans chaſſèrent les garniſons Angloiſes : d'autres furent vendues par ceux qui y commandoient, & excepté Ponteau-de-Mer & Château-gaillard, aucune ne fit de réſiſtance. Enfin, avant que la campagne fût terminée, Charles ſe trouva en état d'aſſiéger Rouen, Capitale de cette Province, & il la fit inveſtir le huit Octobre.

XXIV. Il ſe rend maître de Rouen & réduit toute la Province.

Le Monarque François ne jugea pas néceſſaire d'entreprendre le ſiège de cette place dans les formes, parce qu'il ſavoit que le Duc de Sommerſet & le Comte de Shrewsbury qui commandoient la garniſon, compoſée ſeulement de trois mille hommes, n'étoient pas en état de ſe défendre contre les habitans, avec leſquels il avoit correſpondance, & qui lui avoient promis de prendre les armes en ſa faveur. Dès le premier jour du ſiège, le Comte de Dunois fut ſur le point d'être introduit dans la ville avec trois cents hommes ; mais Shrewsbury étant ſorti par hazard eut le bonheur de repouſſer ce détachement. Cet inconvénient ne fit point changer de réſolution aux habitans,

qui le dix-neuf Octobre prirent tous les armes, & ouvrirent les portes aux François. Le Régent n'eut d'autre reſſource que de s'emparer avec ſes troupes des principaux poſtes de la ville, d'où elles furent bien-tôt chaſſées. Sommerſet & Shrewsbury ſe retirèrent au Palais avec huit cents hommes; mais voyant que les proviſions leur manqueroient dans peu, il demanda une entrevue avec Charles. Elle lui fut accordée, & il offrit de ſe retirer ſous des conditions honorables; mais le Monarque inſiſta pour qu'il ſe rendît à diſcrétion, à moins qu'il ne voulût traiter pour ce qui reſtoit de la Normandie entre les mains des Anglois. Le Duc ne voulant pas ſe rendre à ces conditions, ſe retira dans le Palais, où il ſe défendit pendant douze jours, après leſquels il fut enfin obligé de capituler. Les conventions furent, qu'il laiſſeroit toute ſon artillerie; payeroit cinquante mille écus d'or, & rendroit aux François les villes de Caudebec, Arques, Lillebonne, Tancarville, Montrevilliers & Harfleur. Le Comte de Shrewsbury demeura en ôtage pour l'accompliſſement de ces articles, &

HENRI VI. An. 1449.

HENRI VI. An. 1449.

la garniſon Angloiſe ſortit de Rouen, où le Monarque François entra en triomphe le dix-neuf Novembre. Le Gouverneur de Harfleur ne crut pas devoir ſe ſoumettre à la capitulation, & le Comte de Longueville fut envoyé avec un détachement pour faire le ſiège de cette place, qui ſe rendit au commencement de Janvier. Charles étoit en droit de retenir le Comte de Shrewsbury, puiſque la capitulation de Rouen n'avoit pas été obſervée par les Anglois ; cependant par eſtime pour la perſonne du Comte, il le renvoya ſans rançon. Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Normandie, le Comte de Foix qui commandoit pour Charles en Guyenne, réduiſit le château de Mauléon ſitué ſur un roc, & qu'on regardoit comme imprenable, ce qui termina la première campagne, ſi fatale aux intérêts de l'Angleterre.

Hiſtoire de Charles VII.

XXV. Murmures contre la Reine & contre le Comte de Suffolk.

An. 1450.

Ces malheurs furent d'autant plus ſenſibles à la cour d'Angleterre, qu'ils furent ſuivis d'une révolte en Irlande, ce qui empêcha le miniſtère d'envoyer les ſecours néceſſaires en France. Cependant la Reine & le Duc de Suffolk eſpérèrent tirer quelque avantage de cette

cette rébellion. Ils saisirent cette occasion d'éloigner le Duc d'York, sous prétexte de le nommer Gouverneur d'Irlande, où ils comptoient qu'il périroit. Ils furent trompés dans leur attente : Par son caractère doux & insinuant, non-seulement il appaisa le soulèvement sans être obligé de tirer l'épée, mais il engagea même les peuples de ce pays dans ses intérêts, & ils lui demeurèrent fortement attachés. La perte de la Normandie en une seule campagne, après tant de sang & de trésors répandus pour en faire la conquête, jointe aux progrès rapides de Charles dans les autres parties de la France commencèrent à produire une violente fermentation dans l'humeur impatiente des Anglois. Tout le Royaume retentissoit de plaintes contre le Duc de Suffolk : on lui reprochoit publiquement d'avoir trahi la patrie, & de s'être entendu avec la Reine en faveur du Monarque François. Le conseil n'étoit composé que de leurs créatures, qui rempliſſoient aussi toutes les places d'honneur & de profit. Le Duc de Sommerset, qui avoit reçu des sommes pour la défense de la Normandie, fut accusé d'avoir

HENRI VI. An. 1450.

HENRI VI. An. 1450.

dissipé l'argent destiné à ce service. Humphroi, Duc de Buckingham avoit levé un corps nombreux d'hommes d'armes, à condition qu'ils recevroient d'avance une année de paye, mais le trésorier refusa de la compter. Le Duc qui étoit déja sur les bords de la mer prêt à s'embarquer, retourna à la cour; remit sa commission, & dit publiquement au Roi : » Sire, prenez » garde à votre gouvernement; vous » êtes environné de traîtres, & si » j'étois descendu en Normandie avec » vos troupes, je suis convaincu que » nous aurions été vendus à l'enne- » mi. « Suffolk jugeant que ce reproche tomboit sur lui, entra dans une telle fureur qu'il tira son épée, & auroit tué Humphroi, si ceux qui étoient présents ne se fussent jettés entre eux. Une telle insolence, en présence du Roi, excita la colère de Henri qui ne fut détourné qu'avec peine de l'envoyer à la tour : & elle completta l'aversion de la noblesse & du peuple, qui non-seulement déclamoit ouvertement contre Suffolk & contre la Reine dans les places publiques, mais encore répandit un grand nombre de libelles, qu'on afficha aux portes des

Egliſes & dans tous les lieux remarquables de la ville de Londres. HENRI VI. An. 1450.

XXVI. Le Duc eſt accuſé par les Communes.

Quoiqu'il fût très dangereux pour le miniſtère de convoquer un Parlement dans un temps ſi orageux, les beſoins de la couronne étoient ſi preſſants, qu'on avoit été obligé d'en aſſembler un au mois de Novembre de l'année précédente. Il avoit paru ſi éloigné d'accorder un ſubſide, & ſi fortement diſpoſé à pourſuivre le Duc de Suffolk, que pour l'une & l'autre raiſon, il fut prorogé de Weſtminſter à Londres. Pendant cet intervalle, la ville fut remplie de tumulte & de confuſion. La populace maſſacra Adam Molyns, Evêque de Chiceſter, qui avoit eu part à la ceſſion du Maine, & le Prélat, dans ſes derniers moments chargea Suffolk de s'être vanté dans le conſeil de ſon grand crédit à la cour de France. Lorſque le Parlement fut raſſemblé, le Duc jugeant qu'il lui étoit important de ſe juſtifier ſur cette imputation, harangua les deux chambres par un diſcours, où il fit l'énumération de ſes ſervices & de ceux de ſa famille, qu'il accompagna de grandes proteſtations de ſa fidélité, & conclut

HENRI VI. An. 1450.

en défiant toute la terre de le convaincre de déloyauté ou de mauvaiſe conduite. Les communes bien loin d'être intimidées par cette déclaration, demandèrent à la cour que le Duc de Suffolk fût mis ſous bonne garde, ſuivant les loix, juſqu'à ce qu'il ſe fût juſtifié des crimes dont il étoit chargé par la voie publique. Les Juges, conſultés ſur cette pétition furent d'avis qu'on ne pouvoit le faire garder, parce qu'il n'étoit accuſé d'aucun fait particulier, qui pût le notter d'infamie. Les Communes ſur cette déciſion préſentèrent le lendemain un des faits dont la renommée le chargeoit; ſavoir: Que le Royaume d'Angleterre devoit être vendu à la France, qui faiſoit des préparatifs pour une invaſion, d'accord avec le Duc de Suffolk, qui avoit fortifié le château de Wallingford pour ſervir de place de retraite. Le ſept Février, les Communes, par la bouche de leur Orateur, accuſèrent Suffolk de pluſieurs articles de trahiſon, contenus dans un bill qui fut remis au Chancelier. Il portoit en ſubſtance: Qu'il avoit tenu conſeil avec le Comte de Dunois, Bertrand

de Preſſigni & Guillaume Couſinot, tous ennemis du Roi ; leur avoit dit d'engager le Roi de France à faire une deſcente en Angleterre, pour dépoſer Henri & élever au trône ſon propre fils Jean de la Pôle, qui, en épouſant Marguerite, fille & héritière de Jean dernier Duc de Sommerſet, avoit droit à la couronne, parce qu'elle étoit la plus proche héritière de Henri, qui n'avoit point d'enfants : Qu'il avoit reçu de l'argent du Duc d'Orleans, & accepté pluſieurs promeſſes de ce Prince pour perſuader au Roi de conſentir à ſon élargiſſement, afin qu'il pût aider Charles à recouvrer la France : que par ſon inſtigation, le Duc d'Orleans avoit porté le Roi de France à violer la trève & à recommencer la guerre en Normandie : Que ſans être muni de pouvoirs ſuffiſants, il s'étoit engagé à céder le Maine, & qu'après ſon retour il avoit éxécuté cet engagement, ce qui avoit fait perdre la Normandie à la nation Angloiſe : Qu'il avoit découvert les ſecrets du Roi au Comte de Dunois, & aux autres Ambaſſadeurs François : Qu'il les avoit inſtruits de l'état de toutes les forte-

HENRI VI. An. 1450.

HENRI VI. An. 1450.

reſſes que les Anglois poſſédoient en France : avoit découvert les inſtructions ſecretes des Plénipotentiaires Anglois députés pour traiter de la paix entre les deux couronnes : s'étoit vanté de ſon crédit auprès de Charles : avoit reçu des préſents de l'ennemi pour empêcher de faire paſſer des ſecours au Continent : Enfin que dans la trève qu'il avoit conclue, il avoit négligé d'y comprendre le Roi d'Arragon, ancien allié de l'Angleterre, & y avoit compris le Duc de Bretagne, comme allié de la France, ce qui avoit totalement détaché ce Prince des intérêts de l'Angleterre *.

XXVII. On produit de nouveaux chefs d'accuſation contre lui.

Ce Bill fut préſenté à Henri, qui avoit déja fait arrêter Suffolk ; mais on ne fit rien de nouveau touchant cette affaire juſqu'au ſeptième jour de Mars, où les Lords convinrent

* On voit ici que M. Smollett s'eſt trompé en diſant plus haut que le Duc n'avoit pas été compris dans le traité comme allié ou vaſſal de Charles, mais comme Prince neutre. On peut voir à ce ſujet la trève de Tours qui ſe trouve dans Rymer au 27. Juillet 1444. où ſont compris comme ſujets & alliés de la France, les Ducs d'Orleans, de Bourgogne, de Bretagne, de Bourbon & d'Alençon.

que le Duc devoit être appellé pour fournir de réponſes. Deux jours après cette réſolution, quelques Lords s'étant rendus à la Chambre des Communes, on leur préſenta dix-ſept nouveaux articles contre le Duc de Suffolk, pour être remis à Sa Majeſté. Ces chefs d'accuſation ne tomboient que ſur des défauts de conduite, & portoient : Qu'en qualité de Conſeiller privé, il avoit engagé le Roi à faire des dons exceſſifs de terres de la couronne, enſorte que celles qui étoient reſtées à Sa Majeſté n'étoient pas ſuffiſantes pour fournir aux frais de ſa maiſon : Qu'il avoit procuré des conceſſions de privilèges & de franchiſes qui nuiſoient à l'exécution des loix, & mettoient les criminels à couvert des pourſuites de la juſtice : Qu'il avoit procuré au Captal de Buch ſon gendre, le Comté de Kendal & des terres en Guyenne, pour la valeur de mille livres de rente, & les avoit fait enlever par violence à ceux qui les poſſédoient : Qu'il avoit fait des dons de châteaux & de Seigneuries dans la même province de Guyenne, qui avoient conſidérablement diminué la puiſſance des An-

HENRI VI. An. 1450.

HENRI VI. AN. 1450.

glois dans ce pays : Qu'il avoit entretenu une intelligence en France au ſujet du traité entre le Roi d'Angleterre & le Comte d'Armagnac, ce qui avoit rendu la négociation infructueuſe, ruiné le Comté, & mis les Seigneurs Gaſcons dans l'oppreſſion, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent ſoumis au gouvernement François : Qu'il avoit procuré des poſtes & des commandements en France & en Normandie à des ſujets indignes de les remplir : Que c'étoit par ſon moyen que Pierre de Brezé, ennemi de la nation Angloiſe, avoit obtenu un droit de Péage ſur les vins & les marchandiſes voiturés par la Seine : Qu'il avoit procuré les dons d'Evreux, Longueville, & d'autres Seigneuries en Normandie au Comte de Dunois, à Preſſigni & au même Brezé, ce qui avoit été cauſe que les grandes villes avoient été priſes ſans réſiſtance : Qu'il avoit amené des Ambaſſadeurs François pour avoir une conférence ſecrette avec Henri, dans laquelle il avoit fait une convention perſonnelle avec Charles, & avoit réglé d'autres articles ſans la participation & le conſentement du Con-

HENRI VI. An. 1450.

ſeil privé : Qu'il avoit mal employé & détourné l'argent des ſubſides : Qu'il avoit fait paſſer des ſommes conſidérables du tréſor public à la Reine de France & aux Miniſtres de Charles : Qu'il avoit partagé avec ſes adhérents ſoixante mille livres, reſtant des ſubſides laiſſés dans l'Echiquier par le Lord Sudely, lorſqu'il s'étoit démis de la place de Tréſorier : Qu'il s'étoit fait donner le Comté de Pembroke, la reverſion de Haverfordwert & d'autres châteaux dans le pays de Galles, ainſi que la Garde-noble & la dot de Marguerite, fille de Jean Duc de Sommerſet : Qu'il avoit détourné l'obligation de la Ducheſſe de Bourgogne, & celles des autres perſonnes engagées pour la rançon du Duc d'Orleans : Enfin qu'il avoit de même détourné des Writs, perverti la juſtice, ſoutenu de mauvaiſes cauſes, & affoibli l'ancienne amitié qui ſubſiſtoit entre la couronne d'Angleterre & les Princes de l'Empire.

XXVIII. Son banniſſement & ſa mort.

Le Duc de Suffolk après avoir reçu une copie de ces articles, fut mis dans une tour du Palais-Royal de Weſtminſter. Le treize Mars on le

HENRI VI. An. 1450.

conduiſit devant les Lords pour produire ſes défenſes; il ſe jetta ſur ſes genoux, & déclara que les huit articles de haute-trahiſon étoient faux & calomnieux. Il obſerva que le premier concernant Marguerite ne pouvoit être vrai, puiſqu'elle n'étoit pas la plus proche héritière de la couronne ſuivant les loix; & il demanda le témoignage de pluſieurs Lords ſur le deſſein qu'il avoit formé de marier ſon fils à la fille du Duc de Warwick. A l'égard des autres articles, il dit qu'il s'en rapportoit aux actes du Conſeil & du Parlement pour ſa juſtification, & proteſta que l'Evêque de Chiceſter avoit mal interprêté ce qu'il avoit dit dans la chambre étoilée. Le dix-ſept Mars, les Seigneurs ſpirituels & temporels s'aſſemblèrent dans la chambre du Roi : Suffolk amené devant eux ſe mit à genoux, & le Chancelier lui ayant demandé ce qu'il avoit à dire pour ſa défenſe, il proteſta de nouveau qu'il étoit innocent; que les articles étoient faux ; & déclara qu'il ſe ſoumettoit à la volonté du Roi. Alors le Chancellier lui dit que Sa Majeſté ne le tenoit point pour

convaincu ſur les articles de haute-trahiſon contenus dans le premier bill : Qu'à l'égard du ſecond qui le chargeoit d'imprudence ou de défauts de conduite, le Roi en vertu de ſa ſoumiſſion, de ſon propre mouvement, & non par forme de jugement, le banniſſoit du Royaume pour cinq ans, pendant leſquels il ne pourroit habiter en France, ni dans aucun pays ſous la domination Françoiſe : avec défenſe de nuire aux Communes dans le Parlement, ſoit par paroles, actes, ou écrits, tant de ſa part que de celle de ſes adhérents. En même temps les Lords ſe joignirent au Vicomte Beaumont pour faire une proteſtation, portant que cette ſentence n'étoit point le réſultat de leur avis, mais un acte de la pure volonté du Roi, qui ne pouvoit donner aucune atteinte à leurs droits en qualité de Pairs. Le Duc de Suffolk acquieſça ſans héſiter à cette ſentence, ſachant que c'étoit le ſeul moyen dont on avoit pû ſe ſervir pour le ſouſtraire à la fureur du peuple. Il s'embarqua pour la France ; mais le vaiſſeau fut pris dans le paſſage par un Capitaine Corſaire

HENRI VI. AN. 1450.

HENRI VI. An. 1450. *Rot. Parl.* nommé Nicolas : le malheureux Duc fut découvert, & auſſi-tôt on lui trancha la tête ſans aucune forme de procès. Son corps fut jetté ſur le ſable près de Douvres, d'où il fut relevé & enterré dans l'Egliſe Collégiale de Wingfield en Suffolk. *Rot. Ex. 28. Henri VI.*

XXIX. Révolte de Jean Cade.

La mort de ce Seigneur fut le prélude d'un grand nombre de mouvements populaires. Jean Ayſeough, Evêque de Sarum, fut maſſacré dans le Comté de Wilt. Un Foullon nommé Thomas Thany eſſaya de faire un ſoulèvement dans le Comté de Kent; mais il fut pris & éxécuté à Cantorbéry. Toute la nation étoit alors dans un état de fermentation, & l'on n'entendoit que plaintes & menaces contre la Reine & contre le Miniſtère. La mort de Suffolk avoit délivré d'un puiſſant antagoniſte le Duc d'York qui étoit reſté en Irlande, & il réſolut de tourner à ſon avantage le mécontentement du peuple. Avant que de paroître perſonnellement pour ſoutenir ſes prétentions, il crut néceſſaire de préparer la nation à ſe prêter à ſes projets, en excitant ſon affection pour la maiſon de Mortimer. Dans cette vûe il employa un

Irlandois nommé Jean Cade, qui avoit été ſoldat ſous ſes ordres en France, pour élever en Angleterre une ſédition en faveur de la famille de la Marche, afin que leur titre ſi long-temps oublié put attirer de nouveau l'attention du public. Cade qui étoit un homme d'un caractère intrépide, très induſtrieux, & avec aſſez de diſcernement, étant bien guidé par les agents du Duc, prit le nom de Jean Mortimer, voulant ſe faire paſſer pour fils de Sir Jean Mortimer, qui avoit eu la tête tranchée pour trahiſon ſous le dernier règne. Il paſſa dans le Comté de Kent, où le Duc d'York avoit un grand nombre de partiſans, & aſſembla un gros corps de mécontents, ſous prétexte de réformer le gouvernement & de ſoulager le peuple de ſes taxes. Le nombre de ceux qui le ſuivirent s'accrut de jour en jour, à un tel degré, qu'il ſe jugea en état d'éxécuter ſon projet; s'approcha de Londres, & alla camper à Blackheath. Le Roi informé de ce ſoulèvement envoya un meſſage pour leur demander quelle raiſon ils avoient de s'aſſembler ainſi armés. Cade

HENRI VI. An. 1450.

HENRI VI. An. 1450.

répondit au nom de tous, qu'ils n'avoient aucune intention contre Sa Majeſté; mais que leur deſſein étoit de s'adreſſer au Parlement, afin que tous les Miniſtres reçuſſent le châtiment qu'ils méritoient, & que le Peuple fut plus heureux à l'avenir qu'il ne l'avoit été depuis le commencement du Miniſtère de Suffolk. En conſéquence ils préſentèrent au Parlement deux adreſſes, où ils expoſoient les plaintes de la nation, & demandoient entre autres choſes que le Duc de Sommerſet fut puni pour la perte de la Normandie: Que le conſeil du Roi fut compoſé de Princes du Sang & d'autres membres ſages & prudents, non de ſujets vicieux, ſans vertu & ſans capacité. Ces pétitions ayant été communiquées au Roi, le Conſeil les jugea ſéditieuſes, & il fut réſolu de diſſiper cette révolte par la force des armes. Henri aſſembla un corps de quinze mille hommes, & marcha à leur tête juſqu'à Blackheath. A ſon approche, Cade ſe retira comme s'il eut craint le combat, & ſe mit en embuſcade dans un bois, ne doutant pas qu'il ne fut pourſuivi de

toute l'armée Royale; mais Henri croyant qu'ils étoient totalement dispersés, retourna vers Londres, & envoya seulement à la poursuite des fuyards un détachement sous les ordres du Lord Strafford qui tomba dans l'embuscade, & fut taillé en pièces avec tous ceux qui le suivoient. Cade aussi-tôt après cette action, se mit en marche pour Londres, où le Roi & toute sa cour laissa une garnison dans la tour commandée par le Lord Scales, & se retira précipitamment au château de Kenilworth. La ville de Londres, intimidée par le succès des révoltés, ouvrit ses portes à leur approche, & Cade entra en triomphe à la tête de ses troupes, considérablement augmentées depuis son dernier avantage. Il leur défendit, sous les peines les plus sévères de commettre aucun désordre, ni de donner de sujet de plainte aux habitants. Le lendemain, informé que le Lord Say Trésorier, étoit dans la ville, il le fit arrêter & décapiter sans aucune forme de procès, & ensuite se retira au fauxbourg de Southwark. Il continua de même pendant quelques jours à entrer le matin dans la ville & à en sortir le

HENRI VI. An. 1450.

HENRI VI. An. 1450.

soir, pour ne donner aucun ombrage aux bourgeois, avec lesquels il vêcut d'abord en très bonne intelligence. Enfin les révoltés ayant pillé quelques maisons & commis d'autres insultes, Cade trouva un matin la porte de la ville fermée & en défense contre lui. Voulant se faire jour par force, il y eut entre les rébelles & les citoyens un combat qui dura tout le jour, & ne fut interrompu que lorsque la lumière leur manqua. L'Archevêque de Cantorbéry & le Chancelier qui s'étoient réfugiés dans la tour, instruits par leurs Emissaires des dispositions des rébelles, que cet échec avoit découragés, & qui s'ennuyoient de leur révolte, dressèrent un acte d'amnistie, confirmé par l'apposition du grand sceau, & qu'ils trouvèrent moyen de faire publier pendant la nuit dans le fauxbourg de Southwark. Son effet fut si prompt & si surprenant, qu'au point du jour Cade fut abandonné du plus grand nombre de ses gens & se retira à Rochester, d'où le reste se dispersa, malgré toutes ses remontrances & les harangues artificieuses, dans lesquelles il s'efforçoit de leur persuader que le pardon

étoit ſans effet, faute d'être autoriſé par le Parlement. Ainſi abandonné, Cade fut obligé de ſe ſauver ſeul dans le Comté de Kent. Sa tête fut miſe à prix par une proclamation ; il fut découvert & tué par Aléxandre Eden, auquel on donna le gouvernement du château de Douvres pour récompenſe de ce ſervice. HENRI VI. An. 1450. *Fabian. Stowe. Grafton.*

XXX. Le Roi de France chaſſe les Anglois de Normandie & de Guyenne.

Pendant que la tranquillité publique étoit ainſi interrompue en Angleterre, la guerre continuoit toujours en France au déſavantage des Anglois. La Reine, voyant que le mécontentement du peuple venoit en grande partie des mauvais ſuccès de leurs armes dans ce Royaume, fit un effort pour rétablir ſa réputation, & y envoya un renfort de quatre mille hommes commandés par Sir Thomas Kyrle. Ils deſcendirent à Cherbourg en Normandie & paſſèrent enſuite à Caen, où le Duc réſidoit alors. Ils furent joints dans leur marche par quelques petits détachements des garniſons Angloiſes du voiſinage, & prirent Valogne, après un ſiège de trois ſemaines. Le Conétable de Richemond, informé de ces opérations aſſembla un corps de ſept

HENRI VI. An. 1450.

mille hommes, & prit poſte à Fourmigni pour combattre les Anglois dans leur route. Kyrle, quoique très inférieur en nombre les attaqua ſans héſiter; mais après un combat opiniâtre ſes troupes furent défaites & il tomba lui-même entre les mains de l'ennemi. Ce ſecours étant détruit, le Duc de Sommerſet fut obligé de ſe tenir renfermé dans les murs de Caen, ſans pouvoir s'oppoſer aux conquêtes que les François faiſoient ſous ſes yeux. Les villes de Vère, Bayeux, Saint-Sauveur le Vicomte, Valogne, Avranche & Tombelaine ſe rendirent preſque ſans réſiſtance, & le ſept Juin la ville de Caen fut inveſtie. La garniſon, compoſée de quatre mille hommes étoit toute de ſoldats endurcis aux travaux guerriers; cependant le Duc promit de rendre la place s'il n'étoit ſecouru avant le premier Juillet, à condition que la garniſon auroit la liberté de ſe retirer en Angleterre avec tous ſes effets. Falaiſe fut inveſtie dans le même temps, & Sir André Trollop qui commandoit la garniſon, compoſée de quinze cents hommes capitula ſous les mêmes conditions, enfin la

HENRI VI. An. 1450.

réduction de Cherbourg dont la garnison se rendit le douze Août termina la conquête de toute la Normandie. Au mois de Septembre le Comte de Dunois fut envoyé avec un détachement en Guyenne, où il réduisit Bergerac, Jensac, Monferrand, Sainte-Foi & Chalais avant la fin de l'année. Au mois de Mai suivant il se remit en campagne & prit dans le cours du même mois Montguyon, Blaye, Bourg, Fronsac, Libourne & Castillon en Périgord. Bordeaux se rendit par capitulation faute d'avoir été secouru avant la Saint Jean, & toutes les places voisines en firent de même. Dax fut réduit par les Comtes de Foix & d'Armagnac, le Seigneur d'Albret & d'autres Seigneurs Gascons : enfin Bayonne, qui avoit été bloquée par mer & par terre se soumit le vingt-six Août. Ainsi toute la province de Guyenne rentra sous la domination de Charles, après avoir été unie pendant trois cents ans à la couronne d'Angleterre. Les habitants des villes préféroient le gouvernement Anglois; mais les grands Seigneurs dans l'espérance d'avancer leur fortune à la cour de France, joi-

HENRI VI. An. 1450.

gnirent leurs efforts à ceux de Charles pour enlever cette province au Roi d'Angleterre, qui fut alors dépouillé de tout ce que ſes ancêtres avoient acquis en France, à l'exception de Calais & de ſes dépendances.

Hiſtoire de Charles VII.

XXXI. Le Duc de Sommerſet eſt mis à la tour.

Lorſque le Duc de Sommerſet repaſſa en Angleterre le Parlement étoit aſſemblé & le cri public étoit ſi violent & ſi univerſel contre ce Seigneur que les Communes ne purent ſe défendre d'en prendre connoiſſance. En conſéquence ils préſentèrent une adreſſe à Sa Majeſté, pour demander que le Régent fut mis à la Tour juſqu'à ce qu'on eut éxaminé la conduite qu'il avoit tenue en France. Henri ne crut pas devoir refuſer les Communes en cette occaſion, & le peuple fut ſi tranſporté de joie lorſqu'il ſût l'empriſonnement du Duc, qu'il environna auſſi-tôt ſa maiſon qui fut pillée. On publia une proclamation pour les diſperſer; mais malgré cette ordonnance ils demeurèrent aſſemblés en corps, & firent de grands ravages juſqu'à ce que quelques-uns de leurs chefs ayant été arrêtés furent pendus pour intimider les autres. Les Communes ſupplièrent Henri d'éloi-

gner de sa cour Edmond Duc de Sommerset, Alix, Duchesse douairiere de Suffolk, Guillaume Bothe Evêque de Chester, Jean Sulton, Lord Dudley & quelques autres; mais le Roi éluda leur demande par des réponses équivoques. Ensuite ils portèrent un acte d'attainder pour noter d'infamie le dernier Duc de Suffolk & confisquer ses terres; mais cet acte fut rejetté par le Roi, & les Communes devenant de jour en jour plus animées le Parlement fut dissous sans avoir accordé aucun subside. Aussi-tôt après leur séparation, le Duc de Sommerset fut remis en liberté & succèda à Suffolk dans le Ministère, ainsi que dans la faveur de la Reine.

HENRI VI. An. 1459.

Rot. Parl.

XXXII. Intrigues du Duc d'York.

La cour étoit alors dans une grande inquiétude au sujet du Duc d'York, qu'on jugeoit avoir excité le dernier soulevement, & s'occuper de projets encore plus dangereux contre le gouvernement. La mort précipitée de Cade avoit empêché d'en tirer quelque aveu, dont on put se servir contre Richard, & il n'étoit pas possible d'arrêter ce Prince sans qu'on fut accusé d'injustice. Cependant, on craignoit qu'il ne levât une armée en Ir-

An. 1451.

cette cauſe prouvoit clairement que la nation étoit remplie de mécontents, & qu'on ſe ſouvenoit toujours avec plaiſir des droits de la maiſon de la Marche. Ses eſpérances augmentèrent, & il jugea que ſi le ſeul nom d'une perſonne appartenante à ſa famille avoit mis les armes à la main à tant de ſujets du Roi, lui qui étoit Prince du ſang & le repréſentant légitime de Mortimer pouvoit s'attendre au ſoulèvement de la plus grande partie du Royaume pour le ſoutien de ſes droits. Cependant ne voulant pas ruiner ſes projets par trop de précipitation, il reſolut de conſulter ſes amis avant que de s'engager dans une entrepriſe auſſi importante, & lorſque le temps de ſon gouvernement d'Irlande fut expiré, il s'embarqua pour l'Angleterre, où il vouloit conférer avec eux à ce ſujet. Malgré la vigilance des Shériffs, il débarqua ſans trouver d'oppoſition, & ſe rendit à Londres, où ſes partiſans l'attendoient impatiemment. Les principaux étoient Jean Mowbrai, Duc de Norfolk, Richard Névil, devenu Comte de Salisbury pour avoir épouſé la fille de celui qui avoit été tué au

HENRI VI. An. 1451.

HENRI VI. An. 1451.

siège d'Orleans; son fils Richard Névil, qui devint ensuite Comte de Warwick par son mariage avec Anne Beauchamp, fille du dernier Comte de ce nom, mort en France: Thomas Courtney, Comte de Dévon, gendre du Duc de Sommerset, & Edouard Brook, Baron de Cobham.

XXXIII. Il se retire dans le pays de Galles.

La cour faisoit alors un voyage dans les Comtés occidentaux, ce qui donna lieu aux confédérés de concerter librement sur les mesures qu'ils avoient à prendre. Le résultat de leurs conférences fut que le Duc d'York se retireroit dans le pays de Galles, où la maison de la Marche avoit toujours un grand crédit, & qu'il s'assureroit du secours de ses amis, de façon à pouvoir rassembler une armée lorsqu'il le jugeroit convenable. Qu'après avoir pris ces mesures préliminaires il écriroit au Roi pour l'instruire du mécontentement du peuple & demander qu'on fit justice du Duc de Sommerset. En conséquence de cette résolution le Duc d'York se retira, mit les Gallois dans ses intérêts & écrivit une lettre à Henri, portant: que tout le Royaume étoit mécontent de la conduite qu'il tenoit en soutenant des traîtres;

traîtres : & que lui Duc d'York ne pouvoit s'empêcher de prendre la liberté de lui en faire ſes remontrances, & de lui conſeiller de prévenir les ſuites fâcheuſes du mécontentement du peuple. Il engageoit Sa Majeſté à livrer les coupables à la juſtice, particulièrement le Duc de Sommerſet, qui avoit été accuſé par les Communes, & cependant avoit été mis en liberté, & rétabli dans la faveur du Roi, ſans que ſa cauſe eut été éxaminée; enfin il ajoutoit que ſi le Roi étoit diſpoſé à accorder cette ſatisfaction à ſes ſujets il offroit de le ſoutenir de tout ſon pouvoir dans l'éxécution d'un deſſein auſſi louable. La cour reconnut aiſément que le Duc cherchoit un prétexte pour ſe révolter, & dans la réſolution de faire tomber ſur lui, ce que la rupture avoit d'odieux, le Roi lui fit une réponſe honête, dans laquelle il l'aſſura qu'il avoit pris la réſolution de réformer les abus du gouvernement : que dans cette vûe il étoit déterminé à choiſir un certain nombre de conſeillers ſages & vertueux : que le Duc d'York devoit être un des premiers : qu'aucun traître ne ſeroit ſoutenu &

HENRI VI. An. 1451.

HENRI VI. An. 1451.

n'éviteroit le châtiment; mais que la punition de tels délinquents étoit une affaire très importante qui demandoit le plus mur examen, & qu'à l'égard du Duc de Sommerſet en particulier, il ſeroit tenu de répondre à toutes les accuſations qu'on pourroit porter contre lui, ſuivant la forme des loix.

XXXIV. Il s'avance à Brentheath avec une armée.

An. 1452.

Cette condeſcendance apparente ôtoit au Duc d'York tout prétexte de prendre les armes. Cependant, il avoit levé une armée, & il regarda cette modération comme un appas dont on vouloit ſe ſervir pour le tromper en le jettant dans une aveugle ſécurité. Il réſolut donc de pourſuivre ſon deſſein pour exclure le Duc de Sommerſet du Conſeil, & de s'arrêter enſuite, où d'aller plus loin, ſelon que les circonſtances lui feroient voir qu'il ſeroit convenable ou pratiquable. Il raſſembla ſes troupes, & ſe mit en marche pour Londres; mais il ne trouva pas la cour ſi peu préparée qu'il le croyoit. Auſſitôt que la Reine avoit appris qu'il s'étoit retiré dans le pays de Galles, elle avoit prévu ſes deſſeins & commencé à lever des troupes au nom du Roi,

HENRI VI. An. 1452.

ſans déclarer à quel uſage elles étoient deſtinées ; enſorte que le Duc étoit à peine en campagne, qu'il apprit que le Roi s'avançoit à la tête d'une armée pour lui livrer bataille. Surpris de cette nouvelle, il ne crut pas devoir s'expoſer à l'événement du combat, juſqu'à ce qu'il eut un prétexte plus plauſible de prendre les armes contre ſon Souverain. Il eſpéroit que le peuple embraſſeroit ſa cauſe, & deſiroit ardemment d'engager la ville de Londres dans ſes intérêts, avant que de hazarder à découvrir ſon véritable deſſein. Au lieu d'attendre le Roi, il changea de route, & par des marches forcées arriva le premier à Londres, où il comptoit être reçu les bras ouverts. Il eut la mortification de trouver les portes fermées contre lui, & les habitants déterminés à ne faire aucune démarche en ſa faveur, tant que le Roi ſeroit près d'eux avec une armée plus forte que la ſienne. Dans cet embarras, il fut obligé de traverſer la Tamiſe à Kingſton, & de ſe retrancher à Brentheath, à douze mille de Londres. Le Roi paſſa le pont de cette capitale ; le ſuivit : établit ſon camp à quatre

HENRI VI. An. 1452.

milles du Duc, & envoya deux Evêques pour ſavoir la cauſe qui lui faiſoit prendre les armes contre le gouvernement.

XXXV. Il congédie ſes troupes.

Le Duc, trompé dans une partie de ce qu'il avoit attendu, réſolut de temporiſer, crainte de ruiner ſes affaires par trop de précipitation. Il répondit que ſon intention n'étoit pas de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance du Roi; mais ſeulement d'écarter de Sa Majeſté de pernicieux conſeillers, dont le Duc de Sommerſet étoit le principal, & que ſi le Roi vouloit faire arrêter ce Seigneur, pour le tenir en priſon juſqu'au premier Parlement, il étoit prêt de congédier ſes troupes. Il penſoit que le Roi & la Reine, entièrement gouvernés par celui dont il ſollicitoit la détention, refuſeroient de lui accorder ſa demande, & il eſpéroit que ce refus ſerviroit beaucoup à ſa cauſe, en prouvant que la réſolution de la Reine étoit de jetter la nation dans une guerre civile, plutôt que d'abandonner un favori odieux à tout le Royaume. Il fut encore trompé dans ſa conjecture: Le Roi conſentit auſſi-tôt à ce qu'il lui propoſoit; le fit aſſurer que Som-

merset seroit envoyé à la tour, & qu'on alloit le faire arrêter dans l'instant même. Le Duc d'York très surpris de cette condescendance, auroit voulu pouvoir révoquer sa parole; mais il ne pouvoit la rétracter sans découvrir ouvertement son dessein; & il se détermina à courir le risque de sa propre personne, plutôt que de perdre la faveur du peuple sur laquelle il fondoit particulièrement ses espérances. Il congédia ses troupes sans hésiter, & se rendit auprès du Roi, sans avoir pris aucune précaution pour sa sureté. Lorsqu'il fut introduit en la présence de Sa Majesté, il accusa le Duc de Sommerset d'être un traître qui sacrifioit l'intérêt du Royaume à son avarice & à son ambition. Le Duc étoit caché dans la tente, & lorsqu'il entendit qu'on attaquoit ainsi sa réputation, il se découvrit, & non-seulement nia avec chaleur ce qu'on avançoit contre lui; mais il taxa même le Duc d'York d'avoir le dessein perfide de détrôner Sa Majesté. Richard voyant son antagoniste en liberté dans la tente du Roi, quoiqu'on l'eut assuré qu'il étoit arrêté, jugea qu'il étoit dupe de sa

HENRI VI. An. 1452.

HENRI VI. An. 1452.

confiance, & ſentit tout le danger de ſa ſituation. Cependant, ſans paroître déconcerté, il ſe plaignit d'avoir été trompé par les ſuggeſtions du Duc de Sommerſet, affectant de jetter ſur lui tout le blâme de ce manque de parole. La cour prit très peu de peine à s'excuſer de cette colluſion, & lorſque le Duc d'York eut pris congé du Roi, & voulut ſe retirer, il fut arrêté par ſes ordres. Si ſes ennemis avoient ſuivi les mouvements de leur haine, il ne ſe ſeroit jamais retiré du piège où il s'étoit jetté par ſon imprudence; mais pluſieurs circonſtances concoururent à ſa conſervation. La Reine & Sommerſet craignoient le reſſentiment du peuple dont il avoit acquis la faveur & l'eſtime. La cour avoit reçu de fauſſes nouvelles, que ſon fils Edouard jeune Comte de la Marche, accompagné de tous les amis de ſa famille, étoit à la tête d'une forte armée, & marchoit au ſecours de ſon père. De plus il arriva dans le même temps des députés de Gaſcogne, pour offrir de renoncer à la domination Françoiſe, ſi le Roi d'Angleterre vouloit envoyer un corps de troupes pour

les ſoutenir. La cour jugea donc que la mort du Duc d'York ſeroit ſuivie d'une guerre civile, qui indépendamment des autres malheurs les empêcheroit d'envoyer une armée pour recouvrer la Guyenne. Toutes ces conſidérations les portèrent à le mettre en liberté; quoique leur propre ſureté, & celle de la maiſon de Lancaſter parût demander le ſacrifice de ſa vie. Avant ſon élargiſſement, on l'obligea de prêter un nouveau ſerment de fidélité, par lequel il s'obligeoit à demeurer fidèle au Roi Henri juſqu'à la mort, & promettoit de ne prendre jamais les armes contre lui, ſous quelque prétexte que ce pût être. On lui permit enſuite de ſe retirer dans ſes terres de Wigmore, & le Duc de Sommerſet continua de jouir ſans rival de tout ſon crédit à la cour de Henri.

HENRI VI. An. 1452.

Stowe. Speed.

Le Roi d'Angleterre n'étoit pas moins troublé par le crédit & les deſſeins du Duc d'York, que Charles de France étoit affligé de la conduite du Dauphin, Prince orgueilleux, turbulent & ambitieux. Il réſidoit en Dauphiné, où il agiſſoit en Souverain, ſans aucun égard pour

XXXVI. Talbot, Comte de Shrewsbury paſſe en Guyenne avec des troupes.

HENRI VI. An. 1452.

les ordres de ſon père. Il avoit même demandé en mariage Yolande, fille du Duc de Savoye, & ce Prince la lui avoit accordée ſans daigner faire part de ſon deſſein au Roi Charles. Ce Monarque fut tellement irrité de leur préſomption, qu'il aſſembla une armée de trente mille hommes, & marcha vers Lyon pour châtier ſon fils & punir le Duc de Savoye qui avoit mépriſé ſon caractère & ſon autorité; mais il fut détourné de ce deſſein par une révolution imprévûe qui arriva en Guyenne. Les Gaſcons n'avoient reconnu la domination Françoiſe, que faute d'être ſoutenus de la part de l'Angleterre, & auſſi-tôt que l'armée de Charles eut quitté la Guyenne, la Nobleſſe, de concert avec les habitants de Bordeaux, réſolut de rappeller ſes anciens maîtres. Dans cette vûe ils envoyèrent des députés à Londres, & auſſi-tôt que les mouvements furent appaiſés, la Reine & le conſeil délibérèrent ſur leurs propoſitions qui furent reçues. On jugea que le ſuccès de cette entrepriſe rétabliroit le crédit de la cour parmi le peuple, & elle ſe détermina à envoyer un corps de troupes ſous

le commandement du fameux Talbot, Comte de Shrewsbury, revenu depuis peu d'un voyage d'Italie. Quoiqu'il fut alors âgé de quatre-vingt ans, il s'engagea dans cette guerre avec son ardeur ordinaire ; s'embarqua sans perdre de temps avec sept mille hommes d'armes, & ordonna que le reste des troupes destinées pour cette expédition, le suivissent à la première occasion favorable. Il descendit près de Bordeaux le vingt-un Octobre, fut introduit le lendemain dans la ville par les bourgeois, & surprit la garnison Françoise dont il fit la plus grande partie prisonnière. Peu de jours après il fut joint par le reste des troupes arrivées d'Angleterre ; se mit en campagne à la tête de sept mille hommes, & réduisit Fronsac & Castillon, avec quelques autres places, avant que d'être obligé de mettre ses troupes en quartier d'hiver.

HENRI VI. An. 1452.

Père Daniel.

Charles reçut à Lyon la fâcheuse nouvelle de l'arrivée & des progrès de Talbot. Aussi-tôt il changea d'avis par rapport au Dauphin, voulant réunir toutes ses forces pour conserver la Guyenne. Il approuva le mariage de

XXXVII. Il est défait & tué à la bataille de Castillon.

An. 1453.

HENRI VI. An. 1453.

son fils avec Yolande, & donna une de ses filles au Prince de Piémont. Il résolut de faire passer au printemps toutes ses troupes en Guyenne ; & en attendant, il y envoya un corps de dix mille hommes sous les ordres de Chabannes & du Comte de Penthièvre. Ils arriverent en Saintonge ; investirent Chalaif & Castillon pendant que le Comte de Clermont les suivoit avec le reste de l'armée. Chabannes, après avoir réduit Chalais au commencement de Juin joignit Penthièvre devant Castillon, qui continuoit à faire une vigoureuse défense. La crainte qu'ils avoient de la valeur & de l'expérience de Talbot leur fit fortifier leur camp de lignes, de palissades & d'artillerie. Le Comte de Shrewsbury étoit demeuré dans le voisinage de Bordeaux avec six ou sept mille hommes, incertain du parti qu'il avoit à prendre. Il désiroit ardemment de secourir la place ; mais il craignoit que ce projet ne fût impratiquable, considérant la force du camp des François & la supériorité de leur nombre. D'un autre côté, il savoit que le Comte de Clermont étoit en marche, & jugeoit qu'il fal-

loit faire quelque action extraordinaire avant l'arrivée de ce Général, autrement qu'il ne pourroit jamais agir avec quelque eſpérance de ſuccès contre leurs forces réunies. Cette conſidération le détermina à hazarder une attaque contre les deux Officiers qui faiſoient le ſiège de Caſtillon, & il ſe mit auſſi-tôt en marche dans cette intention. Il défit d'abord un corps de quatre mille hommes commandé par Chabannes qui étoit ſorti des retranchements; & malgré le canon ennemi, qui faiſoit un horrible carnage des Anglois, il chargea les lignes avec une intrépidité étonnante. Il les auroit certainement forcées ſans un corps de cavalerie qui ſortit de différents côtés des retranchements, & tomba ſur ſon arrière-garde. Les Anglois furent alors environnés de toutes parts & expoſés au feu d'une artillerie nombreuſe. Shrewsbury, malgré ſon âge avancé conſervoit toute la vigueur & l'activité de la jeuneſſe, & ſon fils le Lord l'Iſle ſe montroit digne d'un père auſſi courageux; mais tous leurs efforts furent inutiles, & le Comte jugeant que leur défaite étoit inévitable, ne voulut pas ſurvivre à ce

HENRI VI. An. 1453.

HENRI VI. An. 1453.

malheur. Il conjura ſon fils de ſe retirer pendant qu'il étoit encore poſſible de le faire, & de conſerver ſa vie pour la défenſe de ſa patrie; mais ce brave guerrier rejetta la penſée de laiſſer ſon père au pouvoir des ennemis, & déclara qu'ils mourroient enſemble de même qu'ils y avoient combattu. Avec cette réſolution ils ſe précipitèrent au plus épais de la bataille; le cheval du Comte ayant été tué d'un coup de canon, ce grand homme tomba par terre, où il fut percé d'un coup de bayonette, & le Lord l'Iſle perdit auſſi la vie en faiſant ſes efforts pour ſauver celle de ſon père. Les Anglois furent tellement découragés par la perte de ce Général renommé qu'ils prirent la fuite, laiſſant ſur le champ de bataille douze cents des leurs de tués, & le Lord Molins priſonnier avec environ deux cents Officiers & ſoldats. Cette défaite fut ſuivie de la réduction de Caſtillon, & de l'arrivée du Comte de Clermont avec le reſte de l'armée Françoiſe. Alors Charles ſe rendit dans le camp, & partagea ſes troupes en quatre différents corps, qui en même temps inveſtirent Cadillac,

Libourne, Fronſac & Bordeaux. Toutes ces places furent priſes preſque ſans difficulté, excepté la dernière, qui tint juſqu'au dix-ſept Octobre que la garniſon ſe rendit par capitulation, & eut la permiſſion de repaſſer en Angleterre. Ainſi les Anglois furent encore chaſſés de la Guyenne, & de toutes les conquêtes faites en France par Edouard III. il ne leur reſta que les villes de Calais & de Guiſnes, dont Charles n'étoit pas en état de faire le ſiège.

HENRI VI. An. 1453.

Hiſtoire de Charles VII.

XXXVIII. Affaires du Parlement.

On avoit aſſemblé un Parlement le ſixième jour de Mars, lorſqu'on avoit reçu les premières nouvelles des ſuccès de Talbot, & les membres furent tellement ſatisfaits de ſa conduite qu'ils accordèrent un ſubſide conſidérable pour continuer la guerre de Guyenne. Ils accordèrent auſſi qu'il ſeroit levé vingt mille archers, dont les Officiers ſeroient nommés par le Roi; mais on en réduiſit enſuite le nombre à treize mille, & même toute la levée fut ſuſpendue, juſqu'à ce que le Roi pût ſe mettre lui-même à leur tête. Outre ces ſecours, le Duc de Sommerſet obtint un don de neuf mille trois cents livres pour les

HENRI VI. An. 1453.

réparations des fortifications de Calais, & l'on fit les fonds néceſſaires pour payer ſans délai la garniſon. Edmond de Hadham & Jaſper de Hatfield, fils de la Reine Catherine, par Owen Tudor, furent reconnus frères utérins du Roi : Le premier fut nommé Comte de Richemond, & le ſecond Comte de Pembroke, avec le droit de précéder tous les autres Comtes dans le Conſeil & le Parlement. Dans cette ſeſſion, Thomas Yonge, citoyen de Briſtol, & Docteur ès Loix, avança dans la Chambre des Communes que le Roi n'ayant point d'enfants, le Duc d'York pouvoit être déclaré héritier préſomptif de la couronne ; mais il fut mis à la tour pour avoir hazardé cette propoſition. Elle étoit d'autant moins à propos que la Reine Marguerite étoit groſſe de pluſieurs mois, & accoucha le treize Octobre d'un fils qui fut nommé Edouard, créé Prince de Galles & Comte de Cheſter. Ces titres furent confirmés par le Parlement, qui fut ſouvent prorogé, mais ne fut diſſous que l'année ſuivante. Cependant Henri fut attaqué d'une maladie violente, qui affecta ſon eſprit, auſſi,

Rot. Parl.

bien que ſon corps, & augmenta des bruits fâcheux contre la réputation de la Reine. Il y eut même des gens aſſez méchants pour dire que le jeune Prince n'étoit pas fils de Henri, impotent & infirme; d'autres prétendirent que l'enfant étoit totalement ſuppoſé : cependant toutes les perſonnes bien intentionnées pour la patrie, non-ſeulement penſèrent plus favorablement de la Reine, mais encore tirèrent un heureux augure de la naiſſance de ce fils, eſpérant qu'il attacheroit la mère avec plus de force aux intérêts de l'Angleterre. HENRI VI. An. 1453.

XXXIX. Le Duc de Sommerſet eſt mis à la tour.

Les clameurs du peuple contre la Reine & le miniſtère étoient encouragées par les amis & les émiſſaires de Richard, Duc d'York, qui bien loin de ſe croire lié par le ſerment qu'on lui avoit extorqué pendant ſa priſon, perſiſtoit dans ſa réſolution de ſoutenir ſes prétentions à la couronne lorſqu'il en pourroit ſaiſir l'occaſion. Cependant il jugeoit contraire à la politique de faire connoître ſon véritable deſſein, juſqu'à ce qu'il ſe fût aſſuré de la plus forte partie du conſeil. Dans cette vue il réſolut de renouveller ſes pourſuites contre le

HENRI VI. An. 1453.

Duc de Sommerſet, qui étoit l'objet de la haine ou de l'envie de toute la nation; mais il tint même ce deſſein extrêmement ſecret dans la circonſtance préſente. Le Parlement avoit été adjourné à Réading, & enſuite à Weſtminſter, pour le quatorze Février; mais dans cet intervalle, le Roi eut une rechute dangereuſe. Les amis ſecrets du Duc d'York, qui paroiſſoient toujours attachés à la cour inſinuèrent à la Reine & à Sommerſet que par rapport à la fermentation violente qui agitoit alors les eſprits, ils avoient tout lieu de craindre que le Parlement ne fût pas favorable à leurs vues; que pendant la bonne ſanté du Roi, on pourroit croire que les ordres publiés en ſon nom étoient réellement l'effet de ſes volontés: mais que dans le temps de ſa maladie, leur adminiſtration n'avoit pas la ſanction de ſon autorité, & qu'il y avoit tout lieu de craindre que le Parlement, pour complaire aux déſirs de la nation ne nommât un nouveau miniſtère. Ils ajoutèrent que pour prévenir ce malheur, il ſeroit néceſſaire d'admettre dans le conſeil le Duc d'York, les Comtes de Salisbury & de War-

wick, & quelques autres Seigneurs aimés du peuple, ce qui convaincroit le public que l'intention de la cour n'étoit pas de gouverner deſpotiquement. Cet avis parut ſi plauſible, que la Reine & ſon favori donnèrent dans le piège, & que ces Seigneurs furent nommés membres du conſeil avant l'aſſemblée du Parlement. Ils ne furent pas long-temps dans cette ſituation ſans que leur crédit l'emportât ſur celui de leurs adverſaires, & ils oſèrent même faire arrêter Sommerſet dans la chambre de la Reine. On le mit priſonnier à la Tour, & le Parlement fut prorogé juſqu'au quinze Mars, pour donner le temps au Duc d'York & à ſes adhérents d'en gagner les membres. Cependant le conſeil expédia une commiſſion au Duc d'York pour lui donner le pouvoir de tenir le Parlement en qualité de repréſentatif du Roi, & le premier jour de l'aſſemblée fut employé par les Communes à dreſſer une accuſation contre Sommerſet, pour avoir perdu la Normandie par ſa mauvaiſe conduite. Le ſecond jour d'Avril, le grand ſceau fut commis à la charge du Comte de Salisbury.

HENRI VI. An. 1453.

An. 1454.

HENRI VI An. 1454.

Le lendemain, le Parlement nomma le Duc d'York protecteur du Royaume, défenseur de l'Eglise, & premier Conseiller du Roi pendant la minorité d'Edouard, Prince de Galles. York étant ainsi revêtu de tout le pouvoir de l'administration dépouilla son rival du gouvernement de Calais, & se l'attribua à lui-même, en vertu d'une commission au nom de Henri. On croyoit que l'accusation de Sommerset seroit poursuivie avec autant de vigueur que de diligence; cependant elle fut remise à la fin de l'année, & retardée vraisemblablement faute de preuves suffisantes. Au commencement de l'année suivante, le Roi parut guéri de sa maladie; l'autorité dont le Duc d'York avoit été revêtu cessa, & il ne jugea pas encore son crédit assez fortement établi pour s'opposer aux volontés de sa Majesté. L'administration reprit sa première forme, & le Duc de Sommerset fut remis en liberté.

Rot. Parl. An. 1455.

XL. Il est remis en liberté, & reprend son crédit dans le conseil.

Ce Seigneur n'ayant été arrêté que sur un ordre du conseil, il auroit pu être mis en liberté par la même autorité; mais à cause de l'accusation des Communes survenue depuis, il fut

obligé de donner caution. Le Duc de Buckingham, le Comte de Wiltshire, & deux Chevaliers répondirent pour lui ; cependant ils furent depuis déchargés de ce cautionnement par une extenſion de la prérogative royale, contre les loix du Royaume. Le Duc d'York & ſes partiſans perdirent alors tout leur crédit dans le conſeil, & il retourna à la Reine & à Sommerſet par le rétabliſſement de la ſanté du Roi. Quelques Seigneurs, craignant les ſuites fâcheuſes d'une rupture ouverte entre les Ducs d'York & de Sommerſet s'employêrent pour un accommodement. L'intérêt de l'un & de l'autre étoit de ménager le public ; c'eſt pourquoi ils convinrent de remettre leur diſpute à la déciſion des arbitres, & s'engagèrent à s'y ſoumettre ſous peine de payer vingt mille marcs, pourvû que la ſentence fût prononcée avant le vingt Juin. Pendant que cette affaire étoit en ſuſpens, le Duc de Sommerſet repréſenta au Roi, qu'ayant été dépouillé du gouvernement de Calais ſur une ſimple accuſation, dont les chefs n'avoient pas été prouvés, il n'étoit pas juſte qne ſon adverſaire profitât de

HENRI VI. An. 1455.

Act. pub.

HENRI VI. An. 1455.

ſes dépouilles avant que leur différent fût terminé. Sur cette remontrance, le Roi ôta le commandement de cette place au Duc d'York, quoique ſa commiſſion fût pour le terme de ſept ans, & ſous prétexte d'obſerver une éxacte neutralité entre les deux compétiteurs, il ſe déclara lui-même Gouverneur de Calais.

XLI. Le Duc d'York ſe met en campagne avec les Comtes de Salisbury & de Warwick.

Cette conduite donna tant d'ombrage à York qu'il ſe retira de la cour, où il ne pouvoit attendre que des diſgraces & de l'oppoſition de la part de la Reine & de Sommerſet, qu'il réſolut d'attaquer plus efficacement que par des intrigues politiques. La liberté de ſon rival, qu'on avoit fait ſortir de la Tour contre toutes les loix & les déſirs du peuple, lui fourniſſoit un prétexte dont il eſpéroit ſe ſervir pour engager le public dans ſes intérêts, & il y réuſſit avec tout le ſuccès qu'il en pouvoit attendre. Il ſe retira dans le pays de Galles, y leva un corps de troupes, & ſe trouva en peu de temps à la tête d'une nombreuſe armée avec laquelle il s'avança vers le Roi, qui avoit aſſemblé la ſienne & étoit ſorti de Londres pour lui livrer bataille. Le Duc

d'York étoit accompagné des Comtes de Salisbury & de Warwick. Ces Seigneurs envoyèrent de Royſton une lettre au Roi, contenant de fortes proteſtations de zèle & d'attachement ; ils demandoient d'être admis en ſa préſence pour ſe juſtifier des calomnies de leurs ennemis, & lui faire connoître la mauvaiſe conduite de ſes miniſtres, qui devoient être jugés, & déchargés ou punis ſuivant leur innocence ou leurs fautes. Cette lettre fut renfermée dans une autre, adreſſée à Thomas Bouchier, qui depuis peu avoit ſuccedé à Kemp dans le Siège de Cantorbéry. Le Prélat en chargea un meſſager particulier pour la porter au Roi ; mais elle fut interceptée par Sommerſet & Thomas Thorpe, nommé depuis peu chancelier de l'Echiquier.

HENRI VI. An. 1455.

XLII. Le Roi eſt défait à Saint-Albans.

Le Duc d'York & ſes aſſociés arrivèrent dans le voiſinage de S. Albans le vingt-deux Mai, & renouvellèrent leurs demandes ; mais elles furent rejettées avec mépris, & on les menaça de leur faire ſouffrir la peine de haute trahiſon. Le Comte de Warwick qui commandoit l'avant-garde fut tellement irrité d'une conduite auſſi mé-

HENRI VI. An. 1455.

priſante, que ſans attendre les ordres du Duc, il attaqua l'armée du Roi avec tant de fureur, que tous les efforts de Sommerſet ne purent empêcher qu'elle ne pliât. Le Duc d'York s'avança auſſi-tôt & les chargea en flanc avec autant d'impétuoſité, ce qui les mit totalement en déroute, avec perte de cinq mille hommes. Le Duc de Sommerſet, le Comte de Northumberland, le Comte de Strafford, fils ainé du Duc de Buckingham, le Lord Clifford, & pluſieurs autres Officiers diſtingués furent tués ſur le champ de bataille. Le Duc de Buckingham avoit été bleſſé & s'étoit retiré dès le commencement du combat, ce qui avoit augmenté le déſordre des Royaliſtes. Le Roi reçut un coup de flêche dans le col; fut abandonné de ſon armée, & ſe ſauva dans une petite maiſon, qui fut auſſi-tôt inveſtie. Le Duc d'York & ſes confédérés, informés de ſa ſituation, ſe rendirent auprès de lui; ſe mirent à genoux devant ſa Majeſté, & lui déclarèrent que l'ennemi du public étant mort, ils étoient entièrement dévoués à ſon ſervice, & prêts d'obéir à ſes commandements. La frayeur violente dont Henri étoit

agité fut un peu diminuée par cette déclaration, & il les pria au nom de Dieu de faire cesser le carnage. Le Duc donna aussi-tôt ses ordres pour faire sonner la retraite, & l'on fit une proclamation pour arrêter l'effusion de sang. Ensuite ils conduisirent le Roi à S. Albans, d'où ils l'accompagnèrent à Londres. *

HENRI VI. An. 1455.

Stowe.

* Cette même année mourut le Pape Nicolas V. & après quinze jours de vacance les Cardinaux élurent pour lui succéder Alphonze Borgia, Espagnol, qui prit le nom de Calixte III. & occupa le saint Siège trois ans quatre mois. Ce fut lui qui nomma des Commissaires pour éxaminer les procédures faites contre Jeanne d'Arc, dont la mémoire fut réhabilitée. S'il étoit vrai, comme quelques-uns le prétendent, que cette héroïne n'eut pas été réellement éxécutée à Rouen, elle n'auroit pas manqué de reparoître lorsque les Anglois eurent le dessous en France; & encore à plus forte raison quand sa mémoire fut rétablie, puisque suivant les mêmes Auteurs elle étoit en liberté & revint à Orleans. Il est vrai qu'on trouve dans les Registres de cette Ville une somme payée à Jeanne la Pucelle, dans un temps postérieur à celui de son éxécution: mais il est évident que celle qui se présenta alors sous son nom, trompa la crédulité des Orléanois, comme l'a très bien remarqué M. l'Abbé Lenglet, ainsi qu'Etienne Pasquier dans ses recherches de la France.

HENRI VI. An. 1455.

XLIII. Le Duc d'York eſt déclaré protecteur.

Suivant leurs deſirs, on publia des Writs pour convoquer un Parlement, qui fut aſſemblé le neuf Juillet. Henri ſéant ſur ſon trône déclara qu'il regardoit York, Salisbury & Warwick, comme de fidelles ſujets, & leur dernière conduite fut juſtifiée par l'autorité des deux Chambres. On prononça que la nation avoit été mal gouvernée par la Reine & le Duc de Sommerſet, qui avoient abuſé de la bonté & de la confiance de Sa Majeſté : que le dernier Duc de Gloceſter avoit été accuſé injuſtement : que toutes les aliénations des biens de la couronne, faites depuis la première année du règne de Henri ſeroient révoquées, & que le malheur occaſionné par la bataille de Saint-Albans devoit être attribué à Sommerſet & à ſes adhérents, pour avoir ſouſtrait la lettre à Sa Majeſté, qui auroit prévenu la bataille. Le Roi fut ſupplié de nommer un Protecteur, parce que ſon indiſpoſition l'empêchoit de s'appliquer aux affaires publiques, & la même adreſſe fut répétée pluſieurs fois, ſans que Henri y fit aucune réponſe. Enfin le Parlement fut prorogé au douze de Novembre ; mais

mais avant ce temps le Roi ſigna des lettres patentes, dans leſquelles il déclara, qu'ayant été fréquemment ſupplié par les deux Chambres de nommer un Protecteur, il avoit jetté les yeux ſur le Duc d'York, pour cette place importante, juſqu'à ce qu'il en fut déchargé par le Parlement, où que le jeune Prince de Galles eut atteint l'âge de raiſon. Cette ſeſſion dura un mois, & le Parlement fut encore prorogé juſqu'au quatorze Janvier. Pendant que le Duc d'York jouiſſoit ainſi de ſon triomphe la Reine ne voyoit pas ſes ſuccès avec indifférence, ſon intérêt & celui de ſa famille y étoient trop compromis pour qu'elle les ſupportât avec réſignation. Henri, nouveau Duc de Sommerſet, fils de celui qui avoit été tué à Saint-Albans brûloit du deſir de venger la mort de ſon père. Le Duc de Buckingham étoit également animé à la vengeance pour la perte de ſon fils, qui avoit péri dans la même bataille; & tous les Princes & Seigneurs alliés, ou attachés à la maiſon de Lancaſter, voyant que le Duc d'York marchoit à grands pas vers le trône, réſolurent de faire tous leurs

HENRI VI. An. 1455.

Act. pub.

HENRI VI. An. 1456.

efforts pour l'arrêter dans ſes progrès. Malgré cette oppoſition il vivoit dans une ſécurité apparente qui frappoit ſes ennemis d'étonnement. Il jugeoit qu'il y auroit eû trop de riſques pour lui à prétendre ouvertement à la couronne, qui depuis cinquante ſix ans étoit dans la maiſon de Lancaſter; c'eſt pourquoi il attendoit quelque occaſion favorable avant que de mettre au jour ſes prétentions. Son principal objet étoit d'acquérir la faveur du peuple, ſans laquelle il voyoit que tous ſes efforts ſeroient inutiles; & pour qu'on ne crut pas que ſa conduite étoit guidée par la paſſion, ou par l'intérêt, il laiſſoit le Roi & la Reine en pleine liberté d'agir comme ils le jugeoient à propos. Il ne croyoit pas qu'il fut en leur pouvoir de le dépouiller de ſa dignité de Protecteur, qui, ſuivant ſes lettres patentes ne pouvoit lui être ôtée que par le Parlement: mais la Reine étoit trop active & entreprenante, pour être détournée de ſon deſſein par de ſi légers obſtacles.

XLIV. Le Roi eſſaye de ſurprendre le

Le Roi ayant recouvré la ſanté, les ennemis du Duc réſolurent de ſaiſir cette occaſion pour le priver de la

qualité de Protecteur. Le Parlement fut assemblé de nouveau; Henri y parut en personne, & déclara du trône qu'il jouissoit d'une santé parfaite, & qu'il étoit en état de reprendre les rênes du gouvernement; qu'il ne pensoit pas que le Royaume eut besoin plus long-temps d'un Protecteur, & qu'en conséquence il souhaitoit que le Parlement déchargeât le Duc d'York des fatigues d'une charge aussi pesante. Soit que les deux Chambres trouvassent la demande juste, ou que les membres eussent été gagnés, ils consentirent avec joie à cette proposition, & envoyèrent ordre au Duc de s'abstenir des fonctions de Protecteur. York excessivement surpris de se voir ainsi déplacé, vit bien qu'il falloit céder à la nécessité, & il se soumit ainsi que ses adhérents aux ordres du Roi & du Parlement: mais sous prétexte de n'avoir plus aucune affaire à la cour, il se retira dans le Comté d'York, & ses partisans dans les Comtés voisins. Peu de temps après il y eut une révolte à Londres, occasionnée par une querelle entre un Anglois & un Marchand Italien: les Ducs de Buckingham & d'Exeter

HENRI VI. An. 1456.

Duc d'York & ses partisans à Coventry.

HENRI VI. An. 1456.

furent chargés de juger & faire punir les coupables ; mais la populace les empêcha d'éxécuter leur commiſſion. La Reine, qui ſoupçonna que ce tumulte avoit été excité par les partiſans du Duc d'York, jugea que la perſonne du Roi n'étoit pas en ſureté à Londres, & le fit paſſer à Coventry, ſous prétexte de le faire changer d'air, mais dans la vûe d'être plus proche des Lords mécontents qui s'étoient retirés du Conſeil. Elle avoit été informée de pluſieurs voyages qu'ils avoient faits dans le Nord, & réſolut de les faire arrêter, s'il étoit poſſible à Coventry, où ils avoient moins d'amis qu'à Londres. Dans ce deſſein, elle fit écrire par le Roi des lettres de ſa propre main, pour les inviter à ſe rendre à la cour, où il avoit beſoin de leurs avis & de leurs ſecours pour une affaire de la plus grande importance. Le Duc d'York & ſes aſſociés n'avoient pas encore pris des meſures ſuffiſantes pour être en état de mettre au jour ſes deſſeins ſur la couronne ; mais ils couvroient toujours leur conduite du prétexte de patriotiſme, c'eſt pourquoi ils réſolurent de répondre à l'invitation de

Henri. Ils penſèrent même qu'il avoit enfin ouvert les yeux ſur la conduite de la Reine & du Miniſtère, & qu'il ſouhaitoit réellement leur ſecours pour réformer le gouvernement. Ils partirent donc pour Coventry ; mais informés en route des intentions de la Reine, ils changèrent de réſolution & ſe ſéparèrent auſſi-tôt, pour pourvoir à leur ſureté. Le Duc d'York ſe retira dans ſes terres du Wigmore, ſur les frontières du pays de Galles. Le Comte de Salisbury dans ſa maiſon au Comté d'York, & Warwick s'embarqua pour Calais, dont il avoit été continué gouverneur depuis la bataille de Saint-Albans. Quoique la Reine fut très fâchée d'avoir manqué ſon projet, elle eut la ſatisfaction d'avoir fait ſéparer trois Seigneurs, dont l'union étoit des plus préjudiciables à ſes intérêts. HENRI VI. An. 1456. *Stowe.*

XLV. Invaſion des François & des Ecoſſois.

La jalouſie mutuelle & les intrigues des deux partis furent interrompues par d'autres mouvements. De même que les Anglois avoient précédemment tiré avantage des diviſions de la France pour faire des conquêtes dans ce Royaume, Charles VII. réſolut alors de ſuivre les mêmes ma- An. 1457.

HENRI VI. An. 1457.

ximes de politique, & de profiter des querelles qui commençoient à diviſer l'Angleterre. Il fit préparer deux eſcadres pour attaquer le Royaume de différents côtés. L'une pilla la ville de Sandwich & l'autre fit une deſcente en Cornouaille ; mais comme elles étoient fort mal pourvues de munitions, elles ne purent former aucune entrepriſe importante ; ce fut plutôt une inſulte qu'une invaſion, & leurs troupes ſe rembarquèrent pour repaſſer au continent, après avoir pillé quelques villages de peu de conſéquence. Il eſt probable que la cour de France avoit engagé les Ecoſſois à agir de leur côté contre l'Angleterre ; car ils entrèrent dans les Comtés ſeptentrionaux, ma'gré la trève qui ſubſiſtoit entre les deux couronnes & emmenèrent un butin immenſe. Les trèves étoient ſi mal obſervées des deux côtés qu'il y avoit toujours une eſpèce de guerre de pillage entre les habitants des frontières, & ces incurſions mutuelles des avanturiers particuliers donnoit des prétextes continuels de rompre les trèves, ou les accommodements. Suivant les Auteurs Anglois le Roi Jacques étoit

en perſonne à la tête de cette expédition, & il ſe retira à l'approche du Comte de Northumberland, au lieu que les Hiſtoriens Ecoſſois aſſurent que Piercy & le Comte de Douglas, alors refugié en Angleterre étoient entrés en Ecoſſe & avoient ravagé le pays juſqu'à ce qu'ils furent défaits par le Comte d'Angus & Sir Jacques Hamilton. Quoiqu'il en ſoit, la trêve entre les deux Royaumes fut renouvellée, & enſuite prolongée pour quatre ans, quoique les deux Rois euſſent été exceſſivement irrités, & ſe fuſſent écrit l'un à l'autre les lettres les plus outrageantes. *Rymer.*

HENRI VI. An. 1457.

Ces troubles étrangers étant heureuſement terminés, Henri, qui étoit d'un caractère doux & pacifique, & craignoit extrêmement le renouvellement des diſputes domeſtiques, preſſa la Reine de ſe prêter à un accommodement. Elle n'y parut point oppoſée, & en effet il n'étoit pas de ſon intérêt d'entretenir des querelles avec d'auſſi puiſſants antagoniſtes, dans un temps où ſon adminiſtration étoit ſi odieuſe au peuple. D'un autre côté le Duc d'York & ſes confédérés jugèrent que le temps n'étoit pas encore

XLVI. Réconciliation entre la Reine & le Duc d'York.

HENRI VI. An. 1457. venu de ſe révolter ouvertement contre le Roi règnant, Prince à la vérité de peu de capacité; mais qui par l'innocence de ſes mœurs & par ſa piété avoit acquis ſinon l'eſtime, au moins la bonne volonté de ſes ſujets. Le Duc écouta donc les ouvertures de paix & de réconciliation, qui lui furent faites au nom du Roi par l'Archevêque de Cantorbéry & par d'autres Prélats, & les deux partis convinrent de ſe trouver à Londres au mois de Janvier, pour terminer toutes les diſputes à l'amiable.

An. 1458. Ce n'eſt pas que la Reine & le Duc ne ſe méfiaſſent mutuellement de leur ſincérité; mais ſur les ſoupçons que le Duc marqua, le Roi conſentit que lui & ſes amis vinſſent en état de défenſe. Salisbury arriva au lieu & au temps marqué avec une ſuite de cinq cents hommes, & York s'y rendit avec quatre cents. Le premier logea à Cold-Harbour & le ſecond au château Baynard. Le quatorze Février Warwick arriva de Calais & choiſit un couvent de moines pour le lieu de ſa réſidence, & le reſte de leur parti ſe logea dans les différents quartiers de la ville. Sommerſet, Exeter, Nor-

thumberland & Clifford avec des ſuites nombreuſes s'établirent dans les fauxbourgs, & le Lord Maire de Londres, à la tête de cinq mille hommes veilla à la garde de la Capitale, faiſant de fréquentes patrouilles pour maintenir la tranquilité publique. On ouvrit les conférences, & après quelques diſputes, dont la chaleur fut modérée par les Evêques médiateurs, le traité fut conclu à leur ſatisfaction mutuelle. On fonda des Meſſes pour les ames de ceux qui avoient été tués à Saint-Albans, & l'on fit une ſatisfaction pécuniaire à leurs héritiers. Les deux partis promirent ſolemnellement de renoncer à leur animoſité & de vivre à l'avenir en parfaite amitié, & le Duc d'York avec ſes aſſociés furent admis de nouveau au Conſeil. Le cinq Avril fut indiqué pour rendre graces à Dieu de cette réconciliation & pour faire une proceſſion ſolemnelle à l'Egliſe de Saint Paul. Le Roi, la Reine & tous les Seigneurs y aſſiſtèrent, ceux des différents partis ſe tenant par la main, en ſigne d'amitié : le Duc d'York donna auſſi la main à la Reine, qui affecta de le traiter avec des marques

HENRI VI. An. 1458.

Id. ibid.

HENRI VI. An. 1458.

publiques d'eſtime & de confiance.

XLVII. Nouvelle rupture.

Il y avoit cependant auſſi peu de ſincérité d'un côté que de l'autre. Le Duc d'York & ſes amis craignoient quelque tromperie de la part de la Reine, qui avoit déja fait ſes efforts pour les attirer dans le piège, & ils quittèrent la cour ſous différents prétextes. Le Duc & le Comte de Saliſbury ſe retirèrent à York & le Comte de Warwick partit pour ſon gouvernement de Calais. Dans ſon paſſage il rencontra quelques vaiſſeaux de Gènes & de Lubec, avec leſquels il eut une diſpute ſur ce qu'ils refuſoient de rendre les honneurs dûs au Pavillon Anglois, en coula quelques-uns à fond, & emmena les autres à Calais. Les Républiques ſe plaignirent au Roi de cet outrage: Sa Majeſté nomma des Commiſſaires pour faire des informations, & Warwick fut obligé de repaſſer en Angleterre pour juſtifier ſa conduite. Pendant que cette affaire le retenoit à Londres, il aſſiſta au Conſeil, & un domeſtique de ſa ſuite ayant eu querelle avec un de ceux du Roi, ce dernier fut bleſſé, & auſſitôt tous ceux de la cour prirent les armes pour venger l'inſulte faite à

leur camarade. Le coupable s'étant sauvé, ils attaquèrent le Comte même, lorsqu'il sortoit du Conseil, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il put gagner sa barque sur le bord de la rivière, d'où il repassa dans la ville, après avoir vû tuer quelques-uns de sa suite. Il jugea aussi-tôt que la Reine avoit saisi cette occasion pour le faire périr, & cette conjecture fut confirmée le même jour, lorsqu'il apprit que le Roi avoit donné ordre de l'arrêter & de le mettre à la Tour. Il en fut instruit aussi-tôt pour prendre ses mesures, & il se retira vers son père, le Comte de Salisbury, pour le consulter sur ce qu'il y avoit à faire contre la Reine, puisqu'elle ne pouvoit être liée par les promesses, les serments ni par aucune espèce d'engagement. Le père & le fils convinrent que cette dernière attaque étoit un piège que Margueritte avoit tendu pour faire perdre la vie à Warwick, & comme ce Seigneur étoit extrêmement chéri des soldats, ils crurent qu'elle pouvoit leur servir de prétexte pour déclarer une guerre ouverte à la Reine & à ses adhérents. Dans cette pensée ils se rendirent auprès

HENRI VI. An. 1458.

HENRI VI. An. 1458.

du Duc d'York qui adopta leur ſentiment & ils concertèrent enſemble ſur les meſures qu'il falloit prendre. Warwick retourna à Calais pour s'aſſurer de cette fortereſſe, & York commença à lever des troupes dans le pays de Galles, pendant que Saliſbury raſſembloit cinq à ſix mille hommes, avec leſquels il comptoit s'avancer vers Londres, & demander ſatisfaction de l'outrage fait à ſon fils. *

XLVIII. Le Comte de Salisbury défait à Blorecheath les Royaliſtes commandés par le Lord Audeley.

Cependant Margueritte partit avec le Roi, pour faire un voyage dans les Comtés de Warwick, Stafford & Cheſter, où elle vouloit ſe concilier l'affection du peuple. Elle réuſſit par ſa conduite artificieuſe & ſon affabilité à former une forte aſſociation en

An. 1459.

ſa faveur & en celle de ſon fils Edouard. Informée que le Comte de Salisbury avoit levé un corps de troupes, & étoit en marche pour joindre le Duc d'York dans le Comté d'Héreford, elle chargea le Lord Audeley par une commiſſion de raſſembler les

* Le ſix Août de cette même année, mourut à Rome le Pape Callixte III. & après vingt-un jours de vacance, on élut le Cardinal Piccolomini, qui prit le nom de Pie II. & occupa le ſaint Siège ſix ans.

siennes & de prévenir la jonction de ces deux Seigneurs. En conséquence le Lord leva dix mille hommes & marcha à leur tête contre Salisbury, qui s'étoit avancé jusqu'à Bloreheath sur les frontières des Comtés de Stafford & de Shrop. Les deux armées étant en présence, le Comte résolut de livrer bataille, quoique son ennemi eut le double de troupes. Ils étoient séparés par un ruisseau, & le vingt-trois Septembre Salisbury feignit de se retirer, comme s'il eut craint d'être attaqué. Audeley trompé par cet artifice, traversa précipitamment le ruisseau dans l'intention de poursuivre les fuyards; mais lorsqu'une partie de ses troupes fut passée, le Comte fit volte-face, & tomba sur elles avec tant d'impétuosité avant qu'elles se fussent formées, qu'après un combat opiniâtre qui dura cinq heures, les Royalistes furent totalement défaits, & perdirent leur Général, avec quatre cents vingt hommes tués sur le champ de bataille.

HENRI VI. An. 1459.

Fabian. Stowe. Grafton.

XLIX. Les Seigneurs mécontents sont abandonnés de leur armée

Salisbury s'étant ainsi ouvert le passage, marcha dans le pays de Galles, où il joignit le Duc d'York qui levoit une armée pour l'éxécu-

HENRI VI. An. 1459.

tion de ſes deſſeins. La Reine voulant réparer la perte qu'elle avoit faite à Bloreheath, & s'oppoſer aux progrès des mécontents dont elle ſavoit tous les mouvements, raſſembla ſes troupes avec une activité étonnante, & indiqua le rendez-vous à Coventry. D'un autre côté, ſes ennemis écrivirent à Warwick qu'il les joignit au plutôt avec les troupes qu'il pourroit amener de Calais. Sur cette lettre écrite par ſon père, Warwick laiſſa le commandement de la fortereſſe à ſon oncle le Lord Falconbridge, & amena une partie de la garniſon commandée par Sir André Trollop, officier de grande réputation. L'armée du Roi étant aſſemblée, il ſe mit en marche de Coventry vers Ludlow, où les rébelles étoient campés; s'arrêta à Glocester, & fit offrir le pardon aux révoltés, pourvû qu'ils miſſent bas les armes. Ils répondirent à cette offre, qu'ils ne pouvoient ajouter foi à cette promeſſe, qu'ils regardoient comme un piège dont on vouloit ſe ſervir pour les détruire; mais qu'ils étoient prêts de ſe ſoumettre au Roi, s'il leur donnoit des ſuretés ſuffiſantes

qu'il leur tiendroit ſa parole. Henri après cette réponſe, déclara qu'il ôtoit le gouvernement de Calais à Warwick : le donna au Duc de Sommerſet, & s'avança pour livrer bataille aux mécontents. Ils lui écrivirent une lettre, dans laquelle ils déclarèrent qu'ils n'avoient eu d'autre vûe en prenant les armes que de ſe défendre contre les entrepriſes de leurs ennemis; que leur intention n'étoit pas de combattre, à moins qu'ils n'y fuſſent forcés : que tout ce qu'ils demandoient étoit la réformation des abus qui s'étoient introduits dans le gouvernement, par la mauvaiſe conduite du miniſtère : & qu'ils ſupplioient Sa Majeſté de les regarder comme ſes fidelles ſujets, qui n'avoient aucun deſſein de nuire à ſa perſonne & ne deſiroient que de rentrer en grace auprès de lui. La Reine jugea que cette ſoumiſſion étoit l'effet de la peur : s'approcha le ſoir même environ à un demi-mile des mécontents, dans l'intention de leur livrer bataille le lendemain matin, & cependant fit répandre dans tout leur camp une proclamation, par laquelle on promettoit le pardon à tous ceux

HENRI VI. An. 1459.

HENRI VI. An. 1459.

qui mettroient bas les armes & ſe ſoumettroient. Cet expédient eut un effet ſurprenant : les troupes du Duc d'York penſèrent que le Roi en faiſant cette offre avoit une armée beaucoup plus nombreuſe que celle des révoltés, & jugeant qu'il n'y avoit pas de temps à perdre, ils commencèrent à ſe diſperſer de toutes parts. Sir André Trollop qui s'aperçut alors pour la première fois que le Duc d'York avoit deſſein de s'emparer de la couronne, déſerta pendant la nuit, avec le détachement qu'il commandoit, & ſon éxemple fut ſuivi d'un ſi grand nombre, que les Seigneurs, craignant d'être totalement abandonnés, cherchèrent avant le point du jour leur ſureté dans la fuite. Le Duc d'York, accompagné de ſon ſecond fils le Comte de Rutland ſe retira dans le pays de Galles d'où ils paſſèrent en Irlande, & le Comte de Warwick ſe hâta de regagner Calais, où il fut ſuivi de ſon père Salisbury & du Comte de la Marche fils aîné du Duc d'York, alors âgé de dix-neuf ans. Les Officiers & les ſoldats qui demeurèrent après la retraite de leurs chefs, ſe ſoumirent à la clémence du

Roi, qui les renvoya après en avoir fait mettre quelques-uns à mort pour ſervir d'éxemple. HENRI VI. An. 1459.

L. Exploits du Comte de Warwick ſur mer.

Le Parlement qui fut aſſemblé au mois de Décembre, déclara le Duc d'York & ſes adhérents coupables de haute trahiſon ; leurs biens furent confiſqués, & par le même acte, eux & leurs deſcendants furent déclarés incapables de ſuccéder à aucun héritage juſqu'à la quatrième génération. Auſſi-tôt que l'aſſemblée fut ſéparée, le Duc de Sommerſet s'embarqua avec un corps de troupes pour prendre poſſeſſion de Calais ; mais ne pouvant y être reçu, il fut obligé de débarquer dans un autre endroit, d'où il marcha à Guiſnes, & envoya enſuite quelques détachements eſcarmoucher avec la garniſon de Calais, qui repouſſa toujours ſes ſoldats juſques dans leurs quartiers. Warwick étoit ſi aimé de la nation en général que lorſque Sommerſet fut deſcendu avec ſes troupes, les Mariniers conduiſirent les vaiſſeaux directement au port de Calais. La Reine, déterminée à ôter le gouvernement de cette fortereſſe des mains de ſes ennemis, fit armer une flotte pour ſoutenir Sommerſet, &

HENRI VI. An. 1459. commanda un gros corps de troupes pour monter à bord ſous les ordres du Lord Rivers & de ſon fils, Sir Antoine Wideville. Pendant que cette flotte étoit dans le port de Sandwich à attendre un vent favorable, le Comte de Warwick inſtruit de leur deſtination équipa les vaiſſeaux qui avoient déſerté vers lui; fit embarquer quelques troupes avec Sir Jean Denham, & les envoya à Sandwich, où ils ſurprirent Rivers & tous ſes Officiers, & les emmenèrent à Calais avec leurs vaiſſeaux, les mariniers eux-mêmes ayant favoriſé cette entrepriſe. Warwick, ainſi muni de vaiſſeaux paſſa en Irlande pour conſulter le Duc d'York ſur les meſures qu'il y avoit à prendre, afin d'exciter une nouvelle révolte en Angleterre, où le peuple embraſſoit leur cauſe, & où leurs amis les attendoient avec impatience. Le Duc de Warwick convint avec eux que les Seigneurs de Calais feroient une deſcente dans le Comté de Kent, où étoit le plus grand nombre de leurs partiſans & de leurs amis, & qu'ils marcheroient directement à la Capitale, ne doutant pas qu'ils n'y fuſſent reçus à bras

Rymer.

An. 1460.

ouverts. Le Comte de Warwick dans son retour à Calais fut rencontré par la flotte Angloise, que commandoit le Duc d'Exeter, qui lui avoit succédé depuis peu dans la place d'Amiral, & avoit mis en mer pour l'enlever dans son passage; mais les mariniers & les soldats de l'escadre du Duc refusèrent de combattre contre leur ancien Commandant; & Exeter, pour prévenir une révolte totale, relâcha à Darmouth, où la plus grande partie de ses gens désertèrent faute de paye & de vivres. HENRI VI. An. 1460.

La Reine & le ministère ne doutoient pas que l'entrevue du Duc d'York & du Comte de Warwick ne fût suivie d'une nouvelle révolte, & pour en affoiblir d'avance les effets, le conseil résolut de faire une éxacte recherche dans toutes les Villes & Comtés du Royaume, pour découvrir & punir les partisans des Seigneurs mécontents. Le Comte de Wiltshire & le Lord Scales furent revêtus d'une commission pour cette recherche, avec pouvoir de faire punir tous ceux qui avoient porté les armes pour le Duc d'York ou pour ses adhérents dans le dernier

II. Le Comte de la Marche entre à Londres en triomphe, avec les Comtes de Salisbury & de Warwick.

HENRI VI. An. 1460.

ſoulèvement. Ils commencèrent à la mettre à éxécution dans quelques villes qui avoient favoriſé ouvertement les Seigneurs de l'oppoſition, où ils agirent très ſévèrement. De tous les Comtés d'Angleterre, celui de Kent devoit le plus craindre le reſſentiment de la cour, d'autant qu'il avoit toujours marqué un attachement particulier pour le Duc d'York, & qu'on n'avoit pas oublié la conduite de ſes habitants dans le ſoulèvement de Cade. Ils crurent leur perte inévitable s'ils ne la prévenoient par quelque réſolution vigoureuſe, & envoyèrent à Calais une députation pour aſſurer les Seigneurs que s'ils vouloient deſcendre dans leur province, les habitants les recevroient avec grande joye, & hazarderoient leurs vies & leurs fortunes à leur ſervice. Sir Simon Montfort avoit été envoyé par Marguerite avec un nouveau corps de troupes pour garder Sandwich & les autres ports les plus voiſins de l'ennemi, & l'on avoit équipé quelques vaiſſeaux pour tranſporter le Duc de Sommerſet en Angleterre, où le conſeil jugeoit que ſa préſence étoit abſolument néceſſaire. Warwick ſurprit

cet armement ; pilla la ville de Sandwich ; prit Montfort, & emmena les vaiſſeaux à Calais. Ce fut pendant cette courte expédition qu'on lui apprit l'état des affaires d'Angleterre, dont la nouvelle, jointe à l'invitation de ceux de Kent le détermina ainſi que les autres Seigneurs à s'y rendre ſans perdre de temps. Il ne leur manquoit que de l'argent pour acheter des proviſions, & le Comte de Warwick emprunta ſur ſon crédit des Marchands de l'entrepôt une ſomme de ſeize mille livres. Avec ce ſecours il commença ſes préparatifs, & en même temps envoya ſon oncle le Lord Falconbridge dans le pays de Kent, où il fut joint par un grand nombre des habitants de ce Comté & de ceux des Comtés voiſins. Il fut bien-tôt ſuivi de Warwick, accompagné des Comtes de la Marche & de Salisbury, qui deſcendirent à Sandwich, où ils furent joints par Thomas Bourchier, Archevêque de Cantorbery, par le Lord Cobham, & par pluſieurs autres perſonnes de diſtinction. Avant que de partir de Calais, les Seigneurs avoient fait répandre un manifeſte en Angleterre, dans lequel

HENRI VI. An. 1460.

HENRI VI. An. 1460.

ils assuroient la nation, que leur unique motif en prenant les armes, étoit de délivrer le peuple de l'oppression sous laquelle il gémissoit, & d'assurer ses libertés & privilèges, pour le rétablissement desquels ils demandoient le secours de tous les vrais Anglois. Ils avoient informé le Duc d'York des opérations qu'ils devoient faire & du jour qu'ils mettroient à la voile pour l'Angleterre. Ils s'embarquèrent avec environ quinze cents hommes, & ayant été renforcés par quatre mille, que commandoit le Lord Cobham, ils se mirent en marche pour Londres. Tant de peuple se joignit à eux dans la route qu'ils entrèrent en triomphe dans cette Capitale avec une armée de quarante mille hommes dévoués à leur service.

Rymer. Stowe.

LII. La Reine est défaite à Northampton.

La Reine ne demeuroit pas dans l'inaction à Coventry : Pour empêcher qu'ils ne fussent reçus à Londres, elle y avoit envoyé le Lord Scales avec un gros corps de troupes. Le Lord Maire refusa de le recevoir, même avant l'arrivée des mécontents, & il fut obligé de se jetter dans la Tour, d'où il menaça de canoner la ville, si les Magistrats recevoient les

rébelles ; mais on n'eut aucun égard à ſes menaces. Marguerite continua d'aſſembler ſes troupes, & lorſque ſon armée fut complette, elle en donna le commandement aux Ducs de Sommerſet & de Buckingham conjointement ; mais elle en étoit le vrai Général, & donnoit les ordres au nom de Henri, qui y étoit en perſonne. Auſſi-tôt que le jeune Comte de la Marche apprit qu'il marchoit vers Londres, il laiſſa le Comte de Salisbury avec une bonne partie de ſes troupes dans cette Capitale, & s'avança avec le Comte de Warwick à la tête de vingt-cinq mille hommes pour attaquer la Reine avant que ſon armée fût plus forte. Les deux partis ſe trouvèrent dans le voiſinage de Northampton, après que la Reine eut traverſé la rivière qui les ſéparoit. Avant que d'en venir à une bataille, les Seigneurs envoyèrent l'Evêque de Salisbury au Roi avec un meſſage, dans lequel ils ſupplioient ſa Majeſté de ſuſpendre ſon indignation, & de ſe joindre avec eux pour prendre des meſures ſalutaires, qui prévinſſent l'effuſion du ſang Anglois. Cette adreſſe fut regardée comme un

HENRI VI. An. 1460.

HENRI VI. An. 1460.

vain cérémonial pour ſauver les apparences ; on refuſa d'y répondre, & des deux côtés on ſe prépara au combat. Le dix-neuf Juillet les mécontents rangèrent leur armée en bataille ; le Comte de Warwick ſe chargea du commandement de l'aîle droite ; le Lord Cobham de celui de la gauche ; & le Comte de la Marche ſe mit au centre. L'armée Royale avoit pour Généraux les Ducs de Sommerſet & de Buckingham ; la Reine étoit reſtée à quelque diſtance, d'où elle pouvoit obſerver tout ce qui ſe paſſeroit pendant l'action, pour donner ſes ordres ſuivant les circonſtances, & Henri demeura dans ſa tente, à attendre l'événement d'une bataille qui devoit décider de ſa couronne. Les Yorkiſtes après avoir fait publier des ordres dans leur armée, pour qu'on reſpectât la perſonne du Roi, & qu'on épargnât le ſang des ſoldats, mais qu'on ne fît aucun quartier aux Officiers, attaquèrent l'armée Royale vers deux heures après midi. L'action commença avec une égale fureur des deux côtés, & continua juſqu'à ſept heures du ſoir, où le Lord Grey de Ruthwin qui commandoit une partie conſidérable

considérable de l'armée de Henri, se révolta tout à coup en faveur des rébelles. Cette defection imprévue jetta le reste des troupes du Roi dans une telle consternation qu'elles commencèrent aussi-tôt à lâcher pied, & furent mises en déroute avec un grand carnage. Le Duc de Buckingham, le Comte de Shrewsbury, fils du fameux Talbot, le Lord Beaumont & plusieurs autres Officiers distingués périrent sur le champ de bataille. La Reine, le Prince de Galles, & le Duc de Sommerset prirent la fuite avec tant de précipitation qu'ils ne s'arrêtèrent qu'à Durham. Henri tomba entre les mains des vainqueurs, qui le traitèrent avec toutes les marques extérieures du respect dû à leur Souverain, & cette déférence le consola en quelque sorte du malheur de cette journée. Son infortune l'auroit réellement rendu un objet de compassion, si son indolence naturelle & son peu de sensibilité ne l'eussent fortifié contre toutes les vicissitudes de la fortune. Il fut conduit à Northampton avec toutes les marques d'honneur & d'attention, & après être resté fort peu de temps dans cette

HENRI VI. An. 1460.

HENRI VI. An. 1460.

place, on le fit passer à Londres, où il entra environné d'une foule de Seigneurs & d'autres, qui depuis si peu de temps avoient marché contre lui les armes à la main. Cependant la Reine ne se croyant pas en sureté à Durham, se retira secrettement dans le pays de Galles, pour se dérober aux recherches de ses ennemis; mais elle quitta bien-tôt cette retraite, & se réfugia avec son fils en Ecosse. Le Roi étant arrivé à Londres, la Tour se rendit faute de provisions, & le Lord Scales, qui y faisoit les fonctions de Gouverneur, ayant essayé de se sauver déguisé par eau à Westminster où il espéroit trouver un azile, fut découvert & assassiné par des Mariniers. On donna une commission au Comte de Salisbury pour marcher avec une armée au secours du château de Roxburg, assiegé par Jacques II. Roi d'Ecosse, qui avoit rompû la trève dans l'espérance de tirer avantage des troubles domestiques d'Angleterre. La garnison étoit réduite à l'extrêmité lorsque ce Prince fut tué par un canon qui creva en tirant. Cependant la Reine continua le siège, & la place

Fymer. Stowe.

fut contrainte de capituler. Le Comte de Warwick fut confirmé dans les gouvernements de Calais & de Guisnes, en vertu d'une nouvelle commission, & le Duc d'York, ainsi que ses adhérents furent déclarés bons & fidelles sujets. Vers le même temps mourut Charles VII. Roi de France, qu'on prétend qui périt de faim dans la crainte qu'il avoit d'être empoisonné par le Dauphin, qui lui succéda sous le nom de Louis XI.

HENRI VI. An. 1460.

Coney: Mézerai.

LIII. Le Duc d'York reclame la couronne en Parlement.

Le Parlement fut assemblé le sept Octobre, en conséquence des Writs qu'on avoit envoyés depuis la bataille de Northampton, & le Roi y assista en personne. La première affaire dont on traita, fut la cassation de tout ce qui avoit été fait dans le dernier Parlement tenu à Coventry, sous prétexte qu'il avoit été convoqué indûement, & composé de membres auxquels il manquoit des qualités nécessaires, & qui n'avoient agi que pour la destruction du Royaume. Le Duc d'York informé des succès de son fils revint aussi-tôt d'Irlande; arriva à Londres le troisième jour de la session, & se rendit directement à la Chambre des Lords, où

HENRI VI. An. 1460.

ils étoient actuellement assemblés. Il resta quelque temps sous le dais, la main posée sur le trône où il auroit désiré monter ; mais toute l'assemblée demeura dans un profond silence ; alors l'Archevêque de Cantorbéry s'avança vers lui, & lui demanda s'il avoit été rendre ses respects au Roi depuis son arrivée. Le Duc rougit à cette question, & après avoir resté quelque temps sans répondre, dit qu'il ne connoissoit personne à qui il dut ce respect. En achevant ces mots il se retira dans sa maison ; & le lendemain il envoya au Parlement un écrit qui contenoit les raisons sur lesquelles étoient fondées ses prétentions à la couronne. Il prétendoit devoir monter sur le trône en qualité d'héritier de la maison de la Marche, demandoit d'être entendu par son Avocat, & que le Parlement lui rendit justice. Ce ne fut qu'après de grandes difficultés que les Lords permirent la lecture de ses demandes dans la Chambre ; mais il fut résolu de ne pas aller plus avant, sans avoir communiqué l'affaire à Sa Majesté. Henri informé de leur résolution, ordonna que les prétentions seroient

examinées par ſes Juges, Sergents & Procureurs. On les fit aſſembler; mais ils refuſèrent d'opiner ſur une matière ſi fort au deſſus de leurs connoiſſances. Les Lords, après quelques autres débats ordonnèrent aux Sergents & aux Procureurs de défendre les droits du Roi; on décida qu'il y auroit entière liberté pour les diſcuter, & qu'aucun Lord ne pourroit être cité pour telle choſe qu'il eut pû dire en ſoutenant ſon opinion. HENRI VI. An. 1460.

LIV. Raiſons pour & contre ſes prétentions.

Nous avons déja rapporté la Généalogie de Richard Duc d'York, qui deſcendoit de Lionel Duc de Clarence, fils aîné de Jean de Gaunt ſouche de la maiſon de Lancaſter, & nous avons auſſi parlé des objections qui furent faites aux prétentions de Richard. Les amis de Henri obſervèrent que lorſque ſon Grand-père Henri IV. prit poſſeſſion du trône, perſonne ne prétendit lui diſputer ſon titre. Les Yorkiſtes répondirent qu'Edmond Comte de la Marche, qui vivoit alors, ne pouvoit reclamer ſes droits ſans courir riſque de la vie; mais que ſon ſilence ne devoit pas être interprêté pour un acquieſcement aux titres d'un uſurpa-

HENRI VI. An. 1460.

teur. Lorſque les partiſans de Henri repréſentèrent que ſon grand-père avoit reçu la couronne par l'autorité du Parlement ; ceux du Duc d'York répondirent qu'il ne prétendoit le reclamer qu'avec la ſanction de la même autorité, comme on le voyoit évidemment par le mémoire préſenté aux deux chambres : mais que le Parlement ayant eu alors de fortes raiſons pour priver le légitime héritier en faveur de la maiſon de Lancaſter, il avoit actuellement de puiſſants motifs pour rendre juſtice au Duc d'York. La réſignation de Richard II. fut produite en faveur de la maiſon de Lancaſter ; mais l'autre parti ſoutint que la réſignation de Richard ne regardoit pas cette maiſon en particulier, ni même la perſonne de Henri IV. & que quand même on en voudroit tirer quelque avantage, on devoit obſerver qu'un Roi priſonnier & ſur le point d'être dépoſé, n'avoit pas le pouvoir de ſe choiſir un ſucceſſeur. On objecta au Duc d'York que ſon père le Comte de Cambridge avoit été éxécuté pour haute-trahiſon, & ſa poſtérité privée de tout droit de ſucceſſion ; mais

cette objection fut détruite par ceux qui observèrent que le Duc d'York avoit été rétabli dans ses honneurs & dans tous ses droits de succession par le Roi Henri lui-même, qui l'avoit reconnu ainsi que tout le Royaume pour Duc d'York & Comte de la Marche. Les amis du Roi remarquèrent qu'il y avoit plus de soixante ans que la maison de Lancaster possédoit la couronne; mais le parti contraire répondit que les droits naturels étoient inaltérables, & qu'aucune loi positive ne pouvoit être sujette à prescription. Le dernier argument dont on se servit en faveur de Henri, fut qu'après avoir déja régné trente ans, pendant lesquels sa vie avoit été innocente & irréprochable, il seroit cruel de le dépouiller de la couronne. Pour détruire cette raison, les partisans du Duc d'York répondirent, que Henri étant incapable de gouverner par lui-même, cette indulgence seroit uniquement à l'avantage de la Reine & de ses Ministres, qui abusoient du nom & de l'autorité du Roi, & que par amour pour sa personne, on ne devoit pas porter préjudice à tout le Royaume, ni com-

HENRI VI. An. 1460.

HENRI VI. An. 1460.

mettre un acte évident d'injuſtice par un motif de charité.

LV. Accommodement entre Henri & le Duc d'York.

Telles furent les principales raiſons qu'on produiſit de part & d'autre dans cette fameuſe diſpute, qui fut ſoutenue pendant pluſieurs jours conſécutifs avec autant de pénétration que de capacité. Enfin on convint d'une eſpèce de modification, qu'on eſpéra qui préviendroit tous les malheurs inſéparables d'une révolution totale. On réſolut unanimement que Henri jouiroit de la couronne pendant le cours de ſa vie, & que le Duc d'York ſeroit déclaré ſon ſucceſſeur. Cette réſolution fut ſignifiée au Roi par le Chancellier, & elle fut enſuite réduite en acte du Parlement, portant : qu'encore que le Duc d'York eut un droit inconteſtable à la couronne, il conſentoit que Henri en jouit pendant ſa vie, & même promettoit de lui prêter ſerment comme à ſon légitime Souverain : mais que ſi Henri violoit cette convention de quelque manière que ce fut, la couronne ſeroit dès ce moment dévolue au Duc d'York ou à ſes héritiers légitimes. Lorſque cet acte fut paſſé le Roi ſe rendit proceſſionelle-

Stowe. Grafton. Fabian.

ment à S. Paul la couronne en tête, accompagné du Duc d'York, pour marque de réconciliation ; & en effet il sembloit supporter sans aucun chagrin cette révolution dans ses affaires. Il ne paroissoit nullement affecté des malheurs de sa famille ; vivoit dans la tranquillité, totalement occupé des exercices de dévotion, & laissoit le soin du Gouvernement à ceux qui le conduisoient sous son nom & son autorité. Le Duc d'York entièrement maître de la personne de Henri, l'obligea de signer un ordre pour que la Reine revint à Londres ; bien convaincu qu'elle n'y obéiroit pas, mais dans l'intention de la rendre criminelle aux yeux du public, pour avoir désobéi au commandement de son Souverain & de son mari, ce qui serviroit en quelque sorte à autoriser les mesures que le Duc vouloit prendre contre cette Princesse. Il la jugeoit absolument sans ressources, & croyoit n'avoir besoin que d'un prétexte pour mettre un obstacle invincible à son retour, & se délivrer pour toujours d'une ennemie aussi active ; mais il fut trompé dans ses conjectures.

HENRI VI. An. 1460.

LVI. Le Duc est

Marguerite, bien loin d'être décou-

HENRI VI. An. 1460.

ragée par les infortunes de ſon mari, étoit déja repaſſée en Angleterre avec ſon fils le Prince de Galles, & avoit levé une armée de dix-huit mille hommes dans les Comtés ſeptentrionaux. Pour engager le peuple de ce pays dans ſes intérêts, elle fit répandre parmi eux qu'ils auroient le pillage de l'Angleterre au midi de la Trent; & ce fut vraiſemblablement à cet artifice qu'elle dût le ſuccès de ſes levées. Le Duc d'York inſtruit de ſes deſſeins, réſolut de l'arrêter au milieu de ſa carrière; partit de Londres à la tête de quatre ou cinq mille hommes, laiſſant ordre à ſon fils le Comte de la Marche de conduire le reſte de ſon armée en quartiers de raffraichiſſement dans le pays de Galles, & de le joindre enſuite dans les Comtés ſeptentrionaux. Pendant que le Duc avançoit vers le Nord, il apprit avec une ſurpriſe extrême la facilité que la Reine trouvoit à lever des troupes dont il n'avoit pas été inſtruit avant que de partir de Londres, & lorſqu'il fut arrivé près de Wakefield dans le Comté d'York, il fut informé qu'elle marchoit à grands pas contre lui, à la tête de dix-huit

vaincu & tué à la bataille de Wakefield.

mille hommes. Il ſe jetta auſſi-tôt dans ſon château de Sandal, par les avis du Comte de Salisbury, qui lui fit remarquer que la Reine n'ayant pas d'artillerie, ne pouvoit le forcer dans cette place avant qu'il eut été joint par ſon fils Edouard. Marguerite ne négligea aucun des artifices qu'elle jugea pouvoir l'engager à quitter ſa retraite avant l'arrivée du jeune Prince. Elle affecta de continuer ſa route vers le midi; plaça la plus grande partie de ſes troupes derrière une éminence, & avec le reſte s'approcha du château de Sandal, où elle provoqua le Duc au combat par les meſſages les plus inſultants. Soit qu'il fut excité par ſes reproches, ou que le défaut de proviſions le portât à un coup de déſeſpoir, ou enfin qu'il fut trompé ſur le nombre des ennemis, il fit ſortir ſes troupes & réſolut de hazarder la bataille. Le Duc commença l'action, en chargeant les troupes de la Reine avec la plus grande impétuoſité; mais leur nombre l'emporta ſur ſon courage: celles qui avoient été miſes en embuſcade derrière la hauteur, tombèrent inopinément ſur l'arrière-garde

HENRI VI. An. 1460.

HENRI VI. An. 1460.

des Yorkiſtes, qui furent auſſi-tôt mis en déroute. Le Duc fut tué combattant vaillamment à pied : Sir Thomas Harrington, Sir David Hall, Sir Hughes Haſtings, Sir Thomas Nevil, troiſième fils du Comte de Salisbury, Sir Jean, & Sir Hughes Mortimer, avec pluſieurs autres Gentilshommes, & environ deux mille huit cents ſoldats eurent le même ſort. Edmond Plantagenet Comte de Rutland, fils du Duc, fut après la bataille maſſacré inhumainement de ſang froid, ſur le pont de Wakefield par le Lord Clifford : Le Comte de Salisbury qu'on prit bleſſé fut amené à Pomfret & décapité. Sa tête fut placée ſur les murs d'York, avec celle du Duc, ſur laquelle Clifford mit une couronne de papier par dériſion. Ainſi périt Richard, Duc d'York, Prince pourvû de grandes & aimables qualités, blamable uniquement d'avoir plongé ſa patrie dans les malheurs d'une guerre civile, pour ſoutenir un titre ſi ſouvent négligé dans la ſucceſſion des Rois d'Angleterre, tant avant qu'après la conquête, titre qu'il n'auroit vraiſemblablement jamais reclamé, ſi l'imbécilité

de Henri, & la conduite deſpotique & peu populaire de la Reine, ne l'avoient réveillé de ſon aſſoupiſſement & porté à le faire ſortir des ténèbres de l'oubli. HENRI VI. An. 1460.

La bataille de Wakefield qui fut livrée le treize Décembre, au lieu de rétablir les affaires de Marguerite & du Prince de Galles, ne ſervit qu'à hâter leur ruine. Le Comte de la Marche bien loin d'être découragé par la défaite & la mort de ſon père, fut au contraire enflammé d'un ardent déſir de vengeance, & réſolut de hazarder ſa vie & ſa fortune pour le ſoutien de ſes prétentions. Il ſe trouvoit dans le pays de Galles à la tête de vingt-trois mille hommes, outre ceux qu'il avoit laiſſés ſous les ordres du Comte de Warwick pour la défenſe de la capitale. Avec ſes troupes il réſolut d'aller à la rencontre de Marguerite, & toutes ſes vûes étoient de venger ſur elle les malheurs de ſa famille. Cette Princeſſe s'étoit miſe en marche pour Londres, & ayant été inſtruite du deſſein d'Edouard, elle détacha Gaſpar Tudor Comte de Pembroke, & Jacques Butler, Comte d'Ormond,

LVII. Gaſpard Tudor avec un détachement de l'armée de la Reine, eſt défait par le jeune Comte de la Marche à la croix de Mortimer dans le Comté d'Hereford. An. 1461.

HENRI VI. An. 1461.

avec un corps de troupes Angloiſes & Irlandoiſes pour s'oppoſer à ſes progrès. La Marche informé des mouvements de la Reine, ne penſa plus à livrer bataille; mais il changea de route dans l'eſpérance d'arriver à Londres avant elle. Cependant lorſqu'il apprit que Tudor étoit envoyé contre lui, plutôt que de courir le riſque d'être reſſerré entre deux armées ennemies, il marcha directement dans le Comté d'Héreford pour le combattre. Les deux armées ſe rencontrèrent près la croix de Mortimer la veille de la Chandeleur, & Edouard étant très ſupérieur en nombre aux Lancaſtriens, les défit aiſément, & leur tua trois mille huit cents hommes. Les Comtes de Pembroke & d'Ormond ſe ſauvèrent, mais Owen Tudor, mari de Catherine de France, & beau-père du Roi Henri, fut pris & eut la tête tranchée avec neuf autres Officiers à Héreford.

Grafton. Stowe.

LVIII. Warwick eſt mis en déroute par la Reine à Barnards-Heath près S. Albans.

La Reine & ſon fils, accompagnés des Ducs de Sommerſet & d'Exeter, des Comtes de Northumberland, Devonshire & Shrewsbury, des Lords Fitzhugh, Grey de Codemore,

Roos, Greyſtock, Willer & Willoughby, continua ſa marche vers Londres, dans l'eſpérance qu'auſſi-tôt qu'on verroit ſon armée victorieuſe, les habitants chaſſeroient le Comte de Warwick, & la recevroient en triomphe. Warwick lui-même paroiſſoit craindre cet évenement, puiſqu'au lieu de ſe tenir en ſureté dans les murs de Londres, il en ſortit avec le peu de troupes qu'il avoit pour hazarder la bataille; démarche qu'il n'auroit ſurement pas faite, s'il avoit été aſſuré de l'affection des citoyens. Marguerite avoit continué ſa route juſqu'à S. Albans, lorſqu'elle apprit que Warwick étoit en marche vers cette place; que le Roi étoit dans ſon armée, & qu'il avoit été renforcé par un corps de Londonois. Ils l'avoient joint pour s'oppoſer au pillage qu'ils appréhendoient de la part des troupes de la Reine, toutes compoſées de Volontaires du Nord, accoutumées à la rapine, & qui avoient déja ravagé tout le pays par où ils avoient paſſé. Le Mardi gras, les deux armées furent en préſence, & ſe livrèrent bataille à Barnard's-heath près S. Albans. Le Comte de

HENRI VI. An. 1461.

HENRI VI. An. 1461.

Warwick parut pendant quelque temps avoir l'avantage, juſqu'à ce que le Lord Lovelace, qui commandoit une de ſes aîles ſe retira, ce qui mit le centre à découvert, & alors la victoire ſe déclara pour Marguerite. Le Comte perdit dans cette action deux mille hommes qui furent tués ſur le champ de bataille ou dans la pourſuite, cependant il rallia ſes troupes & fit une très belle retraite. Le Lord Bonvil, & Sir Thomas Kyreil, qui avoient été chargés de la perſonne de Henri, ſe laiſſèrent perſuader de reſter, ſur l'aſſurance qu'il ne leur arriveroit aucun mal; cependant il n'eut pas aſſez de crédit pour leur ſauver la vie, & Marguerite leur fit trancher la tête à S. Albans le jour des Cendres. Le principal avantage qu'elle retira de cette victoire fut de remettre en liberté ſon mari, dont le nom ſervoit à autoriſer les meſures qu'elle prenoit; mais il paroît qu'elle fit une faute irréparable pour ſes intérêts, en négligeant de marcher directement à la Capitale, lorſque les nouvelles de la victoire avoient fait une ſi forte impreſſion ſur les habitants qu'ils lui auroient ſurement ou-

HENRI VI. An. 1461.

vert leurs portes. Ils appréhendoient cependant d'être pillés par ſes troupes qui avoient déja pillé la ville de Saint Albans ; mais ils craignoient encore plus de s'expoſer au reſſentiment d'une armée victorieuſe, contre laquelle ils n'étoient pas en état de s'oppoſer. Les ravages des troupes de la Reine avoient cauſé une diſette de proviſions dans ſon camp, & elle en fit demander au Lord-Maire de Londres, qui ne crut pas devoir les lui refuſer, dans une telle conjoncture. Il fit charger pluſieurs chariots de toutes eſpèces de vivres de Carême ; mais ils furent arrêtés à Newgate par la populace, irritée de la conduite inſolente de ſes troupes, & ils déclarèrent que leur ville ne fourniroit aucunes proviſions pour une armée, qui venoit non pour défendre, mais pour piller leurs effets. La Reine envoya un corps de troupes commandé par Sir Baudouin Fulford & Sir Aléxandre Hody pour eſſayer d'entrer dans Londres, & ils voulurent forcer Cripplegate, mais ils furent repouſſés. Marguerite jura de ſe venger de cette inſulte ſur les Londonois, cependant elle n'eut jamais occaſion

HENRI VI. AN. 1461.

de leur faire ſentir les effets de ſon reſſentiment ; car étant informée que les Comtes de la Marche & de Warwick avoient réuni leurs troupes à Chipping-Norton dans le Comté d'Oxford, & qu'ils s'avançoient vers Londres, elle ſe retira du côté du Nord, où elle eſpéroit que ſon armée s'augmenteroit & deviendroit ſi formidable, qu'elle ſeroit aſſurée du ſuccès, quelques forces qu'on lui opposât. *Grafton.*

LIX. Edouard Comte de la Marche, eſt proclamé Roi d'Angleterre.

Le Comte de la Marche arriva à Londres au commencement de Mars, & entra dans la ville en triomphe au milieu des acclamations du peuple, dont il étoit adoré à cauſe de ſon affabilité & de ſes graces perſonnelles, en quoi il ſurpaſſoit tous les Princes de ſon ſiècle. Ses amis ſe confiant en cette popularité réſolurent d'éviter les embarras & l'incertitude d'une déciſion Parlementaire, & de l'élever tout à coup ſur le trône par le conſentement du peuple & des Grands. Dans cette vue, le Comte de Warwick rangea ſon armée en bataille dans la Campagne qui eſt près de Clerkenwell, ſous prétexte d'éxercer ſes troupes. Une multitude immenſe

de peuple s'étant assemblée par curiosité, le Comte passa à cheval au milieu de ce concours, & lut à haute voix la convention faite entre Henri & le Duc d'York, confirmée par un acte du Parlement. Il leur dit ensuite, que le Roi ayant évidemment manqué à cet engagement, il avoit incontestablement perdu son droit à la couronne, qui par conséquent appartenoit à Edouard Plantagenet, légitime & seul héritier de la Maison de Mortimer. Il prépara ainsi le peuple à son projet par une assertion absolument fausse, puisque Henri avoit été son prisonnier jusqu'à la bataille de Barnes, depuis laquelle il étoit forcé d'agir suivant les vues de Marguerite. Ensuite élevant la voix, il leur demanda s'ils vouloient avoir pour Roi Henri de Lancaster, & toute la multitude répondit: Non, non; mais lorsqu'il leur proposa de reconnoître Edouard pour leur Souverain, ils répondirent avec de grandes acclamations qu'ils l'acceptoient. Le consentement du peuple étant ainsi obtenu, les Yorkistes convoquèrent un grand conseil de tous les Lords spirituels & temporels, Magistrats & Gen-

HENRI VI. An. 1461.

HENRI VI. An. 1461.

tilshommes qui ſe trouvèrent alors à Londres, & Edouard leur ayant expoſé ſes droits à la couronne, tant par ſa naiſſance, que par la convention de Henri avec ſon Père, il demanda qu'elle lui fût adjugée par la déciſion de l'aſſemblée. Il y auroit eu plus de courage que de diſcrétion à lui diſputer ſes prétentions dans une telle conjoncture; auſſi le conſeil déclara d'une voix unanime que Henri de Lancaſter avoit perdu tout droit à la couronne en violant la convention ſolemnelle faite avec le dernier Duc d'York & confirmée par le Parlement, & qu'elle devenoit dévolue à Edouard Plantagenet, Comte de la Marche, fils aîné du Duc. Après cette déclaration, on préſenta la couronne au Comte, qui la reçut en reconnoiſſant modeſtement ſon inſuffiſance, & ajoutant qu'encore que ſa jeuneſſe & ſon peu d'expérience lui donnaſſent lieu de craindre de ſe charger d'un auſſi peſant fardeau, il feroit cependant tous ſes efforts, avec l'aſſiſtance de Dieu pour rendre ſes peuples riches & heureux. Le lendemain il ſe rendit à l'Egliſe de Saint Paul, & s'aſſit dans la Chaire

HENRI VI. An. 1461.

Royale, avec le ſceptre de S. Edouard en main. L'archevêque de Cantorbery demanda à haute voix, ſi le peuple reconnoiſſoit Edouard Comte de la Marche, pour leur Roi ; ils répondirent comme la première fois avec des acclamations de joye, & alors le Roi reçut l'hommage de la Nobleſſe. La cérémonie ayant été terminée par un *Te Deum* ſolemnel, Edouard fut conduit au palais de l'Evêque, où les Rois avoient coutume de demeurer, & le cinq Mars il fut proclamé par le nom d'Edouard IV. dans la ville de Londres & dans les lieux voiſins.

CHAPITRE VI.

§. I. *Edouard ſe met en marche pour le Nord.* §. II. *Il détache le Lord Fitzwalter pour s'emparer des paſſages de Ferrybridge, où ce Seigneur eſt ſurpris & tué.* §. III. *La Reine eſt miſe en déroute avec un grand carnage à Towton.* §. IV. *Edouard négocie une alliance avec Jean Seigneur des Iſles.* §. V. *Il eſt couronné à Weſtminſter. Affaires du Parlement.* §. VI. *Convention d'Edouard avec Jean, Seigneur des Iſles.* §. VII. *Margueritte eſſaye de deſcendre à Tinmouth, & eſt repouſſée.* §. VIII. *Henri & Margueritte ſont mis en déroute à Hexham par le Baron Montague.* §. IX. *Edouard conclut une trève avec la France & l'Ecoſſe.* §. X. *Henri eſt pris & conduit à la Tour.* §. XI. *Différents mariages propoſés à Edouard.* §. XII. *Il demande Bonne de Savoye en mariage.* §. XIII. *Son cœur eſt captivé par la beauté d'Eliſabeth Wideville.* §. XIV. *Il l'épouſe ſecrettement.* §. XV.

Ressentiment de Louis XI. & du Comte de Warwick. §. XVI. *Le crédit du Comte décline à la cour d'Angleterre.* §. XVII. *Etat de la France.* §. XVIII. *Edouard conclut un traité avec le Comte de Charolois.* §. XIX. *Naissance de la Princesse Elisabeth.* §. XX. *Mort de Philippe Duc de Bourgogne.* §. XXI. *Le Comte de Rivers & les autres parents de la Reine s'emparent de toute l'administration.* §. XXII. *Edouard conclut un traité de commerce avec la Bretagne.* §. XXIII. *Accommodement entre la France & la Bourgogne.* §. XXIV. *Avanture de Louis, Roi de France & de Charles de Bourgogne à Peronne.* §. XXV. *Poursuites contre Sir Thomas Cooke.* §. XXVI. *Le Comte de Pembroke descend dans le pays de Galles.* §. XXVII. *Georges Duc de Clarence épouse la fille du Comte de Warwick.* §. XXVIII. *Révolte dans le Comté d'York.* §. XXIX. *La jalousie augmente entre Edouard & la famille de Warwick.* §. XXX. *Le Roi défait Richard Wills à Stamford.* §. XXXI. *Le Duc de Clarence & le Comte de Warwick sont proclamés traîtres.* §.

XXXII. *Ils se retirent en France.* §. XXXIII. *Convention entre le Comte de Warwick & Margueritte d'Anjou.* §. XXXIV. *Edouard ramène secrettement le Duc de Clarence dans ses intérêts.* §. XXXV. *Warwick descend en Angleterre.* §. XXXVI. *Édouard est obligé de quitter le Royaume.* §. XXXVII. *Henri remonte sur le trône.* §. XXXVIII. *Edouard est reçu froidement de son beau-frère le Duc de Bourgogne.* §. XXXIX. *Le Duc lui fournit enfin des vaisseaux & de l'argent.* §. XL. *Edouard descend à Ravenspur & se rend maître d'York.* §. XLI. *Il marche à Londres.* §. XLII. *Warwick est défait & tué dans la bataille de Barnet.* §. XLIII. *Margueritte d'Anjou descend à Weymouth.* §. XLIV. *Elle est défaite à Tewkesbury. Son fils le Prince Edouard est assassiné. Elle est conduite prisonnière à la Tour de Londres.* §. XLV. *Révolte du bâtard de Falconbridge.* §. XLVI. *Mort de Henri VI.* §. XLVII. *Promotion à la cour d'Edouard. Traités avec différentes puissances.* §. XLVIII. *Le Comte d'Oxford fait une entreprise dans le pays de Galles.*

§. XLIX.

§. XLIX. *Le Duc de Bourgogne fait une invaſion en France.* §. L. *Le Parlement paſſe un acte de réſumption.* §. LI. *Le Duc de Bourgogne entreprend le ſiège de Nuys.* §. LII. *Edouard conclut avec ce Prince cinq traités différents.* §. LIII. *Il fait des préparatifs pour une expédition en France.* §. LIV. *Il deſcend avec une armée à Calais.* §. LV. *Il eſt trompé par le Duc de Bourgogne.* §. LVI. *Il conclut une paix particulière avec Louis.* §. LVII. *Entrevûe des deux Rois ſur le pont de Péquigni.* §. LVIII. *Louis paye des penſions à des Conſeillers du Roi d'Angleterre.* §. LIX. *Edouard fait ſes efforts pour ſe rendre maître du Comte de Richemond.* §. LX. *Charles Duc de Bourgogne eſt mis en déroute & tué à Nancy en Lorraine.* §. LXI. *L'Archiduc Maximilien épouſe ſa fille Marie.* §. LXII. *Edouard devient avare & indolent.* §. LXIII. *Animoſité entre la Reine & le Duc de Clarence.* §. LXIV. *Le Duc eſt envoyé à la Tour.* §. LXV. *Il eſt déclaré convaincu, condamné, & mis ſecrettement à mort.* §. LXVI. *Louis XI. amuſe Edouard par des traités & des*

négociations. §. LXVII. *Il engage Jacques III. Roi d'Ecoſſe à rompre la trève avec l'Angleterre.* §. LXVIII. *Traité entre Edouard & Maximilien.* §. LXIX. *Edouard s'engage dans une alliance avec le Duc de Bretagne.* §. LXX. *Traité particulier avec le Duc d'Albani frère de Jacques Roi d'Ecoſſe.* §. LXXI. *Les Seigneurs Ecoſſois mettent à mort trois favoris de leur Roi.* §. LXXII. *Le Duc de Gloceſter marche à Edimbourg.* §. LXXIII. *La jeune héritière de Bourgogne eſt fiancée au Dauphin de France.* §. LXXIV. *Mort d'Edouard IV. Roi d'Angleterre.*

Edouard IV. An. 1461.

I. Edouard ſe met en marche pour le nord.

LE premier acte de Souveraineté qui marqua le règne d'Edouard fut dit-on l'éxécution d'un nommé Walker, Epicier de Londres, pour avoir dit en plaiſantant à ſes voiſins qu'il feroit ſon fils héritier de la couronne, entendant parler de l'enſeigne qui pendoit à ſa maiſon. Cette innocente plaiſanterie fut imputée à haute trahiſon, & ce malheureux fut puni de mort, mais il eſt probable que ſon plus grand crime étoit ſon attachement à la maiſon de Lancaſter,

qu'Edouard avoit réſolu de punir avec la plus exceſſive rigueur. Il ne jouiſſoit de ſa nouvelle dignité que depuis huit jours, lorſqu'il fut obligé de ſe mettre en marche contre Margueritte, qui avoit fait ſes recrues avec tant de ſuccès chez ſes amis du nord, qu'elle ſe trouvoit alors à la tête de ſoixante mille hommes prêts à ſacrifier leurs vies à ſon ſervice. Edouard devoit moins compter ſur ſon élection, qui avoit été fort irrégulière & défectueuſe, que ſur les forces de ſa faction & ſur les progrès de ſes armes. Animé par tout le feu de la jeuneſſe, & de l'ambition, il établiſſoit ſa confiance dans ſa valeur & ſa fortune, contre tous les efforts de l'oppoſition, & ſe mettant à la tête de ſes troupes, il dirigea ſa marche du côté du Nord, dans l'eſpérance de frapper un coup déciſif contre la Reine & ſes adhérents.

Edouard IV. An. 1461.

II. Il détache le Lord Fitzwalter, pour s'emparer du paſſage de Ferrybridge, où ce Seigneur eſt ſurpris & tué.

Lorſqu'il fut arrivé à Pontefract, il détacha le Lord Fitzwalter pour s'emparer du paſſage de Ferrybridge, ſur la Rivière Aire, ce qu'il fit ſans trouver d'oppoſition. Henri & Margueritte informés de l'approche d'E-

Edouard IV. An. 1461.

douard, donnèrent le commandement de leur armée au Duc de Sommerſet, & demeurèrent à York dans l'attente du ſuccès d'une bataille, qui devoit décider pour toujours de leur ſort. Sommerſet ſachant que Fitzwalter avoit pris le paſſage de Ferry-bridge, en conclut que le deſſein d'Edouard étoit de combattre, & afin de le pouvoir attaquer avec plus d'avantage, il réſolut de repouſſer les troupes de Fitzwalter de l'autre côté de la rivière. Dans cette vûe il envoya un détachement commandé par le Lord Clifford, qui ſurprit les Yorkiſtes, & les força de la repaſſer avec grande perte, après un combat opiniâtre, dans lequel Fitzwalter & le Bâtard de Salisbury furent tués. Le Comte de Warwick fut exceſſivement allarmé lorſqu'il apprit cet échec & auſſi-tôt qu'il en reçut la nouvelle il alla joindre Edouard à toute bride, & le lui communiqua avec les marques de la plus vive émotion. Pour convaincre en même temps ſon Souverain que la peur du danger où il étoit lui-même expoſé n'avoit aucune part à ſa confuſion, il tua ſon cheval en pleine campagne, & baiſant la

garde de ſon épée qui étoit faite en forme de croix, il jura que quand même toute l'armée abandonneroit le Roi, il demeureroit ſeul, & répandroit juſqu'à la dernière goute de ſon ſang pour la défenſe de ſa Majeſté. Edouard, bien loin d'être découragé par cette perte, qui paroiſſoit avoir mis tant de déſordre dans l'eſprit de Warwick, ordonna de publier une proclamation dans ſon armée, pour que tous ceux qui craindroient de reſter euſſent la liberté de ſe retirer, avec promeſſe de récompenſer ceux qui rempliroient fidellement leur devoir, & de n'accorder aucune grace à ceux qui fuiroient dans la bataille. Il ordonna enſuite au Lord Falconbridge de paſſer la rivière d'Aire à Caſtleford, environ une lieue au deſſus de Ferrybridge, & de reprendre le poſte que l'ennemi leur avoit enlevé, ce qui fut éxécuté avec tant de diligence & de ſecret, que le détachemenr avoit paſſé la rivière avant que les Lancaſtriens ſoupçonnaſſent même leur deſſein : alors les Yorkiſtes attaquèrent Clifford par ſurpriſe, ce Seigneur fut tué ainſi que ſon frère le Comte de Weſtmoreland, & leurs

Edouard IV. An. 1461.

rent tiré leurs flêches, il les fit retourner à leur premier poſte. Les Lancaſtriens ayant reçu cette décharge, crurent que les Yorkiſtes étoient à leur portée ; tirèrent coup ſur coup leurs flêches, & vuidèrent preſque entièrement leurs carquois ſans toucher un ſeul ennemi. Falconbridge revint avec ſes archers, qui tirent une nouvelle décharge ſans trouver aucune oppoſition, & tuèrent un nombre prodigieux de Lancaſtriens, en partie avec leurs propres flêches dont la campagne étoit hériſſée, lorſque les Yorkiſtes eurent épuiſé leurs carquois. Le Comte de Northumberland & Sir André Trollop, qui commandoient l'armée de Henri, voyant le déſavantage qu'ils avoient dans leurs décharges, firent avancer leurs troupes, & l'on commença à combattre homme à homme avec autant de courage, d'opiniâtreté & de haine d'un côté que de l'autre. La bataille ſe ſoutint avec une égale fureur depuis le matin juſqu'à la nuit, & Edouard ſe comporta avec tant de valeur, d'activité & de prudence, que le ſort de cette journée dépendit en grande partie de ſa conduite

Edouard IV. An. 1461.

Edouard IV. An. 1461.

& de celle du Comte de Warwick. Vers le ſoir les Lancaſtriens, découragés par la mort des Comtes de Northumberland & de Weſtmoreland, des Lords Dacres & Willes, de Sir André Trollop & de pluſieurs autres Officiers de diſtinction, commencèrent à lâcher pied, quoique ſans beaucoup de déſordre, dans l'intention de faire leur retraite au pont de Tadcaſter. Pour éxécuter ce projet, ils conſervèrent leurs rangs, faiſant de temps en temps volte-face à meſure qu'ils avançoient; mais Edouard & Warwick ayant animé de nouveau leurs troupes à rendre l'action déciſive, elles redoublèrent leurs efforts, & chargèrent avec tant d'impétuoſité que les Lancaſtriens furent rompus & totalement mis en déroute. Il y en eut un grand nombre de tués ſur le champ de bataille & à la pourſuite; mais le carnage le plus affreux fut à la petite riviére Coc qui tombe dans le Warf. Les fuyards eſpéroient la paſſer à gué; mais les pluies l'avoient tellement groſſie qu'elle fut impratiquable juſqu'à ce qu'il ſe fut formé une eſpèce de pont ou de levée par les corps morts des Lancaſ-

triens tués ou noyés dans cette rivière, dont les eaux étoient teintes de leur ſang; ce qui ne paroîtra pas incroyable, ſi l'on conſidère qu'il y eut plus de trente-ſix mille hommes tués dans cette bataille. Les Ducs de Sommerſet & d'Exéter ſe ſauvérent avec de grandes difficultés; mais le Comte de Dévon fut pris. Auſſitôt après cette victoire Edouard marcha à York dans l'eſpérance de ſe ſaiſir de Henri & de Marguerite; mais cette Princeſſe & ſon mari s'étoient retirés à Berwick. Ils y furent joints par les Ducs de Sommerſet & d'Exéter: la Reine fit un traité avec le miniſtère Ecoſſois & ſe retira dans ce Royaume, où ils furent très bien reçus. Cependant elle acheta bien cher cette faveur, en cédant la ville & le château de Berwick au Roi d'Ecoſſe qui étoit encore mineur, ſous la tutelle de George Douglas Comte d'Angus, avec lequel Henri fit un traité particulier. Edouard arrivé à York fit ôter les têtes de ſon père & du Comte de Salisbury de deſſus les murailles, & l'on mit à leurs places celles du Comte de De-

Edouard IV. An. 1461.

Stowe. Grafton. Biondi. Speed.

Edouard IV. An. 1461.

von & de quelques autres qui furent décapités comme traîtres.

IV. Edouard négocie une alliance avec Jean seigneur des Isles.

La bataille de Towton décida entièrement le sort de la maison de Lancaster. Le pays du nord, d'où elle avoit coutume de tirer ses forces, se trouva alors épuisé, & les plus braves guerriers de ces provinces avoient péri dans un si grand nombre de combats. Il ne restoit de ressource à la Reine que dans l'amitié de l'Ecosse, d'où elle ne pouvoit attendre que très peu de soutien pendant la minorité de Jacques III. Edouard étoit maître de toute l'Angleterre & du pays de Galles, à l'exception de Harlegh, du Comté de Mèrioneth, & de quelques châteaux dans le Northumberland qu'il n'avoit pas encore jugé nécessaire de réduire. Il craignit peut-être qu'ils ne se donnassent aux Ecossois s'il les pressoit trop vivement; ou il pouvoit penser qu'ils se soumettroient volontairement lorsque son titre seroit universellement reconnu dans toutes les autres parties du Royaume, & confirmé par la cérémonie de son couronnement qu'il ne voulut pas différer plus long-temps.

Il s'étoit avancé juſqu'à Newcaſtle, où il avoit fait publier quelques Réglements néceſſaires pour entretenir la paix dans ce pays, & il y laiſſa un corps de troupes en état de repouſſer les incurſions qu'on auroit pû faire des châteaux qui n'avoient pas encore reconnu ſa Souveraineté : après quoi il retourna à ſon palais de Shene dans le voiſinage de Londres. Le vingt Juin fut fixé pour le jour de ſon couronnement, & en même temps, par l'avis du Comte de Douglas refugié depuis long-temps en Angleterre, il réſolut de trouver moyen d'occuper les Ecoſſois, de façon à les empêcher de donner de ſecours conſidérables à Henri & à Marguerite. Dans cette vûe il entra en négociation avec le Comte de Roſſ, Seigneur des Iſles, qui s'étoit révolté contre Jacques, & qui lui promit de ravager par le fer & par le feu les parties ſeptentrionales de l'Ecoſſe. Les articles de ce traité ménagé par le Comte de Douglas, ne pouvoient être auſſitôt éxécutés; c'eſt pourquoi Edouard propoſa une trève à la régence d'Ecoſſe, & l'on nomma des Commiſſaires à cet effet : mais les conférences fu-

Edouard IV. An. 1461.

Edouard IV. An. 1461.

rent infructueuſes par les intrigues de Marguerite qui réſidoit alors à Edimbourg, & avoit gagné l'amitié de Marie de Gueldres, mère du Roi d'Ecoſſe.

V. Il eſt couronné à weſtminſter. Affaires du Parlement.

Le nouveau Roi d'Angleterre fut couronné à Weſtminſter, & fit publier des Writs pour convoquer au ſix Juillet un Parlement, qui fut prorogé au quatre Novembre. Auſſi-tôt que la ſeſſion fut ouverte, les Communes préſentèrent une adreſſe à Edouard pour le complimenter ſur ſon acceſſion au trône, & lui demander de faire punir tous les coupables d'extorſions, déſordres, rapines, meurtres & autres crimes, commis avec impunité ſous le dernier règne. On paſſa enſuite un acte pour confirmer le titre d'Edouard, & tous ceux qui avoient été faits contre la Maiſon d'York furent annullés. Henri VI. après avoir regné trente-huit ans fut déclaré uſurpateur; tous les actes paſſés ſous ſon règne furent annullés comme illégaux; & enfin lui, la Reine, & tous ſes adhérents furent déclarés atteints de trahiſon. Pendant cette ſeſſion, Edouard créa ſon frère George Duc de Clarence, & ſon

Rymer. Rot. Parl.

frère Richard Duc de Gloceſter : Le Lord Falconbrigde fut promû au Comté de Kent, Henri Bourchier, oncle du Roi, fut honoré du Comté d'Eſſex, & Jean Névil, frère du Comte de Warwick, fut créé Baron de Montague. Ces promotions furent ſuivies d'actes de ſévérité qui prouvent bien que la cruauté dominoit toujours chez les Princes, même les plus accomplis de la race Normande. Dans le même acte d'Attainder porté contre Henri, ſa femme Marguerite & ſon fils Edouard, furent auſſi compris les Ducs de Sommerſet & d'Exeter; les Comtes de Northumberland, Wilts & Pembroke; le Vicomte Beaumont; les Lords Roſs, Névil, Willes, Clifford, Grey de Rugemont, Daces & Hungerford; Sir Richard Tonſtal & un grand nombre de Gentilshommes dont les biens furent confiſqués. Jean Comte d'Oxford, vieillard vénérable & d'une réputation à couvert de tout reproche fut arrêté, ſous prétexte d'avoir eu correſpondance avec Marguerite, & ſans avoir pu jouir du bénéfice de ſe défendre en jugement, eut la tête tranchée dans l'enceinte de la Tour, avec ſon

Edouard IV. An. 1461.

An. 1462.

Edouard IV. An. 1462.

fils aîné Aubrey de Vere, Sir Thomas Todenham, Sir Walter Tirrel, & Sir Jean Montgomeri. On fit enſuite à Briſtol ſouffrir le même ſupplice à Sir Baudouin Sulford. Le Roi diſtribua les terres & les effets de ces victimes entre ſes adhérents, & pour ſe concilier l'affection du Clergé, confirma ſes privilèges; les éxempta d'être pourſuivis dans les cours civiles pour félonie & autres crimes; établit la juriſdiction des cours eccléſiaſtiques en ce qui concernoit les dixmes; & leur permit de dénoncer les cenſures ſpirituelles contre tous ceux qui attenteroient ſur leurs prérogatives.

Fabian.

Rymer.

VI. Convention d'Edouard avec Jean Seigneur des Iſles.

Edouard, après avoir reglé ſes affaires domeſtiques, tourna toute ſon attention du côté des étrangères. L'Angleterre étoit actuellement en guerre avec la France, l'Ecoſſe, la Bretagne & les Pays-bas; & ſi toutes ces puiſſances s'étoient réunies contre Edouard, ſa Royauté n'auroit pas été de longue durée. Heureuſement pour ſes intérêts, il n'avoit rien à redouter de Louis XI. Roi de France, dont l'eſprit étoit uniquement occupé du projet de ſe rendre abſolu dans ſes propres Etats, & de dé-

truire le pouvoir des Seigneurs, dont les Ducs de Bourgogne & de Bretagne étoient les principaux Il n'avoit donc aucun deſſein de recommencer la guerre avec l'Angleterre. Le Duc de Bretagne n'étoit pas en état de meſurer ſes forces contre celles d'un auſſi puiſſant Royaume. Le Duc de Bourgogne, quoiqu'il fût ami de la Maiſon de Lancaſter, connoiſſoit ſi bien les diſpoſitions de Louis qu'il avoit pénétré ſon projet, & déſiroit vivre en paix avec l'Angleterre pour être plus en état de prévenir les deſſeins du Monarque François. Avec ces ſentiments, il envoya des ambaſſadeurs pour complimenter Edouard ſur ſon avénement au trône, & lui porter ſes plaintes ſur quelques infractions de la trève entre l'Angleterre & les Pays-bas. Ils furent reçus très favorablement, & l'on nomma des Commiſſaires pour éxaminer les ſujets de plainte & terminer tous les différents à l'amiable. L'Ecoſſe étoit donc la ſeule puiſſance qui pouvoit cauſer quelque crainte à Edouard. Marguerite avoit conclu un traité de mariage entre ſon fils auſſi nommé Edouard, & la ſœur de Jacques,

Edouard IV. An. 1462.

Edouard IV. An. 1462.

quoique les deux partis fuſſent encore dans l'enfance ; elle laiſſa ſon mari à Edimbourg, & fit un voyage en France pour demander du ſecours à Louis ; mais ce Monarque n'étoit pas d'un caractère à s'engager dans aucune entrepriſe, dont il ne pût tirer quelque avantage. Il reçut très gracieuſement Marguerite, qui étoit ſa proche parente, & même l'amuſa par des promeſſes de lui donner du ſecours ; cependant tout ce qu'il en put obtenir fut un préſent de vingt mille livres, avec une déclaration que tous les partiſans de la Maiſon de Lancaſter ſeroient bien reçus dans ſes Etats. * Edouard, pour rompre l'effet des intrigues de Marguerite en Ecoſſe, employoit toujours le Comte de Douglas à la négociation avec Jean, Sei-

* M. le Préſident Hénault dit ſeulement que *Louis XI. prêta vingt mille écus à Marguerite, dont le mari Henri VI. étoit priſonnier dans la tour de Londres.* Il me paroît cependant qu'il étoit alors en liberté en Ecoſſe, & qu'il ne fut priſonnier que l'année ſuivante. Peut-être cet illuſtre Auteur a-t-il trouvé quelque pièce qui m'eſt inconnue, & qui prouve que l'argent ne fut donné à Marguerite que pendant la priſon de ſon mari.

gneur des Isles, qui avoit depuis peu succedé à son père. L'Evêque de Durham, le Comte de Worcester & quelques autres, furent munis de pouvoirs pour terminer le traité, & il fut conclu sous les conditions suivantes: Que Jean, Comte de Ross, Seigneur des Isles, Douald Balach son frère, & Jean, fils de Donald rendroient hommage au Roi Edouard: Qu'ils ne reconnoîtroient jamais pour Roi d'Angleterre qu'Edouard, ou ses successeurs descendus de Lionel, Duc de Clarence: Qu'ils seroient toujours prêts à le servir dans toutes les guerres contre les Ecossois, soit dans la grande Bretagne, soit dans l'Irlande: Qu'en temps de paix, les Comtes de Ross jouiroient d'une pension annuelle de cent livres Sterling: Que Donald en auroit quarante: Jean fils de Donald, dix; & que ces pensions seroient doublées en temps de guerre ou de service actuel: Que dans le cas où l'Ecosse seroit conquise par les armes d'Edouard, il leur accorderoit la propriété de toutes les Isles situées au Nord de la mer d'Ecosse: Que Jacques Comte de Douglas recevroit de même l'investiture de toutes les terres

Edouard IV. An. 1462.

Edouard IV. An. 1462.

qu'il avoit précédemment poſſédées en Ecoſſe, depuis la mer du Nord juſqu'aux frontières d'Angleterre: Enfin, qu'Edouard ne feroit aucune paix ni trêve avec l'Ecoſſe ſans qu'ils fuſſent compris dans le traité.

Rymer.

VII. Marguerite eſſaye de deſcendre à Tinmouth & eſt repouſſée.

Edouard avoit fait notifier ſon élevation au Pape Pie II. qui le jugeant alors ſuffiſamment établi ſur le trône lui adreſſa un bref pour le complimenter ſur ſon acceſſion, mais conçu de façon à ſe laiſſer la liberté de ſe retracter ſi le Roi éprouvoit quelque viciſſitude de fortune; car ſon approbation étoit conditionnelle, & fondée ſur les preuves avancées par Edouard en faveur de ſes prétentions. Le Lord Falconbridge, créé depuis peu Comte de Kent, fut alors promu à la place de Grand Amiral d'Angleterre, & le Royaume commença à jouir d'une grande tranquillité après avoir été agité de tant de tempêtes. Le Duc de Sommerſet & Ralph Piercy, frère du Comte de Northumberland, implorèrent la merci du Roi, qui leur pardonna généreuſement. Ce calme ne fut pas de longue durée: Marguerite avoit enfin obtenu un léger renfort de troupes Françoiſes,

commandées par Pierre de Brezé, Sénéchal de Normandie, & elle mit à la voile pour l'Angleterre, avec une pleine confiance d'être jointe par les habitants des provinces ſeptentrionales. Lorſqu'elle deſcendit à Tinmouth, elle fut en danger d'être enveloppée par un corps de troupes d'Edouard, ce qui l'obligea de ſe retirer à bord de ſes vaiſſeaux avec la plus grande précipitation. Une tempête qui s'éleva preſque auſſi-tôt ſépara le ſien du reſte de ſa flotte, & elle eut beaucoup de peine à gagner le port de Berwick. Les autres bâtiments furent pouſſés vers Bamburg, où les François eſſayèrent de deſcendre; mais ils en furent empêchés par le Bâtard d'Ogle, à la tête de quelques troupes, & ils ſe retirèrent dans la petite Iſle de Lindisfarne. Ils y furent attaqués par Ogle, qui en tua une partie, & fit le reſte priſonnière; mais De Brézé eut le bonheur de ſe ſauver à Berwick dans une barque de pêcheur.

Edouard IV. An. 1462.

Act. pub.

Rymer.

VIII. Henri & Marguerite ſont mis en déroute à

Edouard informé de ce qui ſe paſſoit dans cette partie, & ne doutant pas que Margueritte ne fut aſſurée de tirer du ſecours d'Ecoſſe, ce qui

Edouard IV. Ann. 1462.

Hexham par le Baron Montague.

An. 1463.

la mettroit en état de faire des excursions dans les Comtés ſeptentrionaux, envoya le Baron Montague, avec les troupes qu'il trouva ſous ſa main, pour retarder les progrès de cette Princeſſe juſqu'à ce qu'il put la ſuivre avec une flotte & une armée capable de renverſer tous ſes projets. Margueritte étoit entrée dans le Northumberland, avec un corps de volontaires qui s'étoient engagés ſous la promeſſe qu'elle leur avoit faite de leur permettre le pillage, ſon armée devint ſi nombreuſe que le Duc de Sommerſet & Sir Ralph Piercy, commencèrent à croire qu'elle réuſſiroit dans ſon entrepriſe, & malgré le ſerment qu'ils avoient prêté depuis peu à Edouard ils la joignirent avec tous leurs adhérents. Montague ayant avancé juſqu'à Durham, y demeura quelques jours à attendre du renfort, enſuite il continua ſa marche & rencontra à Hedgeley-Moor un détachement de l'armée ennemie, commandé par les Lords Hungerford & Roos: Il les attaqua, les mit en déroute, & Sir Ralph Piercy fut tué dans l'action. Montague, encouragé par ce ſuccès, réſolut d'avoir l'hon-

neur de défaire Margueritte, avant l'arrivée du Roi; marcha directement à Hexham, où ſon armée étoit retranchée : l'attaqua dans ſes lignes avant qu'elle eut même connoiſſance de ſon approche, & remporta une victoire complette. Le Duc de Sommerſet fut fait priſonnier, ainſi que les Lords Roos & Hungerford : mais Henri, Margueritte & ſon fils ſe ſauvèrent en Ecoſſe, quoiqu'ils fuſſent pourſuivis de ſi près que quelques-uns de ceux qui accompagnoient le Roi détrôné furent pris preſque à ſes côtés, entr'autres celui qui portoit le chapeau d'Etat, qui fut remis à Edouard. Les priſonniers ne languirent pas longtemps ; Sommerſet, Roos, Hungerford, Guillaume Talbot Comte de Kym, & Sir Jean Finderne furent auſſi-tôt décapités, le premier à Hexham & les autres à Newcaſtle. Sir Humphroi Nevil & douze autres Gentilshommes furent éxécutés à York. Leurs biens furent diſtribués entre les partiſans du vainqueur, & le Lord Montague fut créé Comte de Northumberland ; cependant Henri Piercy s'étant depuis ſoumis à Edouard fut rétabli dans ſes hon-

Edouard IV. An. 1463.

Edouard IV. An. 1463.

neurs, du conſentement de Nevil, qui ſe contenta du titre de Marquis de Montague.

IX. Edouard conclut une trêve avec la France & l'Ecoſſe.

Après la victoire d'Hexham, le Roi, qui s'étoit avancé juſqu'à Durham, jugeant qu'il lui étoit inutile d'aller plus avant en perſonne; envoya le Comte de Warwick pour réduire quelques places que Margueritte avoit priſes & retourna à Londres. Le Comte partagea ſon armée en trois corps & inveſtit en même temps les châteaux de Bamburg, Dunſtanburg & Alnewick. Les deux premiers furent promptement réduits, & l'on en punit les Commandants comme traîtres; mais de Brézé, qui commandoit la garniſon d'Alnewick, compoſée de troupes Françoiſes ſe défendit avec la plus grande valeur, juſqu'à ce qu'il fut ſoutenu par le Comte d'Angus qui lui amena un gros corps de cavalerie Ecoſſoiſe. La dernière victoire d'Edouard avoit beaucoup refroidi l'amitié que les François & les Ecoſſois avoient marqués juſqu'alors pour le malheureux Henri, dont ils regardoient les affaires comme déſeſpérées. Les Ecoſſois voyant les précautions que prenoit Montague,

nommé depuis peu Gouverneur de leurs frontières, jugèrent qu'il ne leur ſeroit pas poſſible de tromper ſa vigilance par des excurſions, & firent demander à Edouard des ſaufs-conduits pour envoyer des Ambaſſadeurs qui puſſent traiter de la paix. Louis XI. négocia en même-temps une trève d'unan avec l'Angleterre, par la médiation du Duc de Bourgogne qui renouvella auſſi la trève pour le commerce entre ce Royaume & les Païs-Bas. L'Archevêque de Saint-André paſſa à Londres en qualité d'envoyé de la Régence d'Ecoſſe, & conclut une ſemblable trève entre les deux Royaumes, à condition que leurs Monarques reſpectifs ne ſoutiendroient ni aſſiſteroient en aucune façon les ennemis l'un de l'autre.

Edouard IV. An. 1463.

Act. publ.

X. Henri eſt pris & conduit à la tour.

Henri, ainſi abandonné de ſes alliés, & ne ſe croyant plus en ſureté à Edimbourg après la concluſion de ce traité, prit la réſolution imprudente de paſſer en Angleterre, où il eſpéroit peut-être que les Comtés ſeptentrionaux ſe déclareroient en ſa faveur. Il partit donc d'Edimbourg déguiſé, accompagné de trois Eccléſiaſtiques & ſe rendit à Waddington-

Edouard IV. An. 1463.

Hall dans le Comté de Lancaſter, où il demeura caché quelque temps; mais il fut enfin découvert par Sr Jacques Harrington, qui traita cet infortuné Prince avec les plus grandes indignités. Il fut arrêté pendant ſon dîné; on le mit ſur un cheval, les jambes attachées par deſſous le ventre de l'animal, comme on auroit pu faire à un vil malfaiſteur. On le conduiſit en cet état à Londres, & le Comte de Warwick qui le rencontra ſur la route l'inſulta dans les termes les plus outrageants, encourageant même la populace à ſe jouer du malheureux Roi. Après la priſe de Henri, ſa femme & ſon fils, n'oſant ſe confier à la fidélité de perſonne, ſe réfugièrent dans les bois & les déſerts, où ils ſe trouvèrent réduits à toutes les extrémités de la diſette. Enfin ils furent pillés par des voleurs qui leur auroient vraiſemblablement ôté la vie, comme ils leur avoient enlevé leurs effets, ſi ces ſcélérats n'euſſent pris querelle enſemble ſur le partage du butin, ce qui donna lieu à la famille Royale de s'échapper pendant qu'ils étoient aux mains. A peine étoient-ils hors de ce danger, qu'ils rencontrèrent

rencontrèrent un autre bandit qui vint ſur eux l'épée à la main & la fureur dans les yeux. Margueritte donna alors une preuve remarquable de ſa préſence d'eſprit & de ſa réſolution. Elle prit le Prince par la main & d'un air de Majeſté & de confiance. » Mon ami » dit-elle au voleur, » ſauve mon fils, » le fils du bon » Roi Henri. » Cet homme fut frappé de la dignité & de la beauté de cette Princeſſe ainſi que du diſcours qu'elle lui adreſſoit. Il ſe trouva être un de ceux qui avoient été proſcrits pour leur attachement à la cauſe de ſon mari. Son cœur farouche fut attendri à la vûe de la Reine & du Prince dans une ſituation auſſi déplorable. Il les conſola par les aſſurances de ſa fidélité & de ſa protection; les conduiſit avec les attentions les plus ſingulières dans un village ſur le bord de la mer, où ils trouvèrent l'occaſion de s'embarquer dans un vaiſſeau qui faiſoit voile pour la Flandre. Ils y furent très bien reçus par le Duc de Bourgogne & paſſèrent enſuite de ſa cour à celle de René d'Anjou, père de Margueritte. Vers le même temps, Edmond, Duc de Sommerſet, frère de celui

Edouard IV. An. 1464.

Monſtrelet.

Edouard IV. An. 1463. qui avoit été décapité à Hexham, & le Duc d'Exeter ſe ſauvèrent dans les Païs-bas, où ils cachèrent leur qualité dans la crainte d'être livrés à Edouard. Ils y furent réduits à une ſi grande miſère, que dans le froid le plus rigoureux de l'hiver, ils étoient obligés d'errer pieds nuds comme des vagabonds de la plus vile populace. Enfin ils furent découverts par le Duc de Bourgogne, qui leur accorda de petites penſions pour leur ſubſiſtance.

Phil. de Comines.

XI. Différents mariages proposés à Edouard.

Lorſque Henri fut en la puiſſance d'Edouard, & que Margueritte eut quitté le Royaume, il ne ſe trouva plus perſonne en état de troubler la tranquillité du Monarque. Il ſaiſit

An. 1464. cette occaſion de gagner l'affection de ſes ſujets, qui avoient été allarmés & mécontents des derniers actes de ſévérité. Il fit publier une amniſtie en faveur de tous les Lancaſtriens qui ſe ſoumettroient dans un temps indiqué & lui prêteroient ſerment de fidélité. Il employa tous ſes talents & ſes efforts pour ſe rendre populaire: traita tous les Seigneurs comme s'ils euſſent été ſes frères, & affecta de paroître le père de ſes ſujets. Sa bonne grace naturelle & ſa galanterie lui

avoient gagné l'affection des Dames, & il la cultivoit par les attentions les plus aſſidues. Sa conduite affable attachoit à lui les perſonnes de tout rang, les ſuppliants du plus bas état étoient admis en ſa préſence, & chaque jour étoit marqué par des actes de compaſſion & de généroſité. Pendant ce temps de paix & de ſatisfaction ſes principaux courtiſans lui conſeillèrent de tourner ſes penſées vers le mariage, afin d'aſſurer la ſucceſſion à ſes deſcendants. Il parut goûter cet avis, & on lui propoſa trois Princeſſes. La première fut Margueritte ſœur du Roi d'Ecoſſe; mais outre qu'elle étoit déja promiſe à Edouard fils de Henri, elle étoit encore trop jeune pour conſommer le mariage. La ſeconde fut Iſabelle de Caſtille, qui épouſa depuis Ferdinand, Roi d'Arragon, mais elle fut auſſi jugée d'un âge trop peu avancé. Bonne de Savoye, ſœur de la Reine de France, fut la troiſiéme Princeſſe ſur laquelle on jetta les yeux pour Edouard, qui ſe détermina à la demander en mariage; & dans cette vûe, le Comte de Warwick fut nommé Ambaſſadeur extraordinaire à la cour de France où

Edouard IV. An. 1464.

Edouard IV. An. 1464.

elle réſidoit. Nous avons déja obſervé que le principal objet de Louis étoit d'abaiſſer le pouvoir exceſſif des Grands, particulièrement celui des Ducs de Bourgogne & de Bretagne. Le premier étoit ſi puiſſant qu'il n'oſa l'attaquer ouvertement, & il réſolut de commencer par le Duc de Bretagne, ſous prétexte d'une diſpute, qui duroit depuis long-temps entre la couronne de France & les Souverains de cette province, & ſur la nature de l'hommage que le Duc rendoit au Monarque François. Les Rois de France avoient toujours demandé l'hommage-lige, & les Ducs n'avoient jamais voulu accorder que l'hommage ſimple, ce qui occaſionnoit des proteſtations des deux côtés à chaque nouvelle inveſtiture. Louis réſolu de ſe ſervir de ce prétexte, fit paſſer un corps de troupes en Anjou, & envoya le Chancellier de Morvilliers ſignifier au Duc de Bretagne une défenſe de faire aucun acte de Souveraineté dans ſes Etats. Le Duc n'étoit pas préparé pour s'oppoſer par la force des armes au Monarque; il eut recours au ſtratagême, & demanda un délai de trois mois pour

consulter les Etats de son Duché. Sa requête ayant été accordée, il employa ce temps à cabaler auprès des Pairs de France, & forma avec eux une puissante confédération, connue depuis sous le nom de ligue du bien public. Edonaad IV. An. 1464.

XII. Il demande Bonne de Savoye en mariage.

Telle étoit la situation des affaires de France quand Edouard envoya le Comte de Warwick demander Bonne de Savoye en mariage. Cette proposition fut des plus agréables à Louis, qui desiroit ardemment de faire une alliance avec l'Angleterre, pour empêcher Edouard de troubler ses projets. Il y consentit donc avec joie & pour qu'elle put procurer tout l'avantage qu'on devoit attendre de cette union, il prolongea le traité de mariage, dans l'espérance de conclure une paix solide & de se lier avec le Roi d'Angleterre par les nœuds d'une amitié personnelle. Il marqua aussi son desir d'étendre cette alliance au Duc de Bourgogne, afin que François Duc de Bretagne fut privé de tout secours & de toute protection. Dans cette vûe il convint avec Edouard & Philippe qu'il seroit tenu un congrès à Hesdin, d'où il fut ensuite

Edouard IV. An. 1464.

transféré à Saint-Omer ; mais il ne produisit qu'une prolongation de trève. Dans le cours de la même année l'Angleterre en conclut une de quinze ans avec l'Ecosse, & au mois d'Août arrivèrent des Ambassadeurs du Duc de Bretagne, qui se trouvant vivement pressé par le Monarque François, sollicitoit une trève d'un an avec Edouard. Elle lui fut accordée malgré les négociations qui se faisoient avec Louis. *

Act. pub.

XIII. Son cœur est captivé par la beauté d'Elisabeth Widwille.

An. 1465.

Cependant le Comte de Warwick étoit convenu de tous les articles du mariage du Roi avec la Princesse Bonne, & Louis avoit nommé le Comte de Dampmartin son Ambassadeur & Plénipotentiaire à la cour de Londres, pour mettre la dernière main à cette importante négociation, lorsqu'elle devint sans effet par un événement des plus extraordinaires. Edouard chassant dans le Comté de Northampton fit une visite à Jacqueline de Luxembourg, Ducheſſe de

* Cette même année mourut à Ancone le Pape Pie II. Les Cardinaux élurent pour lui succéder Pierre Bambo Vénitien du titre de S. Marc. Il prit le nom de Paul II. & tint le Saint Siège près de sept ans.

Bedford, qui après la mort de son premier mari avoit épousé Sir Richard Wideville. De ce second mariage elle avoit eu entr'autres enfants une fille nommée Elizabeth, qui avoit été mariée à Sir Jean Grey de Groby, tué au service de la maison de Lancaster. La jeune veuve s'étoit retirée dans la maison de son père à Grafton, après que les biens de son mari eurent été confisqués ; elle saisit cette occasion de se jetter aux pieds d'Edouard, & de lui demander une pension pour subsister elle & ses enfants sur les biens de leur père. Edouard que son tempérament portoit naturellement à la tendresse, ne pût voir cette belle veuve à ses pieds sans émotion. Il fut aussitôt captivé par ses charmes, la releva & répondit favorablement à sa demande. Son rang & ses qualités personnelles lui donnoient tant de confiance, qu'il s'imagina triompher aisément de la vertu & de la réserve d'Elisabeth, & ne négligea aucune occasion de l'entretenir de sa passion. Tout l'art qu'il employa fut inutile, & pour la première fois de sa vie il ne put réussir dans ses poursuites.

Edouard IV. An. 1465.

Edouard IV. An. 1465.

Elle rejetta ſes propoſitions avec mépris, & lui dit que n'étant pas d'aſſez grande qualité pour devenir Reine, elle s'eſtimoit aſſez pour ne pas être ſa concubine. Cette déclaration acheva de gagner le cœur d'Edouard, qui fit alors autant d'eſtime de ſon eſprit & de ſa retenue qu'il admiroit déja ſa beauté : il ceſſa des pourſuites qu'elle ne pouvoit ſouffrir ſans deshonneur, & lui offrit ſa main pour prix de ſa vertu. Elle n'avoit certainement pas lieu de rejetter une pareille offre de la part d'un jeune Monarque auſſi accompli que l'étoit Edouard. Auſſi reçut-elle cette propoſition avec tranſport, & tant de marques de ſenſibilité, qu'elles lui aſſurèrent efficacement la poſſeſſion du cœur de cet illuſtre amant.

XIV. Il l'épouſe ſecrettement.

Le Roi ne voulut cependant rien conclure ſans avoir communiqué ſes intentions à ſa mère la Ducheſſe d'York, qui fut auſſi ſurpriſe qu'affligée de cette paſſion, & employa tous ſes efforts pour le détourner d'une alliance auſſi contraire à la politique. Elle lui repréſenta que cet engagement précipité ſeroit une injure irréparable, & un affront au

Comte de Warwick, ainſi qu'au Roi de France : Qu'il attireroit ſur lui le reſſentiment de l'un & de l'autre, ce qui nuiroit beaucoup à ſa réputation & mettroit en grand danger ſa couronne : Que la Nobleſſe d'Angleterre prendroit ombrage avec juſtice en lui voyant élever la famille de Widewille ſi fort au deſſus de tous leurs honneurs : Qu'il ne pouvoit ſans dégrader ſa dignité, donner ſa main à la fille d'un ſimple Gentilhomme, née au nombre de ſes ſujets, & qui avoit pluſieurs enfants de ſon mari : enfin elle lui dit que puiſqu'il étoit déterminé à prendre une femme en Angleterre, ſans avoir égard à la grandeur de la naiſſance ni à l'opulence de la fortune, il devoit donner la préférence à une jeune Lady nommée Elizabeth Lucy, qu'il avoit promis d'épouſer. Edouard répondit à toutes ces remontrances : qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à ſacrifier ſa paſſion qui étoit certaine, au reſſentiment incertain de Warwick : que le Roi de France ſeroit trop occupé de ſes affaires domeſtiques pour penſer à troubler ſes voiſins ; que de prendre une femme dans le

Edouard IV. An. 1465.

Edouard IV. An. 1465.

nombre de ſes ſujets, bien loin de leur cauſer quelque ombrage ſeroit agréable à la Nobleſſe, puiſque leurs familles pourroient à l'avenir aſpirer au même honneur : & quant à ce qui concernoit Elizabeth Lucy, il nia de lui avoir jamais fait aucune promeſſe de mariage. Cependant ne voulant pas que le ſoupçon d'un pareil engagement pût ſervir un jour de prétexte à annuller celui auquel ſon cœur le portoit, il ordonna qu'Elizabeth ſeroit éxaminée par des Evêques, ſur les liaiſons qu'elle avoit eue avec lui. Elle déclara qu'il ne lui avoit point fait de promeſſe de mariage; que cependant elle n'auroit jamais conſenti à ſatisfaire ſes deſirs ſi elle n'eut cru que ſes intentions étoient honorables. Sur cette réponſe les Prélats jugèrent qu'Edouard pouvoit ſe marier avec une autre femme en ſureté de conſcience, & il épouſa Eliſabeth Widwille ſi ſecrettement, que le mariage ne fût ſu que lorſqu'il jugea à propos de donner des ordres pour ſon couronnement.

Nouv.

XV. Reſſentiment de Louis XI. & du Comte de Warwick.

La nobleſſe & le peuple furent également ſurpris lorſqu'ils apprirent ce mariage extraordinaire, qui avoit été

conclu dans le temps même que le Roi étoit en négociation avec la cour de France pour épouser la Princesse de Savoye. Les premières familles du Royaume ne virent qu'avec une peine extrême l'élévation d'Elisabeth & celle de ses parents. Son père fut promu à la dignité de Comte de Rivers; sa sœur Marguerite fut mariée à Thomas Lord Matravers, fils & héritier de Guillaume, Comte d'Arundel; son frère Antoine Wideville épousa la fille unique du Lord Scales la plus riche héritière du Royaume, & son fils Thomas après avoir été créé Marquis de Dorset épousa l'héritière du Lord Bonneville. Le chagrin que la nation en général put en ressentir fut peu de chose, comparé au ressentiment du Comte de Warwick, qui regarda ce mariage clandestin comme la plus grande insulte & le plus grand affront qu'on pût faire à son honneur. C'étoit au sentiment de ce Seigneur une preuve évidente de l'ingratitude d'Edouard qu'il avoit élevé sur le trône, & il ne put s'empêcher de faire connoître son indignation au Roi de France, qui contribua encore à l'augmenter. Ce Monarque fut très irrité de l'ou-

Edouard IV. An. 1465.

Edouard IV. An. 1465.

trage que faiſoit Edouard à l'honneur de ſa famille ; cependant ſes propres affaires ne lui permettant pas de faire alors éclater ſon reſſentiment, il réſolut de diſſimuler, juſqu'à ce qu'il trouvât une occaſion favorable de ſe venger de cette injure. Louis n'avoit rien en lui qui marquât un grand Prince, excepté ſa valeur perſonnelle, dont il avoit donné de fréquentes preuves avant que de monter ſur le trône de France : mais du reſte ce Monarque étoit un froid, intéreſſé & diſſimulé politique, qui ne s'attachoit qu'à déguiſer ſes ſentiments & ſes deſſeins ; deſcendoit aux plus baſſes complaiſances, lorſqu'il jugeoit qu'elles pouvoient ſervir à ſes intérêts, & ſon règne fut un tiſſu d'artifices honteux, qui quelquefois alloient plus loin qu'il n'avoit réſolu, & qui lui attiroient toujours le mépris de ſes voiſins.

XVI. Le crédit du Comte décline à la cour d'Angleterre.

Le Comte de Warwick repaſſa en Angleterre enflammé de colère, & du déſir de ſe venger, ce qu'il cacha cependant avec la plus grande attention ; mais cette même diſſimulation fit juger à Edouard d'une partie de ſes ſentiments. L'intérêt propre de

l'un & de l'autre les portoit à déguiſer ce qu'ils penſoient mutuellement : Le Roi perſiſta toujours à le traiter avec des marques extérieures d'affection, & il continua à tenir ſa place dans le conſeil, juſqu'à ce que ſon crédit & ſa conſidération furent totalement éclipſés par le Comte de Rivers. La cérémonie du couronnement de la Reine ſe fit à Weſtminſter le vingt-ſix Mai avec grande pompe & magnificence ; ni le Comte de Warwick ni ſes frères le Comte de Northumberland, & George, élevé depuis peu à l'Archevêché d'York n'y aſſiſtèrent point. Il paroît que les deux derniers s'étoient abſentés par mécontentement ; mais le Comte de Warwick étoit alors à Boulogne avec les Lords Haſtings & Wenlock en qualité d'Ambaſſadeurs d'Edouard, pour faire trève de commerce avec le Comte de Charolois & les envoyés de ſon père, Philippe Duc de Bourgogne. L'attachement de Charolois à la Maiſon de Lancaſter, dont il deſcendoit par ſa mère, fit manquer cette négociation : cependant Warwick & ſes collègues munis de pouvoirs pour traiter avec les Ambaſſa-

Edouard IV. An. 1465.

Rymer.

Edouard IV. An. 1465.

deurs de France & de Bretagne conclurent une trève avec ces deux puiſſances, quoiqu'elles fuſſent alors mutuellement en guerre.

XVII. Etat de la France.

Non-ſeulement le Duc de Bretagne avoit engagé dans la guerre du bien public le Comte de Charolois & le Duc de Bourbon; mais il avoit même attiré dans le parti des confédérés le Duc de Berri, propre frère du Monarque François. Le Comte de Charolois étoit perſonnellement irrité contre Louis, qui avoit gagné les Miniſtres de ſon père Philippe pour ſe faire reſtituer les places ſur la Somme, en payant quatre cents mille écus, conformément au traité d'Arras, & avoit depuis employé le Bâtard de Rubempré & quelques autres pour ſurprendre le Duc & le Comte & les lui livrer morts ou vifs. Ce complot fut découvert, & le Comte de Charolois outré de cette perfidie leva une armée nombreuſe & s'approcha de Paris, pendant que le Duc de Bretagne & les autres confédérés faiſoient des préparatifs pour le joindre avec un renfort conſidérable. Louis, qui étoit dans le Bourbonnois lorſqu'il apprit ces mouvements,

marcha directement vers sa Capitale. Les deux armées se rencontrèrent à Monthlery, se livrèrent bataille, & chacun des deux partis prétendit avoir remporté la victoire. Le Roi se jetta ensuite dans Paris, & prit de si justes précautions pour sa défense, que lorsque les confédérés y arrivèrent, ils trouvèrent cette ville tellement fortifiée qu'ils ne virent pas d'apparence à en former le siège avec quelque espérance de succès. Enfin cette guerre fut terminée par un traité signé à Conflans en conséquence duquel Louis rendit au Duc de Bourgogne les villes situées sur la Somme, & accorda la Normandie à titre d'apanage à son frère le Duc de Berri. Après la ratification de ce traité le Comte de Charolois retourna dans les Païs-bas, & le Duc de Berri accompagné du Duc de Bretagne passa en Normandie pour en prendre possession; mais peu de jours après ces deux Princes eurent une querelle, & le Duc de Bretagne se retira dans ses Etats. Louis profita de cette désunion; marcha aussi-tôt en Normandie, & en chassa son frère, qui fut obligé de passer en Bretagne, où le Duc le re-

Edouard IV. An. 1465.

Phil. de Comines.

Edouard IV. An. 1465.

çut très bien, malgré la diſpute qu'ils avoient eûe enſemble.

XVIII. Edouard conclut un traité avec le Comte de Charolois.

An. 1466.

Toutes ces différentes Puiſſances négocioient en même temps avec Edouard, qui ſuivant ſa politique les amuſoit par les eſpérances d'une ſolide alliance; mais ſe contentoit de faire de courtes trèves avec chacun d'eux, afin de demeurer ſans engagement juſqu'à la fin de la guerre, & de prendre ſes meſures en conſéquence. Cependant Iſabelle de Bourbon, ſeconde femme du Comte de Charolois mourut, & ce Prince commença à regarder Edouard différemment de ce qu'il avoit fait juſqu'alors. Il le voyoit triomphant de toutes les oppoſitions & fermement établi ſur le trône d'Angleterre, jugeoit que l'alliance d'Edouard & de Louis ſeroit la ſource de ſes malheurs, au lieu qu'il tireroit de grands avantages de celle qu'il pourroit faire lui-même avec le Monarque Anglois. Dans cette vûe il demanda en mariage Margueritte ſœur d'Edouard, & cette propoſition fut très agréable au Roi d'Angleterre qui ſavoit que Louis le haïſſoit dans le fond de ſon cœur, par rapport à ſa belle-ſœur Bonne; que tou-

tes ſes avances & ſes proteſtations étoient peu ſincères, & que tôt ou tard il lui donneroit des marques de ſon reſſentiment. De plus l'intérêt de l'Angleterre n'étoit pas de reſter dans une nonchalante neutralité, & de voir tranquillement le Roi de France ruiner les Ducs de Bourgogne & de Bretagne. En conſéquence le douze Octobre il ſigna un traité d'alliance perſonnelle, d'amitié & de fraternité avec le Comte de Charolois, & envoya un ſauf-conduit à Louis de Bruges, Seigneur de Gruthuyſen, que le Duc de Bourgogne avoit nommé ſon Plénipotentiaire, pour traiter avec Edouard d'une paix finale, & régler les conditions du mariage entre le Comte de Charolois & la Princeſſe Margueritte. Edouard IV. An. 1466. *Rymer.*

XIX. Naiſſance de la Princeſſe Eliſabeth.

Le Duc de Bretagne étoit vivement preſſé par Louis. Depuis que le Duc de Berri avoit été chaſſé de Normandie, il étoit ſoutenu de ce Prince, qui avoit fait ſes efforts pour procurer l'éxécution du traité de Conflans, & le Comte de Charolois s'étoit engagé à faire une puiſſante diverſion en Picardie. Cependant ſon père Philippe ayant entrepris une

Édouard IV. An. 1466.

guerre contre les habitants de Liège; le Comte ne jugea pas qu'il fut poſſible d'accomplir ſa promeſſe, enſorte que le Duc de Bretagne fut obligé de temporiſer avec Louis, & d'entrer en négociation en lui propoſant l'abandon de ſon droit de Souveraineté: mais ſon intention n'étoit que de gagner du temps, juſqu'à ce que le Comte de Charolois put être en état de lui donner efficacement du ſecours. Auſſi-tôt donc que la guerre de Liège fut ſuſpendue par une trève, le Comte ſe diſpoſa à entrer en Picardie; mais Louis par ſes intrigues engagea les Liégeois à recommencer leurs hoſtilités, ce qui empêcha l'éxécution du projet de Charolois & le Duc de Bretagne demeura ſeul expoſé à tous les efforts de la puiſſance Françoiſe. Vers le même temps la femme d'Edouard mit au monde la Princeſſe Eliſabeth, qui par la ſuite ſervit à aſſoupir les fatales querelles des maiſons d'York & de Lancaſter, & à faire jouir le Royaume d'une profonde tranquillité. Le jeune Monarque conclut alors des traités d'alliance perpétuelle avec les Rois de Caſtille & de Dannemarc, & prolongea la trève

Rymer.

avec l'Ecoſſe pour quarante cinq ans.

Edouard IV. An. 1467.

Louis XI. continuoit la guerre contre le Duc de Bretagne, qui perdit toutes les places qu'il poſſédoit en baſſe Normandie, & ſe trouva près d'être attaqué dans ſes propres Etats, pendant que les troupes du Duc de Bourgogne étoient toujours occupées contre les Liégeois. Le Roi de France informé par ſes eſpions que la négociation d'Edouard & de Philippe s'étendoit à la défenſe de la Bretagne, employa tous ſes artifices & ſon crédit à détourner le Roi d'Angleterre de prendre ces engagements avec ſes ennemis. Il envoya le bâtard de Bourbon & l'Archevêque de Narbonne en qualité d'Ambaſſadeurs à Londres, pour propoſer une alliance à Edouard, & le Monarque Anglois qui ſe prétendoit libre de toutes liaiſons contraires, nomma auſſi-tôt des Commiſſaires pour traiter avec ces Députés; mais il trouva moyen de prolonger la négociation, & Louis craignit de pouſſer le Duc de Bretagne à l'extrémité, ce qui auroit donné ſujet à Edouard de rompre les conférences & de ſe déclarer en faveur de ce Prince. Telle étoit la ſituation des

XX. Mort de Philippe Duc de Bourgogne.

Edouard IV. An. 1467.

affaires lorſque mourut Philippe Duc de Bourgogne. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils unique, le Comte de Charolois, qui le jour même de la mort de ſon père ratifia l'alliance avec Edouard, & ſe déclara plus zèlé qu'il ne l'avoit jamais été à ſoutenir le Duc de Bretagne.

XXI. Le Comte de Rivers & les autres parents de la Reine s'emparent de toute l'adminiſtration.

Cependant la cour d'Angleterre éprouva des changements conſidérables qui cauſèrent une infinité de malheurs à la nation. A meſure que les parents de la Reine gagnoient la faveur d'Edouard, le Comte de Warwick & ſes frères perdoient de leur crédit, & ils étoient tous les jours expoſés à de nouvelles mortifications. La place de Chancellier que l'Archevêque d'York avoit remplie fut enlevée bruſquement & de la manière la plus déſobligeante à ce Prélat, pour la donner à l'Evêque de Bath & Wells un des plus zèlés partiſans de la Reine. Le Comte de Warwick ne fut plus employé dans les affaires importantes, & ſon frère le Marquis de Montague fut éloigné de la cour, ſous prétexte de ſa place de Gouverneur des frontières d'Ecoſſe. D'un autre côté le Comte de Rivers

fut élevé au plus haut degré de la grandeur. Outre la place de Lord grand Tréſorier qu'il poſſédoit déja on lui ajouta celle de Grand Conétable, vacante par la réſignation du Comte de Worceſter, que le Roi nomma ſon Lieutenant en Irlande ſous le Duc de Clarence, & la ſurvivance de la place de Conétable fut accordée à Antoine Wideville frère de Rivers. Catherine ſœur de la Reine fut mariée à Henri, Duc de Buckingham, & une autre de ſes ſœurs nommée Anne épouſa George fils & héritier d'Edmond Comte de Kent, auparavant Lord Grey de Ruthwin. Guillaume, fils aîné du Lord Herbert épouſa Marie, troiſième ſœur de la Reine; fut créé Lord de Dunſtar, enſuite Comte d'Huntingdon, & ſa ſœur Margueritte fut donnée en mariage à Thomas Talbot, Vicomte d'Iſle. Ces honneurs & ces alliances contractés en faveur d'une famille auſſi obſcure, excitèrent la haine & l'envie des peuples, ainſi que de la Nobleſſe, qui ne pouvoit s'empêcher de murmurer ſur la partialité du Roi pour les parents de ſa femme. Le Comte de Warwick & ſes frères

Edouard IV. An. 1467.

Edouard IV. An. 1467.

étoient ceux de tous les Seigneurs qui avoient le plus ſujet de ſe plaindre de ces promotions, ayant plus de titres que tous autres à prétendre à quelques-unes de ces places, par les grands ſervices qu'ils avoient rendus à Edouard. Au lieu d'être récompenſés comme ils le méritoient, le Comte outre l'affront éternel qu'il avoit reçu dans l'affaire de Madame Bonne étoit encore exclus de la part qu'il auroit dû avoir dans l'adminiſtration; expoſé aux mépris & aux inſultes de la Reine & de ſes parents, qui ſembloient le vouloir chaſſer de la cour, crainte qu'il ne reprit quelque jour ſon crédit dans le conſeil. Enfin le Roi, par acte du Parlement révoqua tous les dons de terres & d'offices faits depuis le jour de ſon acceſſion au trône, excepté pour certains cas, mentionnés dans des proviſions particulières jointes à l'acte lorſque Sa Majeſté y avoit donné ſon conſentement Royal. Ceci regardoit particulièrement le Clergé & les corporations; mais le deſſein réel d'Edouard dans ce Bill étoit de rendre la maiſon de Névil dépendante de ſa volonté pour la jouiſſance des biens dont leurs

ſervices avoient été récompenſés. Tant de motifs joints enſemble ne pouvoient qu'augmenter le reſſentiment de Warwick, l'un des Seigneurs les plus hauts & les plus fiers que l'Angleterre eut jamais produit. Il ne put donc diſſimuler plus longtemps ſon mécontentement, & il ſe retira dans ſon château de Middleham au Comté d'York.

Edouard IV. An. 1467.

XXII. Edouard conclut un traité de commerce avec la Bretagne.

Edouard ne cherchoit qu'à amuſer les Ambaſſadeurs de Louis par les eſpérances d'une paix ſolide juſqu'à ce que le mariage du Duc de Bourgogne & de ſa ſœur Marguerite fût conclu. Elle partit d'Angleterre, accompagnée des Ducheſſes d'Exeter & de Suffolk, & les nôces furent célébrées à Bruges avec la plus grande magnificence. Le reſte de l'hiver ſe paſſa à traiter d'une alliance avec le Duc de Bretagne, par la médiation de celui de Bourgogne, qui étoit alors tellement occupé de la guerre de Liège, qu'il ne pouvoit donner que très peu de ſecours à cet allié. La trève fut d'abord prolongée juſqu'au mois de Juillet, & dans ce temps les Commiſſaires d'Edouard ſignèrent un traité de Commerce avec la Bre-

Edouard IV. An. 1468.

tagne, qui fut immédiatement ſuivi d'ordres pour lever des troupes deſtinées à la défenſe de ce Duché. Au commencement d'Août, le Roi envoya des Ambaſſadeurs en France, ſous prétexte de traiter d'une paix durable avec Louis; mais il n'y avoit pas encore trois jours qu'ils étoient partis lorſqu'il ſigna un traité par lequel il s'engageoit d'envoyer trois mille archers au ſecours du Duc de Bretagne. Quand ces troupes furent levées, le Roi en donna le commandement à ſon beau-frère Wideville, Lord Scales, qui ſe diſpoſa à mettre à la voile au commencement d'Octobre.

Rymer.

XXIII. Accommodement entre la France & la Bourgogne.

Pendant que toutes ces négociations ſe faiſoient à Londres, les Ducs de Bretagne & de Berri étoient réduits à de grandes difficultés. La trève que Louis leur avoit accordée étoit prête d'expirer; le ſecours d'Angleterre n'arrivoit point, & le Duc de Bourgogne toujours embarraſſé par la guerre de Liège ne leur étoit d'aucune utilité. Enfin ce Prince réuſſit à attirer ſes ennemis au combat; les défit en bataille rangée, & les força de lui demander la paix, qu'ils obtinrent ſous des

des conditions peu favorables. Aussitôt que le traité fut ratifié, il marcha dans la Picardie, & s'étoit déja avancé jusques sur les bords de la Somme, lorsqu'il fut informé que ses ennemis avoient fait la paix avec Louis; que le Duc de Berri renonçoit à toutes ses alliances étrangères, & abandonnoit tous ses droits sur la Normandie, au moyen d'une pension médiocre, & de quelques terres qu'on lui accordoit. Cet accommodement dérangeoit toutes les mesures de Charles; cependant il ne voulut point se retirer, & demeura campé dans le même endroit, espérant que le Duc de Bretagne s'étant soumis par force, rétracteroit ses engagements avec Louis, lorsqu'il se verroit aussi puissamment secouru. Cette résolution de Charles allarma le Monarque François; & comme il craignoit les mêmes évenements sur lesquels le Duc de Bourgogne fondoit au contraire ses espérances, il passa en Picardie pour faire un accommodement avec ce Prince. Charles, incertain du parti que prendroit le Duc de Bretagne, consentit à se retirer, au moyen de quatre cents mille écus que lui paya

Edouard IV. An. 1468.

Edouard IV. An. 1468.

Louis pour les frais de cette expédition.

XXIV. Avanture de Louis Roi de France, & de Charles de Bourgogne à Peronne. *Philip. de Comines.*

Juſqu'alors le Roi de France avoit réuſſi dans ſon projet de détruire la ligue formée contre lui, & de réduire ſon frère à l'impoſſibilité de lui nuire à l'avenir ; mais il perſiſtoit toujours dans ſon premier deſſein de ruiner le Duc de Bretagne, pour abattre enſuite le reſte de la nobleſſe Françoiſe, & en même temps diminuer la puiſſance trop étendue du Duc de Bourgogne. Continuellement occupé de ce projet, il en faiſoit tellement l'objet de toutes ſes vûes qu'il lui fit commettre une imprudence des plus dangereuſes pour lui. Après avoir ſigné le traité avec le Duc de Bourgogne, il réſolut de conférer en perſonne avec ce Prince, dans l'eſpérance de parvenir par ſon éloquence & ſon caractère inſinuant à le détacher des intérêts du Duc de Bretagne, ou au moins de réuſſir à jetter entre ces alliés des ſemences de jalouſie, dont les ſuites tourneroient à ſon avantage. Dans cette intention il demanda au Duc un ſauf-conduit pour avoir une entrevûe avec lui à Peronne, & lorſqu'il l'eut obtenu,

il ſe rendit dans cette ville avec très peu de ſuite. Avant que de prendre cette réſolution il avoit envoyé des Ambaſſadeurs à Liège pour engager les habitants à rompre le dernier traité, & à prendre les armes contre Charles; leur promettant s'ils y conſentoient de les ſoutenir par de puiſſants ſecours. Il avoit oublié de rappeller ſes Ambaſſadeurs, qui réuſſirent dans leur négociation avec tant de ſuccès que les Liégeois recommencèrent leurs hoſtilités, & que Charles en fut inſtruit pendant que le Roi de France étoit avec lui à Péronne. Le Duc exceſſivement irrité de cette duplicité de Louis, crut que ſon projet étoit de le ſurprendre dans un temps où il ne ſongeoit point à ſa défenſe: mit le Roi en arrêt dans la citadelle de Péronne, & le retint priſonnier pendant quelques jours, étant lui-même en ſuſpens ſur la conduite qu'il tiendroit dans une circonſtance auſſi critique. Louis que ſon propre caractère diſſimulé portoit à tout craindre de ſon ennemi, fut frappé de terreur & d'agitation; mais il réſolut d'acheter ſa liberté en ſe ſoumettant à toutes les conditions qu'on

Edouard IV. An. 1468.

Edouard IV. An. 1468.

voudroit lui impoſer. Cependant il trouva tant de généroſité dans Charles qu'elle paſſa ſes eſpérances. Tout ce qu'il éxigea de Louis, fut qu'il accordât la Champagne & la Brie à ſon frère le Duc de Berri, au lieu de la Normandie qui lui avoit été cédée par le traité de Conflans; & que le Roi l'accompagnât dans la guerre contre les Liègeois. Peu de jours après cette convention, ils partirent enſemble pour le pays de Liège, & Louis eut le chagrin d'être témoin de la deſtruction de la capitale, qui n'avoit attiré ſa ruine que par les inſtigations du Monarque. Enfin il obtint ſa liberté après avoir été frappé des plus vives craintes de perdre la vie, ou d'être retenu dans une priſon perpétuelle.

XXV. Pourſuites contre Sir Thomas Cooke.

Vers le même temps Edouard renouvella l'ancienne alliance entre l'Angleterre & l'Arragon, enſorte que ſe trouvant en paix avec preſque tous les Princes du continent, il n'avoit à craindre que les troubles domeſtiques dont il ne paroiſſoit pas fort inquiet. Cependant l'eſprit de mécontentement commençoit à ſe répandre dans la nation, irritée de

l'orgueil & de l'insolence des parents de la Reine. Sir Thomas Cooke qui avoit été Maire de Londres, fut accusé de trahison par un nommé Hawkins, domestique de Lord Wenloock, & arrêté ; mais il fut mis en liberté sous caution, à la requête de la Princesse Marguerite, avant son mariage avec le Duc de Bourgogne. Après le départ de cette Princesse, il fut arrêté de nouveau : constitué prisonnier à la tour, & sa maison & ses effets qui étoient d'un très grand prix, furent saisis par le Comte de Rivers, en qualité de Trésorier d'Angleterre. Après être demeuré long-temps en prison, il fut jugé & déchargé par sentence de plusieurs jurés, mais sans être relâché. On trouva ensuite qu'il avoit été porté un bill contre lui pour avoir eu connoissance de trahison sans l'avoir révélée ; il fut conduit dans la prison nommée Counter, d'où on le transfera à celle du banc du Roi à Southwark. Il y demeura longtemps, & les valets de Rivers pillèrent ses maisons ; enfin il acheta sa liberté en payant huit mille livres par forme d'amende envers le Roi pour cette faute. Ce ne fut pas encore là

Edouard IV. An. 1468.

Edouard IV. An. 1468.

fin de ſa perſécution : La Reine demanda cent marcs par mille livres de l'amende, & il fut obligé de payer cette éxaction, & de donner des préſents conſidérables au conſeil de cette Princeſſe. Son accuſateur fut depuis pendu à Tyburn avec quelques autres, pour avoir entretenu correſpondance avec Marguerite d'Anjou & le Duc de Sommerſet. Il fut encore arrêté ſur la dépoſition d'un domeſtique de Robert Whittingham, qu'on avoit pris à Quéenborough avec des lettres de France. Cet homme étant mis à la torture, chargea Sir Gervaſe Clyfton, & pluſieurs autres Gentilshommes, qui furent enſuite jugés & déchargés de l'accuſation.

Fabian.

XXVI. Le Comte de Pembroke deſcend dans le pays de Galles.

Le Comte de Warwick lui-même ne fut pas à couvert d'une pareille imputation. La famille des Widewille avoit employé tous ſes efforts pour rendre ce Seigneur ſuſpect au Roi, qui devoit à la vérité très peu compter ſur ſon attachement après l'ingratitude dont on avoit récompenſé ſes ſervices. Edouard avoit même eſſayé de ſéduire la fille du Comte, l'une des plus belles perſonnes du Royaume, & la plus riche héritière de

toute l'Angleterre : inſulte dont il ne devoit pas s'attendre qu'un homme du caractère de Warwick perdit jamais le ſouvenir. Il ſembloit que le Roi & ſon nouveau Miniſtère ne fuſſent occupés qu'à trouver des moyens d'irriter le Comte, pour le forcer à ſe déclarer d'une manière qui les délivrât de l'embarras d'une contrainte déſagréable, & leur pût ſervir de prétexte pour travailler à ſa ruine. Jaſper Comte de Pembroke arriva avec un petit corps de troupes Françoiſes, & débarqua près Hardlegh dans le Comté de Mérioneth, toujours occupé par les Lancaſtriens, & un grand nombre d'habitants s'y joignirent à lui. Il ſe mit à leur tête ; ravagea la plus grande partie du Gallois méridional, & brûla la ville de Denbigh ; mais il fut rencontré & défait par Sir Richard Herbert. Après cette action, le château d'Hardlegh ſe rendit à diſcrétion. Sir Richard Tonſtal, Sir Henri Bellingham, Sir Guillaume Stoke, & environ quarante autres Gentilshommes qu'on prit dans cette place, furent envoyés priſonniers à la tour de Londres, & deux d'entr'eux, con-

Edouard IV. An. 1468.

Edouard IV. An. 1468.

damnés par le Comte de Rivers en qualité de Conétable, eurent la tête tranchée. Herbert, qui pour ce ſervice fut créé Comte de Pembroke, envoya avec eux un homme qui avoit apporté des lettres de Marguerite d'Anjou. Ce miſérable, pour ſauver ſa vie accuſa pluſieurs perſonnes, entr'autres le Comte de Warwick; mais toutes les charges ne montoient qu'à avoir entendu dire au-delà de la mer, que le Comte favoriſoit la cauſe de Marguerite & de ſon mari. On envoya des Commiſſaires à Middleham pour l'interroger, & ils trouvèrent que cette accuſation n'avoit aucun fondement; cependant cette nouvelle inſulte ſervit encore à augmenter la vivacité de ſon reſſentiment.

XXVII. George Duc de Clarence épouſe la fille du Comte de Warwick.

An. 1469.

Les Widewilles s'étoient rendus ſi odieux à la Nobleſſe & au peuple, qu'ils commencèrent à craindre les ſuites de cette haine, & perſuadèrent au Roi de travailler à les réconcilier avec la famille de Warwick. Dans cette vûe Edouard ſe rendit à Nottingham, où il réuſſit à raccommoder l'Archevêque d'York avec le Comte de Rivers, après quoi l'on

tint un grand conſeil à Cowentry : le Prélat y amena ſon frère Warwick, & le reconcilia avec les Lords Hubert, Stafford & Audeley. Le Roi fut tellement ſatisfait de la conduite de l'Archevêque en cette occaſion, qu'il lui rendit la terre de Denley & quelques autres qu'il avoit perdues par l'acte de réſumption. L'accommodement de Warwick & de ces Seigneurs étoit ſi peu ſincère, que peu de temps après la cérémonie le Comte ſe retira à ſon gouvernement de Calais, pour éxécuter le plan de vengeance qu'il avoit formé. Il ſavoit que George Duc de Clarence, frère d'Edouard, étoit irrité contre le Roi & contre ſon Miniſtre qui l'avoient exclus de toutes les places avantageuſes, & ne lui avoient donné aucune part dans l'adminiſtration. Ce Seigneur étoit après Eliſabeth, héritier préſomptif de la couronne, & Warwick réſolut de l'engager dans ſes intérêts. Il lui offrit dans cette vûe ſa fille Iſabelle en mariage, & Clarence accepta avec joie une alliance qui le mettoit en poſſeſſion d'une des plus riches & des plus belles perſonnes d'Angleterre. Ce mariage allarma

Edouard IV. An. 1469.

Wyrceſtre. Rymer.

Edouard IV. An. 1469.

Edouard, qui fit ſes efforts pour le prévenir par ſes intrigues & ſes remontrances à la cour de Rome, où les parties ſollicitoient une diſpenſe: mais en même temps Warwick étoit entré dans une négociation ſecrette avec le Roi de France, dont le crédit lui avoit fait obtenir cette diſpenſe, & le mariage fut célébré dans l'Egliſe de Notre-Dame à Calais.

XXVIII. Révolte dans le Comté d'York.

Pendant que Warwick étoit dans cette ville, il paroît qu'il ſonda les eſprits de la nation Angloiſe, en employant ſes émiſſaires à exciter un ſoulèvement dans le Comté d'York. Le peuple ayant refuſé de contribuer à l'entretien d'un ancien Hôpital de S. Léonard près York, pluſieurs furent pourſuivis en juſtice, & l'on ſaiſit leurs effets, ce qu'ils regardèrent comme un acte d'oppreſſion, parce qu'ils penſoient que l'Hôpital ſubſiſtoit par une contribution volontaire. Ce mécontentement s'augmenta à un tel degré qu'ils prirent les armes; s'aſſemblèrent au nombre de quinze mille, & ſe mirent en marche pour la ville d'York, qui fut dans la conſternation juſqu'à ce que Montaigu, frère de Warwick, ſe fut

jetté dans la place avec un petit corps de troupes choiſies. Dans une ſortie il ſe rendit maître de leur chef, Robert Hillyard, qu'on appelloit communément Robin de Reddiſdale, & il le fit auſſi-tôt éxécuter. Cet échec ne découragea pas les payſants: ils choiſirent Sir Henri Nevil, fils du Lord Latimer, & Sir Jean Conyers pour leurs chefs, & s'avancèrent juſqu'à Daneſmore dans le Comté de Northampton, environ à trois milles de Banbury. Le Roi avoit ordonné au Comte de Pembroke de marcher contre eux à la tête de douze mille Gallois, auquel il joignit Humphroi Stafford, créé depuis peu Comte de Devon, avec cinq cents archers; mais ces deux chefs eurent diſpute ſur les logements à Banbury; ſéparèrent leurs troupes, & Pembroke qui hazarda la bataille fut défait & tué. Sir Henri Nevil avoit été pris dans une eſcarmouche la veille du combat, & mis à mort de ſang froid, ce qui anima tellement ceux d'York qu'ils ne firent aucun quartier aux Gallois, dont cinq mille furent tués ſur le champ de bataille ou dans la pourſuite. Le Comte de Devon fut arrêté

Edouard IV. An. 1469.

Edouard IV. An. 1469.

à ſon retour par ordre du Roi, & décapité à Bridgwater: Richard Comte de Rivers & ſon fils Jean, furent pris à Grafton par un détachement de l'armée des rébelles, on leur trancha la tête à Northampton, par ordre de Sir Jean Conyers, qui ſans faire plus de mal ſe retira vers la ville de Warwick où il attendit le retour du Comte qui étoit reſté à Calais, & avoit juſqu'alors dirigé tous ſes mouvements.

XXIX. La jalouſie augmente entre Edouard & la famille de Warwick.

Soit qu'Edouard ignorât cette liaiſon, ou qu'il jugeât à propos de temporiſer, il eſt certain que lorſque Warwick & ſon gendre Clarence arrivèrent en Angleterre, & lui offrirent leurs ſecours pour rétablir la tranquillité du Royaume, il les reçut avec des marques de ſatisfaction; créa Warwick grand-Juſticier du Gallois méridional, Conétable du château de Cardigan, & Sénéchal de toutes les cours & forts dans les Comtés de Carmarthen & Cardigan, places devenues vacantes par la mort du Comte de Pembroke. Le Roi ſe laiſſa auſſi perſuader d'accorder un pardon général à Conyers & à ceux qui l'avoient ſuivi, dont le nombre

étoit alors de soixante mille. Comme la nation en général étoit mécontente, & qu'on avoit avis que Marguerite d'Anjou avec son fils & un petit corps de troupes étoient à Harfleur en Normandie prêts à s'embarquer, pour profiter des troubles du Royaume, on expédia des commissions pour lever les milices de Norfolk, Suffolk & des autres Comtés maritimes, & l'on fit mettre en mer Antoine frère de la Reine, avec une forte escadre, pour prévenir les desseins de l'ennemi. Quels que fussent les sentiments du Roi envers Warwick, il paroît que son projet étoit de s'attacher son frère Montaigu, peut-être dans l'intention de diminuer la puissance du Comte devenue si formidable. Dans un grand conseil qui fut tenu le six Novembre, Edouard demanda les avis des Prélats & de la Noblesse pour le mariage de sa fille Elisabeth, héritière de la couronne d'Angleterre, & ils s'accordèrent unanimement à jetter les yeux sur George fils de Montaigu, qu'ils regardoient comme le parti le plus convenable pour cette Princesse. Leurs sentiments étoient d'accord avec ceux d'Edouard, qui

Edouard IV. An. 1469.

Stowe. Fabian.

An. 1470.

Edourrd IV. An. 1470.

par des Lettres patentes éleva ce jeune Seigneur au rang de Duc de Bedford. Un témoignage auſſi marqué de la faveur du Roi, fut très agréable à Warwick & à ſes frères, qui commencèrent à ſe lier de cœur avec Edouard, juſqu'à ce que cette heureuſe correſpondance fut interrompue par un artifice du miniſtère, qui craignoit que le crédit de cette famille ne reprit le deſſus. Pendant que le Roi étoit à Langley dans le Comté d'Hertford, l'Archevêque d'York l'invita à un repas dans ſa maiſon de More-park qui étoit près de cette ville : Les convives ſe lavèrent les mains avant le ſouppé ſuivant l'uſage de ce temps, & Jean Ratcliffe, depuis Lord Fitz-walter, prenant le Roi en particulier, lui dit que l'Archevêque avoit aſſemblé cent hommes d'armes pour ſe ſaiſir de Sa Majeſté, & la conduire priſonnière au château de Middleham. Edouard allarmé de cette nouvelle qu'on avoit inventée pour l'effrayer, ſortit ſous quelque prétexte ; monta à cheval, & ſe ſauva à toute bride à Windſor. Une retraite auſſi précipitée fut regardée comme un inſigne affront par l'Archevêque,

ſon frère Warwick, & le Duc de Clarence, qui s'imaginèrent que c'étoit un projet formé par le Roi pour jetter le ſoupçon de perfidie ſur eux & ſur leurs amis. Cette démarche renouvella la première animoſité, & l'on ſe fit de part & d'autre les reproches les plus amers. Edouard IV. An. 1470.

XXX. Le Roi défait Richard Wills à Stamford.

Cicely, Ducheſſe d'York & mère du Roi faiſoit ſes efforts pour parvenir à une reconciliation & elle les fit trouver enſemble dans ſon château de Baynard : mais la jalouſie mutuelle étoit trop enracinée pour que cette entrevûe la put détruire. Cependant Edouard donna commiſſion à Clarence & à Warwick de lever des troupes dans les Comtés de Warwick & Worceſter, pour réprimer une révolte dans le Comté de Lincoln dont les chefs étoient Robert, fils de Richard Lord Willes, Sir Thomas Dymock, & Sir Thomas de la Launde. Le prétexte de ce ſoulèvement fut la conduite de Sir Thomas Burgh, un des Officiers de la maiſon du Roi, qui avoit opprimé le peuple : mais il parut par la ſuite que Warwick & Clarence avoient pouſſé les chefs à exciter cette ſédition. Edouard

Edouard IV. An. 1470.

envoya des ordres au Lord Willes & à Dymock de venir à Londres pour rendre compte de leur conduite. Ils partirent en conſéquence; mais informés en route que le Roi étoit irrité contr'eux, & les croyoit auteurs du ſoulèvement, ils ſe réfugièrent à Weſtminſter, comme dans un lieu d'azyle, d'où ils ſortirent cependant ſous la promeſſe que leur fit Edouard de leur pardonner, & le Lord Willes écrivit à ſon fils de mettre bas les armes & de ſe ſoumettre à la merci du Roi. Robert n'eut aucun égard à cet ordre & Edouard s'étant avancé contre lui avec une armée juſqu'à Stamford, fut ſi irrité de ſon opiniâtreté, qu'il fit trancher la tête à ſon père & à Dymock. Cet acte de cruauté jetta Robert dans une telle rage qu'encore que ſon armée ne fut compoſée que de troupes mal équipées & indiſciplinées parce qu'il eſperoit être joint par Clarence & Warwick qui avoient déja aſſemblé un gros corps, il réſolut de vanger ſans perdre de temps la mort de ſon père, & le quatorze Mars attaqua Edouard avec une fureur incroyable. Le combat ſe ſoutint pendant quelque temps avec aſſez

d'égalité des deux côtés; mais à la fin les rebelles obligés de céder à la discipline & à la valeur de l'armée Royale, furent défaits avec un grand carnage. On prétend qu'il y eut dix mille hommes de tués dans cette action : le Général, & Sir Thomas de la Launde furent faits prisonniers, & on leur trancha la tête aussi-tôt après le combat.

Edouard IV. An. 1470.

XXXI. Le Duc de Clarence & le Comte de Warwick sont proclamés traîtres.

Le Comte de Warwick & le Duc de Clarence avoient passé dans le Comté de Lancaster, où ils espéroient être renforcés par Thomas Lord Stanley, qui avoit épousé la sœur du Comte; Ils comptoient ensuite marcher dans le Comté d'York & y être joints par les révoltés rassemblés sous Sir Jean Conyers. Dans la vûe de rendre cette jonction plus sure, ils employèrent leurs émissaires à répandre l'allarme, en publiant que l'intention du Roi étoit de révoquer le pardon qu'il leur avoit accordé; mais ils furent trompés dans leur attente. Stanley refusa de s'engager dans cette entreprise, & le Roi renversa leurs projets dans le Comté d'York en faisant publier une proclamation pour confirmer la premiere amnistie. Les

Edouard IV. An. 1470.

deux chefs privés des eſpérances qu'ils avoient eues, ſe retirèrent dans les parties occidentales de l'Angleterre, & dans leur marche ſurprirent le Comte de Rivers & le Lord Audeley, qui furent renfermés dans le château de Wardour, d'où ils furent depuis délivrés par Jean Thornhill, Gentilhomme du Comté de Dorſet. Pendant que Clarence & Warwick s'occuppoient dans le Comté de Devon, à équipper quelques vaiſſeaux, pour les tranſporter avec leurs familles à Calais, Edouard obligea Jean Nevil, frère de Warwick de renoncer aux biens qui lui avoient été accordés ſur ceux de Percy, & à la Patente qui lui donnoit les honneurs de Northumberland; mais il lui fut accordé par forme de dédomagement le titre de Marquis de Montacute. En conſéquence de cette réſignation, Henry Piercy fut déclaré Comte de Northumberland; rentra dans tous ſes biens, & fut nommé Gouverneur des frontières orientales & de celles du milieu vers l'Ecoſſe. Jean Tiptot, Comte de Worceſter, & Conétable d'Angleterre pour ſa vie, fut nommé Lord Lieutenant en Irlande, à la

Rymer. Frag. Ed. IV. Clauſ. 10. Ed. IV.

Edouard IV. An. 1470.

place du Duc de Clarence, & l'on mit à prix la tête de ce Prince & celle de ſon beau-père le Comte de Warwick. En même temps le Roi fit publier une déclaration, portant : que George, Duc de Clarence, & Richard Comte de Warwick, avoient formé le projet déteſtable de détrôner Sa Majeſté : qu'ils avoient encouragé Sir Robert Willes dans ſa révolte par des promeſſes de ſecours, ainſi qu'il étoit évident par les propres aveux dudit Sir Robert & de Sir Thomas de la Launde : que le Roi avoit fait citer le Duc & le Comte de ſe rendre auprès de lui, pour répondre ſur ces accuſations ; mais qu'au lieu d'obéir à cet ordre, ils avoient paſſé dans le Comté de Lancaſter pour y lever un grand nombre de troupes, avec leſquelles ils eſpéroient éxécuter leur perfide deſſein : que malgré ces actes répétés de rebellion, le Roi étoit encore diſpoſé à leur pardonner, s'ils vouloient ſe ſoumettre & donner des ſuretés pour leur conduite à venir : & qu'en conſéquence il les ſommoit à comparoître par devant lui le vingt-huit Mars, ſous peine d'être dénoncés rebelles

Edouard IV. An. 1470.

& traîtres. Ils n'eurent point d'égard à cette déclaration & le trente-un Mars on en publia une autre à Nottingham pour les déclarer rebelles & traîtres, avec promeſſe de récompenſe à ceux qui ſe ſaiſiroient de leurs perſonnes, & défenſes à tous ſujets du Roi ſous les peines les plus ſévères de leur donner aide ou ſecours tant à eux qu'à leurs adhérents. *

Clauſ. 10. Ed. IV.

XXXII. Ils ſe retirent en France.

Edouard ne voulant pas laiſſer le tems à ſon frere & a Warwik d'aſſembler une armée dans les Provinces Occidentales, y marcha en grande diligence. Il envoya d'Exeter des commiſſions au Comte de Wils, au Lord Montjoye, à ſir Jean Forteſcue & à quelques autres pour lever des troupes dans les Comtés de Devon & de Cornouaille; mais avant quelles fuſſent raſſemblées, Clarence & Warwik s'étoient embarqués à Darmouth. Lorſqu'ils voulurent entrer dans le

* Suivant Polydore Virgile, ſuivi par Rapin Thoyras, le Comte de Warwick ſe rendit maître de la perſonne d'Edouard, qu'il fit enfermer à Midleham, d'où il réuſſit à s'échapper. Je ne ſai pourquoi notre Auteur a négligé cette circonſtance, qui me paroît d'autant plus certaine qu'elle eſt appuyée du témoignage de Philippe de Comines.

port de Calais, le Canon de la place commença a tirer sur eux, ce qui les obligea de se remettre en mer, où la Duchesse de Clarence accoucha d'un fils qui fut nommé Edouard, & devint par la suite Comte de Warwick. Le Duc fut extrêmement surpris d'avoir été repoussé par son propre Lieutenant, nommé Vaucler, qui étoit un gascon; cet Officier consentit cependant que l'enfant fut baptisé dans la place, & trouva moyen de faire savoir au Comte les raisons d'une conduite qui lui paroissoit si extraordinaire. La place n'étoit pas en état de soutenir un siége contre la puissance d'Edouard & du Duc de Bourgogne: les habitants craignoient la perte de leur commerce, & le Seigneur de Duras, qui commandoit une partie de la Garnison étoit ennemi de Warwik. Vaucler conseilla au Comte de se retirer en France, l'assurant qu'il pouvoit compter sur sa fidélité. Peut-être aussi que ce Gascon vouloit se ménager avec les deux partis pour se ranger ensuite du côté du plus fort; mais quoiqu'il en soit, sa conduite fut très agréable à Edouard qui lui donna le Gouvernement de la place, & il

Edouard IV. An. 1470.

Edouard IV. An. 1470.

fut auſſi gratifié par le Duc de Bourgogne d'une penſion de mille écus. Warwik, forcé de recevoir ſes excuſes, mit à la voile pour la Normandie, & deſcendit à Honfleur, où il fut très bien reçu par le Batard de Bourbon Lieutenant Général de la Province, d'où il ſe rendit avec ſon Gendre à Amboiſe, où étoit la Cour de France qui les reçut très favorablement.

XXXIII. Convention entre le Comte de Warwick & Marguerite d'Anjou.

Louis n'avoit point voulu prendre part aux affaires d'Angleterre tant que la Couronne avoit été en diſpute entre Edouard & Henri, mais depuis qu'Edouard avoit contracté une forte alliance avec le Duc de Bourgogne, l'intérêt du Monarque François étoit de travailler à la ruine de l'un & de l'autre, ce qui s'accordoit encore avec le déſir de ſe vanger de l'affront qu'il avoit reçu d'Edouard dans l'affaire de ſon mariage, de plus les ſecours que ce Monarque promettoit au Duc de Bretagne prouvoient clairement que tant qu'il ſeroit ſur le trône d'Angleterre, les Princes de France auroient toujours recours à ſa protection. Toutes ces conſidérations étoient favorables pour les Anglois fugitifs, que le Roi promit de ſoutenir

puiſſamment. Pour que le feu de la guerre civile, qu'il eſpèroit allumer en Angleterre, s'y étendit avec plus de violence, il réſolut s'il étoit poſſible de réconcilier Marguerite d'Anjou & Warwick, & commença par envoyer des agents à cette Princeſſe, qui s'étoit retirée auprès de ſon Pere. Elle regardoit Warwick comme l'auteur de tous les malheurs qu'elle & ſa famille avoient ſoufferts, & il s'étoit élevé entr'eux la haine la plus animée, cependant l'accommodement fut aiſé à conclure, parce qu'ils avoient beſoin l'un de l'autre. Warwick cherchoit un prétexte pour détrôner Edouard, & il n'en pouvoit avoir de plus plauſible que la reclamation de Henri, qu'il ne pouvoit entreprendre que d'accord avec la Reine. Marguerite de ſon côté ne pouvoit eſpérer le rétabliſſement de ſa famille que par le ſecours de Warwick, c'eſt pourquoi elle ne ſe fit aucune peine de rechercher la protection de ſon ancien adverſaire. Louis ménagea un traité entier, qui fut conclu ſous les conditions: que le Duc de Clarence & le Comte de Warwick employeroient tous leurs

Edouard IV. An. 1470.

Edouard IV. An. 1470.

efforts pour le rétabliſſement de Henri : que la Reine s'engageroit par ſerment à laiſſer l'adminiſtration des affaires entre leurs mains pendant la vie de ſon mari, ou la minorité de ſon fils, dans le cas où il parviendroit au trône, avant ſa majorité, & que le Prince de Galles épouſeroit la plus jeune des filles du Comte de Warwick. Ce dernier article fut auſſi-tôt exécuté, enſorte que le Comte de Warwick devint également allié des maiſons d'York & de Lancaſter.

Phil. de Comines.

XXIV. Edouard ramène ſecrettement le Duc de Clarence dans ſes intérêts.

Le Duc de Bourgogne informé de cet accord par ſes eſpions, en fit avertir Edouard, qui n'y fit que très peu d'attention, jugeant que le Comte de Warwick après avoir été obligé de quitter le Royaume, faute de pouvoir s'y ſoutenir ne ſeroit jamais en état de faire ſoulever le peuple en ſa faveur, les préparatifs de la France ne lui cauſoient aucune allarme, parce qu'il penſoit que l'Angleterre ne pouvoit être conquiſe par aucune puiſſance étrangère, à moins que la nation elle même ne contribuât à ſe donner des chaînes. Il raiſonnoit ſur les plus faux principes, comptant ſur l'affection de ſes ſujets pour ſa perſonne

perſonne & ſon gouvernement, & ſur le peu de crédit de Warwick, enſorte qu'il ne prit aucune meſure pour ſa défenſe, & s'abandonna à tous les plaiſirs de la moleſſe & de la volupté. Pendant qu'il ſe livroit ainſi à ſes amuſements, ſes Miniſtres ſatisfaiſoient leurs reſſentiments particuliers par des actes de cruauté & d'oppreſſion, qui détruiſoient la réputation de leur maître. Jean Clapham, l'un des officiers de Warwick & environ vingt autres Gentilshommes furent pris dans un combat naval près ſouthampton : condamnés comme traîtres par le Comte de Worceſter, Connétable d'Angleterre, & exécutés avec des circonſtances de barbarie dont les ſpectateurs furent frappés d'horreur. Toutes les perſonnes de quelque conſideration, ſoupçonnées d'attachement à la maiſon de Lancaſter furent perſécutées, pillées, & forcées de ſe retirer dans des lieux d'azile, ou de s'éxiler volontairement. Un grand nombre de ces réfugiés paſſa en France, & ils rapportèrent au Comte de Warwick l'état de fermentation dont le peuple étoit agité, le preſſant de s'embarquer pour la pa-

Edouard IV. An. 1470.

Edouard IV. An. 1470.

trie, où ſon retour étoit ardemment deſiré par les perſonnes de tout rang & de toute condition. Cependant la ſécurité d'Edouard fut encore augmentée par le ſuccès d'une négociation ſecrette avec le Duc de Clarence ſon frere. Il attira dans ſes intérêts une favorite de la Ducheſſe, l'inſtruiſit de ce qu'elle avoit à faire, & lui accorda enſuite un paſſe-port pour qu'elle pût traverſer la mer en ſureté & ſe rendre auprès de ſa maîtreſſe. Cette femme ſaiſit la première occaſion d'éxécuter ſa commiſſion, & repréſenta au Duc, au nom de ſon frere Edouard, qu'en embraſſant le parti de Warwick, il travailloit à ſa propre ruine : que ſi les deſſeins de ce Seigneur réuſſiſſoient, il ne devoit pas croire que la maiſon de Lancaſter eut jamais aucune confiance dans un Prince de la famille d'York, ni même qu'elle lui laiſſât la vie lorſque leurs projets ſeroient couronnés par le ſuccès : Que bien loin de compter ſur les ſerments de Marguerite, il devoit les regarder comme des piéges dreſſés pour ſa perte : Que le Comte de Warwick ſeroit le premier à l'écraſer, non-ſeulement pour

ſe délivrer d'un rival dans le gouvernement, mais encore pour prévenir les deſſeins d'un Prince, qui pourroit quelque jour ſe trouver en état de vanger ſa famille des maux qu'elle auroit ſoufferts: Que ſon frère n'avoit qu'un enfant, & que ſi la mort l'enlevoit il ſeroit héritier préſomptif de la couronne; au lieu que par le rétabliſſement de la maiſon de Lancaſter, il perdoit toute eſpérance de parvenir jamais à ce titre, puiſque le fils de Henri étoit de bonne ſanté, vigoureux, & auroit vraiſemblablement une poſtérité nombreuſe. Toutes ces raiſons furent ſoutenues par celles de la conſanguinité, par de vives proteſtations & par des promeſſes que faiſoit Edouard en faveur de ſon frère, qui étant naturellement facile, volage & irréſolu, fut convaincu par ces inſinuations. Il ordonna à la favorite d'aſſurer le Roi qu'il ne manqueroit pas de ſe déclarer en ſa faveur, auſſi-tôt que des circonſtances favorables lui donneroient occaſion de lui rendre quelque ſervice important. Edouard inſtruit de ſes ſentiments, banit totalement toutes les réflexions qui auroient pû altérer

Edouard IV. An. 1470.

Edouard IV. An. 1470.

sa tranquilité, & se livra de nouveau aux plaisirs, avec une pleine confiance que tous les efforts de Warwick seroient inutiles, aussi-tôt qu'il ne seroit pas soutenu par le crédit de Clarence.

Biondi. Habington.

XXXV. Warwick descend en Angleterre.

Pendant qu'Edouard vivoit dans cette sécurité trompeuse, le Comte qui avoit reçu un léger secours d'argent & de troupes du Roi de France, se préparoit à passer en Angleterre sous l'escorte de quelques vaisseaux de guerre François commandés par le bâtard de Bourbon. Cependant le Duc de Bourgogne tenoit bloquée l'embouchure de la Seine avec une flotte nombreuse, dans l'intention d'enlever Warwick, qu'il affectoit de regarder comme un pirate, parce que dans son passage de Calais à Honfleur il s'étoit emparé de quelques vaisseaux Flamands qu'il avoit vendus. Malgré toutes les précautions du Duc pour empêcher le passage de Warwick, ce Seigneur s'embarqua au Havre-de-grace, & profitant d'une tempête qui dispersa l'escadre ennemie, il descendit à Darmouth au mois de Septembre. Edouard fut très satisfait lorsqu'il en apprit la nou-

velle, convaincu que cette entre- Edouard IV. An. 1470.
priſe ne pourroit réuſſir, & que ſon antagoniſte venoit ſe livrer de lui-même entre ſes mains. Sur cette perſuaſion il demanda au Duc de Bourgogne qu'il donnât des ordres pour que ſa flotte tint la mer, & put enlever Warwick s'il eſſayoit de ſe ſauver ; mais il reconnut bien-tôt combien cette attente étoit imaginaire. Le Comte auſſi-tôt après ſa deſcente fut joint par un ſi grand nombre de ſes compatriotes, qu'en peu de jours il ſe trouva à la tête de ſoixante mille combattants, avec leſquels il ſe mit en marche contre Edouard qui étoit allé du côté du nord, pour appaiſer une révolte formée dans le Comté d'York par le Lord Fitz-Hugh, mari d'Alix ſœur du Comte de Warwick. Il eſt vraiſemblable que le deſſein de ce Lord étoit uniquement de faire une diverſion en faveur de ſon beau-frère, en quoi il réuſſit. Aux approches du Roi il ſe retira en Ecoſſe, & Edouard ſe rendit à York, où il apprit que le Comte étoit deſcendu, avoit fait proclamer Henri VI. Roi d'Angleterre, & fait publier en même temps

Edouard IV. An. 1470.

un ordre à tous ſes ſujets, depuis l'âge de ſeize ans juſqu'à ſoixante, de prendre les armes contre Edouard, & de chaſſer cet uſurpateur.

XXXVI. Edouard eſt obligé de quitter le Royaume.

Le Roi ſe mit auſſi-tôt en marche pour Londres & ſe rendit à Nottingham; mais Warwick qui avoit deſſein de lui livrer bataille avant qu'il eut atteint la capitale, où il ſavoit qu'il étoit aimé du peuple, le joignit à environ trois milles de Nottingham & ſe prépara au combat. Edouard avoit ſi peu de troupes qu'il fut obligé de mettre ſa confiance au Marquis de Montacute, frère de ſon adverſaire, quoiqu'il l'eut dépouillé depuis peu de grands biens & du titre de Comte de Northumberland. Le Marquis avoit levé ſix mille hommes, & marchoit à leur tête, ſuivant le Roi à quelque diſtance, comme s'il eut eu intention de ſoutenir Sa Majeſté; mais ſon deſſein réel étoit de ſe joindre à ſon frère, & il avoit déja formé ce projet avec ſes officiers. Lors donc qu'il ſut que Warwick étoit ſi près des Royaliſtes, il précipita ſa marche pour tomber ſur l'arrière-garde d'Edouard, qui ne fut inſtruit de ſon deſſein que lorſ-

que le Marquis n'étoit plus qu'à deux lieues de ſon camp, & que l'air retentiſſoit des cris de vive-le-Roi Henri. Dans cette extrêmité il aſſembla un conſeil de guerre, où le Lord Haſtings lui dit qu'il croyoit que la plus grande partie de ſon armée étoit prête à ſe révolter en faveur de Warwick, & que quand même elle demeureroit fidelle à ſon devoir, elle n'étoit plus en état de réſiſter aux rébelles, depuis la défection de Montacute. Il conſeilla donc à Sa Majeſté de pourvoir à ſa ſureté en ſe retirant ſur le bord de la mer, où il pourroit trouver une occaſion pour paſſer en Hollande. Il n'y avoit pas de temps à perdre, & Edouard, ſuivant ſon avis, partit à minuit pour Lynne ſans argent & ſans équipage, accompagné de huit cents hommes de cavalerie légère. Il trouva dans le port de cette ville deux ou trois vaiſſeaux chargés pour la Hollande, s'embarqua avec ſon frère Gloceſter & très peu de ſuite, & après avoir évité difficilement une eſcadre d'Eaſterlings, il deſcendit à Alkmar. Le matin qui ſuivit la retraite d'Edouard, ſon armée ſe ſoumit à Warwick, qui ſe

Edouard IV. An. 1470.

EDOUARD IV. An. 1470.

mit auſſi-tôt en marche pour Londres, où il entra en triomphe le ſix Octobre. Il conduiſit Henri VI. de la Tour au palais de l'Evêque, & la Reine, femme d'Edouard, ſe retira à Weſtminſter, comme dans un lieu d'azile, où elle accoucha d'un fils qui fut auſſi nommé Edouard.

Stowe. Fabian.

XXXVII. Henri remonte ſur le trône.

Après cette ſurprenante révolution, qui s'étoit faite en onze jours, ſans aucune effuſion de ſang, tous les Juges, Sheriffs & Coroners du Royaume, furent changés. Lanſtrother, Prieur de Saint Jean fut nommé Tréſorier, la place de Chancellier fut donnée à l'Archevêque d'York: le Comte de Warwick fut créé Amiral d'Angleterre, & le Duc de Clarence établi Lord-Lieutenant d'Irlande. Ce changement ne couta la vie à perſonne, excepté à Jean Tiptot, Comte de Worceſter, qui paroit avoir été ſacrifié à la haine publique, comme un Miniſtre corrompu & un monſtre de cruauté, en quoi il étoit ſi remarquable qu'on lui avoit donné le nom de Jean le Boucher. Il fut pris monté ſur un grand arbre dans la forêt de Wavebrig, au Comté de Huntingdon; conduit à Londres; jugé

HENRI VI. An. 1470.

dans la Chambre de Weſtminſter par Jean, Comte d'Oxford ; convaincu de haute trahiſon, condamné & décapité dans la place de la Tour. On publia des Writs pour la convocation d'un Parlement, qui fut aſſemblé le vingt-ſix Novembre. Edouard y fut déclaré traître & uſurpateur ; ſes biens furent confiſqués ; tous les Statuts faits par ſon autorité annulés, & l'on porta un acte d'attainder contre le Duc de Gloceſter & tous ſes adhérents. La couronne fut confirmée à Henri, ainſi qu'à ſes deſcendants mâles, & à leur défaut à ſon frère le Duc de Clarence & à ſes deſcendants : Ce Duc & le Comte de Warwick furent déclarés Régents du Royaume pendant la minorité du jeune Edouard, conformément à la convention d'Amboiſe. En même temps le Duc de Clarence fut déclaré héritier de ſon père, le dernier Duc d'York, reçut l'inveſtiture de tous ſes biens & poſſeſſions, avec pluſieurs autres conceſſions très-avantageuſes de fiefs à cens & rente, manoirs & honneurs, particulièrement ceux de Richemond. Le Marquis de Montacute obtint ſon pardon pour avoir été dernièrement attaché à

HENRI VI. An. 1470.

HENRI VI. An. 1470.

Edouard, & fut gratifié pour sa défection du don de Wresel, & de quelques autres terres. Les Ducs de Sommerset & d'Exeter, les Comtes d'Oxford, de Richemond, de Pembroke & d'Ormond furent rétablis dans leurs biens & dignités, & l'on donna un dédommagement de vingt-deux mille marcs pris sur les biens du Comte de Rivers à Sir Thomas Cooke, qui avoit été si cruellement persécuté par le père de ce Seigneur.

Stowe. Rymer. Polyd. Virgil. Fabian.

XXXVIII. Edouard est reçu froidement de son beau-frère le Duc de Bourgogne.

An. 1471.

Pendant qu'on tenoit cette assemblée en Angleterre, le fugitif Edouard avoit été reçu très froidement de son beau-frère le Duc de Bourgogne, qui auroit apris avec plus de joie les nouvelles de sa mort que celles de sa retraite. Pendant que le Roi détrôné étoit à la Haye, où il vivoit aux dépens du Seigneur de Gruthuysen, excessivement touché de la froideur & du peu d'attention que le Duc avoit pour lui, Charles se trouvoit lui-même dans le plus grand embarras. Louis XI. qui lui avoit déclaré la guerre, s'étoit déja emparé de Saint Quentin & d'Amiens, & dans ce temps, où Edouard étoit chassé du trône, il craignoit d'attirer sur lui

les forces réunies de France & d'Angleterre, s'il lui donnoit du ſecours. Les Ducs de Sommerſet & d'Exeter, qui réſidoient toujours à ſa cour, le preſſoient fortement d'abandonner Edouard, le menaçant même de l'indignation de Henri, s'il protégeoit ou ſoutenoit ſon rival, & le Comte de Warwick avoit déja envoyé un corps de troupes à Calais, pour être à portée de ſe joindre à celles de France & de faire une invaſion dans quelque province des Païs-bas. Lorſque le Duc envoya Philippe de Comines à Calais pour confirmer la trève de commerce entre les habitants de cette ville & ſes ſujets Flamands, il trouva que le Gouverneur Vaucler, la garniſon & tous les Bourgeois avoient pris les drapeaux de Warwick & proteſtoient de leur attachement au Roi Henri. Ne voyant point d'autre moyen pour réuſſir dans ſa négociation, il obſerva que la trève ayant été faite avec l'Angleterre & non avec la perſonne d'Edouard, la révolution arrivée dans ce Royaume ne devoit y apporter aucun changement, & comme la nation avoit un grand intérêt dans ce commerce, la

HENRI VI. An. 1471.

HENRI VI. An. 1471.

trève fut renouvellée ſur ces principes.

XXXIX. Le Duc lui fournit enfin des vaiſſeaux & de l'argent.

Edouard impatient de ſa ſituation, après que ſa ſœur la Ducheſſe de Bourgogne eut envain ſollicité ſon mari de prendre des meſures vigoureuſes en ſa faveur, demanda une entrevûe avec ce Prince, qui ne pouvoit décemment la lui refuſer. Dans cette conférence, il lui repréſenta que les délais étoient extrêmement préjudiciables à ſes intérêts, d'autant que ſes amis & ſes partiſans en Angleterre ſeroient écraſés, pendant que Warwick s'affermiroit de jour en jour dans l'autorité qu'il avoit uſurpée : qu'il falloit par conſéquent que le Duc le ſecourut ſans perdre de temps, ou l'abandonnât à ſa mauvaiſe fortune. Pour donner plus de force à ſes repréſentations, il lui fit part de l'engagement qu'il avoit pris avec ſon frère Clarence ; lui rappella le ſerment qu'il lui avoit fait de contribuer à le ſoutenir dans les cas où ſon ſecours lui ſeroit néceſſaire : lui fit obſerver qu'en contribuant à le relever, il feroit le bien de ſa propre famille, qui pourroit de même lui donner quelque jour de puiſſants

HENRI VI. An. 1471.

ſecours : & qu'il auroit en même temps la gloire de rétablir ſon beau-frère ſur le trône. Il lui promit ſolemnellement de former une étroite union avec lui contre la France auſſitôt qu'il y ſeroit remonté; remarquant encore que la neutralité obſervée juſqu'alors par le Duc ne lui avoit été d'aucun avantage, & n'avoit pas empêché que Louis & le Comte de Warwick ne priſſent des meſures pour ſa ruine. Les inſtances d'Edouard gagnèrent enfin le Duc de Bourgogne; mais comme il craignoit toujours de fournir au Comte de Warwick un prétexte pour attaquer ſes Etats, il trouva un moyen pour ſecourir le Roi fugitif, ſans courir le riſque de rompre avec ce Seigneur formidable. Il avança ſecrettement une ſomme d'argent à des particuliers qui armèrent quatre gros vaiſſeaux à Terveer, port libre de la Zéelande, & en louèrent quatorze de tranſport aux Eaſterlings, pour paſſer Edouard en Angleterre, avec la condition de reſter quinze jours ſur la côte après ſa deſcente, pour le recevoir & le repaſſer dans le continent, ſi le ſuccès ne répondoit pas.

Comines.

HENRI VI. An. 1471.

à ſes efforts. Le Roi détrôné, ainſi muni d'argent & de vaiſſeaux s'embarqua à Terveer, & auſſi-tôt qu'il fut hors de la Hollande, le Duc de Bourgogne défendit à tous ſes ſujets par une proclamation de l'aſſiſter directement ni indirectement, ſous peine de mort. Si le projet d'Edouard avoit échoué, cet artifice n'en auroit pas impoſé au Comte de Warwick, qui dans le même temps conclut une longue trève avec Louis, pour tenir lieu d'une alliance, qui ne pouvoit être réglée auſſi-tôt à cauſe des prétentions de Henri ſur la couronne de France. En même temps le Comte envoya le Grand-Prieur de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem en France pour conduire la Reine Margueritte & le Prince de Galles en Angleterre.

Rymer.

XL. Edouard deſcend à Ravenſpur & ſe rend maître d'York.

Edouard étoit parti de Terveer avec les Lords Haſtings, Fay & environ quinze cents hommes tant Anglois que Flamands. Il eſſaya de deſcendre ſur la côte d'Eſſex; mais il fut repouſſé par un frère du Comte d'Oxford, & s'avançant vers le nord il débarqua à Ravenſpur dans le Comté d'York, vers la fin de Mars, dans l'eſpérance qu'il ſeroit joint par les

habitants du pays, auſſi-tôt qu'il auroit produit les lettres d'invitation que le Comte de Northumberland lui avoit écrites. Cependant il fut reçu avec beaucoup d'indifférence, & même les habitants d'Holderneſſe prirent les armes pour s'oppoſer à ſes progrès. Il apprit auſſi par ſes émiſſaires que ceux de la ville d'York n'étoient nullement diſpoſés à le recevoir comme Souverain d'Angleterre. Alors il déclara qu'il ſe reconnoiſſoit ſujet du Roi Henri ; prit la marque de Prince de Galles, qui étoit une plume d'autruche, & dit que tout ce qu'il demandoit étoit le Duché de ſon père. Dans la confiance qu'il eut qu'on ajouteroit foi à ſes prétentions, & que le peuple d'York lui demeureroit affectionné, comme il en étoit aſſuré, quoique les Magiſtrats fuſſent dévoués à Warwick, il marcha vers cette ville, & reçut une députation des Aldermens, qui le ſupplioient de prendre une autre route, pour ne pas ſe trouver dans la néceſſité de lui refuſer l'entrée de leur ville. Il leur répèta ſa première déclaration, ſur la demande qu'il faiſoit, & ſe plaignit avec douceur de la cruauté qu'il

HENRI VI. An. 1471.

HENRI VI. An. 1471.

y auroit à eux, de lui refuſer l'entrée d'une ville, dont il tiroit ſon titre, & à laquelle il avoit accordé tant de graces. Cependant il comptoit plus ſur l'attachement des habitants que ſur ſon éloquence, & il ne fut pas trompé dans ſon attente. Ses partiſans excitèrent un ſoulèvement dans la ville, & les Magiſtrats ſortirent enfin pour lui en préſenter les clefs, ſous la condition d'être éxemptés du pillage. Edouard conſentit à tout ce qu'ils lui propoſèrent; fut reçu dans York, & mit pied à terre à la Cathédrale, où par un ſerment ſolemnel il confirma ſes premières proteſtations, jurant qu'il demeureroit fidelle ſujet de Henri, & que par rapport à ſa propre demande au ſujet de ſon héritage paternel il s'en rapporteroit totalement à la dèciſion du Parlement. Lorſqu'il ſe fut ainſi rendu maître d'York, ſon armée s'augmenta de jour en jour, & il emprunta de l'argent des citoyens pour la faire ſubſiſter: enfin ayant aſſemblé un corps de troupes conſidérables, il laiſſa une forte garniſon dans cette place, & ſe mit en marche pour Londres.

Fabian. Polyd. Virgil.

HENRI VI. An. 1471.

XLI. Il marche à Londres.

Auſſi-tôt que les nouvelles de la deſcente d'Edouard furent reçues à la cour de Henri, on expédia des commiſſions au Duc de Clarence, aux Comtes de Warwick & de Pembroke pour lever des troupes & repouſſer l'uſurpateur. Le Marquis de Montacute, nommé depuis gouverneur d'Ecoſſe, reçut ordre d'arrêter Edouard dans ſa marche vers la ville d'York, & de lui livrer bataille avant qu'il fût en état de combattre avec quelque apparence de ſuccès. Soit que ce Seigneur eût formé de nouveaux engagements avec Edouard, ou qu'il fût indécis ſur le parti qu'il avoit à prendre entre un Prince foible actuellement ſur le trône, & un puiſſant compétiteur avec lequel il eſpéroit former un jour une alliance, par le moyen du mariage qui avoit déja été projetté, il demeura tranquille dans ſon camp de Pontefract, & laiſſa paſſer Edouard à quatre milles du lieu où il étoit. Lorſque ce Prince fut arrivé à Nottingham, Sir Guillaume Stanley, Sir Guillaume Parr, Sir Thomas Burgh, Sir Guillaume Norris & un grand nombre d'autres Gentilshommes ſe joignirent à lui.

HENRI VI. An. 1471.

avec leurs vaſſaux. Cette augmentation de forces l'encouragea à publier ſes droits ſur la couronne, & le nombre de ceux qui ſe rangèrent ſous ſes drapeaux augmenta d'heure en heure pendant qu'il s'avançoit vers Londres. Cependant le Comte de Warwick ayant levé un corps de troupes ſe rendit à Leiceſter pour joindre ſon frère Montacute; mais informé qu'Edouard avoit pris la route de Coventry, il s'avança vers cette ville dans l'intention de hazarder une bataille. Les deux armées étoient en préſence quand le Comte reçut une lettre du Duc de Clarence, par laquelle il lui donnoit avis qu'il étoit en marche pour le joindre, & le prioit de ne point livrer bataille à Edouard juſqu'à ce qu'il fût arrivé avec ſes troupes. Par complaiſance pour le Duc, Warwick changea ſon premier plan, & laiſſa avancer ſon antagoniſte vers Londres, comptant que cette ville tiendroit juſqu'à ce qu'il marchât à ſon ſecours. Cette conduite étoit la plus grande faute qu'il pût faire, en ſuppoſant même qu'il ignorât les intelligences qu'Edouard avoit dans la Capitale, ainſi que la trahiſon de ſes

propres parents. Il devoit être instruit que les plus riches Marchands avoient précedemment prêté de grosses sommes à ce Prince, & qu'ils n'avoient d'espérance d'en pouvoir être payés que par son rétablissement : Que toutes les Dames lui étoient attachées à cause de sa galanterie & des graces repandues sur toute sa personne, & qu'elles engageroient surement leurs maris & leurs amis à se déclarer en sa faveur : Que l'Archevêque de Cantorbery, le Comte d'Essex & quelques autres Prélats & Seigneurs étoient favorablement disposés pour sa cause : Enfin que dans les asyles & franchises de Londres & de Westminster, il y avoit environ deux mille de ses partisans, entr'autres quatre cents Chevaliers & Gentilshommes prêts à prendre les armes pour lui. Cependant il auroit pu arriver que tous ces avantages n'eussent rien produit en faveur d'Edouard, si l'Archevêque d'York à qui l'on avoit confié la personne de Henri & la ville de Londres, eût été réellement attaché aux intérêts de son frère Warwick; mais il avoit déja fait sa paix avec Edouard, qui par

HENRI VI. An. 1471.

HENRI VI. An. 1471.

son moyen fut introduit dans la ville, & se saisit du Roi Henri dans le Palais de l'Evêque de Londres. L'Archevêque fut arrêté en même temps pour sauver les apparences, & on le mit en prison; mais il en sortit deux jours après, & reçut un ample pardon de toutes les trahisons & défauts de conduite dont il pouvoit être coupable.

Rymer. Leland.

XLII. Warwick est défait & tué à la bataille de Barnet.

Cependant Warwick ayant été joint par son gendre Clarence & son frère Montacute, s'avança vers Londres, & le treize Avril campa sur une hauteur dans le voisinage de Barnet. Cette ville étoit occupée par les troupes d'Edouard qui y étoit venu de Londres dans l'intention de lui livrer bataille, sur un message que Clarence lui avoit envoyé pour lui dire qu'il le joindroit avec toutes ses forces. La nuit qui préceda l'action, Richard, Duc de Gloceſter, sans prendre aucunes précautions pour sa sureté, passa à la tente de Clarence, où les deux frères s'embrassèrent avec toutes les marques de la plus sincère affection, & après quelques entretiens particuliers, ils se rendirent ensemble au camp d'Edouard suivis d'environ douze mille hommes. Aussi-

tôt après cette ſcandaleuſe déſertion, Richard envoya un député à Warwick pour s'excuſer du parti qu'il avoit pris, & lui dire qu'il avoit fait ſa paix avec Edouard qui avoit promis de pardonner au Comte, s'il vouloit ſe ſoumettre. Warwick rejetta cette propoſition avec mépris, ſoit qu'il ne crût pas la promeſſe d'Edouard ſincère, ſoit qu'il ſe jugeât en état de ſoutenir le combat contre lui. Il eſt vraiſemblable que ſon frère Montacute avoit trouvé moyen de le convaincre de ſa fidélité, & qu'il étoit déterminé à agir contre Edouard; autrement il auroit ſuivi en cette occaſion l'exemple de Clarence. Le quatorze Avril au matin, l'action commença avec une fureur incroyable des deux côtés, également animés l'un contre l'autre par tous les ſentiments de haine que peut produire l'amitié violée, l'animoſité perſonnelle & l'acharnement de la guerre civile. Les ſoldats de Warwick, quoiqu'inférieurs en nombre à ceux de l'ennemi combattirent en déſeſperés, jugeant qu'ils ſeroient traités en rebelles s'ils étoient vaincus, & le Comte même étoit déterminé à rem-

HENRI VI. An. 1471.

HENRI VI. An. 1471.

porter la victoire ou à périr. Ils attaquèrent avec tant d'impétuosité que la première ligne d'Edouard fut forcée de lâcher pied, & quelques-uns de ses Cavaliers s'étant sauvés à toute bride à Londres y répandirent le bruit qu'il avoit été entièrement défait. Dans cette extrémité, il fit avancer son corps de réserve pour charger l'ennemi en flanc, & cet expédient lui réussit d'autant mieux que le Comte d'Oxford ayant poussé trop loin les Yorkistes, le corps d'armée de Warwick étoit resté découvert. Ce Seigneur voyant la faute qu'il avoit faite, fit faire volte face à ses troupes pour reprendre leur premier poste, & ce mouvement leur fit perdre la bataille. La devise de ses armes & de ses drapeaux étoit une étoile, d'où sortoient quatre rayons, & celle d'Edouard étoit un soleil. Les troupes de Warwick voyant ces étoiles avancer contre eux dans un temps de brouillard, crurent que c'étoient les étendards d'Edouard, & tombèrent sur leurs amis avec une telle furie, qu'ils furent rompus & dispersés avant que le Comte d'Oxford pût leur faire reconnoître leur erreur. D'un autre

côté, ceux-ci ſe croyant trahis prirent la fuite vers l'ennemi avec la plus grande précipitation. Les autres corps de l'armée de Warwick voyant leur déſordre jugèrent qu'ils avoient été attaqués par derrière, & que par conſéquent ils étoient eux-mêmes enveloppés, ce qui les remplit de conſternation, & la frayeur s'étendant de rang en rang, la confuſion devint générale. Edouard tirant avantage de ce déſordre, les chargea avec une nouvelle vigueur, & ce fut en vain que Warwick employa tous ſes efforts pour les rallier & les animer par ſon éxemple. Dans les batailles précédentes, il avoit toujours combattu à cheval pour être en état de paſſer dans toutes les lignes, & de voir par lui-même tout le détail de l'action : mais dans celles-ci il avoit renvoyé ſon cheval, & préferé de combattre à pied, pour que ſes troupes viſſent qu'il vouloit partager leur fortune, telle que fut l'iſſue de cette journée. Cette réſolution contribua à ſa défaite, en ce qu'il ne put être préſent dans tous les endroits où ſes ordres & ſon ſecours auroient été néceſſaires, & que les ſoldats n'étoient

HENRI VI. An. 1471.

HENRI VI. An. 1471.

pas encouragés par la vûe de leur Général. Enfin après avoir employé tout l'art d'un grand Commandant & d'un Héros, à faire des efforts inutiles, il ſe précipita au plus fort de la mêlée, & y périt couvert de bleſſures, ainſi que ſon frère Montacute qui s'y étoit également jetté pour le dégager. Lorſque les deux Généraux furent morts, Edouard ne trouva plus aucune oppoſition, & vers midi ſa victoire fut complette ſur ſes ennemis, dont il y eut cinq mille tués ſur le champ de bataille; cependant le carnage n'auroit pas été ſi grand, ſans la défenſe qu'il avoit faite à ſes ſoldats de donner aucun quartier. Le Comte d'Oxford prit la fuite dans le pays de Galles, où le Comte de Pembroke étoit occupé à lever des troupes pour le ſervice de Warwick. Le Duc d'Exeter fut bleſſé, dépouillé & laiſſé pour mort ſur le champ de bataille, où il demeura juſqu'au ſoir qu'il recouvra l'uſage de ſes ſens, & réuſſit à ſe traîner juſqu'à la maiſon d'un nommé Rutland, où il fut guéri de ſes bleſſures; mais il fut enſuite découvert & conduit priſonnier à la tour. Cette victoire ne fut pas exempte

Edouard IV. An. 1471.

de

de ſang du côté d'Edouard qui perdit le Lord Berners, & eut quinze cents hommes tués dans l'action. Ainſi périt le fameux Comte de Warwick, qui par ſa puiſſance, ſon crédit, ſes talents militaires & ſa fortune, avoit acquis le nom de faiſeur de Rois. On ne peut diſconvenir que ce Seigneur n'eut autant de grandeur d'ame que d'habileté; & s'il n'eut été trahi par ceux en qui il mettoit le plus ſa confiance, Edouard n'auroit jamais triomphé de la maiſon de Lancaſter. Le jour qui ſuivit la bataille, ce Prince retourna à Londres, fit expoſer les corps nuds de Warwick & de Montacute dans la Cathédrale de ſaint Paul, d'où ils furent tranſportés à Bisham au Comté de Berk, & enterrés dans un Prieuré fondé par leurs ancêtres de la maiſon de Montacute.

Edouard IV. An. 1471.

Fabian. Stowe.

XLIII. Marguerite d'Anjou deſcend à Weymouth,

Edouard n'avoit pas encore eu le temps de recueillir les fruits de ſa victoire lorſqu'il ſe trouva obligé de courir les riſques d'une nouvelle bataille. Margueritte d'Anjou, après un paſſage long & dangereux étoit deſcendue le jour de Pâques à Weymouth dans le Comté de Dorſet, ac-

Edouard IV. An. 1471.

compagnée du Prince de Galles & d'Edmond, Duc de Sommerſet, avec un petit corps de troupes Françoiſes. Lorſqu'elle reçut la nouvelle de la mort de Warwick & de l'empriſonnement de ſon mari, tout ſon premier courage parut l'abandonner; elle fut accablée de douleur & de conſternation, & ſe refugia avec ſon fils à Beaulieu, Monaſtère de l'ordre de Cîteaux dans le Comté de Hamp. Cependant elle reprit ſes eſprits, lorſqu'elle fut jointe par Jean Courtenay, Comte de Dévon, le Vicomte Beaumont, le Lord Wenlock, Sir Hughes Courtenay, Sir Jean Beaufort, Sir Thomas Fulford, Sir Jean Forteſcue, Sir Thomas Treſham, Sir Gervaze Clifton, Sir Thomas Seymour, & pluſieurs autres Gentilshommes avec leurs vaſſaux & adhérents. Elle ſe mit auſſi-tôt en campagne, traverſa les Comtés de Dévon & de Sommerſet, où ceux qui ſe joignirent à elle formèrent une armée conſidérable, avec laquelle elle avança à Tewkesbury dans le Comté de Dorſet, d'où elle ſe propoſoit de marcher dans le pays de Galles, & de joindre le Comte de Pembroke.

XLIV. Elle eſt dé-

Ce projet fut interrompu par la

vigilance & l'activité d'Edouard, qui la proscrivit elle & tous ses adhérents par une proclamation, & se mit en marche sans perdre de temps pour les bords de la Severne, dans l'intention de lui livrer bataille, avant qu'elle put être jointe par le Comte de Pembroke. On avoit refusé à cette Princesse de la recevoir dans Gloceſter, où elle espèroit traverser la rivière, & elle marcha à Tewkesbury dans le même dessein; mais Edouard la suivit de si près qu'elle ne pouvoit entreprendre de passer la Severne sans exposer son arrière-garde à être détruite, c'est pourquoi elle résolut de l'avis de son conseil de guerre, de se retrancher dans un parc qui joignoit la ville, & de rester dans cette situation jusqu'à l'arrivée de Pembroke. Elle éxécuta aussi-tôt ce dessein, & Edouard étant arrivé dans le même endroit forma celui de l'attaquer dans ses retranchements, avant qu'elle put être mieux fortifiée, ou recevoir du secours. Dans cette vûe, il rangea son armée sur deux lignes, dont il donna le commandement de l'une à son frère le Duc de Gloceſter, & se mit à la tête de la

Edouard IV. An. 1471. faite à Tewkesbury. Son fils le Prince Edouard est assassiné.

Edouard IV. An. 1471.

ſeconde avec le Duc de Clarence. Le Duc de Sommerſet diſpoſa l'armée de la Reine ſur trois lignes audedans de ſes retranchements, & ſe mit à l'avant-garde, pour ſoutenir le premier choc de l'ennemi : la ſeconde ligne avoit pour commandant le Lord Wenlock, ſous le Prince de Galles qui étoit conſidéré comme Général en chef, & l'arrière-garde étoit commandée par le Duc de Dévon. Edouard ayant remarqué que Sommerſet avoit laiſſé quelques ouvertures au front de ſes retranchements, par leſquelles il ſe propoſoit de faire des ſorties, & d'ailleurs bien informé du caractère impétueux de ce Seigneur, ordonna à ſon frère Gloceſter, qui devoit commencer l'attaque, d'attirer Sommerſet hors de ſes lignes en avançant & ſe retirant enſuite avec précipitation, juſqu'à ce qu'il vit le Duc & ſa diviſion en pleine campagne, qu'alors il fit volte face & retournât à la charge, l'aſſurant qu'il ſeroit ſoutenu à propos. Gloceſter ſuivant ſes inſtructions, attaqua vivement les retranchements, & ayant été reçu avec autant de courage, il ſe retira dans un tel déſordre & confuſion ap-

parente que le Duc de Sommerſet, crut qu'il prenoit la fuite ; ſortit de ſes ouvrages pour le pourſuivre, après avoir envoyé ordre à Wenlock de le ſuivre & le ſoutenir en cas de néceſſité. Lorſque le Duc de Gloceſter eut ainſi attiré ſon ennemi dans un terrein découvert, il éxécuta avec grand ſuccès ce qui lui avoit été commandé. Ses troupes firent halte ; furent en un inſtant rangées dans leur premier ordre, & il les remena à la charge au grand étonnement & à la confuſion de l'ennemi, qui avoit commencé ſa pourſuite avec tant de déſordre, & fut ſi ſurpris de ce changement, qu'au lieu de ſoutenir l'attaque, ils ne ſongèrent qu'à ſe ſauver dans leurs retranchements. Le Duc de Sommerſet, voyant que le Lord Wenlock n'avoit point quitté ſon poſte pour ſoutenir la première ligne, entra dans une telle colère qu'il courut ſur lui à toute bride, & lui fendit la tête d'un coup de ſa hache d'armes. Le Duc de Gloceſter entra dans les retranchements avec les fuyards, & en fit un horrible carnage. Le jeune Prince de Galles, voyant toute l'armée en confuſion

Edouard IV. An. 1471.

Edouard IV. An. 1471.

ne ſavoit de quel côté il devoit tourner, & le Duc de Sommerſet étoit dans une ſi grande fureur qu'il pouvoit à peine parler, & encore moins donner les ordres néceſſaires pour pouvoir reformer ſes troupes. Le Roi Edouard, qui ſuivoit ſon frère avec la ſeconde diviſion, acheva de jetter le déſordre dans l'armée de la Reine, qui fut miſe totalement en déroute & il en fit un furieux maſſacre, la ſeconde & la troiſième ligne ayant pris la fuite ſans même tirer l'épée. Le Comte de Dévon & Sir Jean Beaufort furent trouvés entre les morts, dont le nombre monta à trois mille hommes. Le Duc de Sommerſet, le Grand-Prieur de Saint Jean, & environ vingt Gentilshommes ſe retirèrent dans l'Egliſe de l'Abbaye avec l'eſpérance qu'elle leur ſerviroit d'azyle; mais ils en furent arrachés par force & mis à mort. Le Prince de Galles tomba entre les mains de ſes ennemis & fut conduit à Edouard, qui lui demanda inſolemment comment il avoit eu la préſomption d'entrer en armes dans ſon Royaume. Le jeune Prince répondit avec autant de courage que de dignité à cette arro-

Fabian. Stowe.

gante queſtion, qu'il y étoit venu pour recouvrer la couronne de ſon père & ſon propre héritage, qu'Edouard avoit injuſtement uſurpés. Auſſi-tôt qu'il eut prononcé ces mots qui auroient dû lui attirer l'admiration & l'eſtime d'un ennemi généreux, Edouard le frappa au viſage de ſon gantelet & ſe retira. Il paroit que cette action fut comme un ſignal donné aux Ducs de Clarence & de Gloceſter, au Lord Haſtings & à Sir Thomas Grey, fils de la Reine Eliſabeth qui ſe jettèrent à l'inſtant ſur lui comme des bêtes farouches & le déchirèrent en piéces. Sa mère, Margueritte d'Anjou fut trouvée plus proche de la mort que de la vie, dans un chariot ſur le champ de bataille, & on l'envoya priſonnière à la Tour, où elle demeura environ quatre ans, après leſquels le Roi de France paya cinquante mille écus pour ſa rançon. Telle fut la cataſtrophe de cette Princeſſe Françoiſe, dont l'ambition & le caractère deſpotique plongèrent l'Angleterre dans une mer de ſang & dans des malheurs infinis, & cauſèrent auſſi la ruine de cette Reine & de ſa propre famille.

Edouard IV. An. 1471.

Edouard IV. An. 1471.

XIV. Révolte du bâtard de Falconbridge.

La bataille de Tewkesbury, qui fut livrée le quatre Mai, éteignit toutes les eſpérances de la maiſon de Lancaſter. Elle avoit bien encore une petite armée ſur pied, ſous les ordres du Comte de Pembroke : mais ils ſe diſperſèrent tous d'eux-mêmes, auſſitôt qu'ils apprirent les nouvelles de cette action, & le Comte laiſſant la défenſe de Pembroke à Sir Jean Scudamore, prit la fuite en Bretagne, avec ſon neveu le jeune Henri, Comte de Richemond. Pendant qu'Edouard étoit ainſi occupé dans les provinces occidentales, Thomas Névil, bâtard de Falconbridge, qui avoit été créé Vice-Amiral du Canal pendant l'adminiſtration de Warwick, & avoit perdu cette place après la mort de ce Seigneur, aſſembla quelques vaiſſeaux, enrôla un grand nombre de vagabonds & d'aventuriers, avec leſquels il commença à croiſer & éxercer la piraterie ſur les côtes de Kent. Enfin ſes partiſans s'augmentèrent en ſi grand nombre, qu'il ſe hazarda à faire une deſcente à Sandwick, & fut reçu dans Cantorbéry par le Maire Nicolas Faunte. Ses gens augmentant de jour en jour,

il se mit en marche pour Londres, à la tête de dix-sept mille hommes, & le quatorze Mai entra dans le faux-bourg de Southwark; mais les habitants de la Capitale qui venoient d'apprendre l'issue de la bataille de Tewkesbury s'opposèrent à ce qu'il passât le pont. Il fit traverser la rivière à une partie de son armée, avec ordre d'attaquer la ville par trois endroits différents, pendant que lui-même essayeroit de forcer le pont: un de ces détachements s'empara d'Aldgate & entra dans Londres; mais il fut repoussé par la valeur de l'Alderman Robert Basset. Cette entreprise ayant manqué, les révoltés abandonnèrent leur chef, qui s'embarqua à bord de ses vaisseaux & fit voile pour Sandwich. Cependant Edouard étant revenu à Londres, avec un corps de trois mille hommes, le poursuivit dans le lieu de sa retraite, & réduisit la ville, après que Névil se fut échappé par mer; mais il fut pris ensuite & éxécuté à Southampton.

Edouard IV. An. 1471.

Fabian.

XLVI. Mort de Henri VI.

Il est vraisemblable que cette révolte précipita la mort du malheureux Henri, qui fut trouvé sans vie dans la Tour, où il avoit été renfer-

Edouard IV. An. 1471.

médepuis le rétabliſſement d'Edouard. La plus grande partie des Hiſtoriens ont avancé qu'il avoit été aſſaſſiné par le Duc de Gloceſter, Prince du caractère le plus brutal; au lieu que quelques Modernes par affectation de ſingularité aſſurent que Henri mourut de chagrin. Il eſt hors de doute qu'il en avoit des ſujets aſſez grands, & on doit avouer qu'il ne ſe trouve rien dans l'Hiſtoire qui puiſſe convaincre Edouard ni Richard d'avoir commis ou fait commettre ce meurtre : cependant ſi l'on raſſemble différentes circonſtances, elles concoureront à donner de violents ſoupçons contre ſon ſucceſſeur. Henri étoit d'un tempéramment robuſte; âgé ſeulement de cinquante ans; naturellement inſenſible à l'affliction, & accoutumé aux viciſſitudes de la fortune, enſorte qu'il ne paroit pas vraiſemblable que ſa mort ait été l'effet de l'âge ni des infirmités, & que le chagrin de ſon dernier déſaſtre ait pu lui faire une telle impreſſion qu'il ait mis fin à ſa vie. Une mort ſi prompte fut très ſuſpecte dans la conjoncture où elle arriva, auſſi-tôt après la ſuppreſſion d'une révolte qui ſembloit

marquer qu'Edouard ne ſeroit jamais tranquille, tant que le chef de la maiſon de Lancaſter ſeroit vivant, & enfin tous ces ſoupçons ſont confirmés par le caractère du Roi régnant, & celui de ſon frère Richard, également ſanguinaires, barbares & inflexibles. Celui de l'infortuné Henri étoit totalement différent : ſans avoir aucune des vertus ni des qualités qui conviennent aux Princes, il n'étoit nullement porté à la cruauté ni à la vengeance. Au contraire, ce n'étoit qu'avec une peine extrême qu'il conſentoit au chatiment des malfaiteurs lorſqu'il étoit néceſſaire d'en ſacrifier quelqu'un à la ſureté publique, & même il ſouffrit quelquefois des injures perſonnelles très atroces ſans donner aucune marque de reſſentiment. Il étoit chaſte, pieux, compatiſſant, charitable, & de mœurs ſi pures, que l'Evêque qui le confeſſa pendant dix ans déclara que pendant ce temps il n'avoit commis aucun péché qui méritât de pénitence ou de réprimande. Enfin il auroit été l'ornement d'un cloître, mais peu propre pour la couronne, & fut plus reſpectable en ce qu'il n'avoit point de

Edouard IV. An. 1471.

Stowe. Hollingshed.

Edouard IV. An. 1471.

vices, que pour les vertus qu'il poſſédoit. Il fonda le Collége d'Eaton près Windſor, & le Collége Royal de Cambridge pour les Ecoliers qui avoient commencé leurs études à Eaton. Le matin qui ſuivit ſa mort, on expoſa ſon corps dans l'Egliſe de Saint Paul, pour prévenir les ſoupçons odieux, & le lendemain on le tranſporta par eau à l'Abbaye de Chertſey, où il fut enterré; mais on le releva depuis de ſon tombeau & il fut conduit à Windſor, où on l'inhuma avec de pompeuſes funérailles.

XLVII. Promotions à la cour d'Edouard. Traités avec différentes puiſſances.

Edouard étant ſolidement établi ſur le trône d'Angleterre aſſembla le trois Juillet, dix Evêques, cinq Ducs, ſix Comtes, quatorze Barons, Sir Guillaume Courtenay & dix autres des principaux Chevaliers, dans la Chambre du Parlement, où ils jurèrent qu'ils ſoutiendroient la ſucceſſion à la couronne dans ſa famille, & prêtèrent ſerment d'obéiſſance éventuelle à ſon fils Edouard, qu'il venoit de nommer Prince de Galles, Duc de Cornouaille & Comte de Cheſter. Le Roi accorda le pardon à Guillaume Wainfleet Evêque de Win-

cheſter & à ſept autres Prélats, qui avoient été partiſans de la maiſon de Lancaſter ; mais George Nèvil Archevêque d'York dont le crédit avoit particulièrement cauſé le rétabliſſement de Henri fut envoyé en éxil, & empriſonné dans le Château de Gûiſnes pendant pluſieurs années, durant leſquelles Edouard s'empara du revenu de ſon ſiège, après avoir ſaiſi tous ſes autres effets. La dignité de grand Chambellan d'Angleterre, vacante par la mort de Warwick fut conférée à Richard Duc de Gloceſter, qui enſuite la rèſigna à Clarence, étant pourvu de la place de Conétable. Le Gouvernement de Calais fut donné à Antoine Widewille, Comte de Rivers, frère de la Reine : mais la Garniſon refuſa de recevoir en cette qualité aucun autre que le Lord Haſtings, qui en conſéquence fut nommé Gouverneur, & on lui donna Sir Jean Howard pour ſon repréſentant. Le reſte de l'année fut employé en négociations avec différents Potentats. La trève d'Ecoſſe avoit été ſouvent violée pendant les troubles, & comme les ſentiments des deux Monarques étoient abſolu-

Edouard IV. An. 1471.

Edouard IV. An. 1471.

ment de travailler à la paix, on ouvrit un congrès à Alnewick pour terminer tous les différents. La trève fut confirmée; mais la négociation dura deux ans, pendant lesquels les Ambassadeurs Anglois eurent ordre de proposer un mariage entre le Roi d'Ecosse & une Princesse d'Angleterre. Le treize Septembre la trève avec la Bretagne fut confirmée pour treize ans, & l'on en conclut une autre de huit mois avec Louis XI. Roi de France, quoiqu'Edouard n'eut pas lieu d'être satisfait de la conduite de ce Monarque : mais comme son Etat étoit presque totalement épuisé par les guerres civiles, il n'étoit pas dans une circonstance propre à éxécuter ce que lui avoit pu dicter le ressentiment. Il ne comptoit cependant pas tant sur ses traités qu'il négligeât de mettre son Royaume en état de défense. Il convoqua un Parlement qui fut assemblé le six Octobre, & il obtint des Communes un secours pour l'entretien de treize mille Archers, avec un dixième des Seigneurs spirituels & temporels. Pendant cette session on nomma des Commissaires pour traiter avec les Députés des villes Anséatiques, afin de re-

Rymer. An. 1472.

nouveller avec elle l'ancienne ligue qui avoit été violée par les dépréda-tions pendant le cours de la guerre civile. On termina auſſi des différents de même nature avec les Flamands, & l'ancienne confédération avec le Portugal fut confirmée par des lettres patentes. Edouard IV. An. 1472.

XLVIII. Le Comte d'Oxford fait une entrepriſe dans le pays de Galles.

Pendant qu'Edouard prenoit toutes ſes meſures pour affermir ſon trône par des alliances étrangères, ſa tranquilité fut un peu troublée par le retour du Comte d'Oxford qui s'étoit retiré en France après la bataille de Tewkesbury. Ce Seigneur fut reçu très froidement de Louis XI. mais il aſſembla environ cent hommes déterminés avec leſquels il deſcendit au mont-ſaint-Michel en Cornouaille, & s'empara de la place par ſurpriſe. Le Roi allarmé de cet exploit envoya un détachement de ſes troupes contre lui avant qu'il eut eu le tems de former une armée: il fut inveſti & ſe rendit ſous promeſſe de la vie; mais il perdit ſa liberté & ſes biens, ils furent confiſqués par Edouard, ſans en laiſſer la plus petite partie pour la ſubſiſtance de la Comteſſe,

Edouard IV. An. 1472.

qui étoit ſœur du Comte de Warwick: & Oxford fut tranſporté au Château de Ham près Calais où il demeura douze ans priſonnier. Jean Holland, Duc d'Exeter qui avoit été laiſſé pour mort ſur le champ de bataille à Barnet, s'étoit retiré dans l'aſyle de Weſtminſter, d'où il pria ſa femme, ſœur d'Edouard, d'emploier ſes bons offices en ſa faveur. Ils avoient vécu ſéparés de puis le commencement de la guerre civile, & elle ſe trouva alors ſi peu diſpoſée à lui donner cette marque d'amitié auprès de ſon frère, qu'elle demanda à faire confirmer ſa ſéparation en juſtice. Elle obtint l'effet de ſa requête quoiqu'elle ne produiſit point de moyens ſuffiſants pour la ſoutenir. Le Duc voyant que toute eſpérance de pardon lui étoit ôtée, & ennuyé de vivre renfermé à la charge d'un petit nombre d'amis, quitta ſa retraite avec tant de ſecret que perſonne ne put connoître ni le temps ni les moyens dont il s'étoit ſervi : mais environ deux ans après ſon corps fut trouvé mort ſur le rivage de la mer dans le comté de Kent. Ce Seigneur étoit le dernier de la branche de Lancaſter,

qui put cauſer quelque inquiétude au Monarque Anglois, & il ne reſtoit plus que le Comte de Richemond, qui réſidoit en Bretagne avec ſon oncle Pembroke. Quoiqu'ils ne fuſſent point en état d'interrompre la tranquilité du regne d'Edouard, il déſiroit cependant ardemment d'avoir le jeune Comte en ſon pouvoir, & envoya des Ambaſſadeurs au Duc de Bretagne pour demander qu'il le lui livrât. Ce Prince refuſa de violer les droits de l'hoſpitalité en conſentant à cette demande; mais il fit aſſurer Edouard qu'il le garderoit de façon à ne pouvoir cauſer aucun trouble dans ſon Gouvernement. En conſidération de cette promeſſe le Roi lui paya une penſion annuelle, ſous prétexte de l'entretien des deux priſonniers. Les craintes d'Edouard étant appaiſées par cette convention, il marqua ſa reconnoiſſance à Louis de Bruges, Seigneur de Gruthuiſen qui l'avoit reçu avec tant d'affection en Hollande, & le créa Pair d'Angleterre, par le titre de Comte de Wincheſter, après que le Parlement l'eut naturaliſé. *Act. pub.*

Edouard IV. An. 1472.

Pendant que ces choſes ſe paſ- XLIX. Le Duc de

Edouard IV. An. 1472.

ſoient en Angleterre, Louis XI. informé qu'on projettoit un traité de mariage entre ſon frère le Duc de Guyenne & la fille de Charles, Duc de Bourgogne, réſolut de prévenir cette alliance, qui auroit formé une étroite liaiſon entre ſa propre famille & la maiſon qu'il vouloit abbattre. Il commença par faire donner un poiſon lent au Duc de Guyenne, & en même temps conclut une trève d'un an avec le Duc de Bourgogne, qui y conſentit volontiers, parce qu'il avoit déja perdu Amiens & Saint-Quentin dans une guerre, qu'il n'étoit pas en état de ſoutenir. Peu de ſemaines après la concluſion de ce traité, le Duc de Guyenne mourut, & Louis s'empara de ce Duché ſans trouver aucune oppoſition. Le Duc de Bourgogne s'apperçut alors qu'il avoit été dupé par le Monarque François, qui n'avoit fait la trève que pour être en liberté d'éxécuter ſes deſſeins ſur la Guyenne: & il fut tellement irité d'avoir été ainſi ſurpris, qu'il entra en France avec une armée, ravageant par le fer & par le feu tout le pays par où il paſſoit. Le Duc de Bretagne, dont les

Bourgogne fait une invaſion en France.

projets étoient renverſés par la mort du Duc de Guyenne, réſolut ſincérement de ſe joindre à celui de Bourgogne, ce qui étoit le ſeul moyen de ſe ſoutenir mutuellement : mais Louis jugeant qu'il pourroit prendre cette réſolution, avoit déja fait aſſembler un corps de troupes en Anjou, pour obſerver ſa conduite. Cependant Charles après s'être emparé de Neſle & de Roye, avoit inveſti Beauvais dont il ne put ſe rendre maître. Il marcha en Normandie, dans l'eſpérance d'être joint par le Duc de Bretagne ; mais ce Prince ne pouvoit ſortir de ſes propres états, à cauſe de l'armée que Louis tenoit en Anjou, au hazard de laiſſer la Normandie & la Picardie à la merci des Bourguignons. Enfin le Monarque réuſſit à faire une trève ſéparée avec la Bretagne, & le Duc de Bourgogne ſe trouvant abandonné de ſon allié ſuivit ſon exemple, & conclut auſſi avec Louis une trève qui fut ſouvent renouvellée par la ſuite.

Edouard IV. An. 1472.

Il ne ſe paſſa l'année ſuivante aucun événement important en Angleterre. Le Parlement qui avoit été prorogé ſe raſſembla le huit Février, & accor-

L. Le Parlement paſſe un acte de réſumption.

Edouard IV. An. 1473. da un quinzième comme une addition au dixième accordé dans la seſſion précédente. L'aſſemblée fut encore prorogée au ſix Octobre, & elle paſſa alors un acte de réſumption pour annuller tous les dons de terres & d'offices, afin d'améliorer les revenus d'Edouard. Cependant le Roi de Portugal demanda la reſtitution de quelques vaiſſeaux que les Anglois avoient pris ſur ſes ſujets; mais les enquêtes firent connoître qu'ils avoient été pillés par le bâtard de Falconbridge pendant la rébellion, & le Roi de Portugal ſe déſiſta de ſa demande. Le traité d'Alnewich qui étoit depuis long-temps en ſuſpens fut enfin conclu à la ſatisfaction des deux nations Angloiſe & Ecoſſoiſe. Les diſputes avec les villes Anſéatiques furent auſſi terminées à l'amiable, & l'on renouvella l'ancienne alliance avec le Dannemark.

Rot. Parl.

Rymer.

II. Le Duc de Bourgogne entreprend le ſiége de Nuys

Auſſi-tôt après la concluſion de la trève entre la France & la Bourgogne, Charles étoit entré dans le pays de Gueldres en vertu d'une donation que lui en avoit fait le Duc Arnold, irrité contre ſon propre fils Adolphe. Sous ce prétexte le Duc

de Bourgogne y avoit fait une invaſion, avoit défait & pris Adolphe, & s'étoit emparé de tout le Duché. Il réſolut enſuite d'étendre ſes conquêtes du côté de l'Allemagne, auſſitôt qu'il en trouveroit l'occaſion. Il s'étoit élevé une conteſtation au ſujet de l'Archevêché de Cologne entre Robert de Bavière & le frère du Lantgrave de Heſſe : Charles embraſſa la cauſe du premier, & entreprit le ſiège de Nuys, forte place dans cet Archevêché, qu'il eſpéroit réduire avant l'expiration de la trève avec Louis; mais ce Monarque par ſes intrigues lui fit trouver tant d'obſtacles qu'il ne lui fut pas poſſible de les ſurmonter. A ſon inſtigation l'Empereur Frédéric mit ſur pied une nombreuſe armée pour forcer le Duc à lever le ſiège, & il ſe forma contre lui une confédération entre les Suiſſes & les Ducs d'Autriche & de Lorraine. Dans cet embarras, il ne vit d'autre moyen pour ſe délivrer des pérſécutions de Louis, que celui d'engager Edouard à faire une puiſſante diverſion en France, & dans cette vue il envoya des Ambaſſadeurs à Londres,

Edouard IV. An. 1473.

Edouard IV. An. 1474.

pendant qu'il continuoit toujours le siège de Nuys, où il demeura dix mois ſans pouvoir prendre la place. Pour engager Edouard à entrer dans ſes vues, il lui promit de le joindre avec toutes ſes troupes auſſi-tôt qu'il ſeroit deſcendu en Picardie; le flatta de l'eſpérance que le Comte de Saint-Pol lui livreroit S. Quentin, & que le Duc de Bretagne entreroit dans leur aſſociation. Il amuſa encore le Monarque Anglois d'une prétendue correſpondance qu'il diſoit avoir avec les Princes François, & lui perſuada que la conquête du Royaume de France étoit auſſi facile dans cette conjoncture qu'elle l'avoit été ſous le règne de Charles VI.

Mézerai. Comines.

LII. Edouard conclut avec ce Prince cinq traités différents.

Edouard attendoit impatiemment une pareille occaſion de ſe venger de Louis, & tout ſembloit concourir à la ruine de ce Monarque turbulent, qui n'auroit jamais été en état de tenir contre trois ennemis auſſi formidables s'ils avoient toujours agi de concert; mais le ſeul but de Charles étoit de procurer en France une aſſez puiſſante diverſion pour empêcher Louis d'interrompre ſes progrès en Allemagne.

Cependant il ſe conduiſit comme s'il eût eu réellement deſſein d'aider Edouard à faire la conquête de la France, & munit ſes Ambaſſadeurs de pleins pouvoirs pour traiter en conſéquence. Les conférences furent ouvertes auſſi-tôt par les Plénipotentiaires des deux parties, & au mois de Juillet ils ſignèrent pluſieurs traités relatifs à cette importante entrepriſe. Le premier contenoit une ligue d'amitié, d'alliance & de confédération entre Edouard & le Duc de Bourgogne, qui s'engageoient mutuellement à ſe ſoutenir de tout leur pouvoir. Le ſecond comprenoit quelques conventions particulières relatives à la guerre de France. Elles portoient: Qu'Edouard entreroit en France dans un certain temps limité, à la tête de dix mille hommes au moins, pour recouvrer les Duchés de Guyenne & de Normandie, ainſi que tout le Royaume: Que le Duc de Bourgogne le ſoutiendroit perſonnellement de toutes ſes forces pour l'éxécution de ce deſſein: Que le Roi n'entreroit en aucunes propoſitions de paix ou de trève ſans le conſentement du Duc,

Edouard IV. An. 1474.

Edouard IV. An. 1474.

& que le Duc en feroit de même par rapport à Edouard : Que les deux Princes feroient publier la guerre contre Louis comme étant leur ennemi commun : Que ſi l'un des deux étoit aſſiégé, ou jugeoit à propos de livrer bataille, l'autre le joindroit avec toutes ſes troupes, & à ſes propres frais, afin de courir les mêmes dangers, & que leurs Lieutenants ſe conduiroient ſuivant les mêmes principes : Qu'auſſi-tôt après la déclaration de guerre, les deux alliés attaqueroient l'ennemi commun dans les parties de ſes Etats où ils penſeroient trouver le plus d'avantage, & de façon qu'ils fuſſent à portée de ſe ſoutenir mutuellement : Que la guerre une fois commencée, l'un des alliés ne ſe retireroit point tant que l'autre pourſuivroit ſes opérations : Et que dans le cas où l'un des deux ſeroit abſent, ſon Lieutenant obéiroit à l'autre allié dans tout ce qui auroit rapport à leur commun avantage. Le troiſième traité régloit le nombre de troupes que chacun devoit fournir pour cette expédition. Le quatrième contenoit une donation faite au Duc de

de Bourgogne de plusieurs provinces de France, par la concession desquelles Edouard promettoit de récompenser son amitié & son assistance. La cinquième convention concernoit le payement des troupes que devoit fournir le Duc de Bourgogne ; Et par la dernière expédiée en forme de lettres patentes, le Duc permettoit & donnoit pouvoir à Edouard & à ses successeurs, Rois de France, d'entrer dans Reims, & d'y être consacrés de l'Huile sainte sans aucun trouble. Cet article étoit nécessaire, parce que toute la Champagne étoit cedée à Charles dans la donation.

Edouard IV. An. 1474.

Rymer.

LIII. Il fait des préparatifs pour une expédition en France.

Il ne paroît pas vraisemblable que l'un ou l'autre parti pût s'imaginer qu'il fut possible de conquérir la France avec les troupes qu'ils comptoient employer à cette expédition. Ils ne cherchoient qu'à se tromper mutuellement, le Duc n'ayant d'autres vues, comme nous l'avons déja remarqué, que de faire faire une diversion, & toute l'ambition d'Edouard étant bornée à reprendre la Normandie & la Guyenne. Ces traités furent ratifiés & approuvés dans la cinquième session du Parlement, qui accorda les secours

Edouard IV. An. 1474.

néceſſaires, après quoi le Roi expédia les commiſſions pour lever des troupes, & envoya en même temps des Ambaſſadeurs dans les différentes cours de l'Europe, pour former de nouvelles alliances, ou au moins prévenir l'union des différentes puiſſances avec ſon ennemi. La paix d'Ecoſſe fut cimentée par un traité de mariage entre Cécile, ſeconde fille d'Edouard, & Jacques fils & héritier de Jacques III. Les parties étoient encore dans l'enfance, & le mariage ſe fit par procureurs. En même temps Edouard s'engagea à payer vingt mille marcs pour la dot de cette Princeſſe, à différents termes, ſous la condition qu'on lui remettroit cet argent ſi le mariage n'avoit pas lieu. La trève fut prolongée pour quarante-ſix ans, & les deux Rois s'engagèrent mutuellement à ſe prêter ſecours l'un à l'autre pour réprimer toutes les revoltes dans leurs Etats reſpectifs. Lorſqu'Edouard eut pris ces ſages précautions pour mettre le Royaume à couvert de toute invaſion ennemie, il travailla avec une nouvelle vigueur à ſes préparatifs; mais les ſubſides que le Parlement lui avoit accordés ne pouvoient

Act. pub.

Edouard IV. An. 1474.

suffire aux frais de cette expédition, c'est pourquoi il sollicita une bienveillance ou un don gratuit de ses sujets, chacun suivant les biens qu'il possédoit. Cet expédient lui réussit autant qu'il le pouvoit désirer. Quelques-uns contribuèrent de bonne grace; d'autres furent gagnés par l'éloquence & les insinuations d'Edouard; & les femmes employèrent tout leur crédit en faveur d'un Monarque, l'objet de leur admiration. Un grand nombre de particuliers préférèrent de lui donner leur argent, plutôt que de courir les risques de s'attirer son indignation, & la guerre de France fut un prétexte très plausible pour le peuple dans cette conjoncture. Le Roi ne se fit aucun scrupule de visiter plusieurs de ses sujets, & de recevoir lui-même leurs dons. Entr'autres, il s'adressa à une riche veuve, qui lui dit qu'elle ne pouvoit s'empêcher de contribuer de vingt livres pour un si beau jeune Prince, qui les lui demandoit de si bonne grace. Le Roi flatté de ce compliment, s'approcha d'elle; l'embrassa avec grande cordialité, & elle fut si contente de cet honneur auquel elle ne s'attendoit pas, qu'elle

An. 1475.

Edouard IV. An. 1474.

lui donna le double de ce qu'elle venoit de promettre. De ces nouvelles levées, il y en avoit trois mille hommes deſtinés pour le ſervice du Duc de Bretagne, qui cependant avoit changé le traité de trève avec le Monarque François en un traité de paix perpétuelle ; mais auſſi-tôt qu'il fut inſtruit de la ligue que le Roi d'Angleterre & le Duc de Bourgogne avoient formée, il demanda ſecrettement d'y être compris, & cette faveur lui ayant été accordée, ce corps de troupes commandé par les Lords Audeley & de Duras fut deſtiné pour ſa défenſe.

Rymer.

LIV. Il deſcend avec une armée à Calais.

Edouard ayant aſſemblé une armée de quinze cents hommes d'armes, quinze mille archers à cheval, & d'un grand nombre d'infanterie, nomma le Prince de Galles ſon fils Régent du Royaume, quoiqu'il fut encore dans l'enfance, & s'embarqua à Sandwich pour Calais le vingt Juin. Il étoit ſi mal pourvû de vaiſſeaux de tranſport qu'il employa trois ſemaines à paſſer ſes troupes au continent. Arrivé à Calais, il envoya un Hérault ſommer Louis XI. de lui remettre la couronne de France qu'il

avoit uſurpée, & en cas de refus lui déclarer guerre & vengeance. Le Monarque écouta le Hérault ſans aucune marque d'émotion, & lui dit qu'il étoit bien informé qu'Edouard n'avoit pas pris un parti auſſi violent de lui-même; mais à l'inſtigation du Duc de Bourgogne & du Conétable de Saint-Pol: & le chargea de dire à ſon maître qu'il ſeroit trompé par ſes deux alliés. Il fit enſuite pluſieurs queſtions, & connut par les réponſes du Hérault que les perſonnes auxquelles il convenoit le mieux de s'adreſſer, s'il vouloit par la ſuite faire quelque propoſition de paix, étoient les Lords Howard & Stanley: Enfin il fit préſent au Député de trois cents écus, avec trente aulnes de velours pour lui faire une robbe, & le renvoya avec honneur.

Edouard IV. An. 1474.

LV. Il eſt trompé par le Duc de Bourgogne

Edouard entra en Picardie, où il eſpéroit être joint par le Duc de Bourgogne; mais ce Prince au lieu de remplir ſes engagements avec ſon allié, étoit toujours attaché à faire le ſiège de Nuys. Il perſiſtoit avec opiniâtreté dans cette entrepriſe, quoique l'Empereur ſe fut approché de la place, à la tête d'une armée auſſi

Edouard IV. An. 1475.

nombreuſe que celle du Duc, & qu'il le fatiguât tellement qu'il ne pouvoit avancer ſes travaux. Dans le même temps Sigiſmond, Duc d'Autriche, ſe rendit maître de Feretti, le Duc de Loraine ravagea le Luxembourg, & à l'expiration de la trève avec la France, Louis XI. s'empara de Roye, Corbie & Montdidier. Malgré toutes ces oppoſitions, Charles ne voulut lever le ſiège que lorſqu'Edouard l'eut menacé de renoncer à ſon alliance, & il conſentit alors que la place fut remiſe au Légat du Pape, pour qu'il en fut diſpoſé ſuivant la médiation de Sa Sainteté. Quand il décampa de devant Nuys, ſon armée étoit ſi fatiguée qu'il fut obligé de mettre ſes troupes en quartier de rafraichiſſement, & il ſe rendit lui-même auprès d'Edouard avec un petit corps de ſoldats pour lui faire agréer ſes excuſes. Le Roi d'Angleterre avoit peine à ne pas marquer ſon reſſentiment de la conduite de ſon allié, & il commença alors à connoître qu'il s'étoit engagé à faire la guerre pour l'intérêt d'une autre puiſſance, bien loin qu'elle eut été entrepriſe pour le ſoutien de ſes propres prétentions. Il

fut d'autant plus confirmé dans cette opinion, que le Duc de Bourgogne ne voulut pas souffrir que ses troupes entrassent dans Perronne, excepté quelques compagnies sans armes, & que le Conétable de Saint-Pol refusa de lui livrer Saint-Quentin, qu'il avoit promis de remettre entre les mains d'Edouard pour gage de sa fidélité à observer le traité. Edouard ainsi abandonné par le Duc de Bourgogne & le Conétable, voyant que d'un autre côté le Duc de Bretagne ne faisoit aucune démarche pour remplir ce qui le concernoit dans les articles de leur traité, & que les mécontents de France ne paroissoient nullement disposés à y faire aucun soulèvement, fut également chagrin & embarrassé dans le parti qu'il devoit prendre, & commença à se repentir vivement de s'être engagé dans cette expédition. Edouard IV. An. 1475.

LVI. Il conclut une paix particulière avec Louis XI.

Pendant qu'il étoit occupé de ces pensées, un Gentilhomme François qu'on avoit fait prisonnier fut relâché par son ordre, & les Lords Howard & Stanley l'ayant chargé de présenter leurs respects au Roi de France, il s'acquitta éxactement de sa com-

Edouard IV. An. 1475.

miſſion. Louis jugea par ce compliment que la cour d'Angleterre déſiroit d'entrer en négociation, mais qu'elle ne vouloit pas faire les premières avances. Jamais ce Monarque ne s'étoit arrêté à ces ſortes de formalités, & il réſolut d'épargner à Edouard la confuſion de ſolliciter un traité. Il ordonna auſſi-tôt de faire une cotte d'armes telle qu'en portoient les hérault, pour un homme dont l'adreſſe & la diſcrétion lui étoient parfaitement connues: l'inſtruiſit de ce qu'il avoit à faire, & l'envoya à l'armée Angloiſe, demander un ſauf-conduit pour les Ambaſſadeurs de France, afin qu'on put traiter d'une pacification. Ce herault s'adreſſa aux Lords Howard & Stanley, qui l'introduiſirent en la préſence d'Edouard. Le Roi le reçut honorablement, accorda le ſauf-conduit demandé & le renvoya avec un préſent conſidérable. Le Lord Stanley, & deux autres Seigneurs furent nommés Plénipotentiaires pour traiter avec les Ambaſſadeurs François, dans le voiſinage d'Amiens, entre les deux armées, & le vingt-huit Août, la paix fut conclue ſous les conditions: que Louis

payeroit ſoixante-quinze mille écus pour dédommager Edouard des frais de ſon armement : & qu'auſſi-tôt que le Monarque Anglois les auroit reçus il ſe retireroit avec toutes ſes troupes : que Louis lui feroit auſſi toucher une penſion annuelle de cinquante mille écus : que le Dauphin de France épouſeroit la Princeſſe Eliſabeth, fille d'Edouard, & lui aſſigneroit un douaire de ſoixante mille livres par an : que les deux puiſſances ne ſoutiendroient point les guerres civiles dans leurs Royaumes reſpectifs, mais qu'elles s'aideroient mutuellement à réprimer les révoltes de leurs ſujets. Ce fut auſſi dans le même traité que l'on convint de la liberté de Marguerite d'Anjou, pour une rançon de cinquante mille écus, que Louis paya ſur l'engagement que prit le père de cette Princeſſe de faire paſſer au Monarque François & à ſes héritiers la ſucceſſion de Provence & d'Anjou, qui appartenoit à René, à cauſe de Beatrix fille de Raymond Berenger II. Comte de Provence dont il étoit deſcendant.

Edouard IV. An. 1475.

Comines. Rymer.

LVII. Entrevue des deux Rois

Auſſi-tôt que le Duc de Bourgogne fut inſtruit qu'il ſe négocioit un traité

Edouard IV. An. 1475. sur le pont de Péquigni.

entre Louis & Edouard, il se rendit à l'armée des Anglois pour en prévenir l'effet : mais la paix étoit ratifiée avant qu'il fut arrivé, & Edouard lui dit que s'il vouloit il seroit compris dans le traité ainsi que ses autres alliés, le Duc de Bretagne & le Conétable. Charles étoit si irrité de cet accommodement qu'il rejetta les offres d'Edouard avec mépris, & retourna dans ses Etats enflammé de colère contre le Monarque Anglois. Le Conétable employa tous ses efforts pour persuader à Edouard de renoncer à ce traité. Il offrit même de lui remettre Saint-Quentin & de lui prêter cinquante mille écus ; mais le Roi d'Angleterre n'étoit pas d'un caractère assez foible pour recommencer la guerre sur les promesses d'un homme dont il avoit tout lieu de soupçonner le peu de sincérité. Avant son retour en Angleterre, lui & le Roi Louis XI. convinrent d'avoir une entrevûe sur le pont de Pecquigni avec une barrière entr'eux. Le Roi de France s'y rendit accompagné du Cardinal de Bourbon & de cinq autres Seigneurs, & Edouard y vint avec le même nombre de Lords Anglois. Après qu'ils

eurent ratifié le traité par ſerment, Louis invita Edouard à ſe rendre à Paris, où il lui dit que les Dames Françoiſes feroient leurs efforts pour le recevoir agréablement, & que s'il étoit tenté de commettre quelque peccadille, il auroit pour confeſſeur le Cardinal de Bourbon qui ne lui impoſeroit pas de pénitence fort ſévère. Les deux Rois plaiſantèrent enſemble avec beaucoup de gaieté juſqu'à ce que Louis fit ſigne à ceux qui l'accompagnoient de ſe retirer : les Anglois ſe retirèrent de même & les Monarques conférèrent pendant un temps conſidérable, leur converſation ayant pour objet le Duc de Bourgogne, celui de Bretagne & le Conétable. Louis déſiroit connoître les ſentiments d'Edouard ſur ces trois alliés : & le Roi d'Angleterre lui dit que ſi le Duc de Bourgogne & le Conétable refuſoient d'être compris dans le traité il pouvoit en agir avec eux comme il le jugeroit à propos ; mais que ſi le Duc de Bretagne étoit attaqué il le défendroit de toutes ſes forces. L'affection que marquoit Edouard pour ce Prince venoit de ce qu'il avoit en ſon pouvoir les derniers re-

Edouard IV. An. 1475.

Edouard IV. An. 1475.

jettons de la maiſon de Lancaſter, qu'il pouvoit en tout temps faire ſervir à élever des troubles en Angleterre, ce qui engageoit le Roi à cultiver l'amitié du Duc. Louis ne le preſſa pas davantage ſur ce ſujet & les deux Monarques ſe ſéparèrent ſatisfaits mutuellement l'un de l'autre. *

LVIII. Louis paye des penſions à des Conſeillers du Roi d'Angleterre

Le Roi de France ſe retira à Amiens accompagné du Lord Howard qui étoit reſté pour ôtage juſqu'à ce qu'Edouard eut accompli les articles du traité. Ce Seigneur, pendant que Louis ſe lavoit les mains, lui dit qu'Edouard ne ſeroit pas éloigné de faire un voyage à Paris. Louis ne répondit rien juſqu'à ce que l'Anglois lui eut répété le même diſcours: alors il répondit que la guerre dans laquelle il étoit engagé avec le Duc de

* Comines qui fait le récit de cette entrevûe, à laquelle il étoit préſent, dit que chacun des Monarques étoit accompagné de douze Seigneurs: Que du côté du Roi d'Angleterre, on avoit envoyé quatre François, & que du côté de Louis XI. il y avoit quatre Anglois: Qu'Edouard baiſſa le genou environ à un demi pied de terre à l'approche du Roi de France, & que les deux Monarques s'embraſsèrent à travers la barrière.

Bourgogne ne lui permettoit pas de se rendre à Paris, & lui marqua son chagrin de ce qu'il ne pouvoit avoir l'honneur d'y recevoir le Roi d'Angleterre : sa plus grande crainte étoit qu'Edouard ne prit du goût pour la France, & il désiroit ardemment qu'il retournât dans son Royaume. Dans l'appréhension qu'il ne rétractât ses engagements, il distribua des pensions considérables entre les principaux membres du conseil d'Edouard pour qu'ils employassent leur crédit à empêcher l'infraction de la trève. Lorsque l'armée Angloise fut proche d'Amiens, il ordonna d'ouvrir toutes les portes de la ville & que les aubergistes traitassent les soldats à ses frais, & il envoya de plus trois cents chariots chargés de vin au camp d'Edouard pour en faire présent à son armée. Toutes ses générosités étoient l'effet de ses craintes, mais il en fut enfin délivré par le départ d'Edouard qui repassa en Angleterre très content de sa réception. Le Duc de Bourgogne, dont la colère n'étoit pas éteinte, accepta une trève particulière qui lui fut offerte de la part de Louis, & le Conétable se trouvant

Edouard IV. An. 147[illegible]

Edouard IV. An. 1475.

abandonné de tous ſes alliés ſe retira dans les Etats du Duc, ſur la foi d'un ſauf-conduit, malgré lequel il fut livré au Roi de France, qui lui fit trancher la tête pour ſes trahiſons.

Comines.

LXI. Edouard fait ſes efforts pour ſe rendre maître du Comte de Richemond.

An. 1476.

Edouard eſpérant que l'amitié qu'il avoit marquée pour le Duc de Bretagne rendroit ce Prince plus diſpoſé à conſentir enfin à lui remettre le Comte de Richemond entre les mains ce qu'il déſiroit ardemment : lui envoya des Ambaſſadeurs, ſous prétexte de renouveller la trève. Elle fut confirmée ſans aucune difficulté, & lorſque cette affaire fut terminée, ils expoſèrent le véritable motif de leur députation. Ils dirent au Duc que le Roi leur maître ſouhaitoit éteindre juſqu'aux moindres étincelles des factions qui avoient ſi long-temps ravagé l'Angleterre : que le Comte de Richemond étant le ſeul Prince qui eut ſurvécu de la maiſon de Lancaſter, l'intention d'Edouard étoit de lui donner en mariage une de ſes filles, afin de réunir les deux maiſons par cette alliance : que pour y parvenir, il eſpéroit que le Duc de Bretagne renvoyeroit le Comte, afin qu'il put lui donner des marques de ſa bonté, & con-

vaincre toute la terre du désir extrême qu'il avoit d'établir la paix & la tranquillité dans son Royaume. Le Duc, soit qu'il prit confiance en la sincérité d'Edouard, soit qu'il fut convaincu par un présent considérable, ordonna que le jeune Comte & son oncle Pembroke fussent remis entre les mains des Ambassadeurs, qui partirent aussi-tôt avec leur prise pour Saint-Malo, où ils vouloient s'embarquer & passer en Angleterre. Cependant, avant qu'ils fussent arrivés au port le Duc changea de sentiment, soit par quelque remords, soit qu'il soupçonnât les intentions d'Edouard, & il envoya sans perdre de temps son favori Pierre Landais à Saint-Malo pour réclamer les réfugiés. Il arriva dans le temps où ils étoient près de s'embarquer, & donna si bien ses ordres à ceux qui l'accompagnoient, que pendant qu'ils amusoient les Ambassadeurs, le Comte de Richemond & son oncle Pembroke trouvèrent moyen de s'échapper, & de se retirer dans une Eglise, d'où Landais ne voulut pas qu'on les forçât de sortir. Les Ambassadeurs firent de grandes plaintes de cet artifice,

Edouard IV. An. 1476.

Edouard IV. An. 1476.

& rejettèrent quelques excuſes frivoles qu'il leur donnoit ; enfin il leur dit nettement que le Duc ſon maître après avoir réfléchi ſur cette affaire s'étoit convaincu qu'il ne pouvoit livrer ces deux Seigneurs ſans manquer à toutes les Loix de l'honneur & de l'hoſpitalité ; mais il les aſſura qu'ils ſeroient gardés de façon à ne jamais pouvoir troubler la tranquillité de l'Angleterre.

LX. Charles, Duc de Bourgogne eſt mis en déroute & tué à Nancy en Loraine.

Le Duc de Bourgogne après avoir ſigné la trève avec Louis XI. avoit marché contre le Duc de Loraine, & s'étoit emparé de toute cette Province, ſans trouver beaucoup de réſiſtance. Il ſe propoſa enſuite d'humilier les Suiſſes qui s'étoient déclarés contre lui, pendant qu'il étoit occupé au ſiège de Nuys : & le prétexte dont il ſe ſervit pour leur déclarer la Guerre fut l'injure qu'ils avoient faite à Jacques de Savoye, Comte de Romont qu'ils avoient chaſſé de ſes états. Les Suiſſes effrayés de l'orage qui les menaçoit demandèrent la paix avec grande ſoumiſſion ; mais le Duc fut inéxorable, marcha de la Loraine par la Bourgogne, entra dans le pays de Vaux, & y prit trois ou quatre Places

ſans difficulté. Enſuite il inveſtit Gran- Edouard IV. An. 1476.
ſon, où il y avoit une garniſon de huit cents Suiſſes, qui ſe défendirent vaillament; mais ils furent enfin obligés de ſe ſoumettre, & le Duc les fit paſſer au fil de l'épée, au mépris de la capitulation. Informé qu'un autre corps venoit à leur ſecours, il marcha contre eux avec toute ſon armée, & détacha cent Archers à cheval pour s'emparer d'un défilé dans les montagnes, par où les Suiſſes étoient obligés de paſſer, avant d'entrer dans le pays découvert. Ces Archers à la vue de l'ennemi, ſe retirerent précipitamment à leur armée, qui les jugeant pourſuivis par les Suiſſes fut ſaiſie d'une telle terreur panique, qu'ils prirent la fuite avec la plus grande confuſion, malgré tous les efforts du Duc. Il ne perdit que ſept hommes d'armes en cette occaſion & fut cependant obligé d'abandonner tout ſon bagage à l'ennemi. Sans être découragé par cet accident, il raſſembla ſes Troupes, & quinze jours après il inveſtit Morat, petite ville dans le voiſinage de Berne. Cependant les Suiſſes ayant reçu du renfort de différents Princes, ſe mirent en mar-

Edouard IV. An. 1476.

che au nombre de trente mille hommes, & livrerent bataille au Duc, qui fut défait avec un grand carnage. Ce Prince tomba malade du chagrin que lui cauſa cet échec, & demeura pendant ſix ſemaines caché dans un village nommé la Rivière, où il refuſoit de recevoir aucune conſolation. En même temps pluſieurs Princes qui juſqu'alors avoient paru ſes amis renoncèrent à ſon alliance & ſe joignirent à ſes ennemis. Le Duc de Loraine ſaiſit cette occaſion d'inveſtir Nancy, & ſe rendit maître de la place par compoſition avant que le Duc de Bourgogne eut fait aucunes démarches pour la ſecourir: mais après qu'elle ſe fut rendue ce Prince s'approcha avec une armée, l'ennemi ſe retira, & il en entreprit le ſiége, ce qui fut cauſe de ſa perte. Le Duc de Lorraine reçut du ſecours de pluſieurs côtés; raſſembla une forte armée au moyen d'une ſomme conſidérable que lui fournit le Roi de France; s'avança vers Nancy & campa à Saint-Nicolas, pour y attendre les effets de la correſpondance qu'il entretenoit avec un Officier Napolitain, nommé Campo Baſſo, qui avoit la confiance

du Duc de Bourgogne. La ville étoit déja réduite à l'extrémité lorſque ce Prince rangea ſon armée en bataille ; alors Campo Baſſo déſerta vers l'Ennemi avec deux cents hommes d'armes, laiſſant quatorze de ſes complices, pour répandre la terreur dans l'armée des Bourguignons, & tuer le Duc pendant la bataille s'ils en trouvoient l'occaſion. Elle fut livrée le cinq Janvier, & le Duc de Bourgogne y fut mis en déroute & tué, il étoit âgé de quarante-ſix ans dont il en avoit règné neuf & demi dans une continuelle agitation, toujours occupé à éxécuter les plans dictés par la plus extravagante & la plus pernicieuſe ambition.

Edouard IV. An. 1476.

An. 1477.

(Comines.)

LXI. L'Archiduc Maximilien épouſe Marie fille du Duc de Bourgogne.

La mort de ce Prince impérieux occaſionna de grands changements, non-ſeulement dans les affaires des Pays-bas, mais encore dans celles de tous les Princes voiſins. Il ne laiſſa qu'une fille, nommée Marie, héritière de ſes grands Etats, qu'il avoit deſſein de marier à Maximilien d'Autriche, fils de Frédéric Empereur d'Allemagne. Cette Princeſſe alors âgée de dix-neuf ans ſuccéda à ſon père dans le temps que ſa famille étoit aban-

Edouard IV. An. 1477.

donnée de tous ſes anciens amis, ce qui l'expoſoit particulièrement à l'avidité de Louis XI. Il s'empara auſſi-tôt de la Bourgogne, ainſi que des villes ſituées ſur la Saone, & forma le projet de la dépouiller du reſte des Etats de ſon père. Dans cette extrémité elle eut recours à l'Angleterre, dont l'intérêt étoit de s'oppoſer aux deſſeins du Roi de France; mais ce Monarque ayant corrompu tout le Conſeil d'Edouard, cette Princeſſe n'en put obtenir que de vains compliments. Pour completter ſon malheur, les habitants de Gand ſe révoltérent, ſe ſaiſirent de ſa perſonne qu'ils renfermérent, firent trancher la tête à deux de ſes Conſeillers, & la forcèrent de prendre un nouveau Conſeil compoſé de leurs créatures. Pluſieurs Princes attirés par l'importance de ſon héritage réſolurent de la demander en mariage. Le Dauphin de France déſiroit ardemment de faire cette alliance; mais Louis avoit pris des engagements avec Edouard qu'il ne vouloit pas déſobliger dans cette conjoncture. Le Duc de Gueldres & pluſieurs Princes Allemands y aſpirèrent de même, & au mois de May, l'Empéreur envoya des

Mézerai.

Ambaſſadeurs à Gand pour renouveller la négociation du Mariage de cette Princeſſe avec ſon fils Maximilien. La Ducheſſe Douairière avoit fait prier ſon frère le Roi d'Angleterre d'envoyer des Ambaſſadeurs en Flandres pour l'aider dans cette négociation; mais bien loin de conſentir à ſa demande, on ne put même l'engager à ſoutenir Marie contre le Roi de France qui continuoit toujours ſes conquêtes ſur elle. Au contraire Edouard prolongea juſqu'à un an après la mort de l'un ou l'autre des deux Monarques, la trève d'Amiens conclue d'abord pour ſept années. Cette conduite étoit très oppoſée aux interrêts de l'Angleterre, en ce qu'elle contribuoit à ruiner la Maiſon de Bourgogne, pour augmenter la puiſſance de Louis. Edouard étoit devenu trop gras pour eſpérer à l'avenir de faire la guerre en perſonne, & ſes Conſeillers penſionnaires de la France le détournèrent de prendre aucun engagement en faveur de Marie. De plus il étoit très éloigné de faire aucune démarche qui put nuire au mariage projetté entre le Dauphin & ſa fille Eliſabeth, & Louis étoit fort éxact à

Edouard IV. An. 1477.

Rymer.

Edouard IV. An. 1477.

lui payer la penſion de cinquante mille écus, dont il ne vouloit pas être privé. Marie de Bourgogne ainſi abandonnée de tous ceux dont elle avoit eu lieu d'attendre du ſecours, conſentit à épouſer Maximilien, quoiqu'elle ſut très bien qu'il n'étoit pas en état de défendre ſon pays. Le mariage fut célébré au mois de Juillet, & Louis XI. voulant marquer ſa conſidération pour l'Empereur, non-ſeulement accorda une trève d'un an au nouveau Duc de Bourgogne; mais même rendit les places dont il s'étoit emparé dans le Hainault.

Mézerai.

LXII. Edouard devient avare & indolent.

Edouard étant alors en paix avec tous ſes voiſins, & ſon Royaume jouiſſant de la plus parfaite tranquillité, il s'appliqua à l'adminiſtration de la juſtice, & parcourut les différentes parties de ſes Etats pour purger les routes des Voleurs dont elles étoient infeſtées depuis qu'il avoit congédié ſon armée. Il ſe conduiſit avec autant de vigilance qne d'impartialité, punit les Criminels ſans égard pour les perſonnes, & ſacrifia même ſes propres domeſtiques au bien public, lorſqu'ils furent convaincus de s'être mal comportés. Cette expédition

étoit néceſſaire pour appaiſer les clameurs du peuple, qui ſe plaignoit hautement des dépenſes infructueuſes du dernier armement, & Edouard fut ſi allarmé de ces murmures qu'il ne voulut pas demander de nouveaux ſecours au Parlement. Il eut recours à d'autres moyens pour remplir ſon tréſor épuiſé : il s'engagea dans le commerce, qu'il pouſſa très loin comme auroit pu faire un avanturier particulier : vendit les profits des bénéfices vacants : fit payer des amendes pour la reſtitution de leur temporel : fit faire des recherches dans les archives pour profiter des défauts de titre ſur les terres, & forcer leurs propriétaires par des pourſuites irrégulières à payer de très groſſes ſommes pour en obtenir la confirmation : mit auſſi de fréquents impôts ſur le clergé, & devint totalement infecté par l'avarice, quoiqu'il employât la plus grande partie de ſon temps à des amuſements efféminés. Edouard IV. An. 1477.

LXIII. Animoſité entre la Reine & le Duc de Clarence.

Toute l'adminiſtration étoit entre les mains de la Reine & de ſes parents, qui s'étoient rendus odieux à la nation, non-ſeulement par l'ardeur inſatiable qu'ils avoient pour ſe rendre

Edouard IV. An. 1478.

puiſſants; mais encore par l'inſolence de leur conduite & l'orgueil qu'ils affectoient en mépriſant & traverſant tous les projets des frères du Roi. Richard, Duc de Gloceſter, naturellement prudent & reſervé, diſſimuloit ſon reſſentiment de façon à prévenir une rupture ouverte entre lui & le miniſtère; mais George Duc de Clarence, Prince foible, plein d'orgueil, d'ambition & d'impétuoſité ne put contenir ſon indignation, & la fit éclatter en toute occaſion avec la plus grande indécence. Tant qu'Edouard avoit vécu dans le célibat, il s'étoit flatté de l'eſpérance de ſuccéder au trône d'Angleterre, & fut tellement mortifié par ſon mariage, que depuis cet événement il ne conſerva plus d'amitié ſincère pour ſon frère; devint ennemi de la Reine par la même raiſon, & étendit ſa haine ſur toute la famille de cette Princeſſe. Cette animoſité augmenta par leur ardeur à s'emparer de l'adminiſtration, & à traverſer le Duc dans tout ce qu'il entreprenoit pour ſon propre avantage. Par l'acte de réſumption ils l'avoient dépouillé des honneurs de Tutbury & de pluſieurs autres terres

Habington. Biondi.

que

que le Roi lui avoit données. La Ducheſſe étant morte très peu de temps avant Charles de Bourgogne, Clarence preſſa ſa ſœur Marguérite, veuve de ce Prince, d'employer ſes bons offices pour lui faire épouſer ſa belle-fille, la Princeſſe Marie. Cette alliance auroit été très avantageuſe pour l'Angleterre, & la Ducheſſe Douairière, qui aimoit Clarence plus que tous ſes autres frères, s'employa avec tant d'ardeur pour la faire réuſſir, que vraiſemblablement ſes ſoins auroient été ſuivis du ſuccès ſi elle n'avoit été traverſée par les intrigues d'Edourd, ſoit qu'il craignît que le pouvoir de ſon frère ne devînt trop étendu par cette alliance, ſoit qu'il fut gagné par la Reine, qui vouloit procurer ce mariage, à ſon frère Antoine Widevile, Comte de Rivers.

Edouard IV. An. 1478.

Cette oppoſition ne pouvoit manquer d'enflammer la haine de Clarence qui s'échapa en diſcours violents contre le Roi, & ſon mécontentement fut encore fomenté par les inſinuations artificieuſes de Richard Duc de Gloceſter. Ce prince avoit déja formé le projet de ſe rendre maitre de la Couronne, ce qu'il ne pouvoit eſpérer de faire, tant

LXIV. Le Duc eſt envoyé à la tour.

Edouard IV. An. 1478.

que le Duc de Clarence ſeroit entre lui & le Roi règnant. Il réſolut de travailler à le perdre pour premier pas vers l'uſurpation, penſant bien que le fils d'Edouard, qui étoit dans l'enfance ne ſeroit pas en état de s'y oppoſer. Dans cette vue, il enflamma le reſſentiment de Clarence contre le Roi, juſqu'à ce qu'il l'eût excité à faire des menaces & des imprécations, qu'il répéta enſuite avec exagération à Edouard, ſous prétexte de le prévenir contre les deſſeins perfides de ſon frère. La Reine & ſes parents, qui haïſſoient Clarence, inſiſtèrent ſur les ſuggeſtions de Richard, enſorte que le Roi regarda ſon frère George comme un traître qui avoit formé des deſſeins contre ſa vie. Ces ſoupçons furent ſuivis de froideur & de marques de dégout contre Clarence, dont le reſſentiment augmenta de plus en plus à meſure que Sa Majeſté marquoit plus d'éloignement & de reſerve à ſon égard. Ses plaintes éclattèrent vivement, & le miniſtère réſolut de ſaiſir la première occaſion de le perdre. Pour l'amener à quelque acte d'indiſcrétion qui put ſervir de prétexte à ſa ruine, ils l'attaquèrent dans ſes fa-

voris & ſes confidents, contre leſquels il formèrent les accuſations les plus ridicules. Jean Stacy, ſçavant eccléſiaſtique & aſtronome renommé fut accuſé de négromancie & Thomas Burdet, d'Arrow dans le Comté de Warwick, Gentilhomme de mœurs irréprochables fut arrêté comme ſon complice, & chargé en même temps d'avoir maudit le Roi, qui lui avoit tué dans un de ſes enclos une bîche blanche qu'il aimoit. On informa contre eux pour ces crimes à la cour du banc du Roi, à Weſtminſter; ils furent jugés coupables & exécutés à Tyburn, où ils proteſtèrent de leur innocence avec autant de préſence d'eſprit que de courage. Clarence exceſſivement irrité de la mort de ſes amis ſe rendit le lendemain à la chambre du Conſeil à Weſtminſter, & produiſit aux Seigneurs qui y étoient aſſemblés la confeſſion particulière & la déclaration publique de ces innocentes victimes. Il ne put en cette occaſion s'empêcher de s'exprimer avec des termes d'aigreur contre le Roi, auquel ils furent répétés par quelques-uns des Cortiſans. Edouard tranſporté de colére ſur l'audace de

Edouard IV. An. 1478.

Edouard IV. Ann. 1478.

son frère, se rendit dans son premier mouvement de Windsor à Westminster & le fit sommer de comparoître devant le Conseil. Il fit une réprimande très vive au Duc sur son insolence de déclamer contre les juges de ses cours, lui dit que sa conduite marquoit un dessein formé d'intimider les Magistrats & les Jurés du Royaume, & d'insulter à l'autorité Royale: lui répéta tous les rapports artificieux qu'on lui avoit faits contre lui: le traita d'ingrat & de traître, & enfin signa un ordre pour le constituer prisonnier à la tour.

LXV. Il est déclaré convaincu, condamné, & mis secrettement à mort.

Le Parlement étant assemblé le seize Janvier à Westminster, Henri, Duc de Buckingham fut nommé Grand Steward d'Angleterre pour présider au procès de Clarence, dont l'accusation fut rédigée en huit articles, portant: que par ses discours séditieux il avoit fait ses efforts pour détruire la réputation du Roi dans l'esprit de ses sujets, accusant Sa Majesté d'avoir mis Burdet injustement à mort: qu'il avoit suborné ses domestiques & plusieurs autres personnes pour répandre ces faux bruits: qu'il avoit accusé le Roi de négromancie, & d'avoir fait périr par le poison plusieurs personnes

innocentes, auxquelles on ne pouvoit espérer d'ôter la vie par un jugement en forme : qu'il avoit affirmé que le Roi n'étoit pas fils de celui qui étoit réputé pour son père ; mais le bâtard d'un autre homme, que la Duchesse d'York avoit reçu dans ses bras : que Clarence, par l'attention qu'il avoit eue de s'attribuer le droit à la couronne, avoit donné des preuves du dessein qu'il avoit de s'en emparer, ayant de plus éxigé de plusieurs personnes un serment de le servir contre tout l'univers, sans avoir mis aucune exception pour son Souverain : qu'il avoit accusé le Roi d'avoir employé la magie pour lui ôter la vie ; enfin qu'il avoit pleinement fait paroître son dessein de détrôner Sa Majesté, en prenant une copie authentique de l'acte du Parlement passé pendant l'usurpation de Warwick, par lequel la couronne étoit dévolue à lui Duc de Clarence au défaut de Henri VI. & de ses descendants mâles. Le Duc nia tous les chefs d'accusation, & offrit de prouver son innocence en combat singulier ; mais Edouard s'étant porté pour son accusateur, & ayant déclaré qu'il étoit pleinement convaincu de

Edouard IV. An. 1478.

Edouard IV. An. 1478.

la vérité de toutes les charges, on n'entendit point de témoins & aucun des membres n'osa parler en faveur de cet infortuné Prince, qui fut déclaré coupable, & condamné à souffrir la mort des traîtres. La sentence ne fut pas aussi-tôt éxécutée, & il est vraisemblable que sa vie auroit été épargnée, si l'indignation du Roi n'eut encore été excitée par les intrigues artificieuses de la Reine & de Gloceſter. On augmenta aussi ses craintes par une ridicule prophétie, suivant laquelle le nom de son successeur devoit commencer par la lettre G. ce qu'on appliquoit à George, Duc de Clarence. Cependant le ministère n'osoit éxécuter le jugement sans quelque nouveau prétexte, & pour y parvenir, on employa un nommé Roger Twynho qui présenta une pétition à la Chambre des Communes contre le Duc de Clarence, pour avoir suborné un Juré qui avoit rendu un faux rapport contre sa parente Ankeret, dernière femme de Guillaume Twynho, Ecuyer: par lequel elle étoit chargée d'avoir empoisonné la Ducheſſe, & qu'en conséquence de ce rapport cette Ankeret avoit souf-

fert une mort ignominieuſe. Le Parlement, après avoir éxaminé cette pétition annulla le procès, comme ayant été pourſuivi injuſtement par le crédit du Duc de Clarence, & demanda que la ſentence portée contre ce Prince fut éxécutée ſans un plus long délai. Cependant on n'oſa pas encore courir les riſques d'une éxécution publique, & on le fit mourir dans la Tour, où ſuivant quelques Hiſtoriens il fut noyé dans un tonneau de Malvoiſie. Telle fut la triſte deſtinée de George Duc de Clarence, qui laiſſa un fils, nommé Edouard, Comte de Warwick, & une fille qui fut depuis Comteſſe de Salisbury. La mort de ce Prince excita tant de clameurs parmi le peuple, que la cour jugea à propos de cacher ſon éxécution, & de répandre le bruit que le chagrin auquel il s'étoit livré l'avoit conduit au tombeau. Pour convaincre le public qu'on n'avoit employé aucune violence contre lui, ſon corps fut expoſé dans l'Egliſe de Saint Paul; mais cet expédient avoit été ſi ſouvent mis en uſage qu'il ne ſervoit qu'à confirmer les conjectures du peuple, qui continua à déclamer

Edouard IV. An. 1478.

Stowe. Monaſt. Angl.

Edouard IV. An. 1478.

vivement contre la barbarie de l'administration actuelle.

LXVI. Louis XI. amuse Edouard par des traités & des négociations.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Angleterre, la trève entre Louis & Maximilien étant expirée, le dernier entra en Bourgogne ; s'empara de pluſieurs places avec facilité par l'affection que les habitants portoient à la maiſon de Bourgogne, & il auroit vraiſemblablement recouvré tout le Duché, s'il avoit été ſoutenu convenablement de ſon père. Louis étoit moins inquiet des ſecours qu'il pouvoit recevoir de l'Empereur, que de l'alliance qu'il auroit pu faire avec Edouard, & employoit tous ſes artifices pour la prévenir. Au mois de Juillet il envoya un Ambaſſadeur à Londres pour prolonger la trève cent ans après la mort des deux Monarques, & s'engager à un payement annuel de cinquante mille écus, tant que le traité auroit ſon éxécution. Le terme fixé pour accommoder tous les différents entre les deux couronnes étoit expiré, & le même ambaſſadeur eut pouvoir de le prolonger pendant trois ans. Edouard nomma des commiſſaires pour traiter avec lui, & les propoſitions de Louis furent accep-

tées sans aucune difficulté; cependant le traité ne fut conclu qu'au mois de Février de l'année suivante. Le Roi d'Angleterre auroit désiré qu'on eût terminé le contrat de mariage du Dauphin avec sa fille Elisabeth, & il envoya deux ambassadeurs en France pour en presser la conclusion; mais Louis avoit alors d'autres vues pour marier le Prince, & comme il n'avoit encore que huit ans, il trouva des prétextes pour retarder la cérémonie des fiançailles. Cependant pour compenser la peine que ce retard pouvoit causer à Edouard, il paya une partie de la rançon de Marguerite d'Anjou, qu'il s'étoit engagé de liquider à différents termes. Il envoya l'Evêque d'Elna à Londres offrir des suretés pour le payement des cinquante mille écus, pendant le long terme auquel le traité venoit d'être étendu. Celles que le Prélat proposa furent le serment de Louis, des obligations de la banque de Medicis & des lettres-patentes confirmées par les Etats de France & l'autorité du Pape, qui dénonçoit l'excommunication en cas de défaut de payement. La conduite d'Edouard étoit alors totalement guidée par Louis

Edouard IV. An. 1478.

Rymer.

Edouard IV. An. 1478.

XI. ou plutôt par les propres Miniſtres du Roi d'Angleterre gagnés par l'argent de France. Louis, non content de l'avoir détourné de ſoutenir la Ducheſſe de Bourgogne, lui fit propoſer de partager entre eux les Etats de cette Princeſſe, dont Edouard auroit la Flandre & le Brabant. Cette propoſition fut acceptée; mais à condition qu'en échange des pays qui reviendroient à Louis, il céderoit au Roi d'Angleterre Boulogne & quelques autres places de Picardie. Le Monarque François n'auroit jamais éxécuté cette partie de ſes engagements, & il eſt certain que ſon unique objet en propoſant ce partage avoit été d'amuſer Edouard, & de l'engager dans une guerre avec Maximilien, crainte que cet Empereur ne l'attirât dans ſes intérêts. Cependant le Roi d'Angleterre étoit devenu trop indolent pour former aucune entrepriſe qui demandât quelque activité perſonnelle, & il ne s'occupoit que de négociations avec des Princes étrangers dans l'eſpérance que leur amitié aſſureroit ſa tranquillité.

XVII. Il engage le Roi d'Ecoſſe

Le traité avec le Dannemark avoit été violé en pluſieurs articles; mais il

fut alors renouvellé & confirmé, & les deux Rois convinrent d'un congrès à Hambourg pour terminer tous les différents à l'amiable. Malgré la pacification faite avec la France, Edouard consentit à la proposition que lui fit Maximilien de marier son fils Philippe avec la troisième fille du Roi d'Angleterre. Cette convention fut ratifiée par des Lettres-patentes des deux côtés, dans lesquelles les deux Princes s'engageoient mutuellement pour trois ans à ne point disposer de leurs enfants respectifs par mariage sans le consentement l'un de l'autre. Dans le même temps Edouard projetta encore de marier sa quatrième fille Catherine avec Jean Infant de Castille & d'Arragon, fils de Ferdinand & Isabelle, & il envoya des Ambassadeurs en Espagne pour cette négociation, qui cependant n'eut pas lieu. Enfin ennuyé des délais qu'on apportoit au mariage de sa fille aînée, il nomma le Lord Howard & Thomas Langton, Trésorier de l'Eglise d'Exeter, Ambassadeurs extraordinaires pour demander à Louis dans les termes les plus pressants l'éxécution de sa promesse; & ce Prince,

Edouard IV. An. 1479.

se, Jacques III. à rompre la trève avec l'Angleterre.

Edouard IV. An. 1479.

malgré tous ſes artifices, eut beaucoup de peine à éluder les inſtances réitérées de ces Députés. Il avoit déja deſtiné le Dauphin pour la Princeſſe Marguerite, dernière fille de Maximilien; mais il ne vouloit pas déclarer ouvertement ſon projet, juſqu'à ce qu'il fut en état de ne pas craindre le reſſentiment d'Edouard. Act. pub. Il eut toujours recours à la diſſimulation, & comme le Lord Howard étoit dans ſes intérêts, il trouva moyen d'éviter de répondre poſitivement à cette Ambaſſade, en faiſant des promeſſes générales, & payant éxactement la penſion annuelle. Il jugea cependant qu'il ne pourroit amuſer Edouard encore long-temps, & réſolut de prendre de nouvelles meſures. Il perſuada par ſon Ambaſſadeur en Ecoſſe au Roi Jacques III. de rompre la trève avec l'Angleterre, & de faire une invaſion dans les Etats d'Edouard. Il ne trouva aucune difficulté dans cette négociation, d'autant que Jacques étoit totalement gouverné par trois ames vénales, qu'il avoit tirées de la pouſſière, au mépris de ſon ancienne nobleſſe, qui fut exceſſivement irritée de cette

conduite. Ces Miniſtres, gagnés par l'or de la France, perſuadèrent à leur maître d'entrer dans les vûes de Louis, & il commença à faire des préparatifs qui prouvoient évidemment les deſſeins qu'il avoit contre l'Angleterre. Edouard IV. An. 1479.

LXVIII. Traité entre Edouard & Maximilien.

Edouard jugeant de ſes deſſeins donna ordre de lever une armée pour la défenſe du Royaume, & commença pour la première fois à ouvrir les yeux ſur la perfidie & la diſſimulation de Louis. Il jura de s'en venger ; mais en même tems il réſolut d'employer contre lui ſes propres armes, la fraude & l'artifice. Il renouvella & confirma le traité d'alliance, qui avoit été entre lui & le dernier Ducde Bourgogne, & s'engagea de fournir à Maximilien & Marie un ſecours de ſix mille hommes. De ſon côté l'Archiduc s'obligea de payer à Edouard la penſion de cinquante mille écus ſi Louis en diſcontinuoit le payement. Le contrat de mariage entre le Jeune Philippe & la Princeſſe Anne d'Angleterre fut conclu avec les conditions qu'on célébreroit les noces auſſi-tôt que les parties ſeroient en âge, & qu'Edouard donneroit cent mille écus de dot à ſa fille. Le Roi An. 1480. Rymer.

Edouard IV. An. 1480. promit auſſi de travailler à la trève entre Louis & Maximilien; d'offrir ſa médiation pour terminer leurs différents: & en cas de refus, de déclarer la guerre au monarque François. *Ibid.* Lorſque le traité fut ratifié, il envoya une nouvelle ambaſſade en France, pour preſſer la concluſion du mariage de ſa fille Elizabeth avec le Dauphin; mais Louis éluda toujours d'acomplir ſa promeſſe ſous différents prétextes: enfin Edouard ordonna d'équiper une flotte, dont il donna le commandement à Jean Middleton, & il l'envoya au ſecours de ſes nouveaux alliés. Il penſa enſuite à aſſurer ſes frontières contre les irruptions des Ecoſſois, & à employer ſes émiſſaires à conclure une alliance en ſon nom avec le comte de Roſſ, Lord des Iſles, qui s'engagea à faire une diverſion en ſa faveur, ſi Jacques faiſoit quelque entrepriſe du côté de l'Angleterre. Quoique ce Prince fût haï de ſa nobleſſe & de ſes peuples, il trouva moyen d'aſſembler un corps de troupes, qui entra en Angleterre, & y commit quelques ravages, avant An. 1481. qu'Edouard eut mis ſon armée en état d'agir; mais ils ſe retirèrent en-

suite sans avoir rien fait d'important.

Edouard IV. An. 1481.

LXIX. Edouard s'engage dans une alliance avec le Duc de Bretagne.

Le Monarque Anglois se pressoit peu de marcher contre cet ennemi, parce qu'il entretenoit correspondance avec la Noblesse Ecossoise, & qu'il savoit que Jacques seroit bien-tôt obligé d'en venir à des termes d'accommodement. Edouard le désiroit ardemment, afin d'être en état de poursuivre plus librement ses projets de vengeance contre Louis, & dans cette vue, il renouvella son alliance avec le Duc de Bretagne & ratifia un traité de mariage entre le Prince de Galles & Anne, fille aînée du Duc. Ce traité portoit que si cette Princesse mouroit avant la consommation, le Prince épouseroit sa sœur Isabelle, à condition que des enfants mâles qui naîtroient de ce mariage, le second succéderoit au Duché de Bretagne: que si le Duc venoit à avoir un fils, il épouseroit une des filles d'Edouard: que dans le cas d'une guerre entre le Roi de France & le Duc, Edouard lui fourniroit trois mille hommes de troupes auxiliaires: & que le Duc lui en fourniroit le même nombre en pareille circonstance.

Rymer.

Edouard IV. An. 1481.

LXX. Traité particulier avec le Duc d'Albanie, frère de Jacques Roi d'Ecoſſe.

Peu de temps après ce traité, Aléxandre, Duc d'Albanie, frère de Jacques, Roi d'Ecoſſe, s'échapa d'un château où il avoit été empriſonné à l'inſtigation du miniſtère, & ſe retira à Londres, où il implora la protection d'Edouard. Son frère Jean avoit déja été ſacrifié à la tyrannie

An. 1482. jalouſe de Jacques, & lui-même étoit tellement animé par les dangers qu'il avoit courus & les maux qu'il avoit ſoufferts, qu'il ne reſpiroit que vengeance contre ſon Souverain. Il fut très bien reçu du Roi d'Angleterre, qui non-ſeulement lui promit de l'aider à ſe venger, mais flatta même ſon ambition par l'eſpérance de l'élever ſur le trône d'Ecoſſe. Ils firent un traité ſecret, dans lequel Aléxandre prit le titre de Roi d'Ecoſſe, & promit de rendre hommage à Edouard pour cette couronne. Il s'engagea auſſi à rompre l'ancienne alliance de la France avec l'Ecoſſe; à s'unir avec Edouard contre Louis; à rendre Berwick aux Anglois; à épouſer Cécile fille d'Edouard, déja fiancée au Prince d'Ecoſſe, s'il pouvoit obtenir le divorce d'avec ſa femme actuelle, & dans le cas où il ne pourroit réuſſir;

à marier ſon fils à quelque Princeſſe de la famille Royale d'Angleterre. Ce traité ratifié, Edouard envoya une armée contre l'Ecoſſe, ſous les ordres de ſon frère Gloceſter, accompagné du Duc d'Albanie, & l'on arma une flotte, pour ſuivre tous leurs mouvements, dont la conduite fut confiée à Robert Radcliff.

Edouard IV. An. 1482.

Rymer.

LXXI. Les Seigneurs Ecoſſois mettent à mort trois favoris de leur Roi.

Le Roi d'Ecoſſe ſe trouvant hors d'état de réſiſter à cet armement fit ſommer la nobleſſe de le joindre avec leurs vaſſaux, & ils ſe rendirent au rendés-vous, en un lieu nommé Lauder, peu éloigné d'Edimbourg. Ils y furent négligés à l'ordinaire & même écartés de la préſence du Roi, par les trois indignes favoris, qui s'étoient déja rendus odieux à toute la nation. Les Seigneurs en furent tellement irrités qu'ils conſultèrent enſemble ſur les moyens d'écarter ces pernicieux Conſeillers, & le réſultat fut de les ſacrifier au bien public ſans attendre plus long-temps. En conſéquence de cette réſolution, ils ſe ſaiſirent des trois Miniſtres dans la chambre même du Roi, où ils s'étoient refugiés, & les firent conduire au Pont de Lauder, où ils furent étran-

Edouard IV. An. 1482.

glés en préſence de toute l'armée. Jacques, effrayé de cette exécution, promit de réformer ſa conduite; mais peu de jours après il ſe retira au château d'Edimbourg, & l'armée n'ayant plus de chef, la nobleſſe ſe retira, chacun à ſa propre habitation.

LXXII. Le Duc de Gloceſter marche à Edimbourg.

Le Duc de Gloceſter, après avoir pris la ville de Berwick, & laiſſé quelques troupes pour aſſiéger le château, avança ſans trouver d'oppoſition juſqu'à Edimbourg, où il entra en triomphe. Il demanda d'avoir une conférence avec Jacques; mais ce Prince refuſa l'entrevue, & le Duc fit publier une proclamation au ſon de la trompette, portant: Que ſi le Roi d'Ecoſſe ne rempliſſoit ſes engagements avant le mois de Septembre, il ravageroit ſes Etats par le fer & par le feu. Ces engagements étoient l'obſervation de la trève & la reſtitution de l'argent qu'il avoit reçu pour une partie de la dot de la Princeſſe Cécile, fiancée au Prince d'Ecoſſe, à quoi Gloceſter ajouta le rétabliſſement du Duc d'Albanie dans ſes biens & dans ſes places. Jacques ne fit point de réponſe à cette proclamation; mais la nobleſſe aſſemblée de nou-

veau à Haddington, envoya des députés pour assurer le Duc de Gloceſter qu'ils avoient un ardent désir de voir l'accompliſſement du mariage entre le jeune Jacques & la Princeſſe Cécile, & qu'ils n'avoient aucune part au défaut d'obſervation de la trève. Ce meſſage produiſit une négociation entre Richard & la nobleſſe Ecoſſoiſe, menagée par le Duc d'Albanie, & après quelques diſputes, on convint des deux côtés : Que les habitants d'Edimbourg donneroient caution pour la reſtitution de l'argent que Jacques avoit reçu, dans le cas où le mariage n'auroit pas lieu : Que le château de Berwick ſeroit livré aux Anglois, & que le Duc d'Albanie ſeroit reconnu pour Régent du Royaume. L'Archevêque de Saint André, l'Evêque de Dunkeld, le Chancelier, & le Comte d'Argyle, s'obligèrent à obtenir ſon pardon, & le Duc promit de reconnoître ſon frère pour ſon Souverain, & de lui prêter de nouveau le ſerment d'obéiſſance. Cet accommodement ayant été ratifié, le Duc de Gloceſter retourna en Angleterre, & le Duc d'Albanie rétablit ſon frère Jacques dans

Edouard IV. An. 1482.

Buchanan. Rymer.

Edouard IV. An. 1482.

l'exercice de la Royauté ſans aucune autre condition que ſa propre amniſtie. Le Roi n'oublia pas la conduite que le Duc avoit tenue, & réſolut de ſe ſaiſir de ſa perſonne à la première occaſion; mais ce Prince, informé de ſon intention, ſe retira dans le château de Dunbar, qu'il rendit aux Anglois, après avoir renouvellé ſon premier traité avec Edouard. Cependant ne voyant pas d'apparence à être ſecouru comme il le déſiroit, il paſſa à la cour de Louis, & y fut tué par accident d'un éclat de lance dans un tournoi où il couroit contre le Duc d'Orleans, qui porta depuis la couronne de France ſous le nom de Louis XII.

LXXIII. La jeune héritière de Bourgogne eſt fiancée au Dauphin de France.

An. 1483.

La guerre d'Ecoſſe ainſi terminée, Edouard tourna toute ſon attention du côté de la vengeance qu'il avoit juré de tirer de Louis; mais la conjoncture n'étoit plus alors ſi favorable à ſes deſſeins qu'elle l'avoit été avant ſa rupture avec Jacques. Marie, Ducheſſe de Bourgogne étoit morte d'une chûte de cheval, & ſon mari Maximilien avoit conſervé ſi peu de crédit auprès des Flamands, qu'il fut obligé de laiſſer ſes enfants entre les

mains des habitants de Gand. Louis, par ſes inſinuations artificieuſes, obtint leur conſentement au mariage du Dauphin avec Marguerite, fille de la Ducheſſe défunte, & on lui aſſigna pour ſa dot les Comtés d'Artois, de Bourgogne, de Maconnois, d'Auxerre, & de Charolois. Cette négociation fut conduite avec tant de ſecret, qu'Edouard n'en eut aucune connoiſſance, juſqu'à ce que la jeune Dauphine, qui avoit environ deux ans arriva à Paris, où la cérémonie des fiançailles ſe fit avec grande pompe & magnificence. Edouard IV. An. 1483. *Biondi.*

LXXIV. Mort d'Edouard IV. Roi d'Angleterre.

Le Roi d'Angleterre apprit cette alliance avec autant de ſurpriſe que d'étonnement. Il la regarda comme un affront impardonnable, fait à ſa famille en la perſonne de ſa fille Eliſabeth que depuis quelque temps on nommoit la Dauphine, titre dans lequel elle étoit alors ſupplantée par un enfant. Edouard ne conſidéroit pas qu'en cette occaſion Louis n'avoit fait que ſuivre l'éxemple qu'il avoit donné lui-même au ſujet de Madame Bonne. Il ſe livroit aux tranſports de ſon reſſentiment, qu'il ne pouvoit cependant ſuivre avec quelque

Edouard IV. An. 1483.

apparence de ſuccès. Il étoit privé du ſecours des Flamands, qui favoriſoient Louis, & le Duc de Bretagne tombé dans une maladie de mélancolie en étoit ſi accablé qu'il ne pouvoit conduire plus long-temps par lui-même ſes Etats. Malgré tous ces déſavantages, le Roi d'Angleterre réſolut de porter la guerre dans le cœur de la France, convoqua une aſſemblée générale de la nobleſſe qui approuva ſa réſolution, & toute la nation en marqua autant de joye que ſi elle avoit déja remporté la victoire. Il commença ſans perdre de temps à lever des troupes pour cette expédition, & le peuple contribua avec ardeur aux frais néceſſaires; mais au milieu de ſes préparatifs, il fut ſaiſi d'une fièvre violente occaſionnée par quelques excès, & il mourut pénitent le neuvième jour d'Avril, dans la quarante-deuxième année de ſon âge, & la vingt-troiſième de ſon règne. Ce Monarque étoit de la plus belle figure & du caractère le plus inſinuant; courageux & intrépide; ſa ſagacité & ſa pénétration étoient peu communes: mais ſemblable à tous ſes ancêtres, il fut brutal & vindicatif; perfide,

voluptueux, parjure & avide d'argent; ſans aucun ſentiment de libéralité ni d'humanité (*a*). Edouard IV. An. 1483.

(*a*) De ſa femme Eliſabeth, il eut trois fils & ſept filles. Les fils furent Edouard qui lui ſuccéda, Richard Duc d'York, & George qui mourut dans l'enfance. De ſes filles, Eliſabeth fut depuis mariée à Henri VII. Roi d'Angleterre; Marie fut fiancée au Roi de Danemark, & mourut avant le mariage: Cécile épouſa en premières nôces le Vicomte Willes, & en ſecondes Sir Jean Kyme: Marguerite mourut dans l'enfance: Anne fut mariée à Thomas Howard, troiſième Duc de Norfolk de ce nom: Brigide prit le voile & mourut dans le Monaſtère de Dartford: Enfin Catherine épouſa Guillaume Courtenay, Comte de Devonshire. Les enfants naturels d'Edouard, furent Arthur Plantagenet Vicomte de Liſle, né d'Eliſabeth Lucy, de même qu'Eliſabeth Plantagenet, mariée à Thomas Lord Lumley. De Catherine fille de Sir Robert Clavenger, il eut une autre fille auſſi nommée Eliſabeth, & Iſabelle Mubery qui épouſa un frère du Lord Audeley. *Rymer. Dugdale. Anſtis.*

Fin du Tome huitième.

SBJ
G13750
Biblioteca Nazionale Napoli

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce huitième Volume.

A

ARMAGNAC (le Comte d') ſe ſoulève contre le Roi de France, 156. Il eſt arrêté, & fait enſuite un accommodement, 166.
Arras, Congrès tenu dans cette Ville pour la paix. Il eſt rompu auſſi-tôt que commencé, 103.
Arundel (le Comte d') eſt bleſſé & fait priſonnier. Sa mort, 101.

B.

BEAUFORT (Thomas) Duc d'Exeter, l'un des Gouverneurs de Henri VI. 6.
Bedfort (le Duc de) eſt nommé Régent & protecteur du Royaume pendant la minorité de Henri VI. 5. Il prend le titre de Régent de France après la mort de Charles VI. 8. Il épouſe la ſœur du Duc de Bourgogne, 16. Ses ſuccès en France, *ibid.* Il fait le ſiège d'Yvri, 27. La place ſe rend, 28. Il remporte une victoire à Verneuil, 33. Il repaſſe en Angleterre, 42. Il revient en France, 53. Eſt obligé de ſe renfermer dans Paris, 71. Il fait brûler Jeanne d'Arc, 86. Il épouſe Jacqueline de Luxembourg. Ses diviſions avec le Duc de Bourgogne, 97. Sa mort, 107.
Bourbon (le Duc de) meurt en Angleterre après 18. ans de captivité, 79.
Bourbon (le Duc de) fils du précédent prend Vincennes & Corbeil pour le Roi de France, 102.
Bourgogne (Philippe Duc

de) fait alliance avec les Anglois contre la France, 16. Le Duc de Gloceſter entre dans ſes Etats, 36. Il fait un défi à Gloceſter, 39. Il épouſe Iſabelle de Portugal, 81. Ses ſuccès contre la France. Il aſſiège compiègne, *ibid.* Ses diviſions avec le Duc de Bedfort, 97. Fait ſa paix avec la France, 103. Il aſſiège Calais, 110. Il eſt forcé de lever le ſiège par la défection des Flamands, 112. Ils ſe révoltent contre lui. Il eſt bleſſé, 113. il ſe réconcilie avec le Duc d'Orleans, 138. Il fait une trève particulière avec l'Angleterre, 163. Sa mort. 331.

Bourgogne (Charles Duc de) fils du précédent, auparavant Comte de Charolois ſuccède à ſon Père, 332. Il épouſe la ſœur d'Edouard IV. 335. Il fait la guerre à Louis XI. 370. Il donne du ſecours à Edouard IV. 373. Il entre en France avec une armée, 402. Il aſſiège Nuys, 405. Il fait cinq traités avec Edouard, 407. Fait une trève avec Louis XI. 421. Il s'empare de la Lorraine, 424. Il déclare la guerre aux Suiſſes, *ibid.* Il eſt défait dans une bataille, 426. Il eſt tué par trahiſon, 427.

Bretagne (le Duc de) rend hommage à Charles VII. 42. Il prend le parti de l'Angleterre, 56. Il devient médiateur entre les deux couronnes, 133. Ses plaintes contre les Anglois ſur l'infraction de la trève, 186. Il fait un traité avec Edouard IV. 336 Il conſent à lui livrer les Comtes de Richemond & de Pembroke, 423. Il s'en répent & les retient, *ibid.*

C.

Cade (Jean) impoſteur, qui ſe dit fils de Mortimer, & excite un ſoulèvement, 205. Il entre en triomphe dans Londres, 207. Il eſt tué, 209

Catherine de France, veuve de Henri V. épouſe Owen-Tudor, 114. Sa mort, *ibid.*

Charles VI. Roi de France. Sa mort, 7.

Charles VII. eſt proclamé Roi de France & ſacré à Poitiers, 9. Ses troupes remportent une victoire à Graville, 21. Il prend une compagnie d'Ecoſſois pour ſa garde, 22. Situation fâcheuſe des affaires de ce Monarque, 37. Il tombe dans l'indolence, 58. Il propoſe de remettre Orleans au Duc de Bourgogne, 64. Jeanne d'Arc vient à ſa cour, 65. Les Anglois perdent les places qu'ils avoient priſes, 69. Le Roi eſt ſacré à Reims, 72. Ses ſuccès, 75. Il envoye des Plénipotentiaires au congrès d'Arras, 102. Son accommodement avec le Duc de Bourgogne, 105. Il devient maître de Paris, 110. Il fait le ſiège de Montreau, 119. Son entrée à Paris, 121. Nouveau Congrès infructueux, 135. Ligue formée contre lui par les Princes du Sang, 145. Il ſe rend maître de Pontoiſe, 149. Il prend poſſeſſion du Comté de Cominges, 156. Il ſe rend maître d'une partie de la Guyenne, 157. Ses ſuccès en Normandie, 189. Rouen lui ouvre ſes portes, 191. La conquête de la Normandie eſt achevée, 211. Ses Généraux ſoumettent la Guyenne, *ibid.* Sa mort, 267.

Charles Dauphin de France fils de Louis XI. épouſe la Ducheſſe de Bourgogne, 453.

Clarence (George Duc de) épouſe la fille du Comte de Warwick, 345. Il eſt déclaré traître, 355. Il ſe retire en France, 357. Il eſt gagné par Edouard IV. 363. Il devient ennemi de la Reine, 432. Il eſt mis en priſon & accuſé, 436. Sa condamnation & ſa mort, 439.

D.

Douglas (Archibald Comte de) amène cinq mille Ecoſſois au ſecours de Charles VII. 22. Il eſt créé Duc de Touraine, *ibid.* Il eſt nommé Lieutenant Général du royaume, 28. Il eſt tué à la bataille de Verneuil, 32.

E.

Ecossois (les) combattent en France contre les Anglois, 18. Ils mettent les Anglois en déroute à Poperden, 113. *Voyez Jacques II. & Jacques III.*

Edouard Comte de la Marche est Général pour le Duc d'York contre Henri VI. 263. Il défait l'armée Royale, 265. défait aussi celle de la Reine, 278. Il est proclamé Roi sous le nom de

Edouard IV. Sa proclamation, 283. Il remporte une victoire sur Henri & Marguerite, 296. Son couronnement, 300. Il fait un traité avec le Comte de Ross contre les Ecossois, 305. Il conclut des trèves avec différents Princes, 315. Il demande Bonne de Savoye en mariage, 316. Il épouse secrettement Elisabeth Wideville, 322. Commencements de révoltes, 347. Il est abandonné de ses troupes & forcé de se sauver en Hollande, 367. Il est détrôné, 368. Il repasse en Angleterre, 374. Il est reçu dans York, 376. Il se rend maître de Londres & de Henri VI. 380. Il remonte sur le trône, 384. Il gagne la bataille de Tewkesbury contre la Reine Marguerite, 390. Il fait massacrer le Prince de Galles, 391. Il fait cinq traités avec le Duc de Bourgogne, 407. Il fait sommer Louis XI. de lui remettre la couronne de France, & entre en Picardie, 413. Trève entre les deux Monarques, 416. Son entrevue avec Louis XI. 418. Il projette une nouvelle guerre contre la France. Sa mort, 454.

Edouard Prince de Galles, fils de Henri VI. Sa naissance, 230. Sa mère l'emmène en Flandre après le détrônement de son Père, 313. Il épouse la fille du Comte de Warwick, 360. Il est massacré par les ordres d'Edouard IV. 391.

Elisabeth Wideville captive le cœur d'Edouard IV. 319. Le Roi l'épouse sécrettement, 322. Elle est couronnée, 325. Elle

accouche d'une fille, 330.

F.

FASTOLFE, Général Anglois, défait les François à la bataille des Harengs, 63.

G.

GLOCESTER (Humphroi Duc de) est privé de la qualité de Régent, 5. Il entre dans les Etats du Duc de Bourgogne, 36. Ce Prince lui fait un défi, 39. Ses divisions avec le Cardinal de Winchester, 91. Il s'oppose à la liberté du Duc d'Orleans, 138. Il proteste contre les délibérations du Conseil, 139. Il accuse le cardinal de Winchester, 159. Il est lui-même accusé, 174. Il est mis en prison, 175. Il meurt subitement, 176. Ses domestiques sont condamnés à mort, 177. Ils obtiennent leur grace, 178.

Glocester (le Duc de) sous Edouard IV. Sa conduite artificieuse pour perdre le Duc de Clarence, 434.

Glocester (la Duchesse de) est accusée de magie, 150. Elle est condamnée à une pénitence honteuse, 152.

H.

HENRI VI. est proclamé Roi d'Angleterre, 5. Le Duc de Bedfort le fait proclamer Roi de France, 8. Il est couronné à Westminster, 75. Il passe en France & est couronné à Paris, 80. Il retourne en Angleterre, 91. Son mariage avec Marguerite d'Anjou, 171. Il est défait par le Duc d'York à S. Albans, 238. Ses troupes sont encore défaites par le Comte de la Marche, 265. Il est fait prisonnier, *ib.* Il est forcé de reconnoître le Duc d'York pour son successeur, 272. Sa femme le remet en liberté, 280. Il est détrôné par Edouard IV. 291. Il perd une bataille, se sauve à Berwick & ensuite en Ecosse, 297. Il revient en Angleterre, & est fait prisonnier, 312. Warwick le délivre. Il remonte sur le trône, 368. Edouard le

fait de nouveau prisonnier, 380. Sa mort, 394. Son portrait, 395.
Henri, Evêque de Winchester, oncle de Henri VII. est choisi pour l'un de ses Gouverneurs, 6. Il est nommé Cardinal, 53. Est fait légat en Angleterre, 54. Il est nommé Légat en Allemagne, & chef d'une croisade, 73. Le Duc de Glocester fait saisir ses bagages, 92. Haine du Cardinal contre ce Seigneur, 150. Il est accusé par le Duc, 159. Il obtient son pardon, 161. Sa mort, 179.

J.

Jacqueline de Haynault est cause de la guerre entre les Ducs de Glocester & de Bourgogne, 36. Elle est trahie par les habitants de Mons, 52. Elle échape à ses ennemis, 53. Son mariage avec le Duc de Glocester est déclaré nul, 57. Ses sujets refusent de la reconnoître, *ibid.*
Jacques I. Roi d'Ecosse, est remis en liberté après dix-sept ans de prison, 26. Sa sœur épouse le Dauphin de France, 113. Il est assassiné, 124.
Jacques II. Roi d'Ecosse, rompt la trêve avec l'Angleterre & est tué, 266.
Jacques III. Roi d'Ecosse, mineur sous la tutelle du Comte d'Angus, 297. Il fait une invasion en Angleterre, 446. Les Seigneurs font mettre à mort trois de ses favoris, 449.
Jeanne de Navarre, veuve de Henri IV. Sa mort, 114.
Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orleans, déclare qu'elle a eu une révélation pour faire lever le siège de cette place, 65. Elle se rend auprès du Roi à Chinon, *ibid.* Elle entre dans Orleans à la tête d'un convoi, 67. Elle emporte plusieurs forts des Anglois, *ibid.* Elle les force à lever le siège, 68. Elle fait sacrer le Roi à Reims, 72. Elle veut se retirer, Charles l'engage à rester auprès de lui, *ibid.* Elle est blessée devant Paris, 77. Elle donne du secours à Compiègne, 82. Elle est forcée de se rendre aux Bourgui-

gnons qui la vendent aux Anglois, 83. Elle eſt brûlée à Rouen, 86. Sa mémoire eſt rehabilitée, 239.
Iſabelle, Reine de France, veuve de Charles VI. Sa mort, 107.

L.

Lahire, Capitaine Gaſcon, contribue à la défaite des Anglois à Montargis, 51.
Louis, Dauphin de France, épouſe Marguerite d'Ecoſſe, 113. Il forme une ligue contre ſon Père, 145. Il fait lever le ſiège de Dièpe, 164. Il monte ſur le trône ſous le nom de
Louis XI. Roi de France, ſuccède à ſon Père Charles VII. 267. Révolte des Seigneurs. Bataille de Montlhéri, 327. Accommodement, *ibid.* Danger où ſon imprudence le jette à Peronne, 339. Il fait la guerre au Duc de Bourgogne, 370. Il fait une trève avec Edouard IV. 398. La guerre recommence, 413. Ils font une longue trève, 416. Entrevue des deux Monarques, 418.
Louvet, Miniſtre des Finances, 12. eſt aſſaſſiné par les ordres du Conétable de Richemond, 48.

M.

Marguerite d'Ecoſſe, épouſe Louis Dauphin de France, 113.
Marguerite d'Anjou épouſe le Roi d'Angleterre Henri VI. 171. Elle accouche d'un fils, 230. Elle ſe raccommode avec le Duc d'York, 249. Nouvelle rupture, 250. Elle commande l'armée qui eſt défaite par le Comte de la Marche, 265. Elle ſe ſauve à Durham, *ib.* Elle lève une armée pour ſoutenir ſon mari, 274. Elle remporte la victoire, 276. Elle en remporte une nouvelle ſur le Comte de Warwick, 280 Elle rend la liberté à Henri, *ibid.* On lui refuſe l'entrée de Londres, 281. Elle perd une bataille, & ſe ſauve en Ecoſſe, 297. Elle rentre dans le Northumberland avec

une armée, 308. Elle est repoussée & obligée de retourner en Ecosse, 309. Elle revient en Angleterre. Son avanture avec des voleurs, 312. Elle se sauve en Flandre avec son fils, 313. Elle se raccommode avec le Comte de Warwick, 360. Elle fait de nouveaux efforts pour soutenir son mari, 385. Ses troupes sont défaites à Tewkesbury, 390. Elle est faite prisonnière, 391. Le Roi de France la rachete après la mort de Henri VI. *ibid.*

Marguerite, Duchesse de Bourgogne épouse le Dauphin de France, 453.

Marie, fille de Charles Duc de Bourgogne, succède à son Père, 427. Elle épouse l'Archiduc Maximilien, 430. Sa mort, 452.

N.

Narbonne (le Vicomte de) s'oppose aux sages mesures de Douglas, 30. Il est cause de la défaite des François à Verneuil, 31. Il est tué, 32. Les Anglois font pendre son corps à un gibet, 34.

O.

Orleans. Siège de cette Ville par les Anglois, 59. Le Roi propose de la remettre au Duc de Bourgogne, 64. *Voyez Jeanne d'Arc.*

Orléans (le Duc d') prisonnier en Angleterre. Ses efforts pour la paix, 98. Il se réconcilie avec le Duc de Bourgogne, 138. Il obtient la liberté, 142. Il revient en France, & épouse la nièce du Duc de Bourgogne, 144.

Orléans (le Bâtard d') depuis Comte de Dunois, ses commencements, 12. Il bat les Anglois à Montargis, 51. Il est nommé Comte de Dunois, 158. ensuite Comte de Longueville, 189. Ses succès en Guyenne, 211.

Orléans (la Pucelle d') *Voyez Jeanne d'Arc.*

P.

Paris (les habitants de) se révoltent contre les

Anglois & reçoivent les troupes de Charles VII. 119. Peſte affreuſe dans cette Ville, 122.

R.

Richemond (le Comte de) ſe retire en Bretagne. Edouard le fait demander, 401.
Richemond (le Comte de) eſt fait Conétable de France par Charles VII. 40. Il fait aſſaſſiner les miniſtres du Roi de France, 48. Il abandonne Charles, & ſe retire à Vannes, 55. Il vient ſe réjoindre à Charles, 70. Il fait arrêter la Trémouille, favori du Roi, 94. Il entre dans Paris, qu'il ſoumet à Charles VII. 110. Il ſe rend maître de Meaux, 128.

S.

Salisbury (le Comte de) Ses exploits en France, 20. Ses ſuccès dans le Maine, 34. dans l'Orléanois, 59. Il aſſiège Orléans, *ibid.* Il eſt tué d'un boulet de canon, 62.
Salisbury (le Comte de) ſous Henri VI. lève des troupes contre le Roi, 252. Il défait les Royaliſtes à Bloreheath, 253. Il ſe joint au Duc d'York, *ibid.* Il eſt pris & décapité, 276.
Shrewsbury (le Comte de) *Voyez Talbot.*
Somerſet (Edouard Duc de) enlève au Duc d'York la Régence de France, 183. Clameurs du peuple contre lui. Il eſt mis à la Tour, 212. Il eſt remis en liberté & devient favori de la Reine, 213. Il eſt arrêté dans la Chambre de cette Princeſſe, 233. Il eſt encore remis en liberté, 234. Il eſt tué à la bataille de S. Albans, 238.
Somerſet (Henri Duc de) fils du précédent eſt nommé Gouverneur de Calais, 255. On refuſe de l'y recevoir, 257. Il ſe met à la tête des troupes de Henri, 292. Il eſt pris & décapité, 309.
Stuart Commandant Ecoſſois eſt nommé Baron d'Aubigni & Comte d'Evreux par Charles VII. 22.
Suffolk (le Comte de)

continue le siège d'Orléans après la mort de Salisbury, 62. Jeanne d'Arc le force à lever le siège, 68. Il est fait prisonnier dans Gergeau, 69. Il devient favori de Henri VI. 161. Il fait épouser au Roi Marguerite d'Anjou, 171. On lui donne le titre de Duc, 172. Il est accusé en Parlement, 196. Il est arrêté, 201. Le Roi le condamne au banniſſement, 203. Il est pris par un Corsaire qui lui fait couper la tête, 204.

T.

Talbot Commandant des troupes Angloises est défait à Patay, 70. Il est fait prisonnier, 71. Il surprend Pontoise, 117. Ses succès, 119. Il se rend maître de presque toute la Normandie, 129. Il est fait Comte de Shrewsbury; 157. Il commande en Guyenne à l'âge de 80. ans, 225. Il est tué avec son fils dans une bataille, 228.

Tours (Congrès de) pour la paix entre la France & l'Angleterre. On y fait seulement une trève, 168.

W.

Warwick (le Comte de) assiège Montargis, 49. Il est battu par le Bâtard d'Orléans, 51. Sa mort, 145.

Warwick (Henri de) fils du précédent est nommé Duc par Henri VI. 170. Ses divisions avec le Roi & la Reine Marguerite, 250. Ses succès en mer contre les Royalistes, 257. Il descend dans le Comté de Kent, 261. Il entre à Londres avec une armée, 262. Il est défait par celle de la Reine, 280. Il est envoyé par Edouard IV. pour faire la demande de Bonne de Savoye, 317. Son mécontentement au mariage du Roi, 323. Il quitte la Cour, 335. Il est déclaré traître, 355. Il se retire en France, 357. se raccommode avec Marguerite, 360. fait une descente en Angleterre & remet Henri sur le trône, 365. Il est tué dans une ba-

taille contre Edouard IV. 384.

Y.

YORK (Richard Duc d') eſt nommé Régent pour la France après la mort du Duc de Bedfort, 103. Ses vues ſur la couronne, 181. La Régence lui eſt ôtée, 183. On le nomme Gouverneur d'Irlande dans l'intention de le faire périr, 197. Il fait ſoulever une partie du peuple en faiſant paroître un impoſteur, 205. Il ſe retire dans le pays de Galles, 216. Il ſe met à la tête d'une armée, 218. Il s'avance vers Londres dont on lui ferme les portes, 219. Il eſt arrêté, 222. Il eſt mis en liberté & quitte la cour, 223. Il entre dans le Conſeil avec pluſieurs de ſes partiſans, 233. Il fait arrêter le Duc de Sommerſet, *ibid.* Il eſt nommé Régent, 234 Sa nouvelle diſgrace. Il quitte la cour, 236. Il marche contre le Roi, 237. Il le met en déroute, 238. Il le force à le nommer Protecteur, 241. Il eſt dépouillé de cette place, 243. Accommodement de peu de durée, 249. Il lève une nouvelle armée, 253. Ses troupes l'abandonnent, 256. Il paſſe en Irlande, *ibid.* Il eſt déclaré coupable de haute trahiſon, 257. Son fils gagne une bataille. Le Père revient à Londres, 267. Il reclame la couronne, 268. Fondement de ſes prétentions, 269. Accommodement où il eſt déclaré ſucceſſeur de Henri VI. 272. Il eſt tué dans une bataille contre la Reine, 276.

Fin de la Table du Tome VIII.

Digitized by Google